

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXI — ANNEE 1994
3^{me} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin).....	80 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	80 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1994, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant:

- Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.
- Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXI — ANNEE 1994
3^{me} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 3^{me} LIVRAISON 1994

● Compte rendu de la séance	
du 6 juillet 1994	307
du 3 août 1994	310
du 7 septembre 1994	312
● L'image politique du Périgord vers l'an mille d'après Richer de Reims (J. Clémens)	315
● Baia-Villa du XIe au XIVe siècle (M. Marsac)	329
● La Collection Taillefer à la Bibliothèque nationale (C.H. Piraud)	341
● Quatre registres protestants de La Force (1665-1685) et quelques autres (R. Costedoal)	389
● Microtoponymie d'Auriac-du-Périgord (J. Favallier)	429
● Les occupations d'un propriétaire-cultivateur vers 1810 et ses problèmes de succession (O. A. Plazer)	445
● Gérard Sartre, un poète périgourdin peu connu (1888-1968) (P. Colombé)	465
● Dans notre iconothèque:	
Un masque caché dans la grotte de Bernifal (B. et G. Delluc)	469
● Du nouveau dans notre bibliothèque:	
Les rencontres d'histoire de Flaran (B. Fournioux)	475
● Travaux universitaires:	
Les établissements réguliers dans le diocèse de Périgueux, Karine Fernandez (D. Audrerie)	477
● Notes de lecture :	
Comte de Saint-Saud: <i>Généalogies périgourdines</i> ; René Larivière: <i>L'église et l'abbaye de Saint-Sour à Terrasson</i> ; <i>Le gouffre de Proumeyssac</i> ; Abbé Arbellot: <i>Origine des noms de lieux en Limousin et Périgord</i> ; Serge Avrilleau: <i>Cluzeaux et souterrains du Périgord</i> ; <i>Tout le Périgord</i> ; S. Tartarat et J. Boireau: <i>L'armée en Périgord</i> ; G. Wenck: <i>Guide historique du grand prieuré de Toulouse des hospitaliers de Saint-Jean en région Aquitaine et Midi-Pyrénées</i> ; <i>L'école nature</i> ; E. Bouillé: <i>L'église Saint-Martin de Limeuil</i> ; R. Boué: <i>Dictionnaire biographique du clergé du Périgord au temps de la Révolution française</i> ; (D. Audrerie)	479
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	481
● Le château de la Malartrie (D. Audrerie)	483

Le présent bulletin a été tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par
Jacques Lagrange et Jeannine Rousset,
avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro:
D. Audrerie, B. et G. Delluc, P. Pommarède.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 1994

Présidence du père Pommarède, président.

Présents: 93 - Excusés: 4.

FELICITATIONS

- Père de Viez, ancien curé de Cadouin, promu chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau.

REMERCIEMENTS

Le Ve Chasseurs a offert à notre compagnie les souvenirs romains rapportés lors de ses campagnes. Ces vestiges sont déposés au Musée du Périgord.

ENTREE D'OUVRAGES

- *L'armée en Périgord*, par Suzanne Tartarat et Jacques Boireau, Périgueux, 1994 (don des auteurs);
- *L'église et l'abbaye de Saint-Sour à Terrasson*, par René Larivière, Pilote 24, Périgueux, 1944 (don de l'auteur et de l'éditeur);
- *Espaces habités*, catalogue de l'exposition qui s'est tenue aux Archives départementales en 1993, Périgueux, 1994 (don du C.A.U.E.);
- *L'école nature*, Périgueux, 1994 (don du C.A.U.E.);
- *Gustave Nadaud 1820-1893*, catalogue de l'exposition qui s'est tenue cet été au Musée du Périgord (don de M. Soubeyran);
- *Généalogies périgourdines*, tome I, par le Comte de Saint-Saud, Editions Libro-Liber, Bayonne, 1994, (don de l'éditeur);
- *Aimer l'Aveyron*, par J.-L. Aubarbier, M. Binet et J.-P. Bouchard, éditions Ouest-France, Rennes, 1994, (don de l'éditeur).

REVUE DE PRESSE

- Le *Journal du Périgord* n° 21 de juin 1994 propose notamment le dernier seigneur de Beynac par Isabelle de Montvert-Chaussy, un portrait de Beaumont-du-Périgord par Dominique Lavigne, le manoir de Saint-Cirq par Dominique Audrerie, le 16 mars 1944 au Canadier par Ralph Finkler.

- Le bulletin de l'A.R.A.H. n° 7 de juin 1994 renferme un ensemble intéressant de documents et d'informations sur La Force et sa région.

- Dans le bulletin du *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord* n° 35 de juin 1994, on peut retenir la généalogie Leloup, quelques statistiques matrimoniales, une anecdote familiale en 1858 par G. Ladevie.

- *Lo Barnat* n° 2-1994 consacre une large place aux écrits des prisonniers des camps en Allemagne, durant la dernière guerre.

COMMUNICATIONS

Le président souligne combien notre sortie de printemps a été une réussite et remercie tous ceux qui l'ont préparée, en particulier M. et Mme Dollé. A cette occasion M. Leclerc a dessiné un beau portrait de saint Thomas Becket, qu'il offre à notre bibliothèque.

Mlle Le Cour-Grandmaison nous a envoyé une étude sur le portrait de Montaigne qui se trouve encore relégué en la salle dite du Château Barrière. Notre collègue a retrouvé une correspondance du Dr Galy, du Dr Payen et du maire de Périgueux, Bardy de Lisle, suivant laquelle cette reproduction serait une copie de l'original que possédait le Dr Payen et dont il a fait don à la bibliothèque nationale en 1856.

M. Larivière nous a remis un beau dessin figurant une noix de carrefour dans le Terrassonnais, à Beauregard. Il a également étudié l'origine du mot Lardin, qui viendrait du nom d'une veuve Lardin, ayant eu la réputation d'être une veuve joyeuse et d'agréable compagnie.

M. le maire de Périgueux nous a fait savoir qu'il était favorable à la mise en place sous la plaque de rue "Antoine-Gadaud", la mention "ancienne rue de Feletz".

Quelques réflexions sur la nutrition des Périgourdins au siècle dernier sont présentées par le Dr Gilles Delluc; la cuisine traditionnelle des Périgourdins s'exprimait-elle jadis par la célèbre trilogie foie gras - truffe - confit? Tout semble au contraire montrer que, dans les siècles passés, la nutrition des Périgourdins était lourdement déficitaire (descriptions anciennes, iconographie, rapports des conseils de révision...), plus proche des descriptions d'Eugène Le Roy que de la carte des restaurants actuels. Elle peut s'envisager sous trois rubriques. Il s'agit d'abord de l'absence quasi complète de viande de boucherie. Les moutons (bêtes à laine) étant dédaignés, la ration prolifique repose sur les volailles et le cochon, une fois l'an, lourd de graisse. Gibier et poisson de rivière jouent, sauf exception, un rôle marginal: les produits laitiers sont quasi inconnus. Ce déficit en protéides va de pair avec la faible taille des Périgourdins, l'insuffisance staturo-pondérale fréquente des conscrits. Les glucides rapides (sucres) sont rares, la confiserie absente et les pâtisseries peu sucrées. Aux sucres lents (farineux), on demande l'énergie nécessaire au travail musculaire: le blé du pain, mais tous les autres produits moins précieux (seigle et surtout maïs et châtaigne) sont très utilisés; la pomme de terre ne sera acceptée que tardivement. La saison des légumes et des fruits est très courte et le Périgord n'est pas un pays de vergers. Les lipides sont représentés par la graisse de porc, néfaste pour les artères, et l'huile de noix, plus favorable. Comme la graisse, le sel est tout à la fois un produit de consommation et de conservation. Le déficit en calcium est important. L'eau est polluée et nombre de paysans produisent leur petit vin et

parfois d'autres boissons fermentées de faible degré. Le deuxième paramètre est l'augmentation des besoins énergétiques du fait de l'absence de moyens mécaniques de locomotion, de culture, de chauffage également. La culture est primitive, sans labours profonds ni engrais. Le pays est beaucoup plus peuplé qu'aujourd'hui. Le déficit énergétique pour l'adulte peut être estimé à 30 % de la ration quotidienne.

Enfin les moyens de conservation des denrées sont limités, en dehors des confits et salaisons, du séchage au soleil ou dans les cliédiés. L'industrie des boîtes soudées et bocaux est toute récente. L'ordinateur permet de reconstituer dans le détail les divers nutriments que comportait la ration alimentaire des Périgourds du siècle dernier, qu'il s'agisse de Jacquoü, du curé Bonal ou de M. de Nansac... Ces quelques paramètres permettent de comparer l'alimentation du vieux Périgord, pauvre et rural, et celle que nombre d'entre nous ont connue ici, il y a un demi-siècle, durant l'occupation et les premières années de la paix retrouvée.

Une discussion suit cet intéressant exposé. M. Mouillac rappelle que, à l'occasion de fêtes, les paysans savaient faire des repas importants aux plats nombreux. MM. Le Cam, Lagrange et Salviat indiquent que, en ville, les boulangers étaient nombreux et très contrôlés.

M. Bordes présente la livraison n° 4 de la Mémoire du Périgord, revue des archives départementales, qui propose notamment l'histoire du bagnard Anthelme Collet et un important dossier sur la généalogie réunissant des études sur généalogie et démographie historique, généalogie et génétique médicale, l'institution du calendrier républicain, noblesse et généalogie en Périgord, la profession de généalogiste, généalogie et faïenciers de Bergerac, les généalogistes périgourds.

Le chanoine Jardel a relevé, dans le dernier catalogue de Thierry Bodin, la mise en vente d'un manuscrit autographe de Brantôme, relatant des souvenirs sur la famille Morelli rencontrée en Italie, d'une lettre autographe de Maine de Biran et d'un poème de Mounet Sully adressée à Jean Ecart.

Dans une première communication, M. Le Nail avait étudié les possibles origines du prieuré de Saint-Rabier que des documents attestent à partir de 1025.

Il présente et décrit, à l'aide de photos précises, les chapiteaux qui ont appartenu à l'église prieurale disparue et qui en constituent les seuls vestiges. En 1825, Joseph de Mourcin pensait qu'ils dataient des VIIIe ou IXe siècles et les trouvaient "de mauvais goût"... En 1904, *La Semaine Religieuse* écrivait: "Si l'on en juge par les superbes chapiteaux, les bénitiers et les débris sculptés çà-et-là, l'église primitive dut être bien belle". A l'initiative de Jean Secret, un arrêté de classement du 9 juin 1948 protégeait enfin six chapiteaux conservés dans l'église et un septième à l'extérieur. Quatre chapiteaux dépourvus de tailloirs et reposant sur des astragales lisses présentent des corbeilles décorées d'acanthes entrelacées et opposées, au relief profond. Deux d'entre eux ont été utilisés il y a une trentaine d'années pour supporter la grande dalle de pierre d'un nouveau maître-autel. Un autre, donné à Mgr de Nicolas du Plantier, vicaire général du diocèse de Périgueux, a été installé par lui en 1904 dans sa propriété du Mas, à Saint-Rabier. Le dernier surmonte un pilier de portail dans le bourg. Ces deux derniers ne sont pas classés. Quatre autres, de plus importantes dimensions et de facture plus élaborée, constituent les fonts baptismaux et le bénitier. Sur la corbeille du chapiteau supérieur du baptistère figure une belle frise d'entrelacs dits "carolingiens". Un dernier chapiteau présentant un élégant foisonnement d'acanthes est inclus dans le soubassement d'une croix de pierre monolithe élevée dans le bourg.

M. Le Nail tente de situer ces remarquables sculptures dans le temps en les comparant à celles de chapiteaux et d'autres éléments d'architecture figurant dans des églises d'Espagne et de France dont l'existence est attestée au XI^e ou au XII^e siècle. Il s'attache particulièrement à certains témoins de ces deux siècles conservés en Périgord, qui présentent beaucoup d'analogies, voire même de similitude, avec tel ou tel chapiteau de Saint-Rabier, mais conclut qu'on ne peut en déduire avec certitude la date de l'édification de ce prieuré roman qui demeurera sans doute toujours inconnue.

ADMISSIONS DU 1^{er} JUIN 1994

- M. Couderc Louis, HLM n° 221, boulevard Beausoleil, 24100 Bergerac, présenté par MM. Bugat et D. Audrerie.
- M. Lefèvre Roger-François, "Chez Baral", 24600 Saint-Martin-de-Ribérac, présenté par MM. D. Audrerie et Ch. Turri.
- Mme Dutilh Renée, 16, boulevard des Arènes, 24000 Périgueux, présentée par Mme P. Labatut et M. J. Lagrange.
- M. Moreau Pierre, Firbeix, 24160 Sainte-Tric, présenté par père Pommarède et M. B. Fournioux.
- M. Vickers Philip, 24160 Saint-Germain-des-Prés, présenté par le Général H. Delabrousse-Mayoux et M. J. Demoures.

ADMISSIONS DU 6 JUILLET 1994

- M. de Pompignan Patrick, Château de Mellet, 24120 Beauregard-de-Terrasson, présenté par Mlle M.H. de Chasteigner et M. D. Audrerie;
- M. et Mme Estrade Jacques, Le Genest, 24350 La Chapelle-Gonaguet, présenté par M. et Mme J.M. Bélingard.
- M. Ribot Philippe, Le Bouygou, 24150 Pressignac-Vicq, présenté par Mme J. Rousset et M. Cardo.
- Mme d'Abzac G., La Molière, 24150 Mauzac-et-Grand-Castang, présentée par Mme de Molènes-Demangeot et père Pommarède.
- M. Dutreuilh Christophe, 22, rue Gay-Lussac, 24000 Périgueux, présenté par M. et Mme Dutreuilh.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 3 AOUT 1994

Présidence d'honneur: Jean Valette, Conservateur général des archives de la Gironde.

Présents: 75 - Excusés: 7.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Coutumes et remèdes vétérinaires dans le Périgord d'autrefois*, par Maya Soubeyran, thèse pour le doctorat vétérinaire, école nationale vétérinaire de Toulouse 1994 (don de M. et Mme Soubeyran);

- *L'art français*, tome I, par André Chastel, édition Flammarion, Paris, 1993 (don de Mme Grand-Chastel);
- *J.-B. Lemoigne, musicien périgourdin*, par Eugène Chaminade, réédition Libro-Liber, Bayonne, 1994 (don de l'éditeur);
- *Vielles églises en Périgord 5, l'église Saint-Martin de Limeuil*, par Edouard Bouillé, éditions P.L.B., Le Bugue, 1994 (don de M. Audrerie et de l'éditeur);
- *Cluzeaux et souterrains du Périgord*, tome 3, par Serge Avrilleau, éditions Libro-Liber, Bayonne, 1994 (don de l'éditeur);
- *La résistance en pays vermois*, par J. Grellety, Vergt, s.d.;
- *Cinquante ans de fraisculture en Périgord central*, par J. Grellety, Vergt, s.d.

REVUE DE PRESSE

- Dans le bulletin de la *Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir* n° 57-58, Marcel Escat présente la justice seigneuriale de Siorac-en-Périgord, Bertrand Davezac et Louis-François Gibert traitent du château de Goursac à Saint-Cybranet et Robert Bouet donne le portrait du Sarladais J.-B. Sirey.
- *Les feuillets Sem* n° 29 de juillet 1994 poursuivent l'étude de l'œuvre du caricaturiste périgourdin et annoncent la tenue d'une exposition sur Sem et la guerre à Péronne.
- Dans *La Recherche* n° 267 de juillet-août 1994, Randall White rappelle que les archives du paléolithique constituent la première mémoire collective de l'homme.

COMMUNICATION

Le président rappelle que notre prochaine séance sera une séance foraine sur le thème des fontaines de Périgueux. Il remercie Mme Frappin qui a offert à notre compagnie une série de photographies sur Périgueux.

Les 5-7 août prochain se dérouleront les fêtes anniversaire de l'église de Saint-Martin de Limeuil.

M. Audrerie remercie M. Pierre Moreau pour la conférence qu'il a faite au siège de notre compagnie le 13 juillet dernier sur le sanatorium de Clairvivre.

Le chanoine Jardel a relevé dans le dernier catalogue de Thierry Bodin la mise en vente d'une lettre de Rachilde, en date du 2 décembre 1911, adressée à Mme Péladan, à propos de la rupture de mariage de sa fille.

M. Soubeyran rappelle que M. Faille a fait don à notre bibliothèque d'une des premières éditions du *Télémaque* de Fénelon.

Le colonel Arné, montre, à l'aide de deux exemples, les négligences de l'officier d'état civil dans la rédaction d'articles de décès de deux frères, Pierre Arné, prêtre, et Jeanne Louise Arné, ses ancêtres. Si Jeanne Louise morte le 29 novembre 1932, bénéficie d'un acte où sa filiation est bien précisée, par contre Pierre est dit de parents inconnus.

Le P. Bouet présente son dernier ouvrage, le tome II, du *Dictionnaire biographique des prêtres périgourdins au temps de la Révolution* et en remet un exemplaire pour notre bibliothèque. L'origine de ce travail remonte à 1970, le père ayant alors entrepris des recherches sur les prêtres du Nontronnais durant la Révolution. Il avait alors été frappé par le caractère incomplet des publications de Brugière. Le P. Pommarède indique que trois prêtres périgourdins morts sur les pontons de Rochefort, devraient être prochainement béatifiés: Elie Leymarie de La Roche, François Mayodon et Avriel Constant.

M. Valette montre ensuite que les archives de la Gironde conservent un grand nombre de documents intéressants l'histoire du Périgord. Il note

particulièrement: série C, archives de l'intendance comportant la correspondance avec les subdélégués, sous-séries 1B sur la justice d'Ancien Régime, 2B sur la Cour des Aides, 5B sur la sénéchaussée et le présidial de Libourne, 6B sur l'amirauté de Guyenne, 7B sur les sentences des juridictions populaires, 8B sur les eaux et forêts, 9B sur la juridiction des Traités, 11B sur la maréchaussée de Guyenne, 2U sur les arrêts de la Cour d'appel de Bordeaux, 1E sur les titres féodaux, E terriers (plusieurs terriers sur le Périgord). Dans la série G, on relève plusieurs liasses portant sur les seigneuries périgourdines qui dépendaient de l'archevêque de Bordeaux. Dans la série J, la sous-série 8J intéresse le fonds Bigot est celle 9J le fonds d'Ariot de Saint Saud.

ADMISSIONS DU 3 AOUT 1994

- M. Chinours Jean-Claude, Le Bourg, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présenté par MM. Bélingard et Ch. Turri;
- Mlle Chassang Catherine, 104, hameau des Glaissières, 94500 Champigny-sur-Marne, présentée par père Pommarède et M. Belanger;
- M. Mouchez Alain, 24350 Tocane-Saint-Apre, présenté M. le Doyen J. Lajugie et Mme C. Mouranche;
- Comte Arnaud d'Abzac, 24260 Saint-Félix-de-Reilhac, présenté par père Pommarède et M. D. Audrerie.

Le président,
P. Pommarède,

Le secrétaire général,
D. Audrerie,

SEANCE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1994

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 122 - Excusés: 2.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président rappelle que cette séance est tout entière consacrée à la découverte des fontaines de Périgueux.

Plusieurs de ces fontaines ne sont plus visibles. Le P. Pommarède évoque la fontaine Saint-Frontaise, Mme Rousset celle de l'Arsault et M. Michel traite rapidement de la Font-Chaude, de la Foncouverte ou fontaine des Jameaux et de la Font-Laurière ou fontaine Sainte-Sabine.

Puis les membres présents se transportent à la fontaine des Malades ou fontaine Saint-Hippolyte, où M. Lagrange fait un historique de ces lieux, récemment remis en valeur par la Ville de Périgueux.

Dans les jardins du presbytère de Saint-Georges, obligeamment ouverts par le curé de la paroisse, M. Audrerie fait revivre le souvenir de la fontaine Saint-Georges, dans laquelle, durant de longues années, les habitants, du quartier venaient puiser de l'eau.

Enfin M. Salviat dresse l'historique de l'utilisation des eaux de l'Abîme du Toulon devant la nouvelle usine et que les responsables de la Lyonnaise des Eaux permettent aux membres de notre compagnie de visiter. Le verre de l'amitié clôture cette journée bien remplie et le président tient à remercier particulièrement le personnel de l'usine de la Lyonnaise des Eaux pour leur aimable accueil.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrière.

L'image politique du Périgord vers l'an mille d'après Richer de Reims

par Jacques CLEMENS

Les sources narratives pour l'Aquitaine de 877 à 987 sont extrêmement rares et discrètes. Les Annales d'Hincmar s'arrêtent à 882. Les Annales et l'Histoire de l'Eglise de Reims de Flodoard couvrent la fin du IXe siècle et la première moitié du Xe siècle. Les mentions du Périgord pour cette période sont encore plus exceptionnelles. Certes, Adémar de Chabannes, historien du XIe siècle, rapporte que le roi Robert le Pieux assiégeant Tours en 997 aurait demandé au comte du Périgord, Audebert 1er: "Qui t'a fait comte?". Audebert 1er lui aurait rétorqué: "Qui t'a fait roi?". Selon Mme Muriel Laharie, "cette réponse, probablement apocryphe, reflète néanmoins la réalité de l'indépendance du comte de Périgord".¹⁾ Or Richer, historien du Xe siècle, livre aussi des éléments concernant le Périgord²⁾. Dans les dernières pages de son Histoire de France (888-995), le moine rémois indique "que le roi Robert (le Pieux) qui venait de succéder à son père (Hugues en 996) épousa Berthe... Après avoir épousé Berthe, le roi Robert attaque Foulques qui avait été l'adversaire d'Eudes, et lui reprend de force la ville de Tours et les autres possessions dont ce dernier s'était emparé. Le roi Robert assiège Audebert en Aquitaine pour secourir son neveu Guillaume". Audebert était l'allié de Foulques Nerra et avait aidé ce dernier à prendre Tours en 996. Richer fait aussi allusion, dès les premières pages de son histoire, à un autre événement périgourdin qui s'est déroulé en janvier 893 (30).

1. M. LAHARIE, *Le pouvoir comtal en Périgord des origines à 1311*, Thèse 3e cycle, Université de Bordeaux, 1975, t. 1, p. 37-38. Id. *Le pouvoir comtal en Périgord de la fin du IXe siècle à la fin du XIIIe siècle. Traits généraux*, dans *Périgueux et le Périgord*, Actes du XXXe Congrès F.H.S.O., 1981, p. 195-204.
2. RICHER, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. par Robert Latouche, Coll. Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Age, t. 1 (888-954), Paris, 1930, t. 2 (954-995), Paris, 1937. Seules sont indiquées les pages et les notes du tome 1 entre parenthèses. Pour le tome 2, ces indications sont précédées de II.

Selon Richer: "le roi (Eudes), ayant quitté la ville de Limoges, gagne Angoulême et y règle toutes ses affaires; puis peu après il se rend à Périgueux (*Petrargoram*) où il instruit avec une grande impartialité les procès de la noblesse (*nobilium*) et s'occupe activement avec les grands (*optimates*) des questions d'intérêt public. Tandis qu'absorbé par ces travaux il se proposait d'y prolonger son séjour, Foulques, archevêque de Reims, négociait avec les Belges l'élévation de Charles au trône". Le couronnement de Charles le Simple a lieu le 28 janvier 893 et le roi Eudes, après avoir quitté l'Aquitaine et gagné la Belgique, y meurt de maladie le 1^{er} janvier 898. Les événements périgourdins de 893 sont ainsi associés à des faits historiques importants de l'histoire de France et plus spécialement aux conditions du couronnement de Charles le Simple et aux dernières entreprises du roi Eudes. Or, les procès de la noblesse par le roi Eudes en 893 en Périgord, à la différence de la réplique d'Audebert au roi Robert le Pieux n'ont pas été retenus par la plupart des historiens ⁽³⁾. Dans la mesure où l'historien ne doit pas seulement retenir les faits qui illustrent ou qui sont conformes à une évolution continue qu'il croit discerner dans l'histoire d'une région, mais aussi examiner toutes les informations, le récit de la venue du roi Eudes en Périgord en janvier 893 ne nous révèle-t-il pas au-delà du fait que "malgré son appartenance théorique à la principauté d'Aquitaine, le comté de Périgord était devenu au milieu du X^e siècle une entité politique se suffisant à elle-même" ⁽⁴⁾, l'image politique du Périgord vers l'an mille? Au moment où Richer écrit, donc vers la fin du X^e siècle, le Périgord a vocation de rester intégré dans le royaume de France ⁽⁵⁾. Richer étant le seul historien à rapporter cet épisode périgourdin, la seule démarche qui nous reste à suivre est d'essayer de le replacer dans l'ensemble de l'histoire de Richer.

L'unique manuscrit de Richer se présente comme inachevé. Richer a ajouté plusieurs feuillets intercalaires ⁽⁶⁾. L'historien a cherché sans cesse à enrichir ses informations ⁽⁷⁾ et à améliorer la forme de son récit ⁽⁸⁾. L'emploi de sigles ou d'initiales ⁽⁹⁾, l'existence de noms de lieux

3. M. Laharie cite Richer (thèse, p. 54, note 10) et indique que L. Dessales (1885) dans son *Histoire du Périgord* affirme gratuitement que le comté de Périgord fit hommage à Louis IV d'Outremer en 944. "Le texte de Richer ne laisse rien supposer de tel". Richer mentionne seulement à cette occasion "les grands d'Aquitaine". Mais ces deux historiens ne font aucune allusion au procès de 893 en Périgord.
4. Selon M. Laharie (ouv. cit. p. 40), à part l'intervention directe de Guillaume le Grand qui, en 1008, sépara la Marche du Périgord, le comté de Périgord jouit d'une autonomie presque complète jusqu'au milieu du XII^e siècle.
5. Le manuscrit de Richer débute par une dédicace à Gerbert "archevêque de Reims". Ce prélat a été élevé à ce siège en 991. La dédicace est écrite de la même encre que celle de la première partie. Une encre différente a été utilisée pour noter les événements de la fin de 966 à 989.
6. II, 80; 202, 203.
7. 203, 2. Ainsi le chapitre XI, a été ajouté après coup; la croix est reproduite en marge, mais le feuillet de parchemin intercalaire n'a pas été conservé.
8. II, 52, 55, 195, 196, etc...

en blanc⁹⁾ confirment que le manuscrit n'était pas à son stade final. Le manuscrit de Richer n'a été retrouvé qu'en 1833 à Bamberg par Pertz¹⁰⁾. Depuis cette découverte, l'œuvre de Richer n'a été l'objet que d'un petit nombre d'éditions: Pertz en 1839, J. Guadet en 1845, G. Waitz en 1877, et enfin Robert Latouche en 1930 et 1937. Cette œuvre est donc restée confidentielle non seulement pour les historiens contemporains mais aussi pour les chroniqueurs du Moyen Age. Deux passages de Richer auraient été reproduits, selon F. Lot, par Raoul Glaber (II, 92, 2). L'histoire de Richer aurait été aussi utilisée par le moine Frutolf dont la chronique a été continuée par le moine bavarois Ekkehard au début du XII^e siècle. Au XV^e siècle, Richer est utilisé par l'humaniste allemand Trithem. Le chroniqueur Hugues de Flavigny aurait aussi connu l'œuvre de Richer. En définitive, cette œuvre a été fort peu utilisée et encore moins diffusée depuis le X^e siècle. Les raisons en sont diverses.

Richer était moine et appartenait à l'abbaye de Saint-Rémi de Reims. Son père, Raoul dont il évoque certains souvenirs, avait été un soldat au service successivement de Louis IV d'Outremer, puis de la veuve de ce dernier, Gerberge. C'est pendant que Gerbert était archevêque de Reims (991-998), le futur pape Sylvestre II (999-1003), que Richer écrit son ouvrage (II, 161, 1). Son histoire s'arrête avec la mention de deux événements de 998. Elle est donc restée inachevée. Richer avait dédié son œuvre "au seigneur et bienheureux père Gerbert, archevêque de Reims". Que l'œuvre de Richer s'arrête, inachevée, au moment du départ pour Rome de Gerbert n'est pas une simple coïncidence. Les faits rapportés par Richer et les commentaires qui les accompagnent étaient désormais considérés comme inopportuns.

En effet, le projet de Richer est "de commencer son histoire à une époque voisine de son temps, puisque Hincmar, archevêque de Reims, a raconté en grand détail dans ses annales les événements antérieurs" (3). Son histoire se présente donc, à partir de 882, comme une continuation des annales d'Hincmar. Dès le XIX^e siècle, l'œuvre de Richer a été l'objet d'une critique extrêmement sévère. En 1902, Molinier notait "qu'accepté d'abord sans réserve, le témoignage de Richer est tenu aujourd'hui pour suspect, et on est passé d'une crédulité excessive à une méfiance injuste". En 1937, le jugement de L. Auzias¹¹⁾ est plus nuancé mais il reste encore sévère: "Richer, dans son *Histoire* qui commence à 888 se borne jusqu'aux environs de l'année 970 à une paraphrase fantaisiste de Flodoard, sans souci d'exactitude; on ne peut utiliser que quelques morceaux de son récit et toujours avec une extrême prudence. A partir de 970, Richer est le contemporain, et parfois le témoin des événements qu'il conte... "Sans rejeter systématiquement ses dires, il est prudent de ne les accueillir toujours

9. II, 23: 289, 2.

10. MOLINIER, 1902, I, p. 285.

11. L. AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, Toulouse-Paris, 1937, p. 557.

qu'avec défiance et réserves". Il n'est donc pas étonnant qu'après plus d'un siècle de dénigrement systématique, l'histoire de Richer ne soit utilisée que par quelques rares historiens et encore avec des "pincettes". Les historiens régionaux et locaux l'ont complètement ignorée.

Richer, dans le prologue (5) déclare qu'il a fait "quelques emprunts à un ouvrage de Flodoard, prêtre rémois". En fait, c'est à partir du chapitre 15 du premier livre de son *Histoire de France* (38,1) qui concerne les événements de l'année 920 que Richer commence à suivre les *Annales* de Flodoard et à les paraphraser jusqu'en 920, c'est-à-dire jusqu'au chapitre XXI du livre III. Dès les premiers chapitres, Richer précise que "si on désire connaître complètement l'action bienfaisante et religieuse de ces deux prélats dans l'église de Reims, on n'a qu'à lire l'ouvrage que le prêtre Flodoard a écrit sur les évêques de cette ville depuis sa fondation" (47). Il s'agit de l'*Histoire de l'Eglise de Reims*. Ainsi, avant 920, le récit de Richer est "empreint de confusion jusqu'au moment où il trouve pour se guider les *Annales* de Flodoard" (15,1). Les chapitres VI à XI ont été même qualifiés de légende (21,1). "La chronologie de Richer devient chancelante depuis qu'il n'a plus l'annaliste Flodoard pour le guider" (II, 83,1). Richer se contenterait dans une grande partie de son œuvre de démarquer "simplement" Flodoard (240-241, 1). Selon son dernier éditeur, Richer "copie presque textuellement des passages" des œuvres de Flodoard (293, 3), "les suit pas à pas" (213, 3). Le moine rémois "paraphrase" le plus souvent Flodoard (165, 3; 168, 1; 195, 1; II, 27, 3), "quelquefois avec liberté" (163, 2). "L'erreur de Richer vient sans doute de ce qu'il a copié aveuglement Flodoard" (242, 2). Les œuvres Flodoard servent systématiquement de jauge à la véracité des récits de Richer. R. Latouche fait cependant la réserve suivante: "alléguer à tort la concordance résulte tout simplement de ce que Richer copie Flodoard" (109, 2). Il est reproché aussi à Richer d'être prolixe, "d'amplifier ses sources" (248-249, 2), de les délayer (141, 4; 153, 6; 191, 1). Par exemple, un "long chapitre est le développement d'une phrase de Flodoard" (181-183, 4). "Tout le chapitre LVII est un délayage de trois lignes de Flodoard. C'est un exemple typique de la méthode littéraire de notre écrivain" (111, 2). Il lui est reproché de "faire du remplissage" (139, 2). "Richer brode sur un texte de Flodoard" (45, 2). Parfois, c'est la surprise: "Richer, contrairement à son habitude n'amplifie pas, mais il condense" (258-259, 1), "Richer qui est généralement prolixe, se contente de résumer..." (II, 249, 1). Ce qui ne signifie pas particulièrement des compliments. "Les chapitres LXX et LXXI sont un résumé un peu pâle" (II, 260-261, 1). On ne lui pardonne pas la moindre initiative: "Richer n'indique pas les documents qui furent produits par la défense, bien que ces documents soient énumérés tout au long dans les *Actes* de Gerbert" (II, 257, 1). "Richer a utilisé assez maladroitement les *Annales*..." (91, 3).

Certains reproches sont beaucoup plus graves. Ainsi, pour le synode de Verdun, le 17 novembre 947 (237, 1). Richer "a changé les termes de Flodoard de manière à faire présider le concile non seulement par Robert de Trèves, mais aussi par Artaud, archevêque de Reims". Or, le moine Richer appartenait à l'abbaye de Saint-Rémi de Reims. Il "déforme un peu le texte de Flodoard" (198-199, 1). Il "altère le texte de son prédécesseur" (158, 1). Richer "commet une grave confusion" (41, 1), "se trompe" (II, 83, 2; 117, 3). Il "a une mauvaise compréhension du texte de Flodoard" (270-271, 2). "Le renseignement de Richer résulte d'une interprétation vicieuse d'un passage des *Annales*" (261, 1). Il emprunte des détails "mais à contresens" (152, 1; 233, 3; II, 14, 2). Il "a mal interprété, la grossièreté de la confusion prouve la légèreté avec laquelle travaillait l'historien" (8-9, 1; II, 23, 2). "C'est une erreur, Richer ayant lu distraitemment le texte de son prédécesseur" (11, 2; 241, 4). Richer "se borne à développer un passage des *Annales* de Flodoard, qu'il a compris de travers" (105, 5). Il "reproduit d'une manière infidèle ces passages..." (263, 2). "On peut sinon excuser, du moins expliquer cette distraction grossière de Richer..." (50-51, 2). "C'est une erreur résultant d'une lecture inattentive" (161, 4). A la suite de ce florilège d'appréciations négatives, le jugement de R. Latouche se comprend mieux: "on voit par là combien il serait dangereux de faire fonds sur le récit de Richer" (92, 3). Ainsi, quelle que soit l'initiative de Richer dans l'utilisation des œuvres de Flodoard, auxquelles il renvoie pour des renseignements complémentaires et qu'il ne veut pas remplacer, elle est immanquablement condamnée par les historiens. Cette accumulation de critiques amène à se demander pourquoi son histoire a été rééditée et traduite dans la collection prestigieuse des "Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge". Il ne s'agit apparemment ni d'un classique, ni même d'une histoire, selon les critères de ses historiens.

Cette systématique et minutieuse confrontation avec l'œuvre de Flodoard permet cependant d'expliquer quelques innovations de Richer et amène à se poser la question des buts du moine rémois, au-delà de ses maladresses et d'une intelligence limitée, du moins d'après les remarques acerbes de son éditeur. Ainsi, Richer essaie de réaliser la synthèse des apports de Flodoard. La "substance des chapitres XLIX à LII est tirée de Flodoard, comme celle des chapitres précédents; mais ici le procédé littéraire de Richer est différent. L'historien ne se contente plus de développer le texte de son prédécesseur; il le remanie. Il utilise quatre passages distincts des *Annales* pour composer une narration ornée de discours en suivant l'exemple de son modèle Salluste" (206, 5). Autre exemple: "c'est cette phrase de Flodoard qui est délayée par Richer. Richer la complète en la combinant avec un autre passage de Flodoard" (153, 6). De deux notes annalistiques, Richer a tiré un récit continu (II, 19, 4). Selon R. Latouche, lui-même, les deux récits que donne Flodoard du siège de Dijon par le roi se

ressemblent trop pour ne pas se rapporter à un seul événement. Parfois, Richer a découpé certains passages de Flodoard, "arbitrairement", du moins selon son éditeur (184, 2; 210-211, 2; 280, 2). En effet, Richer confronte les divers passages de Flodoard et les corrige ou en tire des significations complémentaires (109, 2; 165, 5; 169, 2; 282-283). Voici un exemple particulièrement significatif: "une interprétation sur la faiblesse de la royauté par Flodoard a inspiré à Richer le thème des lamentations de Louis IV". (212-213, 1). L'éditeur, obnubilé par la référence à Flodoard multiplie des hypothèses qui paraissent parfois gratuites: "Richer a laissé en blanc le nom du village où s'est réuni le synode. Il avait espéré sans doute le trouver dans Flodoard et son espoir aura été déçu" (II, 23, 2). Un autre exemple de jugement sans la moindre concession est le commentaire sur le fait que Richer n'a pas inséré dans son ouvrage une bulle (II, 315, 3): "les raisons que donne Richer pour ne pas reproduire le texte de la bulle ne sont que des prétextes. Ce texte ne figure pas dans le procès-verbal du concile, qui est la source de son récit". La critique est parfois aussi sans fondement. Selon les éditeurs allemands, un texte de Flodoard aurait été tronqué par Richer. R. Latouche démontre par une longue note que "notre auteur n'a pas tronqué le texte de son prédécesseur, bien au contraire" (250-253, 1).

Si Flodoard a fourni une grande partie des faits à Richer, il n'est pas la seule source. Dans certains passages, il a utilisé les souvenirs de son père Raoul. "C'est un des cas très rares (selon R. Latouche) où le récit de Richer doit être préféré à celui de Flodoard" (II 15, 3). Richer a sans doute "exagéré le rôle de ce dernier" en particulier lors du siège de Laon en 949 (275, 3). Il aurait recueilli aussi des traditions légendaires. Il a pratiqué "l'ouvrage du seigneur Gerbert" (*legat librum domni et incomparabilis viri gerberti*). Il s'agit des "Actes du concile de Saint-Basle" en 995 quasi-contemporain de la rédaction de Richer (II, 231, 2; 245, 2; 246, 2; 265, 2). Sur un autre événement, "si Richer est exactement renseigné, c'est parce que son maître (Gerbert) lui avait communiqué le dossier de l'affaire" (II, 165, 6). Richer a également connu des documents divers. Pour le récit de la prise de Nantes par les Normands en 944 (192-193, 2), selon l'historien Lauer, il aurait utilisé un texte apparenté à la "Chronique de Nantes". Mais pour R. Latouche, "il est plus simple de penser que Richer a remplacé sans scrupule le nom d'une ville - Dol - qu'il ignorait par celui d'une autre - Nantes - qui lui était familier". Richer a pu aussi s'inspirer de divers documents diplomatiques. Richer transcrit ainsi des chartes-parties ou chirographes (II, 191, 2). On peut se demander si Richer ne s'est pas servi du formulaire d'un serment, par exemple de celui qu'Adalbéron de Laon a dû prêter à Charles, comme d'un canevas pour broder son scénario" (II, 218-219, 1).

Lorsque Richer est le seul à mentionner un fait (17, 3) c'est la défiance (77, 1): "le synode de Chelles est difficile à dater, parce qu'il

ne nous est connu que par Richer. Or, les synchronismes de Richer sont illusoire" (II, 290, 1). "Où Richer a-t-il pris, sur la durée du règne et de l'âge de Louis d'Outremer, ces renseignements qui ne figurent pas dans Flodoard? Très probablement sur l'épithaphe du tombeau qui se trouvait dans l'église de son monastère". Mais Richer l'aurait mal déchiffrée et il se contredit (294-295, 2) ⁽¹²⁾. L'éditeur est obligé de reconnaître que Richer avait une méthode de travail même si elle restait rudimentaire: "cette partie de l'histoire de Richer est confuse. Pour en avoir la clef, il faut se représenter la méthode de travail de Richer. Il vient d'achever les chapitres consacrés à Eudes et il retourne à l'histoire religieuse" (II, 303, 3). Il arrive que Richer, comme le reconnaît son censeur "continue à résumer assez exactement les Actes de Gerbert" (II; 255, 4). R. Latouche semble même s'étonner lorsqu'il constate que "Richer ne défigure pas la pensée de l'évêque d'Orléans" (II, 254, 1).

En dépit de cette avalanche de critiques, le lecteur perçoit une certaine personnalité du narrateur. Si Richer arrange les éléments fournis par Flodoard, il veut sans doute les rendre plus vraisemblables. Par exemple "Flodoard ne parle pas des grands de Gothie, Richer a sans doute eu l'idée de les ajouter à la liste de l'annaliste en raisonnant par analogie avec ce qui s'est passé sous le règne de Raoul" (II, 9, 2). Notre auteur n'hésite pas donc à interpréter ses sources, ce qui semble un des objets de l'œuvre historique. Richer même décontenance par sa "subtilité". Il "aime à prêter à son prédécesseur des finesses qui lui sont étrangères" (107, 5; 284-285, 3). L'éditeur est obligé parfois de céder devant la démonstration de Richer: "l'explication que Richer donne de l'abstention du jeune roi paraît très probable. La vérité c'est que nous ne savons rien". C'est un cri du cœur, mais la conclusion est, "le chapitre de Richer est du remplissage". Il est évident que "Richer se pique d'être un écrivain et non un annaliste scrupuleux et il cherche à ménager les transitions entre les chapitres au risque de commettre des inexactitudes" (292-293, 4). Il cherche aussi "tout simplement à interpréter et à développer Flodoard" (229, 7). Il tente "d'expliquer les événements" (196, 2). Des exemples de la méthode d'association de Richer peuvent être relevés: "Si Richer a fait honneur du stratagème à Bernard de Senlis, c'est peut-être précisément parce que le nom de Senlis qu'il venait d'écrire a évoqué dans son esprit celui de Bernard. Il se sera rendu compte après coup de l'in vraisemblance de son attribution et l'aura supprimée". Richer cherche une logique (II, 257-258, 3): "il faut admettre la succession des faits telle que nous la présente Richer, parce qu'elle est logique. La seule objection qu'on puisse faire à cette

12

Les historiens ont rarement utilisé les faits livrés par Richer. Une exception, R. Merlet, éditeur de la "Chronique de Nantes" en 1896, estime que "le récit de Richer permet de déterminer la date approximative de l'invasion du comté de Nantes par Geoffroi (129, 1; 134, 1).

chronologie, c'est sa précipitation; mais elle n'est pas irréfutable" (II, 299, 5). L'éditeur peut aussi s'exclamer: "tout ce scénario paraît être de l'invention de Richer" (II, 85, 2). Indiscutablement Richer a été la victime de l'hypercritique.

"En définitive, l'*Histoire* de Richer n'est pas à proprement parler une histoire, mais une œuvre de rhétorique composée par un moine, élève de Gerbert, qui a cherché à imiter les procédés de Salluste"¹³ (XI). Cette volonté d'imiter Salluste explique certaines faiblesses de l'œuvre de Richer. Il emprunte à l'historien romain des expressions (II, 164, 4; 199, 2; 276, 2) ainsi les termes archaïques de légion (*legio Aquitanorum*, 111), de centurions (II, 91) et de cohorte (69, 2; II, 87, 1). Il mentionne une *lex agraria* (II, 169, 3). Il imite ses récits de siège (271, 4; II, 171, 1; 178-179) ou de bataille (II, 11, 2). Il prodigue à son exemple "les ambassades à tort et à travers pour corser son récit" (II, 164-165, 3). Il emprunte à Salluste des éléments de portrait (II, 123, 5) ou des détails de comportements (151, 1). A l'exemple de Metellus, Otton verse des larmes (II, 87, 3). Richer invente des scénarios: "c'est une imitation des procédés de son modèle Salluste" (II, 85, 2). Richer pratique le cliché (II, 301, 3; 131, 1), la métaphore (II, 85, 4). Richer "a toujours la prétention de s'exprimer autrement, et avec plus de précision que son prédécesseur" (290, 1), dans ce but, il adopte toutes les "inventions" de Salluste. Richer "invente" des documents. Par exemple "la lettre du synode d'Ingelheim, du 7 juin 948 est un faux. C'est un passage de Flodoard qui semble avoir donné à Richer l'idée de la forger" (256, 1). "Richer est coutumier de ces forgeries. Suivant l'exemple de l'historien Salluste, il aime à fabriquer des lettres comme des discours" (II, 109, 3). Richer rédige ainsi de nombreux discours. Il imite les discours que Salluste a prêtés à Adherbal dans *Jugurtha* (II, 147, 2; 156-157, 1; 168, 1; 210, 1). Un discours imité de Salluste a été ajouté après sa première rédaction (67, 1, 2). "Notre chroniqueur aime à imaginer de prétendues délibérations, dans lesquelles s'affrontent des idées ou des conceptions opposées. C'est un de ses exercices de rhétorique favoris" (83, 2; II, 69, 3; 223, 1; 237, 1).

Les "inventions" de détails de Richer sont très nombreuses (39, 3; 169, 3; 292, 2; etc...). Richer manifeste un souci de fausse précision (197,6). Selon R. Latouche les "prétendus renseignements nouveaux qu'aurait apportés Richer, ce sont des détails passe-partout" (181-183, 4). Richer se plaît à illustrer de traits concrets, mais inventés, les faits consignés dans les textes où il puise (II, 197, 1). Mais beaucoup de ces inventions sont vraisemblables (204, 1). Les hypothèses sont parfois estimées ingénieuses (II, 35, 1). Si Richer commente librement le texte très sec de Flodoard, c'est pour donner à sa narration une allure dramatique (170, 3). Il prête par exemple des sentiments aux personnages (151, 1).

13. R. LATOUCHE, Un imitateur de Salluste au Xe siècle: l'historien Richer, dans *Annales de l'Université de Grenoble, section Lettres-Droit*, t. VI, 1929, p. 289-306.

Richer veut apporter plus de précisions que Flodoard. Selon son implacable éditeur, "les petits détails montrent que Richer est plus soucieux de l'effet que de l'exactitude". Richer "ne note pas les événements avec le soin d'un Flodoard, qui n'est qu'un annaliste; au contraire, il se plaît à les arranger. Disons-le sans ambages, l'exactitude lui importe peu" (XI; 71, 2; 157, 4; 202-203, 2; 232, 1). Richer manifeste un penchant pour des estimations chiffrées. Flodoard se contente de dire que Robert fut tué à coups de lances. Richer précise et donne le chiffre fatidique de sept lances (91, 1). L'éditeur insiste surtout sur "la déformation que Richer fait subir aux chiffres de son prédécesseur" (273, 2). Tous les chiffres donnés par Richer seraient faux (21, 2), ainsi les dates concernant Lothaire, roi de France (II, 141, 4), l'âge de Charles le Chauve (13, 1), une chronologie de faits "où Richer commet une grossière erreur" (13, 3). L'indication du nombre de combattants tournent autour de quelques chiffres fantaisistes: 800 (183, 4), 6000 (II, 199, 3), 8000 (117, 3), 12000 (II, 297, 2), 20000 (II, 87,2; 285, 3); 50000 (67, 3). Mais le chiffre de 4000 combattants est le nombre de prédilection de Richer. Il l'utilise huit fois.

En un endroit, Richer avait d'abord écrit 5000, qu'il a remplacé ensuite par 6000, puis par 10000 (85, 2). Dans un autre passage, il retouche à plusieurs reprises les chiffres des personnes massacrées en 943, d'abord une augmentation de 4000 à 5000 puis 9000 (184, a). Flodoard mentionne plus de huit cents morts vers 823. Richer "plus soucieux d'une fausse précision que de la vérité" remplace cette indication approximative par le chiffre de 960 (99, 7). Flodoard indique que 1100 personnes ont été victimes des pirates, Richer en mentionne huit mille, cependant en ajoutant "prétend-on" (103, 2). Flodoard indique dans ses annales la mort d'environ quarante hommes, "notre historien suivant sa fâcheuse habitude, aura voulu substituer à l'approximation de Flodoard une fausse précision, près de 560". Il nous semble évident qu'en accroissant d'importance les chiffres, Richer a voulu impressionner le lecteur de la fin du X^e siècle et donner une certaine image "chiffrée" d'un passé relativement éloigné. Richer utilise aussi un autre procédé pour marquer l'intensité des faits, en particulier guerrier: la superficie des terres ravagées. Les domaines du duc de Lorraine ont été ravagés sur une étendue de quarante milles (283, 3). Il veut grandir les faits du passé. Ils deviennent épiques. La différence entre le passé et le moment où le moine rémois écrit n'est pas dans la nature des faits historiques, violences et rebellions, mais dans les effectifs engagés ou la durée des actions.

D'après Flodoard, le siège de Reims dura trois jours", pour Richer "près de six jours", Pour l'historien Lauer, c'est "une banale amplification" (215, 2). Reims a été ainsi assiégé huit fois. De même, toujours selon Richer, il y aurait neuf fois des combats sous les murs de Laon lors de son siège (271, 3). En 985, à Verdun, "on se battit pendant près de huit jours de suite" (II, 131). Richer veut bien démontrer que

même si la nature des faits reste la même depuis un siècle, ceux de la période précédente ont une dimension considérable. Richer semble vouloir inciter ses contemporains à un peu plus d'optimisme face à leurs difficultés, puisque les obstacles qu'ils ont à surmonter pour rétablir la paix et l'ordre sont beaucoup plus réduits que ceux des décennies précédentes. Les chiffres de Richer concrétisent donc une évolution historique vers une diminution de l'intensité et de l'importance des conflits. L'importance numérique des acteurs de l'histoire événementielle amène à ne pas céder à la résignation, mais au contraire à prendre conscience qu'il y a un certain progrès même dans le malheur, progrès qui ne demande qu'à être renforcé.

Il y a aussi, de la part de Richer, dans le choix de ses chiffres, une part de réflexion et de logique. Lorsque Richer précise (II, 91, 1) qu'Otton s'apprêta à pénétrer en France avec 30000 cavaliers, R. Latouche considère que "le chiffre, bien que considérable pour l'époque paraît exact. L'importance de l'armée d'Otton a frappé les contemporains. Raoul Glaber parle même d'une armée de 60000 hommes". Ce commentaire illustre parfaitement le fétichisme abusif de certains historiens pour les convergences des témoignages historiques. Il n'est pas tenu compte du fait que des témoins quasi-contemporains peuvent manifester les mêmes penchants pour le grossissement des faits du passé. Mais "est-il nécessaire, comme le fait remarquer R. Latouche lui-même, de subtiliser sur la pensée de Richer?" (II, 93, 2). En fait Richer manipule chiffres et chronologie pour marquer l'importance des faits qu'il évoque.

L'analyse des commentaires de son dernier éditeur montre qu'il n'y a aucune raison de rejeter le témoignage de Richer. Certes son histoire est empreinte d'importantes amplifications et aménagements littéraires à l'imitation de Salluste. Mais, son témoignage reste très précieux du moins pour l'époque durant laquelle il écrit, c'est-à-dire à la veille de l'an mille. R. Latouche reconnaît lui-même à propos d'un passage de l'histoire de Richer: "il n'est pas sûr que les faits racontés soient exacts ni que le discours prêté aux avocats de la garnison ait été prononcé; mais nous voyons ce qu'un homme de la fin du X^e siècle pensait des devoirs d'un vassal envers son suzerain immédiat: le loyalisme féodal rend la désobéissance au souverain excusable" (II, 273, 2). De même, pour le récit du synode d'Ingelheim du 7 juin 948, Richer emprunte des dispositions qui sont prises en 991 au concile de Saint-Basle (243, 5). Il peut y avoir dans la démarche de Richer et dans les détails de légers anachronismes. Le récit de Richer peut ainsi témoigner de la prospérité d'un monastère à la fin du X^e siècle (II, 227, 2). Même son éditeur particulièrement critique révèle par ces quelques exemples les richesses du témoignage de Richer pour une époque si mal connue. Les éditeurs de Richer très sévères dans l'ensemble n'ont fait aucune remarque ni réserve particulière sur le récit de l'épisode périgourdin du roi Eudes. Aucun élément d'affabulation ne peut y être

repéré. Cet épisode s'intègre par ailleurs sans difficultés parmi les rares informations sur le règne d'Eudes. Au contraire, le fait qu'il soit concomitant du couronnement de Charles le Simple et le dernier fait important du règne d'Eudes, avant sa mort en Belgique conforte sa crédibilité historique. Par conséquent, le récit de la venue d'Eudes en Périgord en 893 doit être, dans la mesure où il n'y a aucun indice littéraire ou historique qui l'infirmes, pris en considération par l'historien. Si des indices d'affabulation et d'arrangement littéraire ont pu être repérés dans d'autres passages de l'histoire, il n'a pas été démontré sur l'ensemble de l'œuvre de Richer la fausseté d'un seul fait historique intrinsèquement. Il est fort difficile de confronter le récit périgourdin à d'autres témoignages puisque seul Richer mentionne cet événement. Cet épisode est contenu dans les premiers chapitres de l'histoire. On ne dispose pas de la possibilité, comme c'est le cas à partir du XX^e chapitre, de la confrontation avec les œuvres de Flodoard et de Gerbert. L'historien ne peut, dans l'état actuel des connaissances, que confronter cet épisode à l'ensemble de l'histoire de Richer, mais sur deux points: connaissance de l'Aquitaine et les "nobles". L'œuvre de Richer a été rédigée sur une période assez restreinte. Il a aussi relu l'ensemble de son œuvre. Il a parfois apporté des corrections, ce qui n'est pas le cas pour le récit périgourdin.

Sa connaissance de l'Aquitaine n'a pas eu l'occasion particulière de s'enrichir depuis ses premiers écrits, sinon par des lectures. Il partage cependant certains préjugés de l'homme du Nord envers les gens du Midi: "les Celtes et les Aquitains joignent la sagesse à l'audace: ils sont enclins à la révolte. Les Celtes toutefois sont plus réfléchis, les Aquitains plus emportés. Ces derniers se laissent entraîner à la gourmandise, mais ils le font instinctivement pour satisfaire leur appétit naturel". Il mentionne ensuite le jugement de Sulpice - Sévère, mais qu'il a précédemment modifié ou commenté. Toujours son souci d'historien. Dès les premières lignes de son histoire, Richer a ajouté une description de l'Aquitaine, mais qu'il a ensuite corrigé. Il avait ainsi écrit: "la Celtique est lavée (ou baignée) de la Marne à la Garonne". Il remplace laver par s'étendre. Il s'agit là d'une correction de forme. Ensuite, dans un premier temps, il donne la définition suivante de l'Aquitaine: "la région qui s'étend de la Garonne à l'Ebre (*Hiberum*), dont le nom se rattache à la région d'Hibérie", c'est-à-dire l'actuelle Espagne, jusqu'à l'Océan (8). Il corrige ainsi: "la région qui s'étend de la Garonne aux Pyrénées s'appelle Aquitaine". Pour les autres limites, il garde les éléments de sa première définition: "elle a pour limite d'abord le Rhône et la Saône puis la Méditerranée. En résumé, on voit que tout le territoire de la Gaule est limité à l'est par le Rhin, à l'ouest par les Pyrénées, au nord par la mer britannique, au sud par la Méditerranée". Ces éléments sont surtout empruntés à Orose et à César. En fait, cette définition de l'Aquitaine ne correspond pas à celle qu'il évoque dans la suite de son récit. Ainsi en 936 (123),

les limites de l'Aquitaine sont d'un côté la Loire, de l'autre la Garonne (*in Aquitaniae exteriora*). Le Puy est en Aquitaine (*interiora Aquitaniae*) (19). L'Auvergne fait partie de l'Aquitaine (*Aquitaniae pars*) (13). La limite de l'Aquitaine au sud est la Garonne, au-delà c'est, depuis le VI^e siècle, la Gascogne. En 988, les rois "convoquèrent les Français (*Gallos*) des rives de la Marne à celles de la Garonne (II, 175). Très souvent Richer précise la localisation des événements par rapport aux frontières des provinces (*finēs*) et à leur cœur (*ad interiores*) (288, 3). Il précise les étapes de chevauchées des armées (291) ou des déplacements de rois (II, 11, 1). Il estime ainsi la distance entre Laon et Tours de cent cinquante milles (*miliaria*) un peu plus de 200 km, en réalité c'est une distance, en ligne droite, d'environ 300 km. Ces quelques exemples concernant uniquement l'Aquitaine sont des indices d'une réelle connaissance de l'espace aquitain dans sa réalité politique et administrative. La mention du Périgord, même si elle est exceptionnelle dans son récit n'est pas particulièrement aberrante. De plus ses lectures de géographes plus ou moins anciens n'ont pas modifié ses connaissances pratiques. Il n'a fait que juxtaposer ses connaissances pratiques à ses lectures. Même si Richer "interprète les indications topographiques que lui offre son prédécesseur avec la même liberté que les données chronologiques", ce n'est pas le cas pour le récit périgourdin. Richer n'a pas fait une place ni un sort particulier au Périgord dans sa présentation de l'histoire de France de la fin du IX^e siècle à la fin du X^e siècle. Il a donc évoqué les principaux acteurs de l'histoire événementielle, les rois, les évêques, les princes (161) et les guerriers. Exceptionnellement, le bas-peuple (*vulgus*) de Noyon peut participer au combat (121). Les *pauci et inferiores* peuvent être des partisans de Charles de Lorraine (II, 223).

Richer mentionne vers 888 les grands d'Aquitaine (21). L'expression qu'il emploie pour l'année 943 est *Aquitanorum praecipuos* (189). Richer mentionne en 923, Guillaume II, comte d'Auvergne, *Aquitaniae princeps* (98) et à plusieurs reprises Guillaume III, comte de Poitiers, en 942, *Aquitanorum dux* (168), en 950, *Aquitanorum princeps* (288), en 955, *princeps* (II, 10) et après sa défaite contre Lothaire, tout simplement *Wilelmus* (II, 12). Richer emprunte des expressions à ses modèles de l'Antiquité: *vir consularis* pour des comtes (73, 87; II, 269, 2) et pour un duc (II, 194, 275). Eudes, le fils de Robert, appartenait à l'ordre équestre (*ex equestri ordine*, 17). Richer évoque aussi un *vir clarus* (169), des *virī illustres* et *potentia clari* (II, 129), des victimes dont aucune n'avait de nom connu (*nullo nomine clari*, II, 97), un comte qui appartenait à un *clarissimo genere* (73). *Praeses Miliduni* qualifie le châtelain de Melun (II, 269). Au premier rang, immédiatement après le roi, sont les hommes d'Eglise, comme l'archevêque de Reims, *vir spectabilis et palatinus* (47). Les évêques sont des *virī illustres* ou des *praesules* (216, 288).

Richer évoque en maintes reprises les princes. Ce sont les *regnorum principes*, *Galliarum principes* (35), *provinciarum principes* (172), *terrae principes*. Richer utilise aussi l'expression *primates* et *magnates*. Leur consentement est nécessaire pour l'élection du roi (*principum consensu*, II, 159). Ces *principes* par leur sagesse et leur dévouement sont capables d'administrer les affaires du royaume (*res regni administrari*, II, 155). Ces princes peuvent être désunis (*principes dissidentes*, 139). L'Aquitaine a, comme on l'a déjà mentionné, ses propres princes: *principes Francorum et Aquitanorum* (21). Il y a des princes éminents (*egregios principes*, II, 149), *clarissimi et nominatissimi* (II, 133). Ainsi "les principaux chefs appelés par leur nom sont invités à ne pas oublier leur courage (*virtus*) traditionnel ni leur noblesse (*nobilitas*). Même si ce passage est imité du discours de Catilina à ses soldats, les évocations de la *virtus* et de la *nobilitas* appartiennent uniquement à Richer. Or, en Périgord en 893, Richer n'évoque aucun *princeps provinciae* et il ne mentionne que les *causas nobilium* et les *optimates* pour les questions d'intérêt public. Selon Richer, le comte de Périgord Guillaume I (886-920) est un personnage particulièrement discret. Les nobles sont souvent mentionnés par Richer. Certes, la noblesse est une qualité non seulement des comtes (73), des princes mais aussi des rois. Hugues Capet est vanté pour ses actions (*actu*), sa noblesse (*nobilitas*), sa puissance militaire (*copiis clarissimus*, II, 163). La noblesse (*nobilitas*) de la famille de Charles de Lorraine, fils du roi Louis IV, ne doit pas être méprisée (II, 169). Richer évoque la "noble race royale" (*regiae stirpis nobilitas*, 207), les *nobilissimi reges* (II, 93). Adalbéron, archevêque de Reims, est aussi un *vir nobilis* et d'une grande sagesse. Il a vertu, sagesse, noblesse (*virtus, sapientia, nobilitas*). Les nobles forment cependant un groupe social. En 987, Charles, duc de Lorraine s'empare de Laon et de "presque toute la noblesse de la ville" (*urbis nobilitas*, II, 173). Les nobles s'opposent aux médiocres (*mediocres*, 25). Richer corrige l'expression *persona ignobilis* en *persona mediocris* (40, d). En Belgique, des *mediocres* sont opposés aux *potiores*. A ces derniers, on donne des domaines et des maisons magnifiques, aux premiers, des sommes d'or et d'argent (75). Il y a donc des *minores* (38) et des *minus potentes* (II, 114). Dans d'autres passages le moine rémois évoque les fidèles et les *milites*. Le roi est attiré en 945 dans un guet-apens par un "fidèle (*fidelis*) contre qui il n'avait jamais conçu aucun soupçon" (203). Le roi Hugues Capet reprend Laon en 991: "il s'enquit du sort de ses fidèles (*salus fidelium*). Il convoqua le lendemain les habitants pour les entretenir de leur devoir de fidélité (*de fide*). R. Latouche traduit systématiquement, "ceux du roi", les siens, par fidèles (II, 223). Il traduit *miles* par vassal. Le service du *miles* est exprimé par *militatum* ou *militaturum offere* (24, II, 294). Richer donne aussi comme équivalent à *miles, tiro* (II, 94, a). Il mentionne un *militaris ordo* (*in militari ordine potiores*, II, 161, 189). Il s'agit aussi des cavaliers.

Eudes mobilisa par un édit royal (*edicto regio*) "tous les chevaliers et tous les fantassins qu'il put réunir en Aquitaine" (*militēs peditesque, pedites et regius equitatus*, 21, 23). Richer présente la société du nord du royaume de France comme particulièrement hiérarchisée et complexe. Cependant, un "fidèle" du comte de Périgord est mentionné vers 963.

L'image politique du Périgord livrée par Richer est celle de la domination d'un groupe aristocratique à partir de la fin du IX^e siècle¹⁴. Cette image est différente de celle que les historiens les plus récents ont proposée. Selon Richer, depuis qu'il a été élu roi le 29 février 888, "Eudes fit preuve en tout d'une énergie bienfaisante, sauf que le tumulte de la guerre ne lui permit que rarement d'arbitrer des procès" (*componendi lites potestatem habuit*, 17). Parmi ces rares procès, ceux de la noblesse du Périgord ont dû marquer la mémoire. Pour Richer qui écrit à la fin du X^e siècle, cette intégration du Périgord dans le royaume ne semble pas une idée particulièrement saugrenue. Les premiers éditeurs de l'œuvre de Richer avaient cru déceler chez l'historien "une prétendue partialité en faveur des Carolingiens" (37, 4; II, 140, 1). En fait, Richer manifeste un sentiment "monarchique" (II, 165-167, 7) dans l'intérêt de la *Galliae res publica* (245). Les ennemis de cet ordre politique sont les tyrans et les pirates. Son histoire est un "miroir" du royaume. Selon cette mémoire (*alta memoria condendum est*, II, 43), le Périgord a vocation d'appartenance au royaume. Les faits sont, sans doute, têtus, mais les idées encore plus. En 987, Hugues Capet est "proclamé roi des Français, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons" (II, 163). En 1399, c'est la confiscation royale du Périgord.

J. C.

14. Richer a permis de réaliser un bilan des connaissances médicales au Xe siècle, voir L. C. MAC-KINNEY, Tenth - century medicine as seen in the *Historia* of Richer of Reims, dans *Bulletin of the John Hopkins Hospital*, vol. LV, 1934, p. 347-375. Voir aussi son témoignage sur une assemblée de savants à Ravenne en 981 (II, 69, 2). Remarquons aussi que plusieurs historiens ont indiqué le séjour en Aquitaine d'Eudes en 892-893, en particulier R.-H. BAUTIER, *Recueil des Actes d'Eudes, Roi de France (888-898)*, Paris, 1967, p. CXV, 132-133.

Baia-Villa du XI^e au XIV^e siècle

par Marthe MARSAC

Je ne voudrais pas qu'on puisse penser, au sujet de la localisation de Baia-Villa que je suis partie d'une idée préconçue, ou d'une hypothèse inconsistante. Surtout, je ne voudrais pas avoir l'air de dénigrer systématiquement le travail considérable de notre collègue, David Bryson, bien au contraire.

Mais voici pourquoi le hameau de "Labadie", où il pense que se trouvait jadis, "Bahia-Villa" (Baia), dans la paroisse de Colombier, ne peut être retenu ⁽¹⁾.

I.

D'abord, le site où se trouve le champ de ruines romaines, à quelque distance de Labadie, s'appelle, depuis des siècles: "les Careignes".

En 1924, un cultivateur de ce lieu, découvrit un, important trésor de pièces de monnaie romaines. Notre regretté collègue A. Jouanel ⁽²⁾ s'y intéressa, et quelques années plus tard, acheta ce trésor. Il en donna la description dans un article publié dans le *B.S.H.A.P.*, années 1938-39

1. Cet article est ma réponse à la question: "Where is Bahia-Villa". *B.S.H.A.P.*, 1993, livraison 3, p. 220 à 236; et liv. 4, p. 671 à 715.

2. A. Jouanel: Description des monnaies trouvées aux Careignes. *B.S.H.A.P.*, 1938/39

et il y ajouta quelques notes sur le lieu, jamais fouillé par un archéologue compétent. Selon A. Jouanel, ce ne fut jamais une "villa", au sens latin du terme, mais un bourg, qui ne survécut pas à la Gaule romaine, qui, vers la fin du III^e siècle, connut une décadence irréversible. Les guerres, les rivalités entre les dirigeants de l'empire, la population accablée de maux se raréfiant, les Careignes furent abandonnées et tombèrent en ruines. Ce village ne fut jamais reconstruit. Si bien que, plus tard, les habitants des hameaux voisins y trouvèrent des matériaux qu'ils utilisèrent, comme le montrent les photographies prises à Labadie, par notre collègue ⁽³⁾.

On ne peut donc pas dire, qu'au XII^e siècle, les Careignes étaient le lieu où Baïa-Villa continuait d'exister, en tant que grand domaine appartenant au comte de Périgord, et dont il pouvait détacher un manse.

Cependant, cet antique domaine gallo-romain, lui, en un endroit différent, avait survécu au Bas Empire, à la Gaule franque, à l'émiettement de l'empire de Charlemagne. En 1135, il appartenait au comte Boson de Périgord, comme propriété personnelle, dont il venait d'offrir le manse de "Novo-Prato", à l'abbaye de Cadouin ⁽⁴⁾.

Outre la preuve matérielle de l'existence de cette importante propriété, ailleurs qu'à Labadie, comme nous le prouverons, l'évolution de notre langue française, issue du latin, ne l'oublions pas - s'oppose formellement à la transformation de la racine du nom "Baïa" ou "Bahïa", en "Badia" ⁽⁵⁾. Encore faut-il savoir que les très anciens idiomes, que parlaient les envahisseurs successifs de nos pays, venus du Proche ou du Moyen Orient au cours des millénaires, n'admettent pas que: deux voyelles de la racine d'un nom, comme **Baïa**, soient tout à coup séparées par l'intrusion d'une consonne; dans le cas présent, la lettre **d** donnant le nom Badia - d'où "Labadie". C'est inadmissible. Les voyelles de **Baïa** doivent rester dans cet ordre et être prononcées séparément; la lettre **ï** ou la lettre **h** l'indiquent formellement (ex.: haïr, haïssable).

Comme je l'ai remarqué dans l'article du B.S.H.A.P., "ï" ou "y", ne portent pas de tréma. Or en français Bai se prononce Bé. Je sais que la langue anglaise n'emploie pas le tréma. Mais dans le texte français, ce signe a toute sa valeur. Les copistes du Moyen Age l'employaient encore, même en transcrivant du latin - mais nous avons à étudier des textes français. La valeur du tréma demeure.

3. B.S.H.A.P., 1993; op. cit., 4^e liv., p. 715.

4. J. Maubourguet: Cartulaire de l'abbaye de Cadouin: Cahors, Imprimerie C. Coueslant, 1926. Remise du manse de Novo-Prato. Charte CXXXXIX, p. 80.

5. Cours de philologie et de grammaire comparée des langues dérivant des anciens idiomes indo-européens, ayant formé les langues germaniques et d'autre part, les langues gréco-latines. Cours du Professeur R. Huchon, en Sorbonne, préparation au certificat de licence de philologie et à l'épreuve orale de l'agrégation d'anglais.

Au Moyen Age, la langue évoluant, on est arrivé à écrire Bayvilla, ou Baïevilla. A. de Gourgues⁽⁶⁾ et J. Maubourguet⁽⁷⁾ ont trouvé cette forme, à propos de la ratification du don du manse Novo Prato, par Aldebret de Puyguilhem, en l'église de Monbos, en 1135. Mais ces historiens éminents, s'ils ont accepté: Baiville ou Bayville, se sont bien abstenus d'ajouter la lettre d au milieu des voyelles.

Notre collègue a adopté la forme "Labadie"; il donne, comme justification, un ouvrage anglais de Latham: "Revised medieval latin word list, from Bristish and Irish sources". Voici ce qu'on y trouve "Baia - Baiya (1175 et 1333) Badia (1359)" d'ou le nom de Labadia.

Et Latham nous assure, bien sérieusement, que "l'étymologie du nom latin est telle qu'elle a donné baie/a, puis badia en 1359. Et vive l'étymologie!

Il ne nous donne qu'une date, mais aucune autre référence⁽⁸⁾. Cela nous aurait pourtant permis de trouver le texte du document de 1359; cette carence ne nous permet pas de découvrir l'erreur qui a mutilé le nom de Baïa, et qui a induit en erreur notre collègue.

Car "Labadie" est une erreur: du scribe ou copiste, erreur de lecture du texte copié; confusion avec d'autres mots, tels que: Bayac, Badefol, Badil, ou encore ignorance du nom Baïa-Villa, tandis qu'il connaissait Labadia, village déjà existant au XIV^e siècle (sur la paroisse de Colombier).

Heureusement le nom de Labadie n'a pas réussi à s'implanter, à la place de Baïa-Villa, devenue au fil des ans Bahia, Bahÿe, Baÿe. Le lieu où s'étendait l'antique domaine, bien que morcelé au cours des siècles, a gardé son identité jusqu'à nos jours.

II

Le manse de Novo Prato (La Métairie Neuve)

Bien avant d'avoir lu l'ouvrage de Boissier de Masmontet⁽⁹⁾, je savais que le minerai de fer, avait été assez abondant dans le bassin de la Gardonnette et aux alentours, et qu'il avait été utilisé dès l'Antiquité, avec les moyens très primitifs de ce temps-là. Au Moyen Age, le fer était encore rare et cher. Vers le XI^e siècle, les comtes de Périgord, étant alors, seigneurs de grands domaines, en Bergeracois, qui donc a eu l'idée, ou les connaissances nécessaires, pour appliquer de nouveaux procédés à la production du fer, moins sommaires, mais plus

-
6. Vicomte de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1873, page 9.
 7. J. Maubourguet, *Histoire de Sarlat et du Périgord méridional des origines à 1370*, Cahors, Imprimerie Coueslant, 1926, p. 230. La chartre de ratification est citée dans *B.S.H.A.P.*, article: Where is Baia Villa, tome 1993, p. 530.
 8. *B.S.H.A.P.*, *op. cit.*, 4e liv. 1993, p. 698 et 699. Comment un auteur, qui publie un ouvrage d'érudition (!) destiné à aider les chercheurs peut-il avoir ainsi, fait bon marché des règles de grammaire des langues anciennes? A moins qu'il ne les ignore!
 9. Boissier de Masmontet: *Monographie du canton de Sigoulès; extrait de l'Histoire de l'arrondissement de Bergerac*. Edition Christophe Laton, Bergerac, 1985.

rémunérateurs? Toujours est-il que le village de La Ferrière, qui s'est élevé près du "moulin à fer", est attesté au XI^e siècle dans le Cartulaire de l'abbaye royale de N.D. de Saintes⁽¹⁰⁾.

Mais pour alimenter le moulin à fer, il avait d'abord fallu y amener les eaux de la Gardonnette par un canal de dérivation, creusé sur la rive gauche de la petite rivière - terrain jusque là couvert de marécages, insalubre et improductif. Le fond de ce vallon, ainsi drainé, sur près de 3 km, se trouva asséché, et devint propre à se transformer en bonnes prairies, convenant à l'élevage d'importants troupeaux. Ces "nouvelles prairies" furent rattachées à un manse⁽¹¹⁾, qui prit le nom de "Novo Prato" vers le bas du coteau qui domine le canal de dérivation et les prairies nouvelles jusqu'à la Gardonnette, dans la commune (jadis paroisse) de Gageac, canton de Sigoulès. Voilà déjà Novo Prato localisé.

En 1135, le comte de Périgord se montrait très généreux; son frère, le comte Aldebert de Puyguilhem, également, envers l'abbaye de Cadouin. Mais sans doute le traitement du fer, était-il assez rémunérateur pour permettre ces largesses.

En effet, les blocs de métal obtenus à La Ferrière, étaient transportés sur le plateau de Gageac où ils étaient traités dans des forges, appelées: le Grand Marteau, les Petits Marteaux, les Martineaux, dont les noms indiquent le genre de travail qu'on y faisait; noms qui sont restés attachés à ces lieux-dits, bien que les forges aient disparu depuis les siècles.

III

Les guerres anglo-françaises (1220-1453)

La prospérité relative du Sud Bergeracois au XII^e siècle, va bientôt disparaître au siècle suivant avec les guerres anglo-françaises.

Elles débutent en 1220, entre le roi, duc d'Aquitaine, et les sires Rudel de Bergerac, successeurs des comtes de Périgord en Bergeracois. Boissier de Masmontet⁽¹²⁾ écrit: "Le château de Gageac, qui avait été le siège d'une importante sirerie, avait été pris et détruit..."

Il ne parle pas de l'état du village, ni de celui de l'église, "jusqu'à la siège de l'antique archiprêtre". Mais il voit, dans les ravages subis, la cause du transfert à Flaugeac, du siège de cette importante circonscription ecclésiastique. De 1251 à 1259, la seconde guerre renouvelle les malheurs de Gageac. Le roi d'Angleterre, vainqueur,

10. Abbé Grasillier: *Cartulaires inédits de Saintonge. Cartulaire de l'abbaye royale de N.D. de Saintes*, Niort, 1871, charte 136.

11. La manse de Novo Prato, détruit au cours des guerres, a pris le nom de "Métairie Neuve", sur la carte de Belleyme.

12. Boissier de Masmontet: *Monographie du canton de Sigoulès, op. cit.*

s'est emparé à titre personnel, des plus riches domaines, dont Baïa-Villa, ainsi que le montre la "lettre" ⁽¹³⁾ qu'il fait communiquer aux tenanciers de ces propriétés, datée du 31 mai 1289. En fait, il les traite presque comme des serfs, "taillables et corvéables à merci".

Quatre de ces tenanciers sont dits: "de Baïa-Villa". Le roi-duc s'intéresse beaucoup à Gageac puisqu'il l'a "donné en garde à son fidèle Gaston de Gontaud", en même temps que "le bourg de Bergerac et Issigeac" ⁽¹⁴⁾. Dans un territoire ruiné par les guerres, que vient-il y chercher, sinon les produits agricoles que fournissent les quatre manses de Baïa-Villa?

La fin du XIV^e et XV^e siècle ne voyent que les malheurs se succéder - jusqu'à la prise ⁽¹⁵⁾ du château de Gageac, en 1377, par l'armée française conduite par Du Guesclin et le duc d'Anjou.

Mais les Français partis, ce sont des troupes de mercenaires qui s'installent dans les châteaux et ne peuvent y demeurer sans piller totalement le pays bergeracois et le terroriser par les violences de toutes sortes ⁽¹⁶⁾. La misère est telle que nous voyons, à la date du 2 mars 1380, "le fils de Bertran de Bayvilla, à la tête de ceux de Puyguilhem, avec ceux de Gageac venir vers Bergerac ... ils ont volé une paire de bœufs" ⁽¹⁷⁾.

Ces exactions sont si fréquentes: "qu'il vient un temps où personne n'avait plus rien". Et cet état de choses dura jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans en 1453.

Le domaine de Bayvilla existe donc toujours, mais il est déjà morcelé, et son état semble aussi misérable que celui de ses voisins.

Remarquons en passant, que, malgré les malheurs du temps, il y a encore, à Bergerac, des gens qui connaissent Bayvilla; et qui connaissent aussi les règles de la grammaire. Ils n'ont pas adopté le nom de "Labadie" - si ce nom est jamais venu à leur connaissance - ils ont continué à écrire "Bayvilla", comme sans doute leurs compatriotes, - preuve que Labadie était une erreur.

IV La Bahye (1493)

Quelques habitants ont cependant réussi à survivre, et à mener, peu à peu, une vie moins misérable. Une quarantaine d'années se sont

13. C. Bémont *Les rôles gascons*, tome II, n° 1719, Imprimerie Nationale, Paris 1900. Les quatre tenanciers de Baïa Villa: 1) Stéphanus de Baïa Villa, dit de Lalola; 2) Bernardus; 3) Stéphanus; 4) Johanus.

14. J. Maubourguet: *Seriat et le Périgord méridional*, tome I, op. cit.

15. E. Labrousse: *Bergerac et le Périgord blanc*. Pour le détail de ces opérations, voir J. Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*. J. Maubourguet, op. cit. L. Dessalles, *Histoire du Périgord...*

16. *Jurades de Bergerac*, tome I, années 1373, 74, etc...

17. Le livre de vie, publié par Ch. Durand, *B.S.H.A.P.*, tome XIV, puis par Labrousse: *Le château et le bourg de Gageac*, *B.S.H.A.P.*, tome XCIV, 1967, Ch. V et VI.

écoulées depuis 1453, lorsque Messire Michel de Chasseignes⁽¹⁸⁾, chevalier, seigneur de Génissac, achète la seigneurie de Gageac, vers 1490. Après plus d'un siècle d'anarchie, il prend des dispositions pour rétablir l'autorité seigneuriale, bafouée pendant tant d'années. Deux manuscrits nous sont parvenus; ils traitent de ces questions, et se trouvent aux Archives départementales de la Dordogne.

Le second est un beau livre, sur parchemin, rédigé en latin (du XV^e siècle). C'est le livre terrier de la seigneurie de Gageac, daté de 1493 à 1499⁽¹⁹⁾.

En cherchant dans ce recueil, les traces de Bayvilla, je trouve le nom de "Jehan de la Bahye", habitant de Gaÿac = Gageac; il vient au château recevoir le document où figure le bail emphytéotique que lui octroie le seigneur pour "son manse de la Bahye", dont il porte le nom, selon la coutume.

Ce lieu, unique, parmi les trente-deux autres tènements de la seigneurie, ne porte ce nom, que parce qu'il conserve celui du siège de l'antique maison cheftaine du domaine de Baïa-Villa⁽²⁰⁾ - car, le seigneur impose à Jehan de la Bahye - et à son voisin immédiat - une condition qui ne s'applique à aucun des autres tenanciers; il leur fait défense absolue "d'habiter les tènements de la Bahye, et du Martineau". Ils doivent aller habiter au hameau, tout proche, appelé la Salagre. Pourquoi cette interdiction? Sinon par respect pour le passé de cet endroit précis, où sont venus tant de grands personnages. Peut-être aussi, pour conserver des vestiges de monuments anciens? Cette défense formelle ne s'explique guère autrement.

La Baye (1765)

Au cours de mes recherches pour mon article sur le château et le bourg de Gageac, je trouvais un lieu-dit: La Baye, non loin du village, au sud du Martineau. J'ignorais alors, tout de Baïa-Villa. Mais ce nom de La Baye, retint mon attention, car une branche de notre famille, porte depuis la nuit des temps ce même nom de La Baye, et a toujours vécu à Gageac, et dans les environs.

Je pensais alors qu'un lointain ancêtre avait dû habiter dans ce hameau, au XVIII^e siècle.

18. De Courcelles, t. II, article de Gontaud, p. 21 et suiv. de Saint Saud: *Genealogies périgourdines*, t. II, art. de Ségur de Pressac, p. 301 et suiv.
 19. Arch. D.D.2E 1844/25/3. Le livre terrier contient les reconnaissances et arrentements des 33 tenanciers de la seigneurie. *B.S.H.A.P.*, Le château et le bourg de Gageac, t. XCIV (1967), ch. IX, p. 19 et 20.
 20. Le domaine de Baïa-Villa (La Bahye sur le livre terrier) a été morcelé. C'est maintenant M. de Chassaignes, seigneur de Gageac qui est seigneur foncier de l'étendue entière de la seigneurie; les tenanciers sont propriétaires "par le présent titre à nouveau bail d'arrentement perpétuel, au devoir de...", ici l'énumération des redevances annuelles, prévues par le droit féodal, dont le tenancier doit s'acquitter. Les enfants héritent à son décès. C'est ce qu'on nomme un bail emphytéotique.

Et quand un peu plus tard, je découvrais dans le livre Terrier que si en 1493, Jehan de La Bahye n'avait pas été autorisé à demeurer en ce lieu, l'interdiction n'avait pas été maintenue par les seigneurs successeurs de Michel de Chassignes.

Tout cela me familiarisa avec les noms de La Bahye, de La Baye. Aussi en voyant, dans notre bulletin de l'an dernier: "Where is Baïa-Villa?", mes souvenirs d'étudiante en philologie, me firent tout de suite penser: "Baïa Villa. Mais c'est la Bahye, c'est La Baye, à Gageac!".

Aussi quand j'ai lu que notre collègue orientait ses recherches au nord de Monbos⁽²¹⁾, j'ai cru qu'il allait, inévitablement, trouver Gageac et La Baye sur la carte; et que ses recherches s'achèveraient sur un succès. Autour de La Baye ne trouve-t-on pas le manse de Novo Prato - (Nouvelle mérairie) les prairies, La Prade, au fond du vallon de la Gardonnette, La Ferrière...

Hélas, une erreur de lecture lui a fait prendre la lettre a pour un o⁽²²⁾ d'où le nom de La Boye, au lieu de La Baye. Aussi, notre collègue a-t-il écarté aussitôt ce La Boye, qui lui paraissait n'avoir aucun rapport étymologique avec l'opulence de Baïa Villa, pas plus, d'ailleurs, qu'avec Labadie qui continuait à l'influencer autant que l'idée qu'il paraissait se faire du grand domaine gallo-romain. Il a été déçu. Il a continué à suivre les "étymologies" de Latham. Voilà maintenant qu'il lui affirme que: "de toutes façons, Labaye est un mot couramment employé pour désigner le barrage ou le réservoir d'un moulin"⁽²³⁾.

Et notre collègue abandonnant La Boye ou La Baye, dirige consciencieusement ses recherches vers tous les moulins du bassin de la Gardonnette, puis de lieux plus éloignés; car il n'a trouvé là, que des propriétés individuelles, d'importance secondaire⁽²⁴⁾, bien sûr, incompatibles avec une villa royale. Peines perdues sans aucun doute.

Et voilà pourquoi, membre d'une société dite "savante", j'ai décidé de dénoncer des erreurs insoutenables et de donner le résultat de mes recherches soutenues par des gens compétents qui ont abouti à la localisation, bien certaine, de Baïa Villa. Son nom est resté, sinon sa vaste étendue d'un seul tenant, après deux millénaires de l'histoire tumultueuse de notre Périgord méridional.

M.M.

21. J. Maubourguet, *op. cit.*, tome I, p. 230.

22. Belleyme, ingénieur cartographe du Roy. La partie de la carte où se trouve Gageac a été faite en 1765. Cette carte est difficile à lire. L'auteur a voulu représenter le relief, les vignobles, les lieux habités. Tous les dessins se mélangent et parfois, déforment les lettres des noms inscrits. C'est le cas pour La Baye. De plus, le fond est brunâtre, les lettres, en noir, ne s'y détachent guère.

23. B.S.H.A.P., Where is Baïa Villa, 1993, 4e livraison, p. 700. Je regrette, mais j'ai consulté les dictionnaires: Larousse, Robert, un gros dict. anglais, deux dict. bilingues; aucun d'eux ne donne le sens précité à La Baye. Latham a confondu la Baye (nom de la villa romaine avec une baille (grand récipient, un baquet, un cuvier, ou en terme nautique: la mer. En français, la prononciation est presque la même pour ces deux termes, pas l'étymologie.

24. B.S.H.A.P., Where is Baïa Villa, 1993, p. 699.

Eléments principaux du texte du document de 1493

Au lieu de Gaïco, le 22 du mois d'octobre, de l'an du Seigneur 1493, Johannes de la Bahÿe, habitant de Gaïco, diocèse de Sarlat, sénéchaussée de Périgueux, vient recevoir son "Titre de tenancier du tènement de La Bahÿe, par le présent titre à nouveau bail d'arrentement perpétuel", par lequel il est dû au Seigneur Michel de Chassignes, seigneur de Génissac et de Gageac: la taille aux quatre cas... et l'acapte. Témoin *Simon Martineau*. De plus, Jean de la Baye reconnaît devoir une somme, en espèces, des livres tournois. 40? punières de blé (moitié froment, moitié avoine) mesure de Gageac; 2 poules et 3 journées d'homme, de rente annuelle et foncière. Il doit aussi: le droit de feu, et celui de la garde au château (ces deux derniers droits seigneuriaux très contestés par les villageois). Tous les droits de justice appartenaient au seigneur, sur toute l'étendue de la seigneurie.

Superficie du tènement de la Bahÿe: 20 cesterées et 9 poignerées.

⁽¹⁾ 1 poignerée = 11,24 ares ; 12 poignerées = 1 cesterées ou 134,88 ares.

20 cesterées = 134,88 ares X 20 = 269,60 ares

9 poignerées = 11,24 ares X 9 = 101,16 ares.

2697,60 ares + 101,16 ares = 2788,76 ares ou 27,8876 ha.

(Le tènement est d'une surface très moyenne, par rapport aux 32 autres).

Mesures pour les grains: la punière. Il y a 4 punières par sac de 50 kg.

Confrontations du tènement: du nord, au tènement de Simon Martineau, de l'est au grand chemin public, allant de Gaïaco à Les Tèvenyes. Jean de la Bahÿe doit *habiter au hameau de la Salagre*, qui selon les dires d'un particulier, a été partagé trois ans plus tôt.

N.B. J'exprime ici toute ma reconnaissance à M. le Conservateur des Archives départementales, ainsi qu'à notre collègue M. B. Fournioux, pour les facilités et l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter. Avec tous mes remerciements.

(1) Delay: Ingénieur vérificateur du cadastre - Tables de comparaison des anciennes mesures avec celles du système métrique. Périgueux, 1809.

PAROISSE DE GAGEAC D'APRES LA CARTE DE BELLEYME



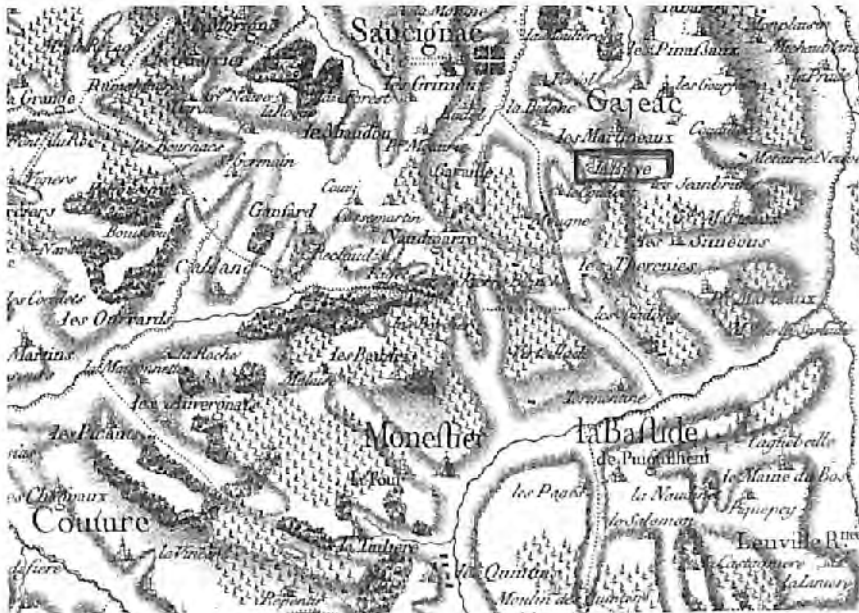
(Faint, mostly illegible text at the top of the page, possibly a title or header section.)

Jehan de la Bahye

(A handwritten signature or seal, possibly reading 'Jehan de la Bahye' or similar.)

(A large block of dense, handwritten text in a cursive script, likely the main body of the legal document or act.)

Première page de l'Acte de 1493 mentionnant le manse de la Bahye extraite du livre terrier de la seigneurie de Gageac.



Fragment de la carte de Belleyrne 1765



La Collection Taillefer à la Bibliothèque nationale.

Inventaire sommaire

Suite et fin de la livraison du n° CXVIII (1991), pp. 651-671

par C.H. PIRAUD

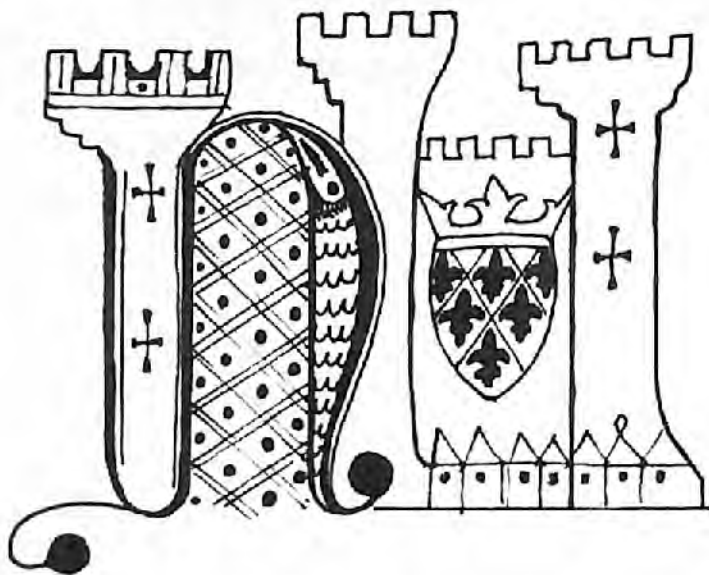
La Société historique et archéologique du Périgord avait déposé aux Archives départementales de Dordogne, sous la forme d'un cahier manuscrit de cent soixante neuf feuillets (Mss n° 36), un inventaire de ce même fonds, que j'ai découvert trop tard. Cet inventaire reprend comme le mien les notices rédigées par l'abbé Lespine au dos des parchemins. Les pièces du volume n° 9145 n'étant pas numérotés, il peut exister des décalages entre les articles de ces deux listes. Les cinq derniers volumes du fonds, analysés ci-après, se résument ainsi :

- n° 9141 (1341-1399) 101 pièces (n° 56 : 1456)
- n° 9142 (1400-1499) 84 (n° 15 : 1529, n° 19 : 1372)
- n° 9143 (1500-1598) 100 (n° 91 : 1669)
- n° 9144 (1360) 4 rouleaux
- n° 9145 (1309-1716) 73 pièces

Ces trois cent soixante deux pièces, ajoutées aux trois cent douze des volumes 9137 à 9140, forment ainsi l'ensemble des six cent soixante quatorze chartes, périgourdines dans leur immense majorité, que nous conserve à Paris le Département des manuscrits.

Outre les sceaux de cire du volume n° 9137, les sceaux manuels raffinés et compliqués qui authentifient de nombreuses pièces dans les

autres volumes, enfin les figurines grotesques du contrat de mariage entre noble Archambaud Flamenc et Jeanne Brune (vol.9143, n° 96), une seule décoration. Sur un mandement de Raymond de Marcillac, juge-mage de la sénéchaussée de Périgord et de Quercy (vol.9141, n° 63), l'N initial se métamorphose en une ville close : trois tours crénelées, une courtine frappée de la couronne et des armes de France, un faubourg, une porte bardée et cloutée de fer, ... un poisson. La ville ou la cité ? En quel point de l'enceinte ? Le poisson serait-il la clef ? Hélié Olivier, qui rédige cette charte et la frappe de son sceau manuel, affiche sans ambages, alors que se négocie le traité de Brétigny, l'amour de Périgueux pour la France et ses lys.



Bib. Nat. latin 9141 n° 63 (1359)

Volume n° 9141 :

1. 1341. Reconnaissance par Guillaume de Clamissac à Géral de Monsac, pour une terre, paroisse de Neuvic.
2. *1341. Testament de Jean Javandu, charpentier de Grignols, par lequel il institue Jean et Guillemette, son fils et sa fille, ses héritiers par égales portions.
3. 1342. Vente à Géral del Cause d'une pièce de vigne au lieu

del Cause, paroisse de Saint-Paul, au devoir d'un denier à Pons Milon.

4. 1342. Obligation de la somme de quarante livres causée par Hélié Vigier, damoiseau, fils de feu Hélié Vigier, chevalier, et de Brunissende de Mazezyrols, sa femme, en faveur d'Hélié Seguin, bourgeois de Périgueux.

5. 1342. Procuracion donnée par Arnaud de Ferry, commandeur d'Andrivaux et de Puy Martin, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à messire Jean de Cossac, commandeur de la maison de Chantegeline, du même ordre (sceau manuel de Pierre Layba, clerc).

6. *1342. Vente par Guillaume de la Destele, paroissien de Saint-Séverin, à Guillaume de la Jarrige d'une pièce de terre située dans la même paroisse et dans la fondalité de l'abbé de Brantôme.

7. 1343. Vente d'une terre à Saint-Paul, fondalité de Guillaume de Barrière.

8. 1343. Testaments de divers particuliers qui lèguent quelque modique rente habituelle au chapelain de Saint-Front.

9. 1343. Vente par Pierre Pifaud et sa femme à Hélié Mals, boucher de Grignols, d'une vigne située dans la paroisse de Bruc, qui devait quatorze deniers de rente à Hélié Bernard, damoiseau de Grignols.

10. 1343. Obligation consentie par Pierre de Fossat, damoiseau d'Agonac, en faveur d'Hélié Grimoard de vingt écus d'or provenant d'un prêt.

11. 1343. Assence d'une pièce de terre située dans la paroisse de Saint-Martin des Combes, par Arnaud de Puyredon, donzel de la paroisse de Saint-Florent.

12. *1343. Vente par Guillemine de Pierre (de Petra), paroissienne de Manzac, à Pierre de Combey d'une pièce de terre située dans la paroisse de Saint-Paul de Serre, au Mas du Puy, dans la fondalité d'Itier Milon, chevalier de Grignols.

13. 1343. Vente d'un pré situé dans la paroisse de Neuvic par Pierre de Chastanet, clerc, à Guillaume de Grimoard, damoiseau, fils de messire Guillaume de Grimoard, chevalier de la paroisse de Neuvic, pour le prix de quatorze livres.

14. 1343. Reconnaissance par Jean de Valgarin à Esteve de Jangla pour une terre, paroisse de Durfort.

15. 1344. Mandement par Fine de Grignols, demoiselle, veuve de Bertrand d'Estissac, de la paroisse de Saint-Maime de Pereyrols, à Bertrand Radulphe, de Ver, de payer cinq sols de rente à Bérard de Clermont, chevalier (sceau manuel de Pierre du Moulin, clerc).

16. 1344. Vente par Guillaume La Charncyre à Géral de Belet d'une mosdurière avoine de rente sur une pièce de terre, vigne et pré, paroisse de Vallarey, fondalité dudit Belet.

17. 1344. Vente d'une terre à Vallarey, réservée la rente dûe anciennement, fondalité de la maison d'Itier.

18. 1344. Vente par Géral de la Gardé, de la paroisse de Saint-

Florent près Monclar, en faveur de Raymond de Clermont, donzel, d'une certaine rente.

19. 1344. Obligation consentie par Rudel de Mouleydier, chevalier, seigneur de Monclar, au profit de Raymond Courtois, bourgeois de la ville du Puy-Saint-Front de Périgueux, de la somme de quarante-trois livres tournois.

20. 1344. Echange entre Arnaud de Ferry, commandeur d'Andrivaux, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Itier de Chastanet, clerc et homme de loi, habitant de la ville de Périgueux, d'une rente sur une maison située entre l'église de Saint-Silain et la place du Coderc (sceau manuel).

21. 1344. Quittance donnée par damoiselle Bertrande de Peyre, fille de feu Pierre de Peyre, damoiseau de Grignols, à damoiselle Bertrande Milon, femme de Guillaume Grimoard, chevalier.

22. Analyse du n° 23.

23. 1344. Déclaration faite par Esquive de Guillaume, veuve de Renaud François, chevalier de Montignac, habitante de Périgueux, de revendre une rente à Adémar de la Roche, damoiseau, fils de feu Lambert de la Roche, de la paroisse de Bassillac.

24.*1344. Vente par Guillaume Audebert, paroissien de Neuvic, à Guillaume Grimoard, chevalier, d'une pièce de terre située dans la paroisse de Neuvic et dans la tenance de Las Laudas, pour le prix de soixante sous.

25. 1344. Echange entre Guy de la Batut, fils d'Hélie de la Batut, de Vernh, et Guillaume du Cheyrat, de la paroisse de Villamblard.

26. 1345. Vente à Bernard du Montieu d'une rente sur Jeanne de Faye à Saint-Paul.

27. 1343. Vente par Bernard Boet et Marie, sa femme, paroissiens de Sainte-Marie des Combes, d'une pièce de terre au mainement du Cluzel.

28. 1345. Achat de Bérard de Clermont, chevalier de Clermont, de biens situés paroisse de Saint-Martin des Combes.

29.*1345. Vente d'une rente par Pierre, Hélie et Bernard du Puy, frères, habitants de la paroisse d'Eyschars près d'Aubeterre, à Arnaud de Saint-Martial, clerc d'Aubeterre.

30. 1345. Hommage de Marie del Breuilh fait au seigneur de Clermont.

31. 1345. Vente à Géral du Mourlier, paroissien de Manzac, d'un pré paroisse de Saint-Paul, fondalité de Milon de Saychac.

32. 1346. Vente par Pierre Béraut à Bernard du Mourlier d'une pièce de terre à Saint-Paul, fondalité de Grignols.

33. 1346. Vente à Gauthier Barrière, damoiseau, d'une pièce de vigne à Villamblard pour vingt-sept livres.

34. 1346. Vente d'une vigne à Vallarey.

35. 1346. Vidimus d'un hommage de l'année 1280, châtellenie

de Clermont, rédigé en langage périgourdin (sceau manuel de Pierre du Moulin, clerc).

36. 1347. Reconnaissance par Hélié Marchant de cinq sols de cens à Milon de Saychat sur une pièce de terre et un jardin, paroisse de Bruc.

37. 1347. Vente par Raymond Baile, de Saint-Martin des Combes, et autres en faveur de Bertrand de Clermont, donzel, de certaines rentes assises dans la même paroisse.

38. 1347. Donation de fonds par Raymond de Laudarel.

39.*1347. Donation par Guillemette de Viis, ou Gautier, paroissien de Bruc, en faveur de Jean de Viis, de Grignols, son mari.

40. 1348. Vente par un habitant de Roussille en faveur de Jean Barilosa d'une maison située à Roussille.

41. 1348. Assence par Géral de Monsac de certaines pièces de terre, paroisse de Vallarey.

42. 1348. Reconnaissance au seigneur de Grignols de quinze sols sur certains biens qui furent de Géral de la Romagière.

43. 1348. Quittance de quatre livres dix sols pour une acquisition par Bertrand Rigaud de Reymond de la Reymondie.

44. 1348. Testament de Ranulphe de la Batut, clerc, de la paroisse de Saint-Jean de Vernh, par lequel il institue son héritière universelle Marie de la Batut, sa fille et la fille de Gailharde Amalvin, sa femme.

45. 1349. Reconnaissance consentie en faveur de Pierre Milon, damoiseau, fils de feu Milon de Seyssac, damoiseau de Bruc, par Adémar Roussel, habitant du bourg de Bruc, qui déclare être homme franc dudit damoiseau et donne le dénombrement de ses propriétés.

46. 1350. Arrentement de certains héritages à Vallarey, fondalité de Boson, seigneur de Grignols.

47. 1350. Acte de nomination de noble homme messire Lambert de Périgueux, ou de Vals, chevalier, en qualité de tuteur de Jean Massole, ou Milon, damoiseau, son neveu, impubère, fils et héritier de feu messire Itier Milon, chevalier.

48. 1350. Idem.

49. 1351. Excommunication obtenue de l'official de Périgueux par Hélié et Guillaume Seguin, frères et bourgeois de Périgueux, contre Raymond Martin, aussi bourgeois, par laquelle il est défendu à toutes sortes de gens de le fréquenter, etc.

50. 1351. Assence par Hélié de Cossode, clerc, procureur fondé de Lambert de Périgueux, chevalier, tuteur de Jean Massole, à Etienne de la Vaure d'une pièce de terre au lieu appelé del Rat, paroisse de Mensignac (anciennement scellé du sceau de l'hospice de la Massolie).

51. 1352. Accord entre Pierre, Hélié et Guillaume de la Coste, paroissien de Vallarey, touchant la succession de leur père.

52. 1353. Promesse par Guy de la Brande, damoiseau de Montagnier, fils de feu Géral, à Hélié de la Filolie, damoiseau de Burée,

de le tenir quitte envers Hélié Seguy, bourgeois de Périgueux, d'une certaine quantité de rentes, etc.

53. 1353. Vente par Raymond de la Raymondie d'une pièce de terre à Vallarey en faveur de Géral de Monsac, seigneur de la dite terre.

54. 1354. Arrentement par Raymond de Clermont à Pierre Pelou et sa femme, paroisse de Saint-Martin.

55. 1356. Quittance donnée par Guillemette Grimoard, fille de feu autre Guillemette Grimoard, damoiselle de Grignols, à Guillaume Grimoard, damoiseau du même lieu, de la somme de vingt-quatre deniers d'or.

56. 1456. Assence par noble Hélié Pons, seigneur de Clermont, à Géraud Auger, prêtre, d'une pièce de terre, paroisse de Beauregard.

57. 1356. Bail à ferme pour un an du prieuré de Montagrier par Guy de Maurel, damoiseau de Montagrier, procureur fondé de Jean Arnaud, archiprêtre de Valeuil, vicaire général de l'abbaye de Brantôme, à Pierre Truffaut et Hélié Fermet, prêtres, pour trente livres.

58. 1358. Echange de certaines rentes entre Géral de Belet et Géral de Monsac, et de certaines rentes, paroisse de Saint-Paul et de Vallarey, concernant le tènement de la Martinie et Ramphinie.

59. 1358. Vente par Arnaud Barrière, damoiseau de Périgueux, à Hélié Seguin, bourgeois de la même ville, d'une rente assise sur des fonds situés dans la paroisse d'Atur.

60. 1358. Obligation de dix deniers d'or, appelés florins, provenant d'une vente de vin, consentie en faveur de Pierre de Bernard, damoiseau de Grignols, par Pierre de Chanceliis, de Fréteaux, et Pierre de Marcillac, damoiseau de Grignols.

61. 1358. Assence par Géral Lambert, donzel de Mussidan, du mainement du Puy, paroisse de Saint-Jean d'Estissac, pour une mosdurrière avoine.

62. 1359. Cession par Géral Itier à Géral de la Vaure d'une charge de vin, par lui ci-devant acquise et non assignée.

63. 1359. Mandement de Raymond de Marcillac, juge-mage de la sénéchaussée de Périgord et de Quercy (sceau manuel d'Hélié Olivier).

64. 1360. Reconnaissance par Guillaume Gaubert, prêtre, fils et héritier de Pierre Gaubert, clerc de Clermont, en faveur de messire Guillaume d'Arenthon, chevalier, seigneur de Clermont, au nom de dame Marie de Clermont, sa femme (sceau manuel de Pierre du Moulin).

65. 1360. Bailleite consentie par Raymond de Clermont, donzel, fils d'Indie d'Otra.

66. 1361. Assence de la borderie de la Villania, paroisse d'Atur, à Hélié Seguin.

67. 1361. Afferme par Boson, seigneur de Grignols, à Itier d'Itier, damoiseau dudit Grignols, du droit du commun et des émoluments du bailliage, ou faymidrech, de Grignols pour le prix de cent vingt deniers d'or dits léopards.

68. 1361. Vente par Guillaume Bosen, paroissien de Saint-Martin des Combes, à Guillaume d'Arenthon, seigneur de Beauregard, d'une rente sur le moulin del Pas de Masandral.

69. 1363. Procuration donnée par Isabelle du Vert, femme de Guillaume Grimoard, damoiseau, au même Guillaume Grimoard, son mari, pour faire payer certains devoirs à Bernard de la Baume, de Bouniargues (sceau manuel).

70. 1364. Monitoire donné par l'official de Périgueux contre ceux qui avaient enlevés les papiers et meubles provenant de la succession de Guy de Lagut, damoiseau, seigneur de Mauriac, dont Guillaume Grimoard, damoiseau, était héritier testamentaire.

71. 1365. Vente faite par Itier Rosgard, damoiseau de Lisle, à Hélié Seguin, bourgeois de Périgueux, d'un setier froment de rente, etc. (sceau manuel de Bernard de Cessone).

72. 1365. Assence par le fondé de procuration de Bosen, seigneur de Chalais et de Grignols, à Hélié Bertrand de certains héritages situés dans la paroisse de Sainte-Marie de Suprachal, près Chalais.

73. 1365. Quittance donnée par Jean de Ternac, damoiseau de la paroisse de Rouillas, diocèse de Sarlat, à Guillaume de Grimoard, damoiseau, et Isabeau, sa femme, de la somme de quatorze livres et onze sols (sceau manuel).

74. 1365. Donation par Guillaume de Matromets en faveur d'Arnaud du Breuil de la paroisse de Bassac de certaines propriétés situées dans la mouvance de demoiselle Marie de Clermont, fille de feu Bérard de Clermont, chevalier.

75. 1365. Quittance donnée par Géral Lambert à Guillaume Raymond, du Puy, paroisse de Saint-Jean d'Estissac.

76. 1366. Ratification par le chapitre de Saint-Front de Périgueux d'une assence faite par Etienne Texier, prêtre, vicaire de la vicairie de Saint-Saturnin fondée dans l'église de Saint-Front, d'une vigne située à Viridivilla (parmi les chanoines se trouvait Bernard de Saint-Astier).

77. 1366. Quittance par Etienne Laporte, damoiseau de la paroisse de Razac, demeurant à Lisle, à Guillaume Grimoard, damoiseau, de la somme de dix-sept livres dix sols provenant d'un prêt.

78. 1367. Vente par Pierre Laporte, de Beauregard, à Arnaud du Breuil, de la paroisse de Bassac, de fonds situés dans la mouvance de noble homme Guillaume d'Arenthon, chevalier, seigneur de Beauregard (sceau manuel de Pierre du Moulin).

79. 1367. Assence d'une pièce de vigne située au Puy Blanc, paroisse de Saint-Médard de Limeuil, par Guillaume Grimoard, donzel de Grignols, Emeric de Bulhfarine et Arnaud de Vabre, à Arnaud, chevalier de la dite paroisse.

80. 1367. Accord entre Guillaume et autre Guillaume

Grimoard, frères, au sujet de la succession de messire Hélié Grimoard, leur oncle (sceau manuel).

81. 1367. Reconnaissance de certaines rentes paroisse de Villamblard.

82. 1371. Hommage de Raymond d'Otra à Gilbert Pons, seigneur de Saint-Maurice (sceau manuel de Pierre du Moulin).

83. 1372. Assence d'une maison dans Grignols par Archambaud Barrière.

84. 1372. Reconnaissance du tènement de Las Vias, paroisse de Neuvic.

85. 1373. Reconnaissance à Archambaud Barrière, damoiseau, du mainement de la Jaubertie paroisse de Neuvic.

86.*1376. Acte par lequel Géral et Hélié des Combes, laboureurs, habitants de la ville de Périgueux, reconnaissent devoir à Aymery Comte, marchand de la même ville, dix sols de rente sur une maison située dans le quartier de Boucherie.

- 87. 1377. Cession et assignation faite par Archambaud Verd, prieur de Sourzac, à Guillaume Grimoard, damoiseau de Grignols, de la somme de quarante deniers d'or, appelés francs, qui lui était due par Boson de la Barde, chevalier, seigneur de la Tour, et par Raymond de Grossoles, chapelain de l'église de Saint-Médard de Limeuil.

88. 1378. (pièce annexée à la suivante).

89. 1378. Vente par Archambaud de Barrière, chevalier, à discret Adémar Béroins, archipêtre de Villamblard.

- 90. 1378. Assence de certains héritages situés dans la paroisse de Saint-Jean d'Estissac, faite par Jean Milon, damoiseau de Grignols, fils de feu Itier Milon, chevalier, à Pierre Dumas et sa femme, de la paroisse de Bruc.

91. 1380. Services que Jean Flament, seigneur de la Roussie, a rendus à la ville de Périgueux pour lesquels les maire et consuls se sont obligés envers ledit Flament en la somme de dix-neuf écus, le demi d'or, payable à Pâques.

92.*1381. Donation faite à Garin de Balinhi par Ayrard de Lambert, ou de Lambertie, originaire de la paroisse de Vanxains et demeurant pour lors dans le bourg de Saint-Martin le Peint, du droit qu'il avait sur un mainement, autrefois acquis d'Hélié de Durfort, damoiseau de Sainte-Eulalie.

93. 1381. Assence par Archambaud de Barrière de deux pièces de terre à Vallarey. 94. 1382. Vente par Jean de la Porte, clerc, fils de feu maître Raymond Porte, homme de loi, habitant de la ville de Périgueux, en faveur d'Hélié Seguy, clerc et bourgeois de la même ville, d'une rente sur une maison dans la paroisse de Saint-Hilaire de Périgueux.

95.*1386. Contrat d'hypothèque de la terre de Saint-Séverin, par Emeric de Brossac, damoiseau, héritier universel de feu Pierre Vigier, damoiseau, seigneur de Saint-Séverin, et de Guillemette

d'Aubusson, veuve du même Pierre Vigier, pour la sûreté de la somme de six vingt et neuf deniers d'or, appelés francs, qu'ils avaient empruntés d'Arnaud Odon de Bordes, damoiseau.

96. 1387. Plainte portée à Etienne Malet, bailli ordinaire de Bergerac, par Jean André contre Jean du Mas.

97. 1393. 18 décembre. Assemblée publique des maire, consuls et bourgeois de Périgueux, par laquelle il fut arrêté que l'appel qui avait été interjeté par devant le juge-mage de cette ville par Hélié du Puy, Guy de Buy et Hélié Caussat, qui tous trois avaient violé une femme nommée Guillemine Pasquet, demeurait à la connaissance des maire, consuls, etc. (sceau manuel de Pierre de Lauzelia).

98. 1393. Assence par Bernard de la Borderie, procureur de Boson de Chambarlhac, à Jean Comte, paroissien de Villamblard, d'un pré, même paroisse.

99. 1394. Procuracy donnée par Jean Flament, écuyer (sceau manuel de Guillaume Galabert).

100. 1397. Procès verbal des prise et démolition de la tour de Razac, sur l'Anglais, par Jean Harpedanne, sénéchal de Périgord (sceau manuel d'Hélié Sergent).

101. 1399. Reconnaissance à Pierre Barrière, de plusieurs terres situées dans la paroisse de Villamblard.

Volume n° 9142 :

1. *1400. Assence par Corbarand Vigier, damoiseau de Grignols, à Hélié du Mas ou de Pontburat, d'un pré, paroisse de Manzac.

2. 1400. Assence par Gérard Pons, damoiseau de Saint-Maurice, paroisse de Montclar, à Guillaume de Puythaucier, paroisse de Saint-Georges de Montclar, d'une pièce de forêt, paroisse de Saint-Martin des Combes.

3. 1402. Assence par le seigneur de Barrière du tènement de la Gubertie et autres héritages, paroisse de Villamblard.

4. 1402. Reconnaissance d'un setier froment, mesure d'Excideuil, sur une vigne à Peybuse, par Etienne Dulie à noble homme Bernard de Sainte-Verse, chevalier.

5. *1402. Déguerpissement fait par Gérard de Born, bourgeois de Périgueux et syndic de la communauté et ville de Périgueux, aux religieuses et couvents de frères prêcheurs de la même ville, d'une rente sur une chauceria située à Larsaut et un moulin à tan situé à Las Chaucieyras, etc.

6. 1405. Vente par Hélié Parnel à Ahélis Thorel, veuve d'Etienne Cornaud, marchand de Mussidan, agissant comme tutrice de ses enfants, d'une maison située dans le mercadil de Mussidan

7. 1405. Assence d'une pièce de terre par Jeanne Bernald,

épouse de Jean de Guoyas damoiseau de la paroisse de Clermont.

8. 1409. Assence par Laure Flamenc, codame de Bruzac, à Hélié Burgan, paroissien de Saint-Georges de Chalais.

9. 1409. Donation faite à l'occasion du mariage de Jean de Blanguet, dit Flament.

10. 1409. Quittance de neuf deniers d'or appelés francs donnée par Guillaume Terrete, dit de Rochefort, damoiseau de la paroisse de Saint-Agulin en Saintonge, pour partie de la dot d'Huguette de Taillefer, sa femme, soeur de feu Hélié et d'Audoin de Taillefer, damoiseaux ; quittance donnée en faveur de ce dernier.

11. 1412. Censive de l'abbaye de Saint-Denis (en français).

- 12. 1413. Reconnaissance de rentes par Pierre del Queyla et Etienne de Fage, paroissiens de Clermont, sur des biens, paroisse de Saint-Martin des Combes.

- 13. 1418. Transaction passée entre Gilbert de la Batut, damoiseau de Vernh, et Ahélis de Malaval, veuve, au sujet d'un mas appelé de Malaval, paroisse de Vernh (sceau manuel).

14. 1426. Vente judiciaire par Alaïs Malet, veuve de Pierre Manhan, du lieu de Nausiac, assistée d'Archambaud de Saint-Astier, bachelier en lois, etc., à Jean Arnaud de Golce, originaire de Mussidan et demeurant pour lors à Périgueux, d'un pré situé près du pont de la Cité, au Clos Saint-Gervais.

15. 1529. Extraits du testament de Catherine Flamenc, fait en 1522.

16. 1432. Ratification par les seigneurs de Biron de l'assence du moulin de la Batut, faite par Arnaud de Tatevache, procureur fondé de Sibille de Chavannes, dame de Biron, femme de Gaston de Gontaut, seigneur de Biron.

17. 1432. Mémoire relatif à un procès pendant à Limoges entre Jourdain de Pons, coseigneur de Las Tours, et Gouffier de Las Tours.

18. 1433. (idem n° 17).

19. 1372. Transaction par dame Marie de Saint-Gal, codame du lieu de Las Tours, veuve de noble homme Gautier de Campagne, autrefois seigneur du lieu de Las Tours.

- 20. 1433. Vicomté de Chatellerault. Partage entre messire Pierre d'Allogny, chevalier, seigneur de Lagroy, à cause de madame Marguerite de Mondion, sa femme, et Tristan l'Hermitte, écuyer, à cause de Guillemette de Mondion, sa femme, des biens de la succession de messire Regnault de Mondion, chevalier, et de dame Isabeau d'Etré, sa femme, père et mère desdites femmes, en présence de messire Hugues de Lezay, chevalier, et autres témoins.

21. 1433. Assence par Mathurin des Nohes, bourgeois marchand de Périgueux, pour lui et pour Catherine Chabrol, sa femme (qui a épousé ensuite Fortanier de Saint-Astier), à Hélié du Cheyron, laboureur de la paroisse du Change, d'un bois appelé du Lac Nègre, même paroisse.

22. (en déficit).

23. 1436. Reconnaissance par Gérard de Bidors à Itier des Ecuers, damoiseau de Champagnac, comme héritier de Pierre de la Barde, damoiseau, de l'assence d'une pièce de terre, paroisse de Champagnac.

24. 1436. Assence par Arnaud de la Porte, damoiseau de Lisle, en faveur de Guillaume Déjean, d'un mainement appelé du Pomiers, paroisse de Mensignac.

25. 1438. Commission donnée par Gautier de Bruzac, sénéchal de Limousin et écuyer du roi, à Jean Gasse de lever l'impôt à la place de Jean Beaupoil, receveur du Bas-pays de Limousin (signé : Gautier de Brusac).

26. 1440. Vente par Pierre Chanaut, paroissien d'Agonac, d'une terre, même paroisse, dont la rente était dûe au seigneur de Chamberlhac.

27. 1440. Investiture accordée par Gui de la Tour, infirmier du monastère d'Uzerche, pour un jardin audit lieu (sceau manuel).

28. 1441. Quittance par Jean de Savinhac, habitant de Périgueux, tant pour lui que pour Bernarde Bodin, sa femme, à Jean Bordier, prêtre à Saint-Laurent du Manoire.

29. 1447. Assence par Jean Vigier, damoiseau de Grignols, comme procureur fondé de damoiselle Sibille des Martres, à Guillaume Faure, de Périgueux, de divers fonds situés à Sallegourde, paroisse de Marzac.

30. 1448. Assence par messire Jean de Bretagne, vicomte de Limoges. (en français).

31. 1450. Ratification par les maire et consuls de Périgueux, dont le maire était Fortanier de Saint-Astier, damoiseau, seigneur des Bories, de la vente faite en 1440 à Aymeric de la Boissière, d'une aire, à Périgueux, dans la place appelée de la Bride.

32. 1450. Assence par Huguette de Cours, ou de Cahours, veuve de Jean de Verneuil, dit Seguy, bourgeois de Périgueux, à Jean Chassavel, bourgeois de la même ville, de certains fonds, paroisse de Trélissac, faite en présence de Fortanier de Saint-Astier, damoiseau.

33. 1452. Enregistrement des lettres de sauvegardé émanées du roi en faveur d'Archambaud Flamenc (en français).

34.*1455. Assence de plusieurs tenements, paroisse de Nontron, faite à Jean du Montet par Pierre Rudel, damoiseau de Grignols, et Marie Rudel, sa fille, veuve de Guinot Raols, damoiseau, agissant comme mère et tutrice de Tandine Raols, sa fille, pupille.

35. 1455. Assence par Arnaud Fayard, bourgeois de Périgueux, d'un mas ou mainement appelé de Mirabel, paroisse de Veyrines, à Guillaume de la Besse, ou Delmas.

- 36. 1455. Assence par noble homme Fortanier de Saint-Astier, donzel, seigneur des Bories et de Valmensengas, d'héritages, paroisses

de Fanlac et de Saint-Pierre de Montignac, qui avaient appartenus à Mondisson du Jarry, de la Beylie.

37. 1455. Echange entre Pierre de Brochard, prêtre, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Périgueux, Jean de Brochard, marchand, son frère, et autres de sa famille, et Gérard Arnaud de Golce, marchand de la même ville de Périgueux (sceau manuel).

- 38. 1457. Assence par Hélié, évêque de Périgueux, à Pierre Perrussels d'un mainement au village appelé de la Plante, paroisse d'Agonac.

39. 1457. Accord entre noble homme Arnaud de Fayolle, damoiseau, et Pierre de la Place, capitaine de Ribérac, au sujet des moulins de Vigeyraux, paroisse de Saint-Martial de Dronne.

- 40. 1455. Cédule de la somme de vingt écus d'or consentie par Jean de Rosières, recteur de l'église de Saussignac en Sarladais, en faveur de messire Antoine de Taillefer, chanoine de l'église de Saint-Astier.

41. 1455. Contrat de mariage entre Pierre Mourelle, du diocèse de Tours, et Marie Flamenc, damoiselle (en périgourdin).

42. 1456. Reconnaissance de certains héritages par Isar Flamenc à Jean Flamenc, seigneur de la Roussie (sceau manuel).

43. 1457. Assence par Bardin de Lur et Anne de Barrière, sa femme, d'une pleydure et de maisons à Villamblard. Cet acte établit la banalité du four de Villamblard et du moulin de la Coste.

44. 1458. Assence par Marie del Meyra, veuve de Raymond Arnaud de Golce, et Gérard Arnaud, son fils, bourgeois de Périgueux, d'un casal appelé de Quey, paroisse de Saint-Médard de Limeuil.

45. 1459. Assence par Golfier de Lubersac, damoiseau, et Sibille aux Martres, sa femme, habitants de Grignols, seigneurs de l'hospice de la Meschinie, paroisse de Saint-Astier, à Guillaume Faure, de Périgueux, d'un pré, paroisse de Marsac.

46. 1459. Assence du tènement de la Ferrandie, paroisse de Sourzac, au prieur de Sourzac.

- 47.*1460. Reconnaissance par Pierre Lamit en faveur d'Arnaud de la Porte, damoiseau de Lisle, pour le mas ou mainement vulgairement appelé de la Batut, paroisse de Mensignac, sous le devoir de cinq boisseaux froment.

48. 1463. Testament d'Archambaud Flamenc, damoiseau, bourgeois de Périgueux.

49. 1464. Donation par Almois de las Pradas, veuve de Guillaume du Clusel, de la ville de Périgueux, en faveur de Jean, Pierre et autre Pierre du Clusel, ses neveux, fils de feu Jean du Clusel, de tous ses biens meubles et immeubles sous la réserve de l'usufruit, quelques legs pieux et certains héritages dont elle dispose en faveur de ses nièces et de Pierre du Clusel, clerc (sceau manuel).

50. 1465. Reconnaissance par Pierre Arnaud, dit Golce, marchand de la ville de Périgueux, en faveur de noble Golfier de

Lubersac, damoiseau, demeurant alors à Grignols, comme procureur fondé de noble femme Sibille aux Martres, sa femme.

51. 1464. Assence de divers biens, paroisses de Saint-Martin des Combes et de Clermont.

52. 1468. Assence du mainement du Puchassier, paroisse d'Agonac, par Jean de Chabans, damoiseau du château d'Agonac (sceau manuel).

53. 1468. Donation par Hélie Siméon à Laurent Donnier d'une terre en la rivière de Larsaut, paroisse de Trélissac, sous réserve de quinze deniers de rente pour le vicaire de la vicairie de Notre-Dame fondée en l'église de Saint-Silain.

54. 1468. Ratification par messire Pierre de Saint-Gelais, chevalier, seigneur de Montléon, Sainte-Aulaye et Saint-Séverin, des transactions passées entre lui et le prieur de Saint-Séverin.

55. 1468. Assence par Bernard Aitz, damoiseau de la ville de Périgueux, à Pierre Bordas, de la même ville, d'une pièce de terre à Puyrogier, près de Périgueux.

56. 1468. Assence par Hélie Bodin, paroissien de Saint-Laurent du Manoire, à Martial Pigo, d'un mainement, paroisse de Marsanes.

57. 1468. Donation par noble Jean de Bruzac, seigneur de Dome, à noble Etienne de la Marthonie de tous les droits et devoirs appartenants audit de Bruzac dans les paroisses de Villars et de Condat.

58. 147. Assence par Amaury d'Abzac, au nom de Jean d'Abzac, son père, seigneur de Beauregard, de fonds, paroisse de Saint-Martin des Combes.

59. 1463. Testament de Rosette de Guinas, épouse d'Archambaud Flamenc.

60. 1471. Reconnaissance par Barthélémy de Jeunac en faveur de Golfier de Lubersac et de Sibille aux Martres, damoiselle, sa femme, seigneur de la Méchinie, paroisse de Saint-Astier, pour des fonds, paroisse de Saint-Paul de Serre.

61. 1471. Echange de fonds, paroisse de Fouleix, entre Pierre de Fontarneau et Pierre de la Combe (sceau manuel).

62. 1471. Contrat et articles de mariage entre noble homme Pierre de Jaubert, écuyer, fils de Rogerile Robert, seigneur de la Gilbertie, avec demoiselle Françoise de Lur, fille de noble homme Bardin de Lur, écuyer, seigneur de Barrière, et de noble demoiselle Agne ou Anne de Barrière ; avec cinquante écus d'or de dot.

63. 1472. Reconnaissance par Hélie de Birot, prêtre, en faveur de Guillaume de Lubersac, écuyer, comme procureur fondé de Sibille aux Martres, sa femme, héritière de Jean de Clarens, pour certains fonds au lieu de Sallegourde, paroisse de Marsac.

64. Analyse du n° 65.

65. 1474. Assence par Hélie de Vayssière, bourgeois de Périgueux, d'un bien, paroisse de Saint-Amand de Villadeix.

66. 1477. Mandement de Jean de Talleyrand, seigneur de

Chalais, etc. à Hugues Bailli, chevalier, seigneur de Razac, son sénéchal, de recevoir les hommages, dénombremens, etc. (en français).

67. 1477. (idem n° 66).

68. 1476. Hommage rendu à noble et puissant homme Jean de Talleyrand, prince de Chalais, seigneur de Grignols, de Fouguerols et vicomte de Fronsac, par François de Chasteau, dit Nourigier, et Jean de la Touche, écuyers, à raison des biens de leurs femmes, Jeanne et Philippe de Brémont, dites du Puy, fille de feu Geoffroy de Brémont, dit du Puy (les actes n° 66 et 67 y sont attachés).

69. 1477. Echange de certaines pleydures, maison et jardin au bourg de Villamblard.

70. 1499. Investiture d'une vigne, paroisse de Villamblard accordée par le seigneur de Barrière.

71. 1497. Testament de Géraud Arnaud, dit de Golse, fils de feu Raymond Arnaud, bourgeois et marchand de Périgueux, par lequel il donne l'usufruit de ses biens et son verger de la Rolfie à Marguerite Bonaud, sa mère, et institue ses héritiers Jean et autre Jean Arnaud, dit de Golse, ses frères.

72. 1496. Copie informe du contrat d'acquisition, par Jean d'Abzac de la Douze, de la terre de Verg.

73. 1496. Reconnaissance par Jean Flament à Antoine Pany et Pascal Vigon, prêtres, vicaires de la vicairie de Sainte-Marie-Madeleine de Saint-Front.

74. 1495. Reconnaissance féodale consentie par Pierre Macias, prêtre, Guillaume, son frère, et autres, en faveur de Jean de Grimoard, damoiseau, seigneur de Fréteaux, pour certains mainemens, paroisse de Salon, de Ver.

75. 1493. Reconnaissance de Pressignac et Combeloubat, paroisse de Pressignac.

76. 1490. Vente par Gérald Sirventon et autres, en faveur de discret homme Louis Jay d'un journal et demi de pré, paroisse de Coulongneix, pour le prix de sept livres tournois.

77. 1488. Investiture par Charles de *Marcholio*, prieur de Sourzac, pour raison de l'acquisition d'un pré en la dite paroisse (seeau manuel).

78. 1486. Acte pour le prieur de Sourzac, relatif à la construction d'un moulin, paroisse de Saint-Front.

79. 1484. Donation entre vifs faite par honnête homme Gérald de Vinheyras, autrement Malvy, laboureur de Périgueux, en faveur de discret homme Gérard d'Arnaud, dit de Golse, bourgeois et habitant de Périgueux, de tout le droit, part et portion qu'il a ou peut avoir sur la borie appelée de Sallegourde, paroisse de Marsac, dont le domaine direct et la rente appartenaient au seigneur de Bourdeille.

80. 1484. Accord entre particuliers de la paroisse de Saint-Amand de Villadeix.

81. 1481. Donation par Arnaud de Fayolle, seigneur dudit lieu,

à Guillaume et Hélié de Fayolle, ses fils puînés, qui étaient alors au service du roi, de toute la partie de ses biens meubles et immeubles dont il n'avait pas disposée en faveur d'Antoine, son fils aîné, et de Marie, Catherine et Anne, ses filles, en les mariant, ne se réservant que l'usufruit.

82. 1489. Hommage de Jean Flamenc, seigneur de la Roussie.

83. 1479. Transaction entre Guillaume et Jean la Bessa, paroissiens du Breuil, et Guillaume, Hélié et autre Guillaume Aymeri, frères, paroissiens de Sainte-Marie de Vernh (sceau manuel).

84. 1478. Testament de Catherine de Verneuil, épouse de Gérard Arnaud, dit Golce, bourgeois de Périgueux, par lequel elle institue ses héritiers par égales portions ledit Gérard, son mari, et Fronton Arnaud, dit Golce, son fils.

Volume n° 9143 :

1. 1530. Testament de Guilhem Budene, paroissien d'Agonac (en français).

2. 1500. Reconnaissance par Hélié de Falguerac en faveur de Rateloup, seigneur de Fayolle, de certains héritages, paroisse de Saint-Laurent.

3. 1500. Echange de biens dans le bourg de Saint-Laurent du Manoïre (en français, le début manque).

4. *1501. Reconnaissance en faveur de noble François de Vessac, damoiseau, par Jean du Cluzel, dit Duro, bourgeois de Périgueux, pour sa quote part du tènement de la Jonie, paroisse de Mensignac.

5. *1502. Reconnaissance par Arnaud Ringcard et Aymeric de la Clote, habitants du mainement de Puyguilhem, ou Varenas, paroisse de Bruc, en faveur de Pierre Courtois, licencié ès décrets, comme chapelain de l'église paroissiale de Sainte-Fay de Grignols, pour un pré, paroisse de Bruc.

6. 1502. Hommage rendu à Jean de Cléreau, écuyer, seigneur de Veillelande, par noble homme Merlin de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin et de Glenay, à cause de Madeleine de Beaumont, sa femme, pour la moitié de son hôtel de Preuil (en français).

7. 1502. Reconnaissance par Léonard Lamie en faveur de Marie de Chabans, damoiselle, veuve de noble Raymond de Mere, et fille de feu Pierre de Chabans et de Marie de la Brande, habitante du lieu de Mensignac, des tènements de la Bardesie, Combe-Roussène, etc., paroisse de Mensignac.

8. 1502. Reconnaissance par Jean Arnaud dit Golce, le Vieux, bourgeois et marchand de Périgueux, seigneur de la Peyranie et de la Méchinie, paroisse de Saint-Astier, pour des fonds, paroisse de Marzac.

9. 1504. Testament de Catherine Bonete, damoiselle, épouse de noble Jean Flamenc, paroissien de Chancevinel.

10. 1504. Assence par Pierre de Reilhac à Jean Rigaud du mainement de la Chousonie, paroisse de Vallareix, sous le devoir de cinq sols.

11. 1505. Vente par Etienne Charvier à Jean Barate d'un journal de pré, paroisse de Saint-Séverin, fondalité de noble et puissant Merlin de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin et d'Issoudun et Glenay en Poitou (en français).

12. 1505. Vente par Geoffroy Chort et sa femme en faveur d'Adémar et Pierre de Fortobez, frères, habitants de Bassac, d'une maison à Beauregard (sceau manuel).

13. 1505. Transaction entre plusieurs individus, du nom de Virideau, sur une partie du tènement nommé Vilotz, paroisse de Dussac.

14. 1505. Assence par Pierre Gay, prêtre et syndic de l'église collégiale Saint-Front de Périgueux, à Bertrand Jehan, habitant de Périgueux (en français).

15. 1505. Vente d'une maison dans le bourg de Veyrines sous le devoir de quatre sols de rente.

16.*1507. Reconnaissance par Martial de Puy-Astier, paroisse de Neuvic, juridiction de Grignols, en faveur de Guinot Grimoard, damoiseau, seigneur de Frateaux, pour la septième partie du mainement de Puy Astier et du Vivier, même paroisse de Neuvic.

17.*1508. Reconnaissance par Aymeric Delmas et ses frères, paroissiens de Bruc, en faveur d'Antoine de la Vaure, damoiseau, seigneur de la Mothe de Grignols, pour un pré au lieu de Sufferte, paroisse de Bruc, près du Vern.

18.*1508. Vente par Pierre de Plas, etc. en faveur de Bertrand de Plas, habitant du mainement de la Tremoville, paroisse de Montagnac, de certains héritages mouvants de la fondalité de noble homme Geoffroy Chassarel, seigneur de Souteilhe.

19. 1508. Reconnaissance de rentes sur le mainement de la Combe, paroisse de Chancevinel (en français).

20. 1508. Testament de noble Jean Flamenc, de Périgueux.

21.*1509. Vente par Pierre Bivan, du lieu de Born, paroisse de Blis, à Bertrand du Plas, de Montagnac d'Auberoche, d'une terre, paroisse de Blis, fondalité de noble Geoffroy de Chassarel, seigneur de Soteilhe.

22. 1510. Reconnaissance par Guillemette de Farges, paroisse de Sourzac, d'un jardin et de terres, même paroisse, au devoir de huit deniers et d'une paire de poulets.

23.*1510. Reconnaissance par Pierre Durand, dit Clavellie, en faveur d'Antoine de Solmignac, damoiseau, seigneur de Belet et de Ressidou, de trois mainements appelés la Clavelie, la Girardie et la Coutandie, paroisse de Saint-Aquilin.

24.*1510. Reconnaissance par Marguerite de Beau, veuve de Martial Puy-Astier, en faveur de noble Guinot Grimoard, damoiseau, seigneur de Frateaux, de la septième partie du tènement de Puy-Astier et du Vivier, paroisse de Neuvic.

25. 1512. Transaction entre noble homme Archambaud Flamenc, seigneur de Roussie, et probe homme Thomas, dit Ryon, agriculteur et habitant de Chancevinel.

26. 1515. Vente d'un pré contenant un journal et un quart, châtelainie de Saint-Séverin, fondalité de noble et puissant Merlin de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin, pour dix livres (en français).

27. 1516. Reconnaissance par Pierre de Cheilhac, comme mari de Marqueze de Pelisses, fille et héritière de noble Jean de Pelisses, procureur du roi en parlement, en faveur de Charles Vigier, seigneur de la Méchinie, pour le repaire de Clarens, communément appelé de Sallegourde, paroisse de Marsac.

28. 1516. Assence de la tenance de la Foucherie, paroisse de Villamblard.

29. 1519. Investiture et reconnaissance d'une maison dans Villamblard, fondalité du seigneur de Barrière.

30. 1520. Reconnaissance par Arnaud del Bestz, marchand de Périgueux, au nom de Catherine Fornièrre, sa femme, aux maire et consuls de Périgueux pour une pièce de vigne, paroisse de Chancevinel.

31. 1521. Reconnaissance par Pierre Body, pour lui et pour Adémar, Hélie, autre Hélie et Guillaume Body, à honorable homme maître Jean de Beluet pour des biens, paroisse de Saint-Laurent.

32. 1522. Reconnaissance par Jean de Peletengas, dit Gros-Jean, paroissien de Douville, en faveur de Bertrand de Lur, seigneur de Barrière, pour des biens, paroisse de Villamblard.

33. 1522. (idem n° 32)

34. 1523. Vente par Mathias le Tard à Merlin de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin, premier maître d'hôtel du roi, absent mais Nicolas Robelin son receveur faisant pour lui, d'une pièce de terre près du village de la Masorie, pour le prix de cinquante sols tournois (en français).

35. 1523. Procuration par Hugues Grimoard, autrement de Taillefer, seigneur de Mauriac, sous l'autorité de messire Denis de la Chassagne, prêtre et protonotaire du Saint-Siège, à Mathurin de Rousiers, prêtre, et à Jean Ranoulfe, notaire et procureur, pour transiger avec le seigneur de Chantérac sur un procès pendant indécié entre ces seigneurs en la cour du sénéchal de Périgord, pour raison du village de Puy-Imbert, paroisse de Chantérac (en français).

36. 1523. Donation par Archambaud Flamenc à Jean Flamenc, son fils, à l'occasion de son mariage (en français).

37. 1523. Reconnaissance du bois du Don de la Faye en faveur

d'Archambaud Flamenc, seigneur de la Borie Roche, paroisse de Chancevinel (en latin).

38. 1523. Reconnaissance de la moitié du tènement de Larbeyssieras, paroisse de la Rochette (en français).

39. 1524. Reconnaissance de biens, paroisse de Villamblard (en français).

40. 1525. Reconnaissance en faveur de noble Marguerite de Ratavolp, dame de Fayole, épouse de Louis de Chaumont, seigneur de la Batut, pour des fonds, paroisse de Sainte-Marie des Combes (en français).

41. 1525. Assence de biens, paroisse de Saint-Laurent du Manoire et de Bassignac (en français).

42. 1527. Hommage par Jean de Prouhet, élu au bas pays de Limousin, à Antoine de Pompadour, à cause du repaire et maison noble et seigneurie de la Vernhe, en la baronnie de Bré et paroisse de Benayes (en français).

43. 1527. Assence en faveur du seigneur de Grignols de deux pièces de terre, paroisse de Villamblard (en français).

44.*1528. Reconnaissance par Pierre Bongrer, prêtre, habitant de Périgueux, en faveur de noble François de Belcier, chevalier, premier président en la cour du Parlement de Bordeaux, pour deux bois châtaigniers dans le tènement de Fonteuberte, paroisse de Coulougneix (en latin).

45.*1531. Reconnaissance par des particuliers du village de Gimeux, paroisse de Neuvic, en faveur de noble Charles Vigier, absent mais Bertrand son fils faisant pour lui (en français).

46. 1532. Revente par noble homme Hélié de Lageard, seigneur de Cherval et de Jauvelle, conseiller au Parlement de Bordeaux, à Pierre des Ecuyers, écuyer, seigneur dudit lieu, d'une rente, paroisse de Gouts (en français).

47. 1534. Lettre de relief d'appel du Parlement de Bordeaux pour Amanieu de Marqueyssac, écuyer, seigneur de Pantaly d'Ans (en français).

48.*1534. Arrêt du Parlement de Bordeaux entre Anne de Montbrun, demoiselle, veuve de feu François de Pompadour, seigneur de Château-Bouche, au nom de Françoise, Marguerite et autres, ses filles, et Marguerite de Montausier, demoiselle, femme de Yrieix du Bois, relatif à la terre de Château-Bouche (en français).

49.*1536. Transaction entre Guilhem Larcher, dit Moureau, et Agnès Mazieras sur un différend élevé entre eux au sujet d'un échange qu'ils avaient fait de certains héritages, paroisse de Douzillac (en français).

50.*1537. Provisions données par Louis Colombier, chanoine hebdomadaire du chapitre Saint-Front de Périgueux, à Hélié Roux, clerc, de la chapellenie ou vicairie perpétuelle de Tous les Saints, fondée dans le cimetière appelé des Pauvres, près de Périgueux (en latin).

51. 1539. Reconnaissance par Jean Roux, paroissien d'Eyliac, d'une partie du village de Bournays, même paroisse (en français).

52. 1540. Collation par Geoffroy d'Estissac, évêque et seigneur de Maillezais, en faveur d'Antoine France, de la chapellenie de Sainte Marguerite de Glenay, en Poitou, sur la présentation de Madeleine de Beaumont, dame dudit Glenay et femme de Merlin de Saint-Gelais (en latin).

53. 1540. Vente par Geoffroy Chassarel à maître Etienne de Lorge, de Périgueux, d'une rente sur une maison sise à Périgueux (en français).

54. 1542. Vente d'un bien à Périgueux (en français).

55. 1543. Procès à Périgueux entre noble Antoine de Bruzac, prêtre, et maître Jean Peycherol, notaire (en français).

56. 1543. (idem n° 55).

57. 1543. (idem n° 55).

58. 1545. Collation du bénéfice-cure de Saint-Capraise de Grateloup accordée par le cardinal de Lorraine, comme évêque d'Agen, à noble Annet de Grimoard, autrement de Taillefer, clerc (en latin).

59. 1546. Reconnaissance de rente sur un moulin (en français).

60. 1548. Lettre de légitimation de Guillaume Flamenc, seigneur de la Roussie (en français).

- 61. 1551. Donation mutuelle entre Pierre las Gentas et Péronne de Vertralh, mari et femme, paroissiens de Cressensac (en français).

62.*1551. Appointement entre Louis de Pierrebuffière, faisant pour Isabeau de Ségur, sa femme, dame de Génissac, contre Gabrielle et Françoise de Pierrebuffière (en français).

63. 1553. Vente par Mariette Rayne à Guillaume Boudin, de biens, paroisse de Saint-Laurent du Manoire (en français).

64. 1554. Vente par Bernard Robière à Hélie Pierre, paroissiens de Saint-Amand de Villadeix, d'une pièce de bois, même paroisse (en français).

65. 1558. Vente par N... Robière à Léonard Robière d'une verger, paroisse de Saint-Amand de Villadeix (en français).

66. 1558. Contrat de mariage de Nicolas de Raymond, écuyer, seigneur du Breuil de Chadurie, châellenie de Montmoreau, avec Françoise de la Porte, fille de Jean de la Porte, écuyer, seigneur de la Valade, et de Marguerite de Polignac ; avec trois mille livres de dot (en français).

67. 1559. Transaction entre noble homme Jean Flamenc, seigneur de la Roussie, et se frères et soeurs, et demoiselle Marguerite Flamenc, veuve d'Antoine Bordes, en son vivant procureur en la cour du Parlement de Bordeaux, sur la succession d'Archambaud Flamenc, père des parties (en français).

68. 1561. Achat par Jeanne de Cousteillas d'une pièce de terre, fondalité du seigneur de Mauriac (en français).

69. 1563. Vente par Antoine et autre Antoine Martelli, frères,

paroissiens de Marsaneix, d'une pièce de terre, même paroisse (en français).

70. 1564. Testament d'honorable homme Poncet du Bois, habitant de Bourdeille (en français).

71. 1564. Vente d'un bien, paroisse de Saint-Amand de Villadeix (en français).

72. 1564. Quittance par Denis de Saint-Ours, écuyer, seigneur de Cugnac, pour le reste de la dot promise à Anne de Macanam, sa femme, par Bertrand de Macanam, écuyer, seigneur de Sallegourde, conseiller au Parlement de Bordeaux, son beau-frère, et Jeanne Arnaud, sa belle-mère, alors veuve d'Arnaud de Macanam (en français).

73. 1566. Vente d'un bien, paroisse de Saint-Amand de Villadeix (en français).

74.*1566. Reconnaissance par Jean Choumet, paroissien de Preyssac, en faveur de Marguerite Seguin, femme de maître Hélié Dujarric, procureur ès sièges royaux de Périgueux, pour une vigne située au Puy-Saint-Sicaire lès Périgueux (en français).

75. 1572. Vente par Jean Boudin, dit Pontfou, à Guillaume Granier, avocat, de biens sis à Périgueux (en français).

76. 1573. Achat par Pey de Courbier à Léonard Monniale, dit Lafray, de plusieurs valeurs paroisse de Lubersac (en français).

77. 1578. Reconnaissance à noble dame Françoise de Pompadour, au nom de messire Foucaud d'Aubusson, son mari, capitaine de cinquante hommes d'armes, par des particuliers, paroissiens de Douville, pour un bois châtaigner, même paroisse (n° 77 & 78) (en français).

79. 1579. Diplôme de licence émis par l'université de Bordeaux en faveur de noble homme maître Jean de Marqueyssac (en latin).

80. 1580. Transaction pour un bien, paroisse de Saint-Mamet (en français).

81. 1582. Vente d'une pièce de terre sur le tènement del Guazal, paroisse de Pressignac, fondalité du curé de l'église de Pressignac (en français).

82. 1584. Testament de dame Anne de Fages, par lequel entre autres choses elle lègue à l'hôpital de Saint-Cyprien la somme de deux cents livres de rente par an à perpétuité; legs confirmé par plusieurs arrêts du Conseil (n° 82 à 90, sur papier) (en français).

91. 1669. Arrêt annulant la vente faite par Mathieu Richard, écuyer, seigneur du Plessis, lieutenant des Gardes du roi en la prévôté de Lhossel, en faveur de Nicolas Bourjot, sieur de la Grange (il ne reste qu'une moitié du parchemin) (en français).

92. 1587. Quittance par Pierre de Valbonne, licencié, prieur de la Vallade, habitant de Périgueux, à Raymond Adémar, sieur de Rochefort, son beau-père, de la somme de trois cent soixante six écus et deux tiers, faisant mille livres, pour moitié de la dot de sa femme (en français).

93. 1587. Vente d'un bien paroisse de Chancevinel (en français).

94.*1588. Transaction entre Jean Béron, écuyer, seigneur de la Guyonnie et y habitant, paroisse de Lempzours, juridiction d'Agonac, pour lui et pour demoiselle Antoinette de Massacré d'une part, et Pierre Chalup, écuyer, seigneur du repaire de Lempzours et y habitant, tant pour lui que pour Anne Audrand, sa femme, au sujet des honneurs de l'église de Lempzours (en français).

95. 1591. Brevet attribuant le prieuré de Sourzac au vicomte d'Aubeterre en reconnaissance de ses services (donné au camp devant Rouen, le 11 décembre, signé Henry) (en français).

96. 1593. Contrat de mariage de noble Archambaud Flamenc et de Jeanne Brune (en latin, des lettrines grotesques, sceau manuel).

97. 1593. Insinuation par la cour de la sénéchaussée de Limousin, d'une donation faite par Jean Constant, dit de Caulsot, paroissien de la Rochette (en français).

98. 1584. Vente par Antoine Blanquet, paroissien de Montignac la Crempse, d'un bien paroisse de Villamblard, fondalité du seigneur de Barrière (en français).

99. 1583. Vente par Antoine Blanquet, paroissien de Montignac la Crempse, d'un bien, paroisse de Villamblard (en français).

100.1598. Acte par maître Léobon Combaud, prieur commendataire du couvent de Sainte-Marie de Salis, diocèse de Limoges, relatif à un bien sis à Douillac, près de Saint-Yrieix (en latin).

Volume n° 9144 :

1. 1360. Daté du règne d'Edouard, roi d'Angleterre et de France, duc d'Aquitaine. Procédure entre Guillaume Grimoard, damoiseau de Grignols, Lambert Boniface damoiseau, procureur dudit Grimoard, et religieux homme Hélie Lagut, prieur de Sourzac.

2. 1360. Appel interjeté devant l'official métropolitain de Bordeaux par Guillaume Grimoard contre Hélie Lagut, prieur de Sourzac (sceau manuel).

3. 1360. Enquête menée sur le mercadil de Mussidan par Raymond de Bulhfarine, bachelier ès lois, lieutenant du sénéchal de Périgord (sceau manuel). Ce rouleau contient copie de la supplique, en occitan, adressée au sénéchal du duc de Guienne par Guillaume Grimoard, damoiseau de Grignols, héritier universel de Gui Lagut, damoiseau, seigneur de Mauriac ; copie du testament, fait en 1359, de Gui Lagut, damoiseau, fils et héritier universel de feu Gui Lagut, paroissien de Douzillac ; déposition des témoins.

4. s.d. Déposition des témoins produits par Hélie de Saint-Astier, damoiseau, pour justifier de ses droits de haute justice sur

Mauriac : Arnaud de Lespinasse, Arnaud Guillaume, Gérald Adémar, Raymond Jean, Arnaud del Viou, Gui de Podio Petroso, etc., tous affirment qu'ils ont vu pendu aux fourches érigées par le seigneur de Mauriac près dudit lieu un nommé Bernard Moynier, qui, disait-on, avait tué Hélié de Taurat damoiseau, dans un moulin proche du château de Mauriac et donc dans la juridiction et le détroit d'icelui ; que pour ce meurtre Hélié de Saint-Astier et Hélié Lagut, en tant que seigneurs de Mauriac, le firent pendre et qu'il y resta longtemps ; qu'ils y virent aussi pendus un certain Solier et même, le fils (*puer*) d'Hélié de Varenas, habitant de Mauriac.

Volume n° 9145 :

1. 1604. Testament de maître Arnaud Montouroy, praticien, habitant du bourg de Brassac (en français).

2. 1610. Foi et hommage rendus au roi de France, à cause de sa vicomté de Limoges, par Jean Cathaly, sieur de la Grange, au devoir d'une paire de gants blancs d'acapte, pour certaines rentes à lui dues sur les villages de Las Pouyadas, la Girardie et la Marchaudie (en français, donné à Thiviers et scellé du sceau de France).

3. 1613. Assence par Denis Huard, sieur de Boreau, bourgeois de Périgueux, à Raymond Vallet, habitant au faubourg du pont de Tournepiche, de divers biens sis au même faubourg (en français).

4. 1614. Vente par Thony Roche, laboureur et paroissien de Trélissac, à Léonard Moresteyral, habitant de Périgueux, d'un petit lopin de terre labourable au village de la Grange, paroisse de Chancevinel (en français).

5. 1626. Contrat de mariage entre Bayle Deschambéd et Gaston Flamenc (en français).

6. 1622. Vente d'un bien par Jean Clari à Pierre Clari, tous deux paroissiens d'Abzat (en français).

7. *1624. Foi et hommage rendus par noble André de Solminhac, écuyer, sieur de Belet, pour sa maison noble de Belet, sise dans le fort de Grignols, etc. (en français).

8. 1637. Procès pendant entre Arnaud Laval, prêtre, curé de Ribérac, et le syndic des chanoines de Saint-Etienne de Périgueux (en français).

9. 1637. Contrat de mariage entre Jean d'Huard, conseiller du roi, etc., fils de Denis Huard, sieur de Boreau, bourgeois de Périgueux, et Marthe de Marchand, demoiselle, avec l'acte de ratification (en français).

10. 1647. Reconnaissance de la Vieilledizie (en français).

11. 1648. Reconnaissance par Jean Crone, habitant du bourg de Sales, et Pierre Chantal, son gendre, habitant du village de Vieilledizie, juridiction de Verg, à messire Charles d'Abzac de la Douze, de la métairie de la Vieilledizie (en français).

12. 1652. Transaction par maître Pierre d'Alesmes, praticien du bourg de Saint-Aquilin, dans la fondalité de Bernard de Jay, écuyer, sieur de Furières (en français).

13. 1672. Commende de l'abbaye de Notre-Dame de Chastres, ordre de Saint-Augustin, diocèse de Périgueux, à messire Jean-Georges d'Aubusson, clerc. Donnée au camp devant Charleroi (en français).

14. 1692. Commission à maître Jean Davanrouche de l'état et office de notaire héréditaire en la paroisse de Saint-Aquilin, en lieu et place de Pierre d'Alesmes (en français).

15. 1693. Insinuation, à Périgueux le 21 février 1694, de la bulle d'Innocent XII portant provisions de la cour de Rome pour l'élévation de Daniel de Francheville à l'évêché de Périgueux (en français).

16. 1698. Procès pendant en la cour du sénéchal de Limoges, entre Jean Vidaud, écuyer, seigneur de Carrier, et autre Jean Vidaud, sieur du Garreau, d'une part et le seigneur de Douilhac (en français).

17. 1716. Lettre de Frère Antoine de la Chasserie, prieur de la Chartreuse de Vauclaire, assurant Henri de Taillefer et sa famille des prières de sa communauté (en français).

18. 1335. Exhibition, au consulat de la ville de Périgueux, du testament de maître Pierre Peyre, clerc, licencié en lois, (sceau manuel).

19. 1357. Procès pendant devant le juge-mage et lieutenant du sénéchal de Périgord ; sont mentionnés Gérald de Valle et Gérald Arnaud, dit de Golse, marchand de Périgueux (fragment).

20. 1318. Reconnaissance par R. del Trolet pour une pièce de terre, paroisse de Bassac.

21. 1309. Vente par Bertrand Cavahoc, paroissien de Saint-Marcel, d'une pièce de terre, même paroisse.

22. 1318. Transaction sur divers biens, paroisse de Bassac (sceau manuel) (en périgourdin).

23. 1553. Annulation d'une vente faite par demoiselle Anne de Plaignoles, dame de Ruand, à Salvat Subernt, fils et héritier de feu Pierre Subernt, bourgeois de Toulouse (en français).

24. s.d. Etat du revenu de Barrière et de Roussille (acte mutilé).

25. 1575. Transaction sur divers biens, paroisse de Saint-Aquilin (en français).

26. 1497. Accord entre Jean et Antoine Bron, frères et fils de feu noble Pierre Bron, seigneur de la Valade, et Jean et Archambaud Flamenc, fils de Jeanne Bronne, femme de feu Archambaud Flamenc.

27. 1583. Vidimus (en français) du testament d'Etienne Robert, agriculteur de la paroisse de Trélissac.

28. 1589. Transaction sur des biens sis au bourg du Change (en français).

29. 1535. Reconnaissance par Pierre Borneau, habitant de Périgueux, à Bernard d'Autz, abbé des Alluz (en français).
30. 1571. Vente du moulin de Fourtou (en français).
31. 1528. Transaction sur des biens au bourg de Cornille (en français).
32. XVI^e de siècle. Reconnaissance à cause du repaire noble de Couzens (acte mutilé, en français).
33. 1565. Vente de divers biens, paroisse de Saint-Amand (en français).
34. 1598. Vente par le seigneur de la Causie et le seigneur de la Beylie, à dame Marguerite Flamenc, d'une rente assise sur des biens, paroisse de Preyssac (en français).
35. 1600. Reconnaissance à Pierre de Conpdat, écuyer, seigneur de Verdon, d'une rente paroisse de Razac, juridiction de Beaumont (en français).
36. s.d. Copie du contrat de mariage de noble Bertrand de la Baulme et d'Anne de Bonnat et d'Allemant, et d'autres contrats, qui ont été portés à Lyon pour faire les preuves du chevalier de Foursat (XVII^e siècle, en français).
37. 1555. Arrentement par le curé de Feleys de certains héritages, paroisse de Foles (en français).
38. 1473. Reconnaissance par Hugues Chondel pour des rentes sises paroisses de Lagulhac et de Mensignac.
39. XIV^e siècle. Compromis relatif à la chapelle de Saint-Martin des Combes.
40. 1528. Vente par Arnaud Dumas de divers biens paroisse de Saint-Amand.
41. 1546. Copie mutilée de lettres royaux au roi de Navarre, son lieutenant en Guyenne.
42. 1474. Arrentement du tènement du Luquet, paroisse de Foles, par noble Jean de Ratavolp, damoiseau, à Guy Granier, paroissien de Foles.
43. 1491. Transaction par Jean et Hélie del Castaul, frères, paroissiens de Foles.
44. 1486. Vente de divers biens, paroisse de Cornhac.
45. s.d. Mémoire établissant les droits de Jean Flamenc, fils d'Archambaud et petit-fils de Jean (en français).
46. 1478. Transaction entre Pierre Mourelle, habitant de Périgueux, faisant tant pour lui que pour Marie Flamenc, sa femme, et noble Jean Flamenc, damoiseau de l'hôtel de la Rolfie, frère germain de ladite Marie.
47. 1483. Contrat de métairie du repaire de la Roche, paroisse de Chancevinel, par Jean Flamenc, bourgeois de Périgueux (en français).
48. 1529. Vente d'une pièce de bois au mainement appelé du Bois des Preleydures, paroisse d'Eylhac (en français).

49. 14... Vente par Jean Rebier à vénérable Louis de Forleboys, prêtre, de divers biens, paroisse de Bassac (sceau manuel).

50. 1560. Transaction sur divers biens, paroisse de Saint-Amand (en français).

51. 1415. Transaction sur un bien sis au *Lormi de Adra*, diocèse de Sarlat.

52. 1489. Appel devant le parlement de Bordeaux d'un jugement de la cour sénéchale de Périgord entre Jean Salves et Pierre Flamenc.

53. 1564. Echange entre Jeanne de Mathieu, damoiselle, faisant tant pour elle que pour François de Mathieu, seigneur du Cluseau, son frère, demeurant à Aubeterre, et maître Pierre de Vaure, notaire et praticien, habitant de Saint-Yrieix (en français).

54. 1493. Assence par vénérable et scientifique homme messire Jean Morand, chanoine de Saint-Front, etc. à Pierre Clavelia, forgeron du lieu de Pressignac, tant pour lui que pour Mathurin et Etienne, ses frères, d'une pièce de terre, paroisse de Pressignac.

55. 1467. Vente par discret homme Hélie Queyrelle, marchand et bourgeois de Périgueux, à Pierre Grelet, paroissien de Saint-Jean de Vernh, d'une terre dans la borie du Puybertin, même paroisse.

56. XV^e siècle. Titre mutilé mentionnant Frère Gérard de Maumont, prévôt de Paunat, du monastère de Saint-Martial de Limoges.

57. 1520. Lettres royaux adressées au président du parlement de Bordeaux et sénéchal des Landes, relatives à la levée de six cent mille livres tournois sur le domaine royal en Guyenne (en français).

58. 1403. Transaction entre honnête Guillaume de la Borne, apothicaire, et Jacques Durand, faisant tant pour lui que pour maître Hélie Durand, licencié en droit.

59. 1479. Transaction sur diverses pièces de terre, paroisse de Dalmeyrac (en périgourdin).

60. 1564. Transaction par Guynot Buyaud, du village de Las Avonieyras, paroisse de la Rochette (en français).

61. s.d. Transaction sur divers biens, paroisse de Saint-Félix (en français).

62. 1517. Quittance donnée par Jean Peyrot, clerc, habitant de Périgueux, pour l'administration de la succession de son père ; contient la copie de deux actes en latin datés de 1428 et 1448 (en français).

63. 1573. Enregistrement de plusieurs transactions au bourg de Razac (mutilé, en français).

64. 1571. Procuration par demoiselle Dauphine Doyartiltz, veuve de feu Vinant de Vertus, écuyer, habitante d'Angoulême, à François Bouchard, vicomte d'Aubeterre (en français).

65. 1562. Vente par des particuliers, paroissiens de Saint-Amand, de terres, même paroisse (en français).

66. 1556. Procès pendant en la cour présidiale de Périgueux entre Jean de Labut, charon, marchand, et Pichon de Masconty (en français).

67. 1454. Donation par noble et puissant Fortanier Flamenc, seigneur de Bruzac, et de Puybérard, à l'occasion du mariage de Raymond de Bruzac, son fils, avec Agnès de Las Tour.

68. 1458. Reconnaissance par Pierre de Rechinhac, faisant tant pour lui que pour André de Rechinhac, son frère, à noble homme Guillaume Senzillon, faisant tant pour lui que pour Aymeric Senzillon, son père, sur des biens, paroisse de Chalais.

69. s.d. (fragment).

70. 1581. Acte passé à Ségur par lequel est adjugé à maître Pierre Dumas une maison et jardin situés au village de Peyrefiche (en français).

71. s.d. Acte passé sous la juridiction gracieuse de noble et puissant homme messire Jacques de Gaing, chevalier, seigneur de Linars, etc.

72. 1501. Roger de Barta, abbé du monastère de Sainte-Marie de Symore, O.S.B., diocès d'Auch.

73. 1589. Procès pendant entre Jean Dumas, marchand, demeurant à Villamblard, et Léonard Pauctier, procureur au siège de Périgueux (en français).

Collection Taillefer

Index des noms de famille et de lieu

Les noms de famille sont en minuscules, ceux de lieu en majuscules. Plusieurs références sur un même n'impliquent pas identité de famille ou de lieu. Le premier chiffre donne l'ordre du volume (1 = n° 9137, 2 = n° 9138, 3 = n° 9139, 4 = n° 9140, 5 = n° 9141, 6 = 9142, 7 = n° 9143, 8 = n° 9144, 9 = n° 9145; le second la pièce dans ce volume; ainsi on trouvera *d'Abzac* aux pièces n° 58 et n° 72 du ms lat. n° 9142 et à la pièce n° 11 du ms lat. n° 9145.

Noms	Références
Abzac (d')	6-58-72, 9-11
ABZAT	9-6
Adémar	7-92, 8-4
AGEN	7-58
AGONAC	1-36, 2-6, 4-88, 5-10, 6-26, 38, 52, 7-1, 94
Aguarni	3-4
Aitz	6-55
Albancus	2-2
Albaud	2-49
Alesmes (d')	9-12, 14
Allemant (d')	9-36
Allogny (d')	6-20
Amalvin	5-44
Amiel	4-85
André	5-96
ANDRIVAUX	5-5, 20
ANESSE	2-9
ANTONE	4-13, 14
Arenthon (Guillaumed')	5-64, 68, 78
Armagnac (d')	2-47, 4-87
Arnaud	1-47, 5-57, 7-72
Arnaud de Golce	6-50, 84
Arnaud de Golce (Gérald)	6-37, 44, 71, 79, 84, 9-19
Arnaud de Golce (Jean)	6-14, 71, 7-8
Arnaud de Golce (Raymond)	6-44, 71
ATEAUX	3-26
ATUR	4-98, 5-59, 66

Auberoche (d')	2-28
AUBETERRE	2-48, 56, 5-29, 7-95, 9-53, 64
Amusson (d')	5-95, 7-77, 9-13
AUCH	9-72
Audebert	5-24
Audoin	4-7
Audrand	7-94
Auger	5-56
Auroi	1-23
Autz (d')	9-29
Aymeri	6-83
Bailli (ou Baile)	5-37, 6-66
Baladet (de)	5-92
Balinh (de)	5-92
Bar (de)	3-79
Barate	7-11
Barbarin	1-19
Barcelonne (de)	1-5, 2-16
Barilosa	5-40
Barnabé (de)	1-42
BARRIERE	4-97, 6-3, 70, 7-29, 32, 98, 9-24
Barrière (de)	2-18, 4-96, 5-7, 33, 59, 83, 85, 89, 93, 101, 6-43, 62
BARS	2-23
Barta (de)	9-72
BASSAC	3-47, 63, 5-74, 78, 7-12, 9-20, 22, 49
BASSIGNAC	7-41
BASSILLAC	5-23
Baston	4-68
Beau (de)	7-24
Beaulieu (de)	2-36
BEAUMONT	9-35
Beaumont (de)	7-6, 52
Beauvoir	6-25
BEAUREGARD	3-67, 4-16, 77, 5-56, 68, 78, 6-58, 7-12
BEAURONNE	4-36
Bégon	2-43, 75
Belamenc (de)	3-25
belcastel (de)	4-9
Belcier (de)	7-44
BELET	7-23, 9-7
Belet (de)	4-33, 5-16, 58, 7-31
Belhomme	2-70
BENAYES	7-42
Béraud	4-30, 5-32
BERGERAC	3-32, 4-72, 5-96
Bernard (ou de)	2-21, 71, 75, 3-2, 4, 71, 4-30, 5-9, 60, 6-7
Béroins	5-89
Béron	7-94
Bertrand (ou de)	4-41, 81, 5-72
Bestz (del)	7-30
Beuchia (de)	2-23

Beynac (de)	1-43
Bidors (de)	6-23
BIRON	1-34, 43, 44, 6-16
Birost (de)	6-63
Bivan	7-21
Blanquat (ou de)	6-9, 7-98, 99
Blanquat (de)	2-40
Blanquin	4-89
BLIS	7-21
Bodin (ou Body)	6-28, 56, 7-31
Boet	5-27
Bois (du)	7-48,70
Boisset (de)	4-4
Bonaud	6-71
Bonete	7-9
Bongrer	7-44
Boniface	8-1
Bonnat (de)	9-36
Bonnefons (de)	1-9
Bonnegrue (de)	2-62
BONNES	2-48, 4-4
BORDEAUX	7-79, 8-2
BORDEAUX (Parlement de)	7-44, 46, 47, 67, 72, 9-52, 57
Bordes (ou de)	5-95, 6-55, 7-67
Bordier	6-28
BOREAU	9-3, 9
Bormeau	9-29
BORN	7-21
Born (de)	6-5
Bornol	3-77
BORRO	3-77
BOSCHAUD	1-19
Boson	5-68
Botglou (de)	3-31
Bouchard	9-64
BOUCHERIE	5-86
Boudin	7-63, 75
BOULEZAC	2-32
BOUNIARGUES	5-69
BOURDEILLE	3-20, 21, 6-79, 7-70
Bourjot	7-91
BOURNAYS	7-51
BOURROUT	4-41
BNRANTOME	5-6, 57
BRASSAC	1-5, 9, 3-73, 9-1
Brassac	4-73
BRE	7-42
Brémont (de)	6-68
Bretagne (de)	6-30
Breuil (du)	1-22, 2-30, 3-26, 65, 4-75, 5-30, 74, 78
Brochard (de)	1-43, 44, 6-37

Bron	9-26
Brossac (de)	5-95
BRUC	1-3, 15, 40, 2-9, 36, 69, 3-3, 16, 31, 35, 56, 58, 4-48, 61
BRUC	4-64, 65, 67, 72, 73, 74, 80, 84, 86, 92, 5-9, 36, 39
BRUC	5-45, 90, 7-5, 17
Bruges	2-7
Brune	7-96
Brunet	4-46
Bruni	4-34
BRUZAC	1-40, 44, 45, 3-68, 4-68, 95, 6-8, 9-67
Bruzac (de)	1-45, 6-25, 57, 7-55, 9-67
Budene	7-1
Bulhfarine (de)	2-38, 40, 5-79, 8-3
BUREE	1-39, 5-52
Burgan	6-8
BURGOS	1-35
Buy (de)	4-16, 5-97
Buyaud	9-60
Cahours (de)	6-32
Calvimont (de)	1-48
Campagne (de)	1-27, 6-19
CARRIER	9-16
Castail (del)	9-43
Cathaly	9-2
Catri (de)	4-85
Cause (del)	5-3
Caussat	5-97
Cavahoc	9-21
CELLE	1-5, 10, 3-74, 4-7, 23
Cessone (de)	5-71
Chabannes (de)	1-44
Chabans (de)	1-41, 2-24, 6-52, 7-7
Chabrol	6-21
Chadurie (de)	7-66
CHALAIS	2-11, 5-72, 6-8, 66, 68, 9-68
Chalard (du)	1-12
Chalup	7-94
Chalvella	3-68
Chalvot	3-68
Chambarlhac (de)	1-3, 2-6, 5-98, 6-26
CHAMPAGNAC	2-24, 6-23
Champs (des)	2-14
CHAMPSECUT	1-8
Chanaut	6-26
Chancellis (de)	5-60
CHANCEVINEL	1-24, 4-34, 7-9, 19, 25, 30, 37, 93, 9-4, 47
Chantal	9-11
CHANTEGELINE	5-5
CHANTERAC	7-35
CHAPO	1-14

Charbonnières (de)	3-76, 4-49
CHARLEROI	9-13
Charrière (de)	2-69, 3-15
Charvier	7-11
Chassanhae (de)	3-51
Chassarel	6-32, 7-18, 21, 53
Chasseneuil (de)	3-74, 80, 4-23
Chassens (de)	1-18, 3-38
Chastanet (de)	1-42, 4-87, 5-13, 20
Chasteau dit Nourigier (de)	6-68
CHATEAU-BOUCHEY	7-48
CHATELLERAULT	6-20
Chatgiels	3-28
Chatuel (de)	1-37
Chaumarc	2-52
Chaumont (de)	7-40
Chavannes (de)	6-16
Cheilhac (de)	7-27
Chenot	3-61
CHERVAL	7-46
CHEYRAT (du)	5-25
Cheyron (du)	3-66, 6-21
Chondel	9-38
Chort	7-12
Choumet	7-74
CITEAUX	3-18
Clamissac (de)	2-80, 5-1
CLARENS	7-27
Clarens (de)	2-22, 35, 6-63
Clari	9-6
Clavelle (ou Clavelia)	7-23, 9-54
Clément X	1-50
Clémeau (de)	7-6
CLERMONT	1-38, 45, 2-66, 3-55, 63, 67, 4-5, 8, 17, 22, 32, 40, 62, 85
Clermont (de)	2-74, 3-44, 57, 78, 4-16, 22, 32, 40, 43
Clermont (de)	5-15, 18, 28, 37, 54, 64, 65, 74
Clusel (du ou del)	1-32, 3-22, 6-49, 7-4
Colombier	7-50
COMARQUE	1-43
Combaud	7-100
COMBELOUBAT	6-75
Combes (des)	5-86
Combey (de)	5-12
COMBE-ROUSSENE	7-7
Comte	5-86, 98
CONDAT	6-57
Condat (de)	9-35
Constant	1-26, 2-31, 7-97
Constantin	3-54
Corel (de)	2-25

Cornaud	6-6
CORNHAC	9-44
CORNILLE	9-31
Cortaut	2-24, 58
Cortes (de)	3-36
Cossac (de)	5-5
Cossode (de)	5-50
Coste	2-57
COTE-BARRIERE	1-24
COULAURES	1-27
COULONGNEIX	6-76, 7-44
Courbier (de)	7-76
COURSAC	4-48
Courtois (ou de)	1-23, 2-31, 5-19, 7-5
Cousteillas (de)	7-68
COUZENS	9-32
Cozens (de)	3-29, 50, 4-85
CRAUNCHAC	3-19
CRESENSAC	7-61
Creyssac (de)	2-45, 4-91
Crone	9-11
CUGNAC	7-72
CUMONT	2-56
DALMEYRAC	9-59
Davanrouche	9-14
Déjean	6-24
Delmas	6-35, 7-17
Delpi	1-29
Deschambéd	9-5
Despas	2-52
Dolza	2-74
DOMÉ	6-57
Don	3-36
Donnier	6-53
DOUCHAPT	1-33, 2-34, 3-64
DOUILHAC	7-100, 9-16
DOUVILLE	1-8, 7-32, 77
DOUZILLAC	1-28, 3-41, 70, 7-49, 8-3
Doyartilz	9-64
Drôme (de)	1-33
Dujarnic	3-81, 7-74
Dulie	6-4
Dupuy (ou du Pay)	1-37, 2-56, 77, 3-29, 64, 82, 5-29, 97
Durand	7-23, 9-58
DURFORT	5-14
Durfort (ou de)	3-58, 4-48, 5-92
Durieu	3-70
DUSSAC	7-13
Dymiers	1-1
Ebrard	1-6, 2-43, 79, 3-10, 11, 23, 49, 72, 4-47, 61, 4-73

Ecuyers (des)	6-23, 7-46
Edouard III	8-1
Escotie (d')	2-35
Esparmon (d')	2-22
ESTISSAC	2-41, 3-14, 49, 4-20, 5-61, 75, 90
Estissac (d')	2-28, 66, 3-18, 47, 78, 5-15, 7-52
Etré (d')	6-20
EXCIDEUIL	6-4
Excidenil (d')	1-25, 27, 2-73, 3-8
EYLHAC	7-51, 9-48
EYSCHARS	5-29
Fabri	2-60
FABRICIS	4-84
Fabrique (de)	4-23
Fages (de)	6-12, 7-82
Faidit (ou Paydit)	2-46, 77, 4-18, 67
Falguerac (de)	7-2
FANLAC	6-36
Farges (de)	1-47, 7-22
Faure	1-20, 2-69, 4-17, 89, 6-29, 45
Fayard	3-74, 6-35
Faye (ou de La)	1-30, 2-3, 81, 3-31, 5-26
FAYOLLE	1-1, 7-2, 40
Fayolle (de)	3-67, 4-27, 6-39, 81
FELEYS	9-37
Fermet	5-57
Ferran	4-15
Ferry (de)	5-5, 20
Filholet	2-23
Flamenc	3-68, 4-68, 95, 6-8, 15, 41, 42, 60, 67, 9-5, 34, 46, 52
Flamenc (Archamnaud)	6-33, 48, 59, 7-25, 36, 37, 67, 96, 9-26, 45
Flamenc (Fortanier)	1-44, 45, 9-67
Flamenc (Hélie)	1-40, 2-11
Flamenc (Jean)	1-46, 5-91, 99, 6-42, 73, 82, 7-9, 20, 36, 67, 9-26, 45, 46, 47
Fleix (de)	2-42
Folcois	1-33, 2-30, 39, 50
FOLES	9-37, 42, 43
Fontarneau (de)	6-61
Fontdouce (de)	2-17
FONTEUBERTE	7-44
Font-Bulidoire (de)	3-14
Forleboys (de)	9-49
Fornière	7-30
FOROSO	3-61
Fort (de)	3-39
Fortobez (de)	7-12
Fossat (de)	5-10
Foucauld	3-58, 4-18
FOUGUEROLS	6-68
FOULEIX	6-61

Foursat (de)	9-36
FOURTOU	9-30
France	7-52
Francheville (de)	9-15
François	5-23
FRATEAUX	5-60, 6-74, 7-16, 24
Frâteaux (de)	2-1, 12, 45, 76, 78, 4-79
Freilhe (de)	4-36
FRONSAC	6-68
FURIERES	9-12
Gaing (de)	9-71
Galabert	5-99
Garmon (de)	4-41
Garreau	1-29
Gasse	6-25
Gaubert (ou de)	1-38, 2-13, 4-8, 40, 5-64
Gaudi	2-70
Gaufridi	2-29
Gautier	4-60, 5-39
Gay	7-14
Gelat	4-39
GENISSAC	7-62
Gérald (ou Géral)	4-20, 58
Geraldot	2-43
Gerliat	1-14
GIMEUX	7-45
Giraudoux	1-36, 3-18, 4-12, 39, 88
Girbert (ou de)	1-1, 9, 2-2, 47, 50
Girbon (de)	2-6
GLENAY	7-6, 11, 52
Gontaut (de)	1-43, 6-16
GOUTS	7-46
Goyes (de)	2-65
Granier	7-75, 9-42
Gras-Champs (de)	2-48
Grelet	9-55
Grels	1-20
GRESIGNAC	4-30
GRIGNOLS	1-6, 15, 26, 30, 40, 2-8, 27, 43, 71, 75, 81, 3-3, 11, 13
GRIGNOLS	3-23, 33, 37, 39, 47, 49, 58, 72, 4-6, 8, 18, 30, 35, 41
GRIGNOLS	4-46, 49, 56, 60, 73, 81, 86, 92, 93, 96, 5-2
GRIGNOLS	5-9, 12, 21, 32, 39, 42, 46, 55, 60, 67, 72, 79, 83, 87
GRIGNOLS	5-90, 6-1, 29, 34, 45, 50, 68, 7-5, 16, 17, 43, 8-1, 3, 9-7
Grignols (de)	3-76, 4-43, 5-15
Grimoard (de)	1-40, 3-83, 4-31, 42, 49, 65, 80, 5-55, 73, 6-74, 7-16, 24, 35, 58
Grimoard (Guillaume)	4-21, 29, 31, 38, 42, 65, 73, 79, 5-13, 21, 24, 55
Grimoard (Guillaume)	5-69, 70, 73, 77, 79, 80, 87, 8-1, 2, 3

Grimoard (Hélie)	4-29, 49, 61, 65, 73, 80, 5-10, 80
Grossoles (de)	5-87
GRUN	4-60
Guarmon	3-42
GuereI	3-24
Guilhem	1-1, 4-5
Guillaume (ou de)	3-63, 67, 78, 4-1, 43, 5-23, 8-4
Guinas (de)	6-59
Guirrel	2-46
Guoyas (de)	6-7
GURSON	2-51, 3-7
Hélie (ou d')	1-27, 3-21, 27, 70
Huard (d')	9-3, 9
Hugon (ou Hugo)	1-22, 4-96
Ieyras (d')	3-50
Innocent XII	9-15
ISSAC	2-43, 75, 3-4
ISSOUDUN	7-11
Itier (ou d')	4-6, 8, 60, 5-17, 62, 67
Jangla (de)	5-14
Japrot	2-2
Jarry (du)	6-36
Jaubert (de)	1-10, 2-79, 80, 3-69, 4-26, 6-62
Jaufre (ou de)	3-76, 4-4
Jaumar	3-74
JAURE	1-40, 3-17, 76, 4-20, 45
JAUVELLE	7-46
Javandu	2-36, 4-64, 5-2
Jay (ou de)	6-76, 9-12
Jean (ou de)	3-32, 7-14, 8-4
Jeulet (del)	4-22
Jeunac (de)	6-60
Jotglars	2-32
Jovenals (de)	2-63
La Barde (de)	1-41, 3-20, 5-87, 6-23
LA BARDESIE	7-7
LA BATUT	1-41, 43, 44, 6-16, 47, 7-40
La Batut (de)	3-67, 4-32, 5-25, 44, 6-13
La baume (de)	5-69, 9-36
La Besse (ou de)	6-35, 83
LA BEYLIE	6-36, 9-34
LA BLANQUIE	4-25
LA BOISSE	2-62
La Boissière (de)	2-24, 6-31
La Borderie (de)	5-98
LA BORIE ROCHE	7-37
La Borie (de)	3-34
La Borne (de)	9-58
La Bosse (de)	3-26
La Brande (de)	1-9, 29, 39, 2-65, 5-52, 7-7
LA BRIDE	6-31

La Brousse (de)	2-31
LA CAUSIE	9-34
La Chapela	2-10
LA CHARLIE	2-26
La Charneyre	5-16
La Chassagne (de)	7-35
La Chasserie (de)	9-17
La Chèze (ou La Chièza)	2-21, 76
LA CHOUSONIE	7-10
LA CITE	6-14
La Clote (de)	7-5
LA COMBE	7-19
LA COMBE VANEYRE	1-36
La Combe (de)	4-21, 6-61
LA COSTE	1-1, 6-43
La Coste (de)	4-25, 5-51
LA COUTANDIE	7-23
La Coutz	2-21
LA DAURADE	3-18
La Destele (de)	5-6
LA DOIRIE	3-50
LA DRONE	1-33
LA FERRANDIE	6-46
La Filolie (de)	1-39, 4-51, 5-52
LA FORCE	3-38
LA FOUCHERIE	7-28
LA GARMONDIE	4-41
LA GIRARDIE	7-23, 9-2
LA GRANGE	7-91, 9-2, 4
LA GRELERIE	3-16
LA GUYONNIE	7-94
La Jarrige (de)	5-6
LA JAUBERTIE (ou LA GUBERTIE)	2-79, 5-85, 6-3, 62
LA JONIE	7-4
LA LIMOGEANNE	2-2
LA MARCHAUDIE	9-2
La Marthonie (de)	6-57
LA MARTINIE	5-58
LA MASORIE	7-34
LA MASSOULIE	4-93
LA MECHINIE	6-45, 60, 7-8, 27
La Membradia (de)	3-32
LA MISTONIE	2-6
LA MORELIE	3-45
La Motte (de)	2-33
LA PEYRONIE	3-45, 7-8
La Place (de)	6-39
LA PLANTE	6-38
La Porte (de)	2-17, 47, 5-94, 6-24, 47, 7-66
LA PORTE ROMAINE	4-15
LA RAMPHINIE	5-58

LA RAMPINSOLLE	1-7
La Raymondie (de)	3-75, 5-53
LA REYMONDIE	1-31, 5-43
LA REYNAUDIE	3-29
LA ROCHE	9-47
La Roche (de)	1-28, 35, 37, 2-32, 3-79, 5-23
LA ROCHETTE	7-38, 97, 9-60
LA ROLFIE (ou LA ROLPHIE)	6-71, 9-46
La Romagière (de)	1-21, 5-42
LA ROUSSIE	5-91, 6-42, 82, 7-25, 60, 67
La Touche (de)	6-68
LA TOUR	5-87
La Tour (de)	6-27
LA TREMOVILLE	7-18
LA VALLADE	7-66, 92, 9-26
La Vaure (de)	5-50, 62, 7-17
LA VEILLELANDE	7-6
LA VENJADINE	3-16
La Vergne (de)	2-74
LA VERNHE	7-42
LA VIEILLEDIZIE	9-10, 11
LA VILLARDIE	4-81
LA VILLANTA	5-66
Labat (de)	4-44
Labut (de)	9-66
Lafaye	4-45
Lafray	7-76
Lagarde (ou de)	2-46, 3-70, 4-20, 92, 5-18
Lageard (de)	7-46
LAGROY	6-20
LAGULHAC	9-38
Lagut (Guillaume)	2-44, 19, 33, 42, 44, 3-69, 80, 4-9, 36, 44, 5-70, 8-3
Lagut (Hélie)	1-28, 2-37, 42, 44, 45, 51, 76, 78, 3-7, 41, 51, 80
Lagut (Hélie)	3-81, 4-9, 8-, 2, 4
Lagut (ou de)	2-37, 3-7, 51, 80
Lambert ou Lambertie (de)	4-4, 5-61, 75, 92
Lamie (ou Lamit)	6-47, 7-7
Lamothe	1-26
Landric (de)	1-37
Laporte	5-77, 78
LARBEYSSIERAS	7-38
Larcher	7-49
LARSAUT	2-35, 6-5, 53
LAS AVONIEYRAS	9-60
LAS CHAUCIEYRIAS	6-5
LAS CORDAS	1-20
Las Gentas	7-61
LAS LAUDAS	5-24
LAS POUYADAS	9-2
Las Pradas (de)	6-49
LAS TOURS	6-17, 19

Las Tours (de)	6-17, 9-67
LAS VIAS	5-84
Lascounts (de)	1-41
Lau (Geoffroy du)	1-25, 27, 3-8, 40
Laudarel (de)	5-38
Laurière (ou de)	2-5, 4-13, 14
Lanzelia (de)	5-97
LAUZERTE	2-57
Laval	9-8
LAVIT	2-51
Layba	5-5
LE BREUIL	6-83
LE CAUSE	5-3
LE CHANGE	2-60, 6-21, 9-28
LE CLOP	4-54
LE CLUSEAU	5-27, 9-53
LE CODERC	5-20
LE DON-DE-LA-FAYE	7-37
LE GARREAU	9-16
LE GUAZAL	7-81
LE LAC-NEGRE	6-21
LE LORMI-DE-ADRA	9-51
LE LUQUET	9-42
LE MAS	2-79, 3-16
LE MAS-DU-PUY	5-12
LE MONAS	2-35
LE PAS-DE-MASANDRAL	5-68
LE PLESSIS	7-91
LE PONT	1-22
LE PUY	5-61, 75
LE PUY-BERTIN	9-55
LE PUY-BLANC	5-79
LE PUY-CHASSIER	6-52
LE PUY-SAINT-FRONT	1-1, 7, 9, 23, 36, 2-2, 6, 29, 32, 38, 47, 50, 63
LE PUY-SAINT-SICAIRE	7-74
LE RAT	5-50
LE SALEMBRE	1-22
Le Tard	7-34
LE VERN	2-69, 7-17
LE VIVIER	7-16, 24
LEMPZOURS	7-94
LES ALLUZ	9-29
LES BORIES	6-31, 36
LES FRERES-PRECHEURS	3-12
LES LANDES	9-57
LES PAUVRES	7-50
LES PRELEYDURES	9-48
Lespinasse (de)	8-4
Lezay (de)	6-20
Lhaume	4-75
L.HOSSEL	7-91

LIGUEUX	2-17
LIMOGES	6-17, 25, 30, 7-97, 100, 9-2, 16
LINARS	9-71
Lindia (de)	3-22
LISLE	2-24, 3-24, 4-57, 5-71, 77, 6-24, 47
Longa (de)	2-37, 3-22
Lorge (de)	7-53
Lormeau (de)	3-74
LORRAINE	7-58
LUBERSAC	3-61, 7-76
Lubersac (Golfier de)	6-45, 50, 60, 63
Lur (de)	6-43, 62, 7-32
Lussac (de)	3-7
LYON	9-36
L'ALBERTERIE	1-3
L'Arène (de)	2-15
L'ERNODIE	3-53
L'Hermitte	6-20
L'ISLE	2-1, 4-44
Macanam (de)	7-72
Macias	6-74
Magnac (de)	1-34
MAILLEZAIS	7-52
MALAVAL	6-13
Malaval (de)	6-13
MALAYOLES	3-79
Malayoles (de)	1-31, 2-34, 38, 53, 3-53, 64, 4-51
Malet	5-96, 6-14
Mals	5-9
Malvy	6-79
Manchon	1-22
Manhae (de)	4-7
Manhan (ou de)	4-35, 6-14
Mantel (del)	2-70
MANZAC	1-34, 2-9, 3-17, 46, 72, 4-37, 45, 58, 90, 5-12, 31, 6-1
Marchand (de)	9-9
Marchant	5-36
Marcholio (de)	6-77
Marcillac (de)	5-60, 63
MAREUIL	4-90
Mareuil (de)	3-53
MARLO	2-29
Marqueyssac (de)	7-47, 79
MARSANEIX	6-56, 7-69
Martelli	7-69
Martin (ou de)	1-7, 34, 2-2, 3-44, 5-49
Martres (Sibille aux)	6-29, 45, 50, 60, 63
MARZAC	6-29, 45, 63, 79, 7-8, 27
Mas (du ou Dumas)	5-90, 96, 6-1, 9-40, 70, 73
Masconty (de)	9-66

Massacré (de)	7-94
Massinh	2-28, 41, 43
Massoles	2-13, 18, 20, 26, 76, 3-46, 47, 60, 78, 4-6, 76, 5-47, 50
Mathieu (de)	9-53
Matromets (de)	5-74
Mats	3-49
Maumont (de)	9-56
Maurel (ou de)	3-73, 5-57
MAURIAC	2-1, 3-26, 48, 51, 4-9, 36, 5-70, 7-35, 68, 8-3, 4
Mauriac (de)	2-59, 78, 3-70
MAYAC	1-25, 27, 2-73, 3-8, 40
Mayac (de)	3-42, 4-84
Mazeyrolles (de)	5-4
Maziéras	7-49
MENSIGNAC	5-50, 6-24, 47, 7-4, 7, 9-38
Mercier	2-54
Mere (de)	7-7
Meya (del)	6-44
Milon	4-93, 5-21, 45, 47, 90
Milon (Itier)	4-70, 81, 92, 93, 5-12, 47, 90
Milon (Pons)	2-9, 27, 69, 3-3, 33, 37, 39, 56, 58, 4-64, 65, 80, 86, 90, 5-3
MIRABEL	6-35
Miremont (de)	2-74
Misto (ou Mito)	1-36, 2-6, 4-88
Mondion (de)	6-20
Monnaie	7-76
MONSAC	3-75, 4-2, 11, 55, 59
Monsac (de)	3-10, 60, 4-12
Monsac (Géral de)	3-1, 4-19, 25, 50, 55, 63, 69, 82, 83, 84, 5-1, 41, 53, 58
Monsac (Hélie de)	1-3, 4, 20, 2-18, 3-60, 4-26, 53
Monsède (de)	1-11
MONTAGRIER	1-9, 19, 29, 33, 39, 2-30, 50, 39, 50, 65, 3-73, 4-4, 90, 5-52, 57
Montardit (de)	1-47
Montausier (de)	7-48
Montbrun (de)	7-48
MONTCLAR	3-50, 5-18, 19, 6-2
Montclar (de)	1-4, 2-8, 3-46
MONTEMEISO	2-14
Montet (du)	6-34
Montieu (du)	5-26
MONTIGNAC	1-8, 2-28, 5-23, 6-36 7-18, 21, 98, 99
MONTLEON	6-54
MONTMOREAU	7-66
Montourov	9-1
MONTPAON	1-31

MONTRANT	3-34
MONTRAVEL	3-7
MONTREU	2-9
Morand	9-54
Moresteyral	9-4
Moret	3-69
Morsinh	3-72
Mosnier	3-35, 4-74
Motz	4-73
Mouleydier (de)	5-19
Moulin (Pierre du)	5-15, 35, 64, 78, 82
MOULONGAY	3-73
Moureau (ou Mourelle)	6-41, 7-49, 9-46
Mourlier (du)	5-31, 32
Moynier	8-4
MUSSIDAN	1-28, 3-48, 4-36, 5-61, 6-6, 14, 8-3
Nadalheux (de)	2-48
NARESSES	2-62
NAUSIAC	6-14
NAVARRÉ	9-41
Neujadio	1-20
NEUVIC	1-22, 2-9, 67, 3-54, 70, 4-1, 21, 26, 31, 35, 38, 47, 56
NEUVIC	4-65, 73, 83, 96, 97, 5-1, 13, 24, 84, 85, 7-16, 24, 45
Neuville (de)	1-40
Nohes (des)	6-21
NONTRON	6-34
NOTRE-DAME DE CHASTRES	9-13
Olivier	5-63
Otra (d')	5-65, 82
Palhel	4-15
PANTALY-D'ANS	7-47
Pany	6-73
Parnel	6-6
Parnhan (de)	2-74
Pasnel	3-82
Pasquet	5-97
Pauctier	9-73
PAUNAT	9-56
Pelaport	3-66
Peletengas (de)	7-32
Pelisses (de)	7-27
Pellicier	3-59
Pelou	5-54
Périer (del)	4-3
Périgord (comte de)	1-8, 17, 3-48, 4-39, 87
Périgord (sénéchal de)	1-43, 2-61, 68, 4-44, 5-100, 7-35, 8-3, 9-19, 52
Périgourdin (actes en)	5-35, 6-41, 9-22, 59
PERIGUEUX	1-34, 35, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 2-15, 17, 31, 78, 3-59
PERIGUEUX	4-15, 39, 57, 78, 87, 90, 98, 5-4, 20, 23, 49, 52, 59, 70

PERIGUEUX	5-71, 76, 86, 91, 94, 97, 6-5, 14, 21, 28, 29, 31, 32
PERIGUEUX	6-35, 37, 38, 44, 45, 48, 49, 50, 55, 65, 71, 79, 84
PERIGUEUX	7-4, 8, 14, 20, 30, 44, 50, 53, 54, 55, 74, 75, 92
PERIGUEUX	9-3, 4, 8, 9, 15, 18, 19, 29, 46, 47, 55, 62, 66, 73
PERIGUEUX (Consulat de)	4-24, 5-97, 6-31, 9-18
Périgueux (de)	2-70, 5-47, 50
PERIGUEUX (Official de)	1-40, 2-78, 4-90, 5-49, 70
PERIGUEUX (Sceau)	1-2, 3, 4, 4, 5, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 20, 21, 22, 24, 25, 28, 31, 32, 34, 35, 37, 41
Perrussels	6-38
Petit (de)	2-15
PEYBUSE	6-4
Psychérol	7-55
Peyre (ou de ou de la)	3-25, 9-18, 70
PEYREFICHE	9-70
Peyrot	9-62
Pierre (ou de)	2-17, 18, 3-72, 4-20, 5-12, 7-64
Pierrebuffière (de)	7-62
Pierrefont (de)	3-28
Pifaut	5-9
Pigo	6-56
PILLAC	2-14
Plaignoles (de)	9-23
Plas (de)	7-18, 21
Plastulpe	2-70
Podio Petroso (de)	8-4
POITOU	7-6, 11, 52
Polignac (de)	7-66
POMIERS	6-24
Pompadour (de)	7-42, 48, 77
Pons (ou de)	1-45, 5-56, 82, 6-2, 17
Ponburat (de)	6-1
Pontfou	7-75
Ponhac (de)	4-71
Porte	1-24, 3-12, 4-57, 5-94
PRESSIGNAC	6-75, 7-81, 9-54
PREUIL	7-6
Prévot (ou de)	2-66, 3-38, 4-45
PREYSSAC	7-74, 9-34
Prouhet (de)	7-42
Puy-Hault (de)	3-52
Puyguilhem	4-72, 74, 7-5
Puyhaucier (de)	6-2
Puynurat (de)	4-60
Puyrahois (de)	2-11
Puyraucé (de)	3-33
Puyredon (de)	5-11
Puyrudel (de)	4-30
PUY-ASTIER	7-24
Puy-Astier (ou de)	7-16, 24
PUY-BERNARD	2-7, 9-67

PUY-IMBERT	7-35
PUY-MARTIN	5-5
PUY-ROGIER	6-55
PUY-ROUSSEAU	2-46
QUERCY	2-57, 72, 3-43
QUEY	6-44
Queyla (de)	6-12
Queyrelle	9-55
RABANELIE	3-56
Radulphe	5-15
Rambrussia (de)	3-33
Ramefort (de)	3-73
Raoul (ou Ramulphe)	1-14, 37, 2-14, 3-14, 6-34, 7-35
Rateloup (ou Ratavolp)	2-67, 4-47, 7-2, 40, 9-42
Raymond (ou de)	1-31, 2-13, 3-1, 5-75, 7-66
Rayne	7-63
RAZAC	5-77, 100, 6-63, 66, 9-35
Rebier	9-49
Rechinac (de)	9-68
Reilhac (de)	7-10
RESSIDOU	7-23
Rey (ou de)	1-23, 4-52
Reymond (de)	5-43
Reynal	4-76
RIBERAC	6-39, 9-8
Richard	3-54, 7-91
Rigaud	2-81, 4-2, 5-43, 7-10
Ringard	7-5
Robelin	7-34
Robert	2-45, 3-54, 4-29, 31, 38, 42, 6-62, 9-27
Robière	7-64, 65
Rocel	3-75
Roche	9-4
ROCHEFORT	7-92
Rochefort (de)	6-10
Rodes (de)	2-63
Rolland	3-73
Romegos (de)	3-3
Roque	4-87
ROQUEPINE	3-20
Rosgard	5-71
Rosières (de)	6-40
ROUEN	7-95
ROUILLAS	5-73
Rousiers (de)	7-35
Rousseau (ou Roussel)	3-15, 5-45
ROUSSILLÉ	5-40, 9-24
Roux	3-70, 7-50, 51
Royère (de)	1-35
RUAND	9-23
Rudel	6-34

Ryon	7-25
SAINTE-ALVERE	4-29, 31, 38, 42
SAINTE-AULAYE	6-54
Sainte-Croix (de)	1-34
SAINTE-EULALIE	5-92
SAINTE-FOY	3-22
SAINTE-MARIE DE SALIS	7-100
SAINTE-MARIE DES COMBES	5-27, 7-40
SAINTE-MARIE DE PERDUS	1-31, 2-53, 3-24, 53, 62, 4-27, 51, 78
SAINTE-MARIE DE SUPRACHAL	5-72
SAINTE-MARIE DE SYMORE	9-72
SAINTE-MARIE-MADELEINE	6-73
SAINTE-URCIZE	3-43
Sainte-Verse (de)	6-4
SAINTONGE	6-10
SAINT-AGULIN	6-10
SAINT-AMAND	9-33, 40, 50, 65
SAINT-AMAND DE VILLADEIX	6-65, 80, 7-64, 65, 71, 73
SAINT-APRE	1-29
SAINT-AQUILIN	7-23, 9-12, 14, 25
SAINT-ASTIER	1-1, 3, 2-9, 20, 61, 3-34, 39, 56, 69, 4-35, 46, 6-40, 45, 60, 7-8
Saint-Astier (de)	3-19, 24, 5-76, 6-14
Saint-Astier (Fortanier de)	6-21, 31, 32, 36
Saint-Astier (Hélie de)	3-19, 8-4
Saint-Astier (Itier de)	3-24, 4-57
SAINT-CAPRAISE DE GRATELOUP	7-58
SAINT-CREPIN DE RICHEMONT	3-20, 21
SAINT-CYPRIEN	7-82
SAINT-DENIS DE LA CITE	2-46, 9-8
SAINT-FELIX	9-61
SAINT-FLORENT	1-38, 3-57, 5-11
Saint-Florent (de)	1-38
SAINT-FRONT DE PERIGUEUX	1-40, 47, 2-17, 3-59, 4-30, 52, 5-8, 76, 6-73, 78, 7-14, 50, 9-54
Saint-Front (de)	2-74
Saint-Cal (de)	6-19
Saint-Gelais (Merlin de)	6-54, 7-6, 11, 26, 34, 52
SAINT-GERAUD DE CORP	2-51, 3-7
Saint-Germain (de)	2-62
SAINT-GERVAIS (LE CLOS)	6-14
SAINT-GERY	2-33, 3-48
SAINT-HILAIRE	5-94
SAINT-JEAN DE COLE	1-40
SAINT-JEAN DE JERUSALEM	5-5, 20
SAINT-JULIEN	3-6, 4-91
Saint-Julien (de)	2-34
SAINT-LAURENT DE PRADOU	3-41
SAINT-LAURENT DU MAMOIRE	6-28, 56, 7-2, 3, 31, 41, 63
SAINT-LEON	2-13, 26, 3-82
SAINT-LOUIS	4-24

SAINT-MAIME DE PEREYROLS	5-15
SAINT-MAMET	7-80
SAINT-MARCEL	9-21
SAINT-MARTIAL DE DRONNE	6-39
SAINT-MARTIAL DE LIMOGES	9-56
SAINT-MARTIAL DE VIVEYROL	3-73
Saint-Martial (de)	5-29
SAINT-MARTIN	3-71, 67, 4-8, 5-54
SAINT-MARTIN DES COMBES	4-22, 43, 85, 5-11, 28, 37, 68, 6-2, 12, 51, 58, 9-39
SAINT-MARTIN LE PEINT	5-92
SAINT-MAURICE	5-82, 6-2
SAINT-MEDARD	2-33
SAINT-MEDARD DE LIMEUII.	5-79, 87, 6-44
Saint-Ours (de)	7-72
SAINT-PAUL DE SERRE	3-25, 33, 39, 82, 4-68, 70, 5-3, 7, 12, 26, 31, 32, 58, 6-60
SAINT-PIERRE DE BREUIL	1-49
SAINT-PIERRE DE COLE	1-40, 3-68
SAINT-SATURNIN	5-76
SAINT-SEVERIN	5-6, 95, 6-54, 7-6, 11, 26, 34
SAINT-SILAIN	1-40, 4-87, 5-20, 6-53
SAINT-VICTOR	1-10, 12, 19, 2-30, 39, 49, 50, 54, 58, 65, 3-65
SAINT-YRIEIX	1-35, 7-100, 9-53
Salinhac (de)	3-50, 83
SALLEGOURDE	6-29, 63, 79, 7-27, 72
SALLES	4-27, 9-11
Salomon (de)	2-61
SALON	6-74
Salves	9-52
Saly (de)	4-78
Sanzillon (ou de)	3-45, 9-68
Sargalho (de)	2-80
SARLAT	4-88, 5-73, 9-51
SAUSSIGNAC	6-40
Sauzet (de)	1-19
Savi	3-31
SAVIGNAC	3-27
Savinhac (de)	6-28
Sayschac (Milon de)	1-15, 21, 3-17, 37, 4-65, 80, 5-31, 36, 45
SEGONZAC	1-3
Seguin (Guillaume)	3-65, 4-27, 78, 5-49
Seguin (Hélie)	1-10, 12, 35, 40, 2-39, 49, 54, 58, 65, 3-19, 65, 4-27, 78, 98
Seguin (Hélie)	5-4, 49, 52, 59, 66, 71, 94
Seguin (ou Seguy)	2-71, 3-4, 6-32, 7-74
SEGUR	9-70
Ségur (de)	7-62
Sergent	5-100
Siméon	6-53
Sirventon	6-76
Solier (ou de)	1-24, 8-4

Solminhac (de)	7-23, 9-7
SOURZAC	2-59, 4-24, 44, 5-87, 6-46, 77, 78, 7-22, 95, 8-1, 2
SOUTEILHE	7-18, 21
Sozet (de)	3-27
Subernt	9-23
SUFFERTE	7-17
Sullacepa (de)	4-92
Taillefer (de)	1-18, 2-68, 70, 4-89, 93, 6-10, 40, 7-35, 58, 9-17
Talleyrand (de)	1-17, 48, 4-35, 56, 6-66, 68
Tâtevache (de)	1-44, 6-16
Taurat (de)	8-4
Ternac (de)	5-73
Terrete	6-10
Testas	4-34
Texier (Etienne)	3-31, 5-76
THIVIERS	2-23, 9-2
Thorel	6-6
TILHOLS	2-55
Tilhols (de)	2-55, 3-3
Tison (de)	4-10
TOULOUSE	9-23
TOURNEPICHE	9-3
TOURS	6-41
TOURTOIRAC	3-66
TOUS-LES-SAINTS	7-50
TRELISSAC	1-37, 2-29, 38, 52, 3-79, 6-32, 53, 9-4, 27
Trobatz	4-67
Trolard	3-72
Trolet (del)	9-20
Truffaut	5-57
UZERCHE	6-27
Vabre (de)	5-79
Vachier	4-44
Valbéon (de)	3-13, 38, 4-75
Valbonne (de)	7-92
VALEUIL	5-57
Valgarin (de)	5-14
Valho (de)	2-29
VALLAREY	1-16, 20, 26, 2-81, 3-1, 83, 4-1, 2, 11, 12, 19, 25, 33, 50
VALLAREY	4-55, 59, 63, 69, 82, 83, 89, 94, 5-16, 17, 34, 41
VALLAREY	5-46, 51, 53, 58, 93, 7-10
Valle (de)	9-19
VALLEREUIL	1-30, 4-56
Vallereuil (de)	3-60
Vallet	9-3
VALMENSENGAS	6-36
Vals (de)	5-47
VANXAINS	5-92
Varenas (de)	8-4
VAUCLAIRE	9-17

Vaure (de)	9-53
Vauséjour (de)	2-48
Vayssière (de)	6-65
Venjadiou	1-16, 4-11, 75
Verd	5-87
VERDON	9-35
Verneuil (de)	6-32, 84
VERNH	1-17, 3-28, 5-15, 25, 44, 6-13, 72, 74, 83, 9-11, 55
Vernode (de)	1-5, 2-16, 53, 3-41
Verntrah (de)	7-61
Vert (du)	5-69
Vertus (du)	9-64
Vessac (de)	7-4
VEYRINES	3-52, 6-35, 7-15
Veyrines (de)	2-25, 73, 3-37
Veysièrè	4-58
Vidaud	9-16
VIGEYRAUX	6-39
Vigier	1-7, 2-4, 28, 56, 3-27, 61, 4-46, 87, 98, 5-4, 95, 6-1, 29, 7-27, 45
Vigon	6-73
Viis (de)	5-39
Vilane	4-81
VILLAMBLARD	1-48, 2-25, 3-29, 50, 4-53, 5-25, 33, 81, 89, 98, 101
VILLAMBLARD	6-3, 43, 69, 70, 7-28, 29, 32, 39, 43, 98, 99, 9-73
VILLARS	1-40, 6-57
Villars (de)	2-57
Ville Dôme (de)	1-6
Vilote (de)	3-38
VILOTZ	7-13
Vinassoule	3-16
Vinheyras (de)	6-79
Viou (del)	8-4
Virideau (de)	7-13
VIRIDIVILLA	5-76
Vitars	3-49
Vivier (du)	4-94

Quatre registres protestants de La Force (1665-1685) et quelques autres

par René COSTEDOAT

Parmi les registres d'état civil protestant conservés aux archives municipales de Bergerac et aux archives départementales de la Dordogne, quatre sont désignés, pour simplifier, comme relevant de La Force. Mais bien entendu rien de ce qui touche aux huguenots n'est simple, particulièrement en Bergeracois. A qui la faute? Entre 1665 et la fin août 1679, ces registres sont ceux de l'église de La Force. Entre le 3 septembre 1679 et le 19 août 1685, les actes sont ceux des pasteurs du château de La Force, en un temps où les interdits se multipliaient, où les temples s'écroulaient. La documentation prend alors une envergure régionale. Elle permet aussi d'aller un peu plus loin pour Bergerac et pour Monbazillac.

4072 baptêmes (1665-1685), 143 mariages (1678-1685):

Les deux registres conservés à Bergerac (8P1 et 8P2) sont exclusivement consacrés à des baptêmes. A Périgueux, les deux registres (5E185/3) concernent, l'un les baptêmes, l'autre les mariages. Il y a eu, peut-être, des registres mortuaires, ils sont absents¹⁾.

1. Le 17.8.1780, le greffier en chef du tribunal de la sénéchaussée de Bergerac écrivait qu'il était "détrempeur des anciens registres des mariages, baptêmes et sépultures des gens de la religion prétendue réformée au temple de La Force des années 1665 jusques et compris l'année 1684 (sic)": billet épinglé dans le registre. Avait-il bien regardé le contenu du dépôt?

A Bergerac, le premier registre de La Force (18.1.1665-1.1.1672), relié en parchemin, est d'épaisseur modeste: 93 feuillets. Le 20 avril 1882, l'archiviste municipal a précisé qu'il s'agissait d'un don de "M. Coste libraire à Bergerac". On compte au total dans ce registre 826 baptêmes. Les indications utilisables augmentent avec le temps: c'est seulement à partir du 15.11.1668 que la profession du père et l'adresse des parents apparaissent régulièrement.

Le second registre (3.1.1672-19.8.1685), couvert de toile, au dos de peau verte, est beaucoup plus volumineux: 463 feuillets, 2724 baptêmes. On y trouve plusieurs paginations:

- du 3.1.1672 (fol. 95 r^o) au 23.1.1678 (fol 201 v^o): 106 feuillets (le n^o 170 manque), 648 baptêmes;

- de la fin décembre 1682 au 19.8.1685: 357 feuillets; 2076 baptêmes. Les cinq premiers feuillets étant partiellement déchirés, la pagination a disparu. Elle réapparaît au sixième, qui est numéroté 7 (rayé)-78; le septième est numérotée 8 (rayé)-79 et ainsi de suite en gros (il y a des erreurs) jusqu'au feuillet 323 (rayé)-391. A partir du 392, la seconde pagination continue seule jusqu'au dernier feuillet (433). Dans cette partie, neuf feuillets seulement ont disparu.

Le registre des baptêmes conservés à Périgueux, non relié, contient 522 actes. Il comble en grande partie des hiatus bergeracois. Il débute par le feuillet 170 de 1676 absent à Bergerac, puis on passe à un feuillet numéroté 1 commençant au 13.2.1678 et la série continue (avec quelques erreurs de classement) jusqu'au feuillet n^o 68 v^o (29.11.1682). Quatre feuillets (une trentaine d'actes) semblent avoir disparu entre le 29 novembre et la fin décembre 1682, en plus de ceux précédemment signalés. Mais pour 4072 baptêmes présents, une centaine d'absents c'est assez peu de chose. On dispose au total d'une jolie série, quasiment ininterrompue, entre le 18.1.1665 et le 19.8.1685. Il n'en est pas de même des mariages. Le registre conservé à Périgueux nous est parvenu tel qu'il a été décrit par le lieutenant général de Bergerac, le 3.9.1685: "*comprenant vingt et neuf feuilhes escrites*" seulement, 143 mariages au total: 20 en 1678 (mars à décembre), 24 en 1679 (janvier à décembre), 6 en 1680 (janvier-février), 0 en 1681, 6 en 1682 (décembre), 16 en 1683 (avril à décembre), 39 en 1684 (janvier à décembre), 32 en 1685 (janvier à août)... Les âges des époux ne sont pas précisés, sauf en 1685 leurs mères ne sont généralement pas identifiées, il y a des erreurs dans le classement chronologique.

La nature de ces registres évolue au fil des années. On distingue cinq périodes:

- 18.1.1665-25 ou 27.8.1679. Les registres sont ceux de l'église de La Force, les actes ont eu lieu dans le temple de cette église, interdite le 24.7.1679⁽¹⁾.

- 3.9.1679-20.9.1682. La première date est celle d'un mariage béni dans le château de La Force par un pasteur ducal. Désormais, baptêmes et mariages auront toujours lieu au château, mais ils concernent, dans cette période, presque uniquement des habitants du duché.

- 24.9.1682-4.4.1683. La première date marque le début d'une série de 24 baptêmes d'enfants originaires de la juridiction de Bergerac, après l'interdiction du culte réformé dans cette juridiction, le 12 septembre ⁽²⁾. Mais au début de 1683 ce type de baptême disparaît.

- 7.4.1683-7.3.1685. Dans cette période le registre gonfle considérablement, les bébés à baptiser, venus de parfois de fort loin, affluent au refuge du château. Les mariages, par contre, restent ceux de la juridiction, on n'en trouve plus après le 4 mars.

- 25.5.1685-19.8.1685. Après une interruption de 78 jours, les baptêmes reprennent, mais seulement pour des enfants du duché. Le registre s'interrompt brutalement ensuite, sur un acte incomplet (absence du nom de la marraine et de l'habituelle formule terminale): un feuillet au moins a disparu. Le registre des mariages, réouvert le 1^{er} juin, est clos le 12 août.

Ces registres fournissent une masse d'informations et de pistes de recherche.

L'église rurale de La Force, un protestantisme de masse:

Cette documentation n'éclaire pas toutes les zones d'ombre. Ainsi, on y cherche en vain des certitudes sur l'identité du ou des ministres en exercice entre 1665 et 1679, les signatures sont rares, elles sont souvent celles de suppléants. Le pasteur de (ou du) Thoron semble avoir exercé pendant la quasi totalité de la période, sa trace apparaît jusqu'au 10.2.1678, il semble être décédé assez rapidement ensuite, mais a-t-il toujours exercé seul ^(3?) Malgré tout, ces registres nous aident à faire la connaissance de cette église rurale, voisine de Bergerac.

-
2. Selon toute apparence le temple ne fut pas détruit après son interdiction. Pendant la Révolution il fut nationalisé, pour cause d'émigration, comme ayant appartenu aux Caumont. Il fut acheté à ce titre, es qualité, le 4 prairial an 3 (23.5.1795) par le sieur Etienne Dejean l'aîné qui le revendit le 3.2.1806 à des protestants du canton de La Force, il fut inauguré le 28.8.1807 par le pasteur Alard de Bergerac; son aspect extérieur actuel date de 1822. L'édifice était extérieur au château, milieu au mur occidental des "Recettes"; voir la documentation et l'argumentation présentées à l'occasion de la réouverture du temple après travaux, le 12.9.1993.
 3. René Costadoat, *Le peuple "rebelle" des huguenots de Bergerac*. Périgueux, 1987. Le registre catholique de Saint-Jacques indique, en 1682, le 9 septembre par erreur.

Géographiquement, le rayonnement du temple de La Force ne dépassait guère les limites de trois paroisses: Prigonrieux, La Force et Saint-Pierre-d'Eyraud ("*Eyraud*"), d'où provenait la masse des baptisés (carte 1, tableau 2), dans un rayon de sept kilomètres au maximum à vol d'oiseau. Ce rayonnement pâlisait très vite dans le reste de la juridiction et au-delà vers le nord: dès Saint-Georges-Blancaneix et Lunas, les densités huguenotes baissaient plus rapidement que les densités générales (carte 1). Par contre, entre le château de La Force et la ville de Bergerac, les Prigontins étaient très majoritairement huguenots⁽⁴⁾. Autour du château la proportion avait quelque peu diminué depuis l'interdiction de 1679, mais 75 à 80 % des Forcelais restaient protestants. La visibilité est moins nette pour Saint-Pierre-d'Eyraud qui eut une église particulière, au bourg d'Abren, mais la vision s'améliore après l'interdiction de cette église en 1679: une minorité de huguenots pierrotins fréquentait le temple de La Force⁽⁵⁾, et la paroisse était également très protestante (tableau 3).

Les tableaux 4a et 5b fournissent une image approximative de la petite société composant cette église rurale. Les paysans étaient très majoritaires, "*laboureurs*" en tête. La modestie relative de la représentation vigneronne (même à Prigonrieux) pourra surprendre... surtout si l'on ne voit que la vigne en Bergeracois. Mais il est surtout étonnant, sinon original, de rencontrer une telle représentation, dans cette religion du Livre, de gens qui ne savaient pas signer leur nom: la manifestation d'un illettrisme alors largement répandu dans les milieux populaires protestants⁽⁷⁾ comme chez les catholiques. La même remarque s'applique, à peu de choses près, aux autres travailleurs manuels: les signatures de quelques artisans sont très exceptionnelles. La prédominance des métiers du textile s'explique probablement par la nécessité de satisfaire, sur place, des besoins fondamentaux. On pourra

4. Le pasteur de Thoron envisageait en 1668 de quitter La Force, sa signature ne figure jamais au bas des actes, mais on a de nombreuses traces de sa présence jusqu'au 23.1.1678. Le 17.12.1679, son épouse, Marie Deslanes, est mentionnée comme veuve. On trouve beaucoup de noms et de signatures de pasteurs, sans doute des visiteurs ou des suppléants, mais certains apparaissent longuement: J. Gommar (février à septembre 1671), Jacques Garissoles, pasteur de Castelmoron en 1670 et de Bergerac en 1674-1682 (oct. 1671-sept. 1674), David (nov. 1674-1675). En 1677 plusieurs actes ont été faits au château par "*M. de Labonnelle ministre de la parole de Dieu en l'esglise d'Eyraud habitant au chasteau de La Force*". A partir de 1678, le service semble avoir été assuré par les pasteurs des alentours.
5. En 1685, selon un contemporain, à Prigonrieux: "*tous les habitants étaient huguenots, à la réserve du juge et quelque autre homme de justice*": une paroisse sans église, sans cloche, sans curé, où le chapitre de Périgueux "*envoyait tous les dimanches un cordelier de Bergerac pour dire la messe dans une petite chapelle*". (*Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 36, 1916, p. 296). Une paroisse où la normalisation fut longtemps difficile, avec des rechutes.
6. Il n'y a pas derrière cette répartition de simples raisons de proximité: baptêmes au temple de La Force d'enfants originaires des Eymaries, de La Rauffie, des Massenies, du Bosc, des Barrauds.
7. Voir par exemple *La France protestante*, ss. la dir. de Henri Dubief et Jacques Poujol, Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1992. Ou encore le rôle de la cotisation de Monbazillac pour 1682: sur 7 Anciens, 2 ont signé (un noble et un notaire châtelain) "*et non les autres (artisans et paysans) pour ne savoir*".

s'étonner de la présence modeste des gens de rivière, surtout si l'on privilégie la rivière dans la vision du vaste monde qu'elle traverse. Quelques pêcheurs et bateliers (le même exerçant parfois les deux activités) sont repérables, surtout à La Biarnèse (La Force) et encore aux Nebouts, à Lansade, à Vinsou (Prignonrieux), au port de la Marchande (Eyraud), et, rive gauche, à Saint-Martin et à Tuilière (Le Montcil). Dans ce petit monde rural, robins et scribes apparaissent en force. Ces professions prospéraient alors dans les campagnes, où elles contribuaient à pérenniser l'ordre social établi, qui dans le duché était encore huguenot. Par contre la bourgeoisie rentière des "*sieurs*" figure assez peu. Il est vrai que bien des propriétaires - particulièrement à Prignonrieux - résidaient ordinairement à Bergerac. Quant à la noblesse, elle est quasiment absente et sur 6 baptêmes, 5 concernent des hôtes du grand château. L'exception mérite d'être signalée: baptême, le 25.8.1672, de Marc-Antoine de Cassieux, âgé de 2 mois, fils d'Elie de Cassieux, écuyer, sieur de Pessiaut, et de d'elle Esther de Maurin son épouse, résidant au repaire noble de Pessiaut, à Prignonrieux.

Le registre des mariages permet de mettre en évidence l'importance des pratiques endogamiques (tableau 5a). Le mariage de proximité n'était pas une particularité huguenote, mais ici il pouvait contribuer à renforcer la cohésion et la particularité du groupe. L'empreinte de la Discipline est perceptible, de plusieurs manières. Entre 1665 et 1682, on ne trouve que 11 "*bastards*". La discipline en matière de baptême voulue par les synodes était respectée⁸. Le scribe ne précise que rarement les circonstances de l'acte: "*après le presche du matin*", "*à la prière d'après disner*", "*après le presche du cathéchisme*". Mais les dates des actes permettent d'établir qu'ils avaient lieu très généralement le dimanche et le jeudi, jours d'exercices religieux. Par ailleurs, on voit (tableau 6) que ces baptêmes étaient massivement tardifs entre 1665 et 1682 (avec une tendance au raccourcissement du délai depuis 1680). Encore un comportement caractéristique alors. La date de naissance est parfois remplacée par l'âge: 16 jours, 3 semaines... jusqu'à plus d'un an. Le domicile des parents lors du baptême n'est donc pas obligatoirement le lieu de naissance.

On remarque, c'est étonnant, que les filles baptisées entre 1665 et 1682 ont été plus nombreuses que les garçons (tableau 7a). Le

8. Janine Garrisson-Estèbe a montré l'originalité calviniste sur la question du baptême et la difficulté, à la fin du XVI^e siècle, pour faire adopter des pratiques heurtant "*les sensibilités religieuses populaires*", voir *Protestants du Midi 1559-1598*, Privat, Toulouse, 1980, p. 246-249. Elle signale une obligation de la Discipline difficile à faire accepter: ne baptiser "*qu'aux heures ordinaires*", à l'occasion d'un prêche. Elle rappelle que dans le calvinisme "*le baptême des très jeunes enfants est préconisé comme dans le catholicisme*", même si la doctrine calviniste du salut recoupe "*assez bien les théories cathares sur l'inutilité du baptême des enfants*".

prénom était presque toujours celui du parrain du garçon, ou de la marraine de la fille. Comme à Tonneins⁽⁹⁾, comme ailleurs dans la région (tableau 7), les prénoms hérités de l'Ancien Testament étaient très minoritaires. Trois prénoms dominaient, chez les filles comme chez les garçons.

Avec une moyenne annuelle de 112,5 baptêmes (1665-1678), avec l'aide du nombre de feux en 1694, avec le peu qu'on sait de la démographie locale (tableau 8)⁽¹⁰⁾ et sur la base d'une natalité de 30-35 pour mille, on pourrait estimer à 3200-3800 âmes la population composant cette église avant sa disparition en 1679. A 40 pour mille, on descendrait aux alentours de 2800 âmes.

Le 15.4.1674 une abjuration, la seule, a été enregistrée: "*Le susdit jour et à mesme temps s'est présenté Jean Naussac, natif de Lanquais et domestique de M. le marquis de Tassay, lequel a abjuré la religion romaine et a fait profession de la nostre et a signé*". On retrouve ensuite ce nouveau converti huguenot parmi les valets du château de La Force.

Le refuge du château ducal de La Force

A partir du 3.9.1679 pour les mariages et du 1.10.1679 pour les baptêmes, les actes sont situés au château et les pasteurs, Samuel de Labonneille et Pierre de Roufrange, ne sont pas ceux de l'église de La Force mais des ministres "*dans la maison de Monseigneur le duc de La Force*". Un mémoire daté du 2.5.1682, rédigé semble-t-il par l'intendant de Bordeaux⁽¹¹⁾, décrit la nouvelle situation en dénonçant le duc:

"M. le duc de La Force, en qualité de seigneur haut justicier, fait faire actuellement sous une remise à carrosse qui est dans la basse-cour de son château, l'exercice de ladite religion, et comme les habitants de sa terre et des environs n'ont plus la liberté de faire publiquement dans ledit lieu de La Force ledit exercice, attendu que par un arrêt du Conseil du 24 juillet (1679) il y a été interdit et la démolition du temple ordonnée, ils vont tous les dimanches au nombre de plus de 600 audit château (...) en sorte que par ce moyen l'exécution dudit arrêt est éludée et que l'exercice personnel (privé) dudit sieur de La Force a été converti en exercice réel (public), faisant souvent faire le prêche au milieu de sa cour et y recevant tout le monde

9. B.S.H.P.F., t. 135 (1969); Patricia El Bounia-Roudet étudie la population protestante de Tonneins (1661-1684), elle a trouvé 908 baptisés et 843 baptisés.

10. Les données sont incomplètes, en amont comme en aval, la moyenne de 3 enfants par couple est évidemment inférieure à la réalité. Pierre Goubert donne un ordre de grandeur de 40 pour 1000 à cette époque pour la natalité dans le royaume... 2800 à 3800 âmes pour l'Église de La Force, la fourchette est très grossière. Mais elle laisse rêver devant une statistique attribuée à Antoine Court (XVIII s.): 300 communicants seulement pour cette Église en 1660 (B.S.H.P.F., t. 15, p. 512 et 521). Cuneux...

11. Archives historiques de la Gironde, t. 15 (1894), p. 492.

indifféremment, il y a encore un abus (...) dans toutes ses terres, il fait faire en même temps ledit exercice y envoyant un de ses enfants pour l'autoriser".

Le duc défiait donc le roi mais encore, en gros, dans les limites de sa juridiction. La situation évoluera avec la cascade de restrictions et d'interdictions frappant les églises encore épargnées, dans toute la région. Les hasards de l'existence faisaient parfois baptiser à La Force des enfants de la juridiction de Bergerac: on en compte 8 entre 1669 et mars 1682. Mais c'est indiscutablement la crise qui fait apparaître 24 baptêmes de cette origine dans les registres du château, à partir du 24.9.1682 (6 jours après la clôture des actes au temple de Bergerac), jusqu'à la fin de l'année. Puis au début de 1683 de tels baptêmes disparaissent. Ils avaient été interdits par le Conseil du roi le 30.11.1682 (Haag). On trouve alors des baptêmes de Bergeracois dans les registres d'églises environnantes encore autorisées (tableau 9).

Le 7.4.1683, on entre dans une ère nouvelle, d'abord marquée par une inscription de type nouveau qui précède les actes: *"Ont esté baptisés dans le chasteau de Monseigneur le duc de Laforce par moy Samuel Labonneille ministre, suivant les certificats qui nous ont esté remis comme quoy ils font proffession de la religion Refformée"*. Sage précaution après la dure Déclaration royale du mois de mars qui menaçait de lourdes peines les ministres coupables du crime d'avoir reçu des *"catholiques à faire profession et exercice de la RPR"*. Sage précaution, au moment où des inconnus se présentent et vont se présenter en nombre croissant au château, avec leurs bébés à baptiser, venus d'abord du Bergeracois, puis de plus en plus de l'Agenais. Les dates d'apparition des juridictions dans les registres du château (tableau 10) permettent parfois de préciser quelque peu le calendrier des suspensions et des interdictions ¹²⁾.

La marée des baptêmes culmine en février (151) et au début au mois de mars 1685: 44 en sept jours! Durant ces 35 jours, 29,7 % des baptisés sont venus de l'Agenais. Puis l'enregistrement cesse brusquement, sans indication, après le 7.3.1685. Puis, après une interruption de 78 jours, il reprend le 25.5.1685, sur la même page, à la suite des actes précédents. Mais, nouvelle évolution, les baptisés sont tous désormais originaires de la juridiction de La Force. On a le sentiment d'être là devant le résultat d'un chantage bureaucratique-religieux: tolérance de l'exercice réel en échange d'une épuration géographique. Le dernier acte conservé (19.8.1685) ne fut peut-être pas l'acte ultime, on l'a vu, mais la fin était toute proche.

12. L'écart chronologique entre la suspension du pasteur ou du temple et l'interdiction définitive a pu être assez important; la décision de suspendre a pu être prise par les autorités protestantes, on le verra pour Monbazillac. Les registres de Montcaret s'interrompent le 18.7.1683, les baptisés de l'ouest de la juridiction apparaissent à La Force quatre mois plus tard, deux mois avant la condamnation de leur temple (6.1.1684).

Le dispositif de la grande dragonnade se mettait en place. Elle avait déjà débuté quand l'intendant de Bordeaux écrivait, le 8.9.1685, que le culte personnel était maintenu à la Force ¹³. Mais il n'était plus question de braver l'Etat. Toute la contrée s'était remplie de dragons et d'autres troupes. Leur chef, Boufflers, affecta d'abord de respecter le grand château: le général de la dragonnerie s'y rendit pour une visite "de civilité", mais il n'y trouva qu'une fille du duc, qui refusa d'abjurer. C'est un rapport édifiant, écrit peu après par un anonyme catholique, qui relate les faits. Boufflers aurait d'abord épargné le duché en escomptant qu'une abjuration ducal ferait céder la population indigène, et aussi les "huguenots réfugiés" dans cette terre "où les plus opiniâtres s'estoient réfugiés comme dans un azile". Mais après son échec au château il envoya à La Force deux jésuites escortés par le sieur d'Espagnac, capitaine de cavalerie au régiment de Varennes: bilan immédiat, dit le rapport, 1000 conversions, mais "les plus riches résistèrent". Le lendemain, on revint, avec des cavaliers, qui furent arrêtés "à la vue de La Force" pour éviter leurs exactions tout en décourageant la résistance. Le capitaine fit "assembler les habitants qu'il put" de La Force, Lunas, de Saint-Pierre-d'Eyraud. L'un des jésuites "leur fit un si beau sermon qu'il se convertit plus de 2500 personnes". Aussitôt, d'Espagnac se rendit à Prigonrieux où il procéda de même manière ce qui lui procura 1000 nouvelles abjurations... avec le chaffre de "jésuite rouge". Le jour d'après, d'Espagnac repartit en campagne pour parachever la purification religieuse de ce duché où certains résistaient encore, femmes et réfugiés en particulier. Avec les deux jésuites, deux détachements de dragons l'accompagnaient. Puis les opérations s'élargirent jusqu'à Mussidan et dans les autres dépendances du duché. "Ainsi dans quatre ou cinq jours les huguenots du duché, qui estoient au nombre de plus de 12000, rentrèrent dans le giron de l'Eglise avec le ministre à la teste, nommé Rivasson" ¹⁴.

Quatre mois plus tard, l'ancienne place forte huguenote fut elle-même violée, en l'absence il est vrai de la famille ducal. Dans la nuit du 18 janvier, des soldats commandés par un officier de la garnison de Bergerac pénétrèrent par effraction dans le château afin de s'emparer, pour cause de religion, de Pierre de Vernejoul, le père d'un ancien pasteur de Bergerac ¹⁵. Certes, le délinquant réussit à échapper aux forces de l'ordre, mais, c'est clair, dans cet ordre-là il n'y avait plus de refuge huguenot au château de La Force.

13. A.H.G., t. 15, p. 153.

14. Pierre de Rivasson avait été pasteur de Lamonzie (1647-1678 et 1682), parfois de Pomport, de Limeuil (1679-1681). Son neveu Jean de Rivasson fut peut-être pasteur de Sigoulès. Les deux résidaient à Prigonrieux, à Fonclare (Pierre), au Guel (Jean). Ni l'un ni l'autre ne servit à La Force. L'un d'eux fut un pasteur pris dans la tourmente, certainement pas "le" ministre; mais pour des conquérants euphoriques ce genre de détail importe peu. Et que vaut, au vu des baptêmes, le nombre de 12000 abjurations dans le duché, même en comptant appendances et dépendances?

15. B.S.H.P.F., t. 53, p. 431-432. Le fils de Pierre, Daniel, qui signait "Vernejou", fut le ministre de Bergerac dont la condamnation entraîna l'interdiction du culte dans la ville et dans sa juridiction.

Originalité des registres de "l'Eglise de M. le Duc de Laforce"

En 1693-1685, les registres de "l'Eglise de M. le Duc de Laforce" (selon le registre protestant de Bergerac, 4.6.1681) se distinguent de leurs prédécesseurs de plusieurs manières.

L'augmentation considérable du nombre des baptêmes sera étudiée plus loin, notamment dans ses aspects géographiques et sociaux.

Dans le contexte de résistance, les registres du refuge le montrent, c'est toute la Maison de La Force, c'est le grand château tout entier qui furent mobilisés. La famille ducale apparaît à plusieurs reprises parmi les parrains et marraines, jusqu'aux enfants, dont certains s'illustreront dans d'autres rôles; le 8.5.1683, ce fut le cas d'Henry-Jacques et de Charlotte. On trouve en outre dans ces fonctions ou en qualité de suppléants plusieurs dizaines de membres du personnel du château, du maître d'hôtel jusqu'à la servante, du valet de pied ou du suisse (né à Neuchâtel) jusqu'au précepteur. L'enfant est "présenté au baptême par" ces personnes, "pour" le parrain et la marraine en titre. Dans ce rôle on voit encore les familles des anciens officiers de justice du duché: les Delpeuch, Gast, de Jean, Lespinasse, Maphaud. Ou bien la famille de Rivasson, de Prigonrieux, qui comptait alors deux ministres. Et surtout, très fréquemment, David Darrigade, maître écrivain, ancien et nouveau lecteur ¹⁶, et son fils Armand. Bien entendu, on peut souvent penser que la distance à parcourir a été dissuasive pour les titulaires. Mais ces derniers étaient parfois présents: le 4.4.1683, leur signature figure au bas de l'acte, alors que ceux qui ont présenté à leur place, deux domestiques du château, n'ont pas su signer, c'est précisé.

D'autres changements, liés aux circonstances, apparaissent alors. C'est d'abord le raccourcissement spectaculaire des délais entre naissances et baptêmes (tableau 6), malgré l'allongement des distances. Une évolution aussi brutale et massive des comportements familiaux pourrait s'expliquer, au moins en partie dans cette période de crise religieuse, par la crainte d'un baptême catholique d'office pour l'enfant, il y en a eu ¹⁷. L'afflux d'enfants à baptiser, venus parfois de loin, explique sans doute pourquoi l'on baptise désormais quotidiennement ou presque. Cette foule de gens inconnus ou mal connus pourrait être responsable d'un certain relâchement dans la tenue des registres: orthographe des noms parfois curieuse, absence (assez rare)

16. Il fut emprisonné à la suite des assemblées clandestines de 1688 (cf. R. Coq, *B.S.H.A.P.*, t. 95, p. 215-216). Il résidait au village de Giral (La Force). Il avait épousé Louise Tarde, 5 enfants du couple figurent dans les registres de La Force: Armand (1665), Jean (1668), Pierre (1672), Jean-Pierre (1674), David (1678), et Jean "his aîné", parrain en 1688. David Darrigade, marchand d'Orthez, fut le parrain de David en 1678.

17. *Le peuple "rebelle"...*, p. 45.

d'indications géographiques, absence assez fréquente d'indications sur l'état ou la profession.

Jusqu'en octobre 1684, les deux pasteurs se sont partagé la tâche. Puis le nom de Samuel de Labonneille disparaît, seul subsiste celui de Pierre de Roufrange.

Une partie du peuple "rebelle" dans une vaste région

En 1683-1685, les bébés portés au château de La Force pour y être baptisés devaient parfois subir l'épreuve d'un long voyage, au péril de leur vie ⁽¹⁸⁾. A vol d'oiseau, il y a 44 km depuis Le Bugue, 31 km depuis Castillon, 20 km depuis Mussidan, 51 km depuis Casseuil, etc. Et autant pour le retour.

La carte des baptêmes en 1683-1685 doit être regardée avec prudence et attention.

Elle n'est pas exactement partout celle des densités huguenotes ni même de façon certaine celle de la résistance, surtout à la périphérie. Il a pu exister d'autres refuges... La chronologie des suspensions et des interdictions n'est pas connue partout de façon précise... La distance a certainement joué un rôle déterminant. Il y a encore le hasard de la fertilité des couples (la période est courte)... les quelques feuillets manquants... Tous ces facteurs, d'autres aussi peut-être, ont ajouté leurs effets. Cette carte a été obtenue en additionnant les baptêmes enregistrés au château de La Force en 1683-1685. Elle doit être d'abord regardée comme une ombre platonicienne, une image amphibie à décoder, autant que faire se peut.

Entre Dordogne et Dropt, l'effet dissuasif de la distance a certainement contribué à faire baisser le nombre de baptêmes. Mais, de part et d'autre d'Eymet, le sud-ouest, clair en Agenais, contraste avec le sud-est, quasiment blanc en Périgord. Dans le second cas, les communautés de Monpazier et surtout d'Issigeac avaient été durement touchées dès le début des années 1670 ⁽¹⁹⁾. S'étaient-elles résignées? Avaient-elles pu réagir? L'arrêt du Conseil interdisant définitivement le culte à Issigeac ne fut pris que le 27.9.1683, mais les exercices avaient-ils pu reprendre depuis leur suspension? Les fidèles avaient-ils trouvé des refuges plus proches que celui de La Force? Les temples de Montaut et de Gavaudun, en Agenais, sont voisins (une quinzaine de kilomètres) de ces petites villes, ils semblent avoir été eu une existence

18. A Tonneins-Dessus - une ville des Caumont qui fut également un refuge - le curé écrivait en 1685 au sujet des bébés des huguenots: "il en mourit plusieurs sans être baptisés, tant dans les chemins que sur les lieux accoutumés de la grande toule..." (P. El Bounia-Roudat op. cit., p. 200). Le 13 octobre 1682, les Anciens de la minuscule Eglise de Salaïgnac (au nord-est de Sarlat) ont enregistré le décès d'une fille d'Antoine Ramade, bourgeois originaire du lieu de Berle, paroisse de Chaufour (proche de Turenne en Limousin) "passant par ce lieu pour s'en aller à Castelnaud faire baptiser une sienna fille", qui fut enterrée "dans l'ericios de nostre temple" (ADD 5E510/4). Castelnaud est à 47 ou 48 kilomètres, à vol d'oiseau, de Chaufour. Le château appartenait aux Caumont.

19. Elisabeth Labrousse, *La Révocation de l'édit de Nantes*, Genève-Paris, 1985, p. 151-154.

plus durable dans l'ensemble⁽²⁰⁾... ce qui a pu contribuer à réduire le total de leurs baptisés au château de La Force, du fait d'une apparition plus tardive. Il faut également penser aux châteaux de Boisse et de Cugnac qui étaient aux Caumont. A la charnière entre ces deux zones, le cas d'Eymet illustre la complexité du sujet. Dans cette ville, la religion réformée fut interdite et le temple démoli dès 1671. Mais les Eymétois réagirent, en 1674 ils rejoignirent l'Eglise de La Sauvetat-de-Caumont (du Dropt) leur voisine, en Agenais... puis leur culte fut établi... puis il fut suspendu en 1677, ils revinrent alors à La Sauvetat. Le registre consistorial de cette dernière Eglise s'interrompt le 1.12.1680 sur un acte qui n'est "ni signé ni même terminé"⁽²¹⁾. Mais l'Eglise de La Sauvetat ne fut interdite ou suspendue qu'en 1683⁽²²⁾. Les Eymétois apparaissent à La Force le 27.2.1683, mais ceux de La Sauvetat, de Pardaillan et de Soumensac n'arrivent qu'en 1684, peut-être grâce à des lieux préservés comme Caumont ou Puch, où les interdictions furent plus tardives.

Au-delà de la Dordogne les baptêmes diminuent très rapidement vers le nord. Il serait vain de chercher un important refuge dans les plateaux, où le protestantisme ne s'était guère enraciné. Mais la petite Eglise de Mussidan a baptisé au début de 1683, 11 enfants originaires du Bergeracois⁽²³⁾. A l'ouest, la partie claire sous la Lidoire peut surprendre. Le registre de la grosse Eglise de Montcaret (153 baptêmes en 1682) montre qu'elle ne manquait pas de fidèles dans le secteur Montcaret-Lamothe-Montravel-Saint-Michel-de-Montaigne-Bonneville-Vélines-Saint-Seurin-de-Prats: la partie occidentale de la grande juridiction de Montravel; la partie orientale, de Saint-Antoine-de-Breuilh jusqu'au Port de Sainte-Foy, y est moins bien représentée. Mais les registres de Sainte-Foy-La-Grande révèlent que dans le second secteur on fréquentait plutôt alors le temple de Sainte-Foy⁽²⁴⁾. C'est du versant foyen que proviennent ensuite la plupart des baptisés,

20. P. El Bounia-Roudet, op. cit., p. 216. Aujourd'hui dans le nord du Lot-et-Garonne, Montaut n'est qu'à 16 km à vol d'oiseau au sud d'Issigeac et Gavaudun à 14 km de Monpazier.

21. Voir l'étude du registre consistorial de La Sauvetat, par Lucile Bourrachot, dans *Bergerac et le Bergeracois*, Actes du XLIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest tenu à Bergerac les 21 et 22 mai 1990, Bordeaux, 1992, p. 284-287.

22. P. El Bounia-Roudet, op. cit., p. 216.

23. A.D.D. 5E294/4. Cette Eglise a enregistré 17 baptêmes en 1681, 11 en 1682. On peut calculer à partir de l'étude de Didier Bouquet (*Registres protestants de Mussidan XVIe et XVIIe s.*, Marseille, 1992) qu'entre 1658 et 1662 la moyenne a été pour cette Eglise de 9,2 baptêmes par an. L'évaluation attribuée à Antoine Court, qui donne chichement 300 communiant à La Force, en attribue généreusement 500 à Mussidan. Etrange...

24. A.M. Sainte-Foy-La-Grande. Le dernier registre (G.G. 54) est clos le 16.12.1682, il a été remis à la justice le 5.1.1683, cinq mois avant l'interdiction. On compte en 1682 291 baptêmes, dont 73 d'enfants originaires des juridictions du sud-ouest du Périgord (25,2 % du total): d'abord Montravel (65), puis Saint-Méard-de-Gurson (2), Le Fleix (2), Montazeau (1), Ponchapt (1), Saussignac (1), La Force (1). A partir de mars 1683 les gens de la juridiction de Sainte-Foy apparaissent à Montcaret, à partir d'avril on en trouve au château de La Force où leur présence est importante à partir du mois d'octobre.

à La Force, de la juridiction de Montravel. A l'ouest, il faut penser à la distance. Et les effectifs diminuaient dans l'Eglise de Castillon ⁽²⁵⁾. Le tableau 10 montre que si l'Eglise de Bergerac était surtout urbaine celle de Sainte-Foy était plutôt rurale. Bergerac était alors deux fois plus peuplée que Sainte-Foy.

A l'est de Bergerac, l'image d'un archipel huguenot s'accorde assez bien avec la réalité, de part et d'autre de la Dordogne, à Liorac-Clérans comme à Lanquais, à Badefols comme à Lalinde ou à Limeuil: des familles protestantes généralement aisées, dispersées et peu nombreuses. La petite Eglise de Liorac-Clérans avait disparu à la fin des années 1670. Son temple était situé à Liorac; entre 1670 et 1675 (années complètes), le pasteur Pierre Gellieu ou ses suppléants ont célébré 16,5 baptêmes annuels en moyenne, les trois quarts pour les juridictions de Clérans et de Monclar ⁽²⁶⁾. Après l'interdiction, certains tentèrent de rétablir le culte en utilisant leur qualité de seigneurs haut-justiciers ⁽²⁷⁾, mais il fallut utiliser le refuge de Bergerac avant celui du château de La Force. Au-delà du confluent Dordogne-Vézère, où le temple de Limeuil fut détruit les 23 et 24.9.1683, la distance étant sans doute très dissuasive ⁽²⁸⁾.

En définitive, la carte des baptêmes et le tableau 10 mettent surtout en évidence une vieille dynamique: la synergie entre un puissant château "rebelle" et deux villes "rebelles": Bergerac (culte interdit le 12 septembre 1682, temple détruit du 5 au 13 novembre) et Sainte-Foy (culte interdit le 2 juin 1683, temple détruit du 19 au 21 juillet), avec leur plat-pays. Castillon est absente ici, mais entre cette ville et Sainte-Foy la densité des baptêmes rappelle la chaîne entre les trois cités et leur vieille alliance avec quelques familles seigneuriales, d'abord avec les Caumont. Par contre, en amont de Bergerac la densité baissait très vite.

Le tableau 4b souffre du nombre élevé d'indéterminés: 22 % du total. Mais dans cette catégorie la quasi-totalité des pères ne savaient

25. L'Eglise de Sainte-Foy comptait 2 ou 3 pasteurs, celle de Castillon n'en avait qu'un. L'estimation pour 1660 (note 10) accorde à la première 2000 communicants et à la seconde 400, le nombre aurait diminué encore vers l'aval: 200 à Libourne. Par contre, au sud de la Dordogne, entre Sainte-Foy et Castillon, les effectifs auraient été assez élevés jusqu'à Gensac: 500 et Pujols et Rauzan: 400 (*B.S.H.P.F.*, t. 15, p. 521). Mais que vaut cette estimation?
26. A.D.D. 5E87/3 (1668-1677), 5E238/3 (1669-1670) Voir la carte, réalisée pour l'exposition *Les cinq saisons du protestantisme bergeracois*, inaugurée en juillet 1993 au temple de Bergerac.
27. *A.H.G.*, t. 15, p. 493 (1682).
28. Les registres de ces Eglises conservées aux archives de la Dordogne témoignent d'effectifs réduits, parfois minuscules, à la veille de la Révocation. Badefols (5E21/1): 8 baptêmes en 6 mois en 1677, 5 en 8 mois en 1681. Limeuil (5E236/4, clos le 16.4.1683): 9 baptêmes en 1680, 21 en 1681, 9 en 1682, 14 en 1683. Siorac (5E532/3, clos le 6.12.1662): 2 baptêmes en 1681, 6 en 1682. Berbiguières (5E35/2): 3 baptêmes de juin à novembre 1682. Castelnau (5E65/3): 2 baptêmes en 1676 (à partir de juin), 4 en 1677, 5 en 1681). Doissat (5E149/2): 7 baptêmes en 1681 à partir de juin. Gabillou (5E 190/4, clos le 27.9.1683): 1 baptême en 1682, 3 en 1683. Salignac (5E510/4): 2 baptêmes de juin à octobre 1677... L'estimation pour 1660 (cf. notes 10, 23, 25) donne 500 communicants à Limeuil-Le Bugue, 400 à Montignac-Salignac, 400 à Berbiguières-Siorac. Comment prendre cette estimation au sérieux?

pas signer. Ce peuple "*rebelle*" était essentiellement composé de paysans et d'artisans illettrés, comme dans le duché de La Force. Il était avant tout un peuple rural (à 82 %), de "*villages*" (hameaux) et de petits bourgs. L'élargissement du territoire et l'adjonction de populations urbaines font grossir certaines catégories (marchands) ou apparaître des catégories nouvelles: tanneurs (à Bergerac surtout), orfèvres, etc. Mais il faut signaler la dispersion de bien des métiers plutôt urbains. On trouvait des cordonniers dans les bourgs du Fleix, de Loubès, de Saussignac, du Sigoulès... des apothicaires à Clérans, Lanquais, Monclar... un arquebusier à Lanquais, un armurier à Landerrouat... des chirurgiens un peu partout.

Les exclusions pour cause de religion sont observables de plusieurs manières. D'abord, avec la quasi disparition des notaires, très nombreux alors dans villes et campagnes, puis avec l'apparition (dès la fin de 1681) d'une catégorie nouvelle, celle des "*jadis*" ou "*ci-devant*". On ne retrouve pas ces formules dans les professions médicales pourtant épurées dès 1684 par le parlement de Bordeaux, mais les médecins deviennent fort rares alors dans ce registre huguenot.

Le peuple "rebelle" de Bergerac et des environs

On ne compte pas moins de 345 couples identifiés (et 388 baptisés au total, en incluant ceux des couples non identifiables) de la juridiction de Bergerac dans les registres du refuge de La Force (1682-1685). Après la clôture des registres de Bergerac (18.9.1682) les fidèles de cette Eglise ont trouvé des asiles provisoires à La Force, dès le 24 septembre, à Lamonzie (où l'on remarque le baptême de la fille d'un pasteur de Bergerac), à Mussidan, à Montcaret (tableau 9). Aucun n'apparaît dans les registres de Sainte-Foy ni dans ceux des Eglises de l'amont. C'est à partir du 9.4.1683 que les baptisés bergeracois pénètrent à nouveau dans les registres du château de La Force, seul refuge proche désormais.

Bien entendu, la liste de ces couples pose problème. Certes, beaucoup de noms sont bien connus à Bergerac pour cette époque: c'est le cas des Bellivier, Bouissavy, Eymeric, Livardie, Sanisson, Taver, Veray et de dizaines d'autres. Selon les sources l'orthographe peut varier, mais la consonnance reste fondamentalement la même, on possède parfois des signatures. Mais comment faut-il écrire certains noms moins connus en l'absence de signatures? Une liste à recopier peut toujours poser d'insolubles problèmes de lecture, surtout si l'on néglige les vérifications élémentaires. Celle-ci a posé de surcroît des problèmes d'écriture, médiocrement résolus, il faut le dire ⁽²⁹⁾. Et

29. Il est naturel et normal de trouver pour le même acte de baptême (8.2.1685) le nom archiconnu du père, avocat à Bergerac, écrit Veysselance dans le corps de l'acte, puis Beysseance en marge, le tout suivi par la signature H. Baisselance père. On s'y fait. Mais souvent en l'absence de signature il faut faire avec différents accents occitans, avec les scrupules, *à priori*, l'oreille de l'un, avec la denture ébréchée, le rhume de l'autre, entre autres choses.

pourtant sa publication paraissait indispensable, elle imposait à son tour celle des petites listes obtenues à partir des registres d'autres refuges, pour la période comprise entre septembre 1682 et juillet 1683. Ces listes sont complémentaires, certains noms figurent sur plusieurs listes. On compte ainsi 368 couples "*rebelle*s" et 419 enfants.

Cet ensemble (1682-1685) peut être comparé à un document contemporain: le rôle de la cotisation de 1681, levée pour couvrir les dépenses de l'Eglise de Bergerac ⁽³⁰⁾. A première vue, on dirait deux mondes différents! Un quart seulement des 368 apparaissent dans la liste de 1681 et encore en comptant large. Les paysans, quasiment absents du rôle de 1681, représentent 20,2 % des pères situés socialement, malgré le poids évident des catégories urbaines. A la veille de la grande dragonnade, autour de la ville une bonne partie de la campagne restait fidèle à la foi de ses pères et de ses maîtres. Le monde de la rivière (8,7 % du total) est aussi mieux représenté. Par contre, dans les catégories supérieures les officiers de justice ont disparu ou sont devenus des "*ci-devant*". Cette dernière différence résulte, on l'a vu, de la conjoncture. Les autres sont d'ordre structurel. Les listes de 1682-1685 sont celles des couples féconds du moment, dans une courte période, le rôle de 1681 est celui des chefs de famille cotisés. Dans de nombreux cas, on y rencontre des ensembles familiaux composés de plusieurs générations, une centaine de veuves sont mises en évidence, notamment à la tête des plus forts cotisés ⁽³¹⁾. Le rôle dit que la cotisation est prélevée sur les gens de la R.P.R., les protestants; "*bourgeois et habitants de la ville de Bergerac*", cette dernière précision pourrait également contribuer à expliquer l'écart entre les deux listes.

La comparaison entre les registres du château de La Force et ceux de l'Eglise de Bergerac à la veille de son interdiction permet de définir approximativement les contours géographiques de cette Eglise et donc de regarder d'un œil plus averti ses registres. Bien entendu, les actes du refuge sont muets sur l'Eglise d'origine, mais ils fournissent l'adresse des couples. Juste en amont chronologiquement, les registres de Bergerac désignent des couples appartenant à la communauté... tout en restant généralement muets sur leur adresse. L'ensemble est donc complémentaire. Il est possible de comparer les listes par paroisses,

30. Voir *Le peuple "rebelle" et Bergerac et le Bergeracois*, communication de Jean Valette.

31. On en trouve plusieurs aux tout premiers rangs Cathin (pour Catherine, selon son acte d'abjuration) de Barraud avait été l'épouse de Pierre de Brugière un grand notable, conseiller en la chambre de l'Édit de Languedoc, elle était née vers 1629, sa cotisation (54 livres) était la plus forte. Henrye Daugeard (50 l.), veuve de Jean de Verthamon, écuyer, symbolisait l'alliance entre deux grandes fortunes terriennes, Isabeau de Loche, déjà veuve en 1664 de Gabriel d'Alba, devait 30 l., avec ses fils David et Daniel. Le second figure parmi les 368, le premier deviendra vicomte de Monbazillac (titre acquis le 12.3.1713, au terme d'un long procès), colonel du régiment d'Auvergne, brigadier des armées du roi. Il faut bien voir ces riches familles terriennes et ces veuves - et d'autres - au sommet de la huguenoterie bergeracoise à la fin du XVII^e siècle: un antidote salutaire face au syndrome du riche marchand huguenot et de l'âge d'or (cf. *Bergerac et le Bergeracois*, p. 378).

tirées des registres du château, avec celles des registres de la ville. Certes, il y a des trous dans les deux cas. Il a pu y avoir des remariages à l'extérieur ou encore des changements de domicile. Mais la fréquence des rencontres est instructive. Elle permet d'établir que l'Eglise de Bergerac, avec ses trois pasteurs, couvrait toute l'étendue de la juridiction de la ville, des deux côtés de la rivière: un territoire un peu inférieur à celui de la commune actuelle qui s'étend sur 56,10 km². Rive gauche, ce territoire était attenant à ceux des Eglises de Cours-de-Piles, de Monbazillac et de Lamonzie (à partir de Saint-Sernin et de Saint-Laurent). La paroisse Saint-Christophe - dont le territoire fut englobé dans la commune de Bergerac en 1789 - était pour les catholiques une annexe de celle de la Madeleine, depuis 1482⁽³²⁾. Pour les protestants, elle dépendait de l'Eglise de sa juridiction, celle de Monbazillac, qui y levait sa cotisation en 1681 à Beulaygue, La Brie, Valade, Lespinassat, Le Terme, etc.

Rive droite, les limites n'étaient pas toujours aussi précises. Au-delà de la grande paroisse Saint-Martin (juridiction et Eglise de Bergerac) on trouvait à l'ouest l'Eglise de La Force. Mais les temples étaient - ou avaient été - beaucoup plus éloignées à l'est (Liorac-Clérans, Lalinde) et surtout au nord (Mussidan) et les îlots protestants plus faibles et plus dispersés. Ceux de la juridiction de Maurens se partageaient entre Bergerac et La Force. A l'est l'Eglise de Bergerac satellisait encore les familles de Creysse, juridiction de Mouleydier.

La comparaison entre les registres du refuge et les registres catholiques de Saint-Jacques permet de compter sur un territoire identique (ville rive droite + Saint-Martin rural), en 1684, 118 baptêmes catholiques contre 162 baptêmes protestants (57,8 % du total pour ces derniers).

Le peuple "rebelle" de Monbazillac - Anne Monjoye

Les 71 baptêmes de la juridiction de Monbazillac, célébrés au château de La Force entre le 11.4.1683 et le 7.3.1685, constituent un repère intéressant, de plusieurs manières.

Les 32 baptêmes d'enfants originaires de la juridiction en 1684 peuvent être comparés aux 31,6 (moyenne 1677-1681) pour l'Eglise rurale de Monbazillac, qui s'étendait sur les trois paroisses de la juridiction et même au-delà pour les familles protestantes de Saint-Nexans, Bouniagues, etc. La comparaison est flatteuse. Les registres de l'Eglise de Monbazillac n'indiquent pas en général l'adresse, ceux de La Force montrent que le protestantisme ne débordait guère de la paroisse de Monbazillac, où il était fortement implanté: on y compte seulement

10,6 baptêmes catholiques en moyenne entre 1678 et 1684, sans hausse significative. Les registres de La Force font également apparaître un peuple "rebelle" composé essentiellement de paysans et d'artisans. A Monbazillac, les vigneron sont plus nombreux qu'ailleurs.

Le nombre élevé, dans les registres du château de La Force, de baptisés de Monbazillac, aide à voir avec un peu plus de précision la fin de cette Eglise, en éclairant les indications éparses et incomplètes de son registre consistorial⁽³³⁾. Jusqu'à la fin de 1681, ce registre reste assez discret sur les conséquences locales de la politique anti-protestante. Certes, depuis le début des années 1660, l'évêché de Sarlat (dont dépendait la paroisse) réclamait l'interdiction de cette Eglise, mais les offensives avaient été repoussées. Certes, depuis 1680 le procureur du roi de Bergerac exigeait qu'on applique strictement la Déclaration royale de 1669 imposant aux consistoires de remettre chaque trimestre au greffe de la sénéchaussée un extrait des actes de baptêmes et de mariages. Mais ces actes ont continué jusqu'au 30.11.1681 et s'ils s'interrompirent alors c'est parce que le pasteur Pichot se rendit au synode provincial de Sainte-Foy-La-Grande, qui devait débiter le 3 décembre.

Ce synode fut fatal au ministre de Monbazillac, qui fut suspendu au début de 1682 par les commissaires synodaux, avec effet jusqu'au prochain synode. Deux assemblées, réunissant anciens et chefs de famille, étudièrent alors les moyens d'assurer l'intérim, en accord avec le vicomte, les 22 février et 19 avril 1682. Mais le consistoire ne délibéra plus ensuite officiellement⁽³⁴⁾.

Les autorités judiciaires semblent avoir exploité la situation

Le 28.6.1682, la lettre de Philippe d'Aurout, écuyer⁽³⁵⁾ - un anciens écrivant à ses pairs - soulève un peu le voile: *"J'ai toute la douleur possible de n'être pas en état d'aller à Monbazillac pour assister avec vous à votre exercice. J'espère que cela ne vous fera point de peine et que rien ne vous pourra séparer de la dilection que nous devons avoir en notre seigneur Jésus-Christ et que comme de généreux soldats de l'évangile rien ne vous épouvantera, persistant courageusement dans la liberté que notre Roy nous donne et permet de*

33. A.M.B. Une étude de ce registre sera publiée ultérieurement.

34. Une copie des deux derniers "livres" des actes du consistoire (8.1.1679-19.4.1682) a été conservée, ainsi que l'inventaire des papiers consistoriaux (1.4.1687) remis au subdélégué de Sarlat.

35. Il était alors sexagénaire, il avait été officier dans l'armée royale, il demeurait au repaire noble du Bignac (Saint-Nexans). Son père, Jacques, un noble bigourdan, était venu à Bergerac lors de la première normalisation, comme capitaine au régiment de La Valette qui occupa durement la ville, inaugurant ainsi un siècle de dragonnades périodiques; il avait été imposé comme consul (1628), puis comme maire (1629) en violation des statuts municipaux, il resta maire jusqu'à l'année 1633-1634. Encore un conquérant phagocyté par Bergerac? *Annales historiques de la ville de Bergerac*, 1891 (Louis de La Roque); *Les Jurades de la ville de Bergerac*, t. 7, 1898 (Gustave Charrier); *Généalogies péngourdines*, 1898 (comte de Saint-Saud), p. 188-197.

nous assembler pour invoquer Dieu. S'il se passe quelque chose ayez la bonté de m'en avertir...". Ainsi, les exercices religieux continuaient en l'absence du pasteur, mais cette belle lettre d'un gentilhomme huguenot est celle d'un résistant à d'autres résistants. Un billet non signé, daté du 1.7.1682, va un peu plus loin: *"Au sujet de l'affaire de Monbazillac, je vous puis dire qu'après la mort de M. Lacoste ministre de Meillan (vers Marmande) le parlement donna quelque arrêt pour empêcher l'exercice, même décréta contre plusieurs, mais l'on fut d'avis de continuer toujours et de faire signifier à M. le procureur général le partage intervenu entre messieurs les commissaires pour le jugement des Eglises avec acte que l'affaire était pendante au Conseil privé qui était le seul endroit où le partage se peut vider. Le parlement s'arrêta. Et puis ayant repris, l'on réitéra la même signification et l'on continua toujours l'exercice, de quoi M. le Chancelier ayant été averti il écrivit que le parlement n'en pourrait connaître. Et en effet depuis il n'en a été parlé. C'est pourquoi il faut toujours continuer, et si l'on a le partage, le signifier en cas que l'on signifie quelque chose et que l'interdiction du ministre qui est prétexte, n'est point l'interdiction de l'exercice. Prenez là dessus vos mesures".*

Ces textes montrent comment le protestantisme local surfait encore sur les vagues d'assaut au début de l'été 1682: fermeté, art de louvoyer entre les différents pouvoirs, foi dans la fiabilité éminente du petit fils du roi Henry. Ils n'en disent pas davantage sur *"l'affaire de Monbazillac"*, qui entraîna peut-être l'interdiction de cette Eglise le 7.12.1682, plus d'un an après l'interruption des baptêmes et mariages pour cause de déplacement, dix mois après la suspension du pasteur par les autorités protestantes.

Peut-être, faute de mieux pour le moment. Car à vrai dire le cas de Monbazillac s'était considérablement aggravé dans le contexte politico-judiciaire et religieux de l'été 1682. Un petit dossier, rédigé par Mizaël Sargenton - Ancien et scribe - rend compte de son interrogatoire, en février 1683, à l'occasion du *"procès qui a été fait au requis de M. le Procureur du Roy au parlement de Guyenne"* contre le pasteur Pichot et trois Anciens de Monbazillac³⁶. Il leur était reproché d'avoir reçu l'abjuration d'un catholique: François Clavaire, sieur de Lamothe, natif de la ville de Blois, cocher de Mme de Duras. Les dénonciateurs avaient déposé en juillet et août 1682, en affirmant que le délit avait été commis en octobre 1680, postérieurement à la Déclaration royale de juin 1680 qui interdisait ce genre d'acte *"à peine d'interdiction de temple et de ministre"*. Sargenton répondit que l'abjuration avait eu lieu en fait le 21.6.1680, antérieurement à *"l'enregistrement"* mettant en vigueur la Déclaration.

36. Probablement d'ex-Anciens, mais toujours considérés comme responsables des actes passés du consistoire. Mizaël Sargenton précise qu'il avait été procureur d'office, mais qu'ayant dû abandonner sa charge, il faisait *"trafic des meules de moulin"*: une activité importante alors à Monbazillac. Les deux autres étaient Etienne Labonne, maçon et Philippe d'Aurout.

Le registre consistorial ne dit rien des suites du procès. Mais on y retrouve, le 7.12.1683, Mizaël Sargenton et Philippe d'Aurout, toujours aussi obstinés, persistant et signant, en compagnie de quelques autres, un accord avec la vicomtesse et Monbazillac⁽³⁷⁾. Celle-ci devait engager un ministre, ceux-là promettaient de la défrayer, "à la réserve toutefois de la somme de 80 l. par an à quoi ladite dame est taxée pour sa portion de logement pour ledit ministre". Cet accord était intégré dans un montage ingénieux, adapté à l'évolution de la Justice, qui désormais lisait les textes dans le sens le plus restrictif... tout en devant encore faire avec. Le même jour, la vicomtesse fit déclarer au greffe de la sénéchaussée qu'elle élisait domicile à Monbazillac, en invoquant l'article 7 de l'édit de Nantes qui, rappelait-elle, accordait le droit "à tous seigneurs haut justiciers de la R.P.R. de faire dire le prêche et faire tous autres actes de ladite religion dans l'une de leurs terres". Il s'agissait en fait de restaurer au mieux le culte protestant à Monbazillac. Le 14.12.1683, au synode de Tonneins, les procureurs de la vicomtesse - elle-même prête-nom de la résistance - dont l'irréductible Philippe d'Aurout, passèrent contrat avec le pasteur Samuel Asimont, "sous le bon plaisir du synode". Pas question de se limiter au château! Le contrat imposait notamment au ministre de visiter les malades de la juridiction qui le souhaiteraient et "de faire des baptêmes et bénir les mariages quand il en sera requis", bref, "qu'il fera et exercera toutes les fonctions auxquelles son ministère l'engage".

Les registres de La Force montrent qu'en fait le peuple "rebelle" de Monbazillac avait déjà voté avec ses pieds, qu'il se rendait désormais au château ducal pour les baptêmes et que le contrat de Tonneins n'y changea rien. Ils contribuent également à faire apparaître un mini-refuge à Bergerac - où l'origine des baptisés n'est pas indiquée - en situant toujours à Monbazillac, entre 1683 et 1685, onze couples repérés dans cette paroisse entre 1677 et 1681 et à Bergerac en 1682, avant l'interdiction. Cela confirme que les actes du 30.11.1681 furent bien les derniers à Monbazillac.

Jean Boutié et Anne Monjoye - deux paysans qui ne savaient pas signer - figurent parmi ces couples "rebelles". Ils s'étaient unis en mariage à Monbazillac le 12.2.1679⁽³⁸⁾. Le pasteur Pichot, qui avait béni leur union, baptisa en 1680 leur fille Suzanne. Marie, leur seconde fille, fut baptisée à Bergerac par le pasteur Descairac le 12.4.1682. C'est enfin le pasteur Labonneille qui baptisa au château de La Force leur fils Matthieu en 1684: le nom du père est alors écrit Boutier, il est présenté comme laboureur, le couple vivait à La Bulle (Monbazillac),

37. Le vicomte était mort, le 12.7.1682, dans sa maison de Fournil (reg. prof. Mussidan), à Saint-Laurent-de-Pradoux, où le couple résidait ordinairement. Sa veuve, Marie de Barraud, était usufruitière des biens et donc héritière des problèmes.

38. Le 15.1.1679, à la publication des bans, Anne Guarry avait fait opposition devant le consistoire: elle avait contracté mariage le 14.1.1672 avec Jean Boutié. Mais ce dernier ayant prouvé que le contrat avait été annulé le 7.12.1676 par le tribunal de la sénéchaussée, la "compagnie" avait autorisé la bénédiction nuptiale, le 12.2.1679.

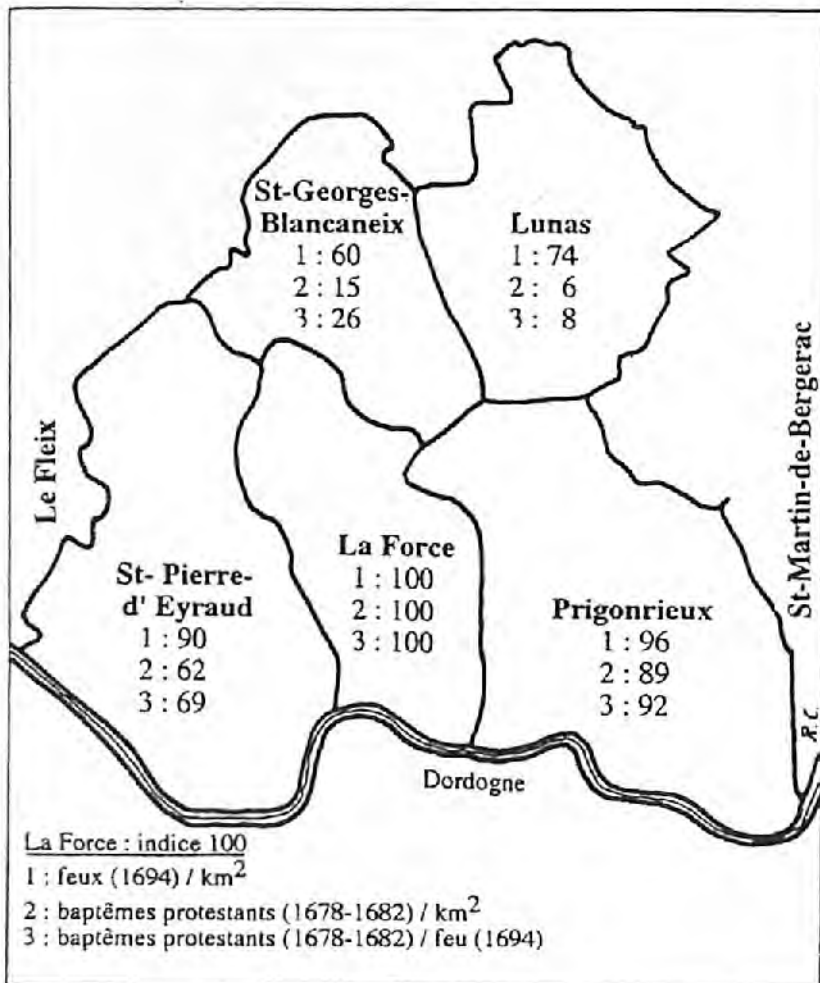
le parrain de l'enfant était Mathieu Glory, ministre, habitant à La Calevie (Pomport). En 1685, le couple n'apparaît pas parmi les 405 abjurations "*en foule*" de Monbazillac. Peu d'années plus tard, Anne Monjoye entra dans le martyrologe du Désert: convaincue d'avoir été prédicante dans de nombreuses assemblées clandestines interdites, elle fut pendue en 1688.

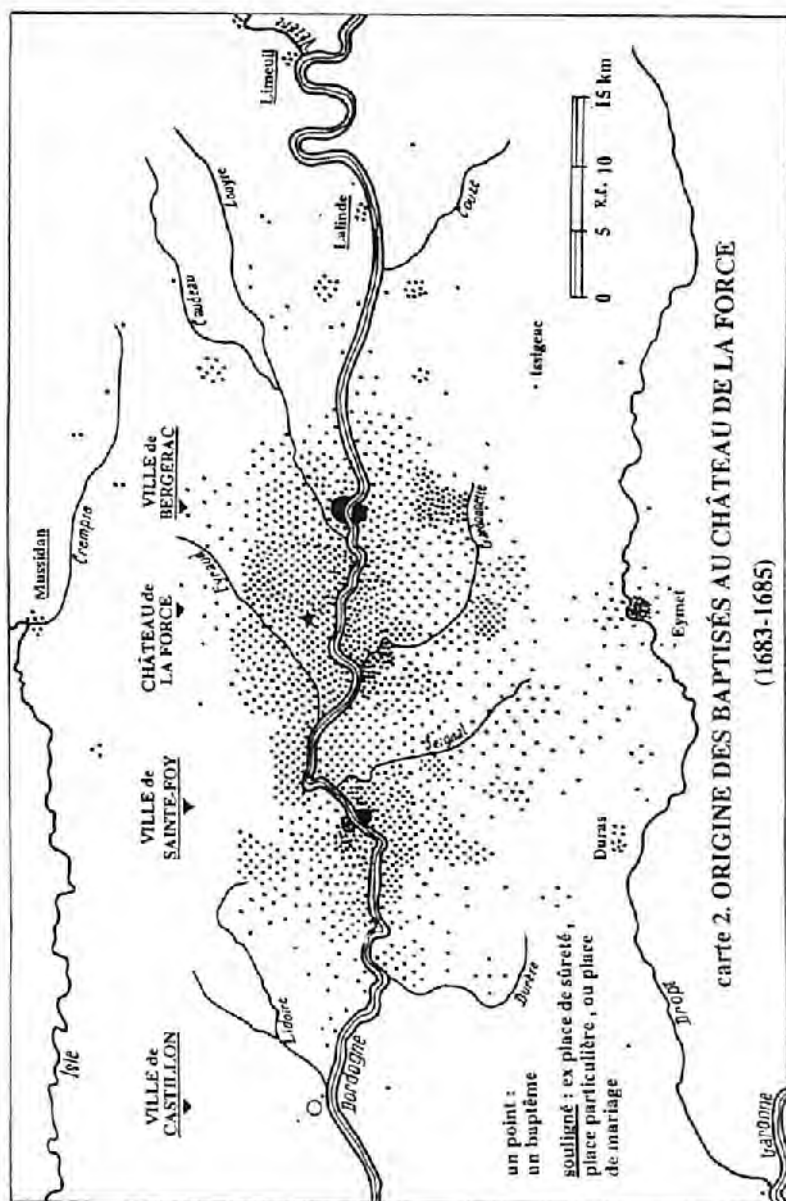
* * *

Les registres de La Force sont précieux par leur souci de précision géographique, qui n'apparaît pas toujours ailleurs. Cette qualité permet de voir de façon un peu plus précise l'implantation et la nature du protestantisme local à la veille de la Révocation. Elle aide en outre à mieux percevoir la résistance d'un peuple "*rebelle*" dont l'espace de liberté religieuse rétrécissait au fil des mois, errant de temple en temple, de temple en château. On comprend mieux alors l'action finale du totalitarisme religieux: grande dragonnade et Révocation. Comment sinon vaincre l'obstination de ces gens, capables de parcourir des dizaines de kilomètres, leur bébé dans les bras, pour le faire baptiser à leur manière? Ils n'étaient pas gérables, ils n'étaient pas raisonnables, ils étaient fous ces huguenots!

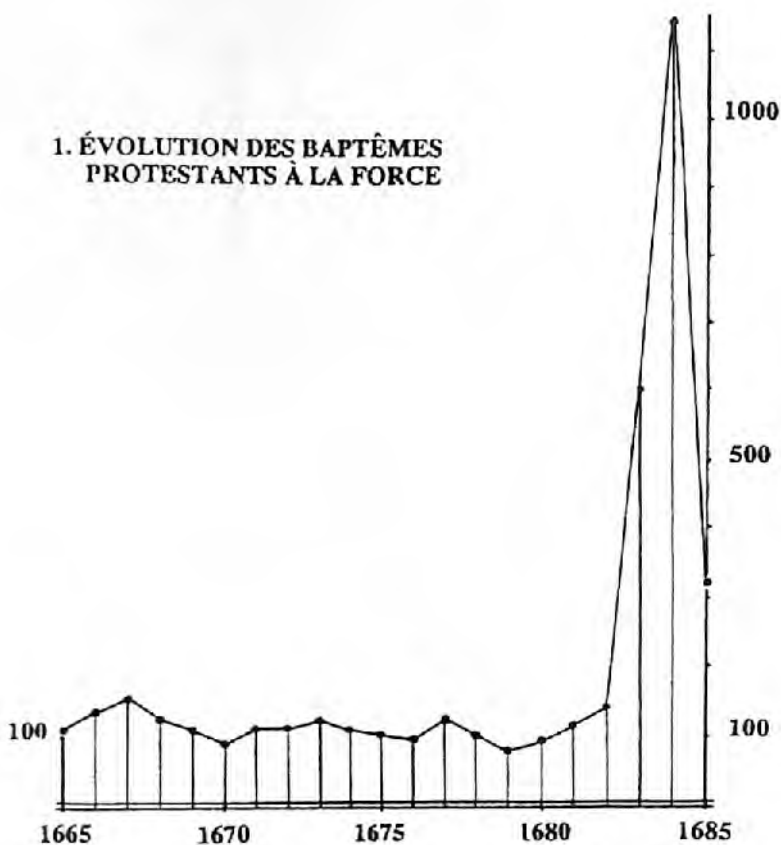
R.C.

carte 1 . UNE IMAGE DE LA DIVERSITÉ
DES 5 PAROISSES
DE LA JURIDICTION DE LA FORCE

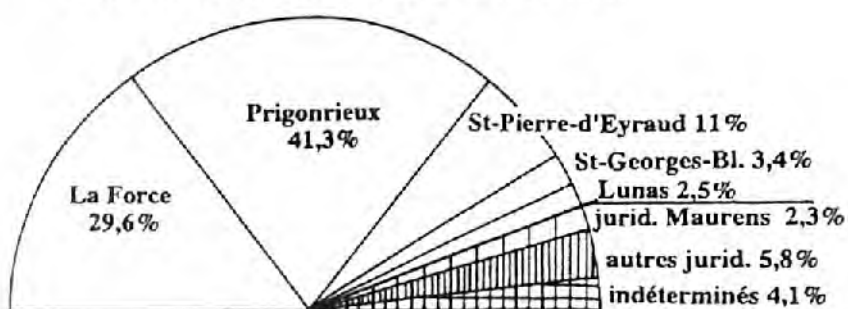




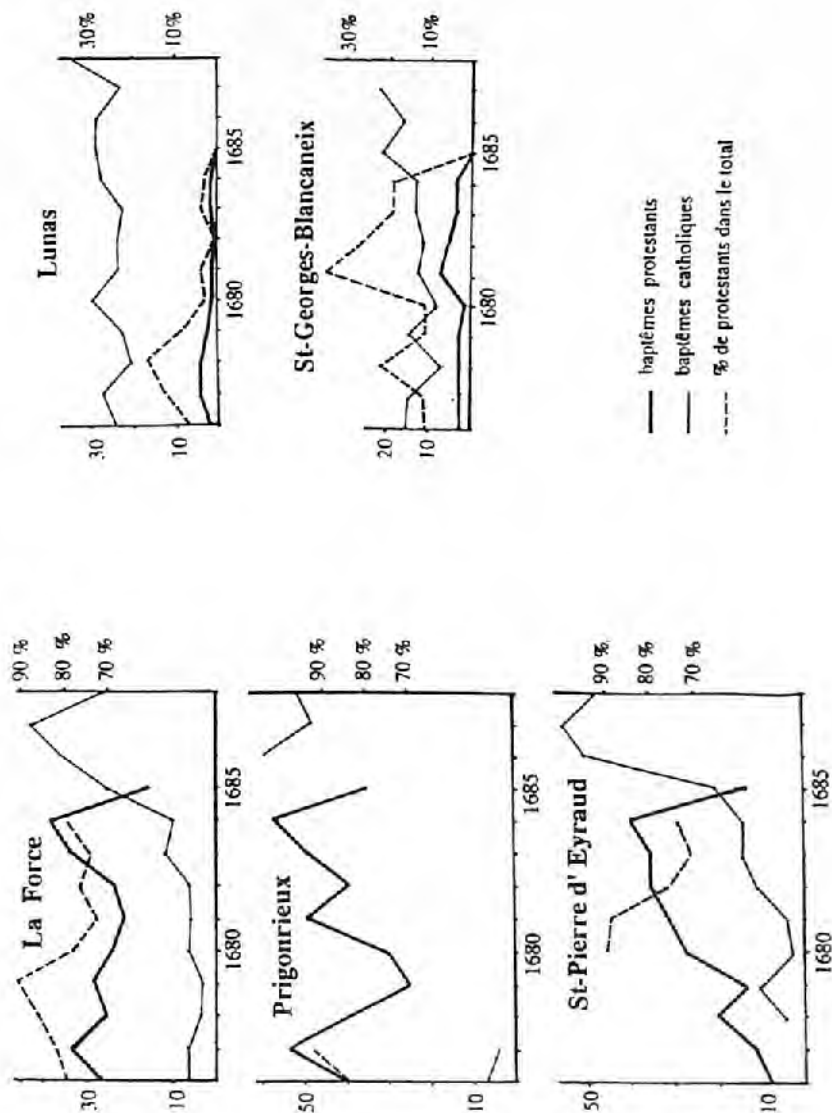
1. ÉVOLUTION DES BAPTÊMES PROTESTANTS À LA FORCE



2. RÉPARTITION DES BAPTÊMES (1669-1678)



3. PROTESTANTS ET CATHOLIQUES , D'APRÈS LES BAPTÊMES , DANS LE DUCHÉ DE LA FORCE



4. ÉTAT OU PROFESSION DU PÈRE :**a. 1669-1682 :****agriculture : 810 (57,1%)**

laboureurs : 571 ; laboureurs ou travailleurs à bras , brassiers : 152 ; vigneron : 87

artisanat : 464 (32,6%)

métiers du textile : 225 , dont tisserands : 139 ; sargeurs : 19 ; tailleurs : 56 .

métiers du bois : 108 , dont tonneliers : 54 ; scieurs et charpentiers : 40

métiers du fer : 46 , dont forgerons : 32 ; serruriers : 4 ; maréchaux : 3 ; charrons : 3 .

métiers de l'alimentation : 28 , dont meuniers : 10 ; boulangers : 11 ; pêcheurs : 6

métiers de la circulation : 33 , dont bateliers : 18 ; coutauds : 4 ; hostes : 11 .

autres : 24

tertiaire de catégories sachant écrire : 102 (7,2%)

marchands : 4 ; clercs , écrivains : 16 ; praticiens : 10 ; notaires* : 19 ; procureurs* :

24 ; avocats : 6 ; juges* : 6 ; maîtres chirurgiens : 15 ; médecin : 1 ; pasteur) : 1

divers : 18 (1,3%) ; surtout des membres du personnel du château**"sieurs " (sans profession précisée) : 20 (1,4%)****nobles : 6 (0,4%)****Total ci-dessus : 1420****indéterminés : 61****Total (a) : 1481****b. 1683-1685 :****agriculture : 729 (45,2%)**

laboureurs : 545 ; laboureurs ou travailleurs à bras , brassiers : 92 ; vigneron : 92

artisanat : 559 (34,7%)

métiers du textile : 247 , dont cardeurs , peigneurs : 13 ; tisserands : 118 ; sargeurs : 25 ; tailleurs : 72 .

métiers du bois : 94 , dont tonneliers : 57 ; scieurs et charpentiers : 25 .

métiers du métal : 58 , dont faures : 24 ; serruriers : 9 ; charrons : 6 ; maréchaux : 5 ;

orfèvres : 3 ; arquebusiers : 2 ; couteliers : 2 ; fourbisseurs : 2 ; potiers d'étain : 2 .

métiers du cuir : 32 , dont cordonniers : 17 ; tanneurs et corroyeurs : 11 ; gantiers : 3 .

métiers de l'alimentation : 35 , dont meuniers : 22 ; boulangers : 3 ; bouchers : 10 .

métiers de la circulation : 64 , dont bateliers : 45 ; coutauds : 2 ; hostes : 16 .

autres : 30 , dont recouvreurs : 7 ; mouliers : 4 ; tulleurs : 3 ; perruquier : 1 .

tertiaire de catégories sachant écrire : 160 (10%)

marchands : 79 ; clercs , écrivains : 7 ; praticiens : 14 ; notaire* : 1 ; procureurs* : 4 ;

avocats : 15 ; juges* : 4 ; arpenteurs : 3 ; maîtres chirurgiens : 21 ; apothicaires : 9 ;

médecin : 1 ; ministres (pasteurs) : 2

divers : 2 (0,1%)**"sieurs " (sans profession précisée) : 141 (8,8%)****nobles : 20 (1,2%)****Total ci-dessus : 1611****indéterminés : 459****Total (b) : 2070**

* avec une mention comme "judis " , "ci-devant " , à partir de la fin de 1681

5. LE REGISTRE DES MARIAGES (1678-1685)

a. des mariages de proximité le plus souvent :

	nbre. de couples	%
- même paroisse , dans la juridiction de La Force	85	59,4
- paroisses différentes , dans la jurid. l'un des époux originaire d' une autre juridiction	33	23,1
- les deux époux originaires d'autres juridictions	18	12,6
- indéterminés	3	2,1
	4	2,8
TOTAL	143	100

b. état ou profession du mari :

agriculture : 85 (59,4 %)

laboureurs : 68 ; laboureurs à bras , brassiers : 8 ; vigneron : 9.

artisanat : 39 (27,3 %)

métiers du textile : 27 , dont peigneurs de chanvre ou cardeurs : 4 ; tisserands : 14 ; tailleurs : 7 ...

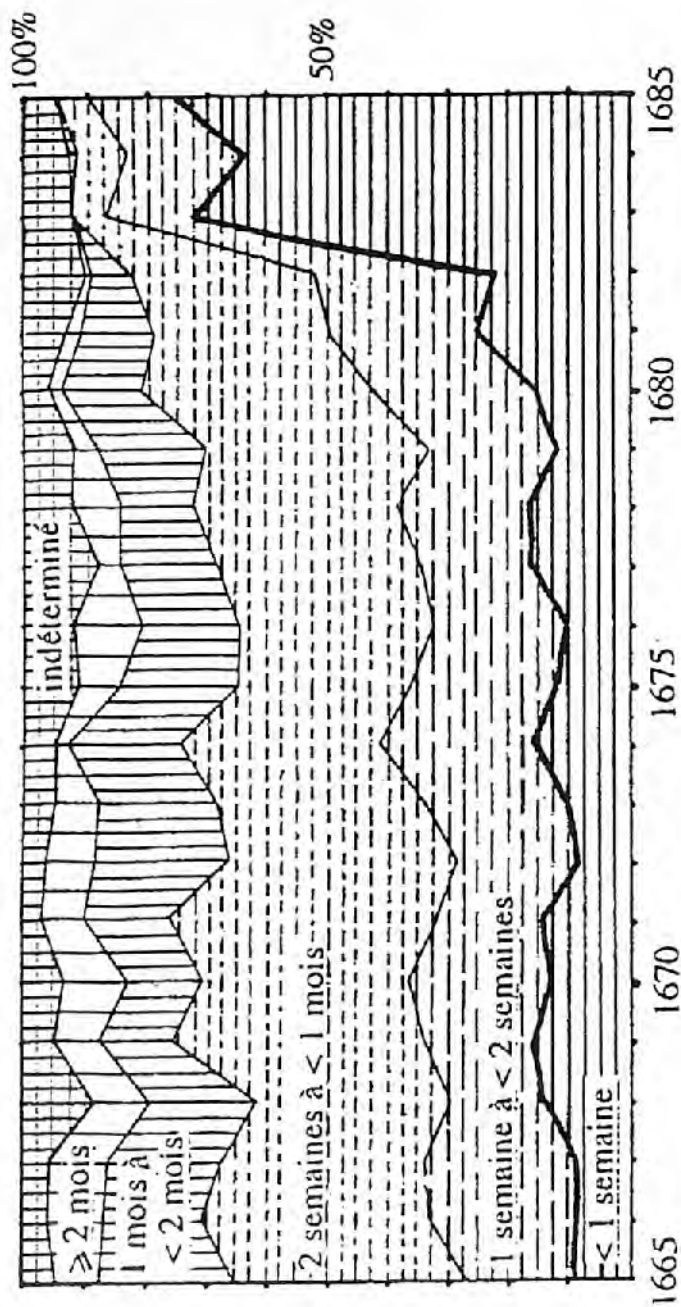
métiers du bois : 9 , dont tonneliers : 7 ; charpentier : 1 ; menuisier : 1 .

autres : 9 (6,3 %)

me apothicaire : 1 ; me chirurgiens : 2 ; procureur : 1 ; clerc : 1 ; "sieurs " : 3 ; domestique : 1 .

indéterminés : 10 (7 %)

6. ÉCART CHRONOLOGIQUE NAISSANCE-BAPTÊME



7. PRÉNOMS DES BAPTISÉS :

a. période 1665-1682 (2002 baptêmes) :

filles (1009) : Marie : 307 ; Jeanne : 239 ; Anne : 167 ; Marguerite : 77 ; Isabeau : 44 ; Catherine : 36 ; Marthe : 33 ; Suzanne : 18 ; Judith : 17 ; Madeleine : 12 ; Charlotte : 11 ; Esther, Louise : 10 ; Françoise : 7 ; Élisabeth : 4 ; Henrie, Peyronne, Rachel : 2 ; Antoinette, Bertrande, Clémence, Ève, Gabrielle, Lucrèce, Philippe, Sara : 1. Prénom inconnu : 3.

garçons (981) : Jean : 317 ; Pierre : 250 ; Jacques : 93 ; Étienne : 44 ; Élie : 41 ; Isaac : 33 ; Antoine, François : 20 ; Daniel : 19 ; Henri : 14 ; Barthélémy : 11 ; André, Bernard : 8 ; Abraham, Armand, Mathieu : 7 ; Michel : 6 ; Gabriel, Salomon, Siméon : 5 ; Charles, David, Guillaume, Thomas, Zacharie : 4 ; Joseph, Philippe : 3 ; Éphraïm, Jérémie, Laurent, Léonard, Marc, Marc-Antoine, Olivier : 2 ; Alexandre, César, Denis, Ésaïe, Géraud, Hector, Henri-César, Jacob, Jean-Jacques, Jean-Pierre, Joseph, Laurent, Martial, Paul, René, Robert, Samuel, Simon. Prénom inconnu : 3.

Enfants dont le sexe est inconnu : 12 .

b. période 1683-1685 (2070 baptêmes) :

filles (984) : Marie : 259 ; Jeanne : 238 ; Anne : 118 ; Marguerite : 73 ; Isabeau : 68 ; Marthe : 44 ; Suzanne : 42 ; Catherine : 32 ; Judith : 19 ; Madeleine : 12 ; Françoise : 11 ; Esther : 7 ; Louise : 6 ; Hellix : 5 ; Charlotte, Élisabeth, Gabrielle, Sara : 4 ; Henrie, Pierrette, Rachel : 3 ; Marianne, Philippe : 2 ; Andrée, Andrine, Clémence, Déborah, Ève, Gastonne, Guillemette, Huguette, Jacqueline, Joacine, Lucie, Perrine, Sylvie : 1. Prénom inconnu : 8.

garçons (1080) : Jean : 296 ; Pierre : 255 ; Jacques : 89 ; Élie : 64 ; Isaac : 52 ; Étienne : 48 ; François : 27 ; Daniel : 19 ; Mathieu : 14 ; Abraham : 13 ; Antoine, Charles : 12 ; André : 11 ; Simon : 9 ; Bertrand : 8 ; Barthélémy, Moïse, Zacharie : 7 ; David, Joseph, Louis, Paul : 6 ; Arnaud, Jérémie : 5 ; Denis, Gabriel, Henri, Jean-Jacques, Nicolas, Siméon, Thomas : 4 ; Barthoumieu, Bernard, Dommenge, Jacob, Michel : 3 ; Aaron, Guillaume, Henri-Jacques, Théophile, Vincent : 2 ; Abel, Armand, Auguste, Bertrand, César, Charles-Jacques, Coulaud, Immanuel, Gaston, Gédéon, Guilhou, Hector, Joffrey-Joseph, Josué, Laurent, Lucas, Mizaël, Philippe, Renaud Louis, Samson, Samuel, Thimothée : 1. Prénom inconnu : 21.

enfants dont le sexe n'est pas connu : 6 .

c. Trois populations protestantes de Basse Guvenne :

	% pré-noms							
	Marie	Jeanne	Anne	Jean	Pierre	Jacques	Daniel	
	féminins*				(% dans le total des pré-noms, par sexe)			
La Force	33,3	30,4	23,7	16,6	32,3	25,5	9,5	1,9
refuge de La Force	36,4	26,3	24,2	12	27,4	23,6	8,2	1,8
Tonneins	38,6	24,5	16,3	13,4	26,2	23,2	5	7,2

* dans le total des pré-noms ; l'éventail est plus large chez les garçons

8. INDICATIONS SUR LA FERTILITÉ DES COUPLES*

nombre d'enfants par couple	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
	nombre	82	57	65	41	29	17	8	7	3
%	26,5	18,4	21	13,3	9,4	5,5	2,6	2,3	1	100
ENFANTS										
nombre	82	114	195	164	145	102	56	56	27	941
%	8,7	12,1	20,7	17,4	15,4	10,8	6	6	2,9	100

moyenne : 3,04 enfants par couple

*couples relevés entre 1669 et 1672 (4 années) ; leurs enfants entre 1665 et 1685 dans les registres de La Force .

9. QUELQUES REFUGES EN 1682 ET 1683*

	1682				1683					
	sept.	oct.	nov.	déc.	janv. fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
LAMONZIE										
baptêmes										
Bergerac		7	8	13						
Moncuq		4	3	2						
Monbazillac		1		1						
mariages										
Monbazillac-Monbazillac		1								
Bergerac-Bergerac				5						
MUSSIDAN										
baptêmes										
Bergerac						6				
Maurens						1				
Le Fleix							1			
Monbazillac						2				
St-Nexans						1				
mariages										
Bergerac-Bergerac							5	3		
Monbazillac-Bergerac							1			
Monbazillac-Monbazillac								1		
Gardonne-La Force							1			
La Force-Moncuq								1		
Le Fleix-Le Fleix								1		
ville de Ste-Foy-Maurens								1		
MONTCARET**										
baptême										
Le Fleix										1
mariages										
Bergerac-Bergerac									1	3
Le Fleix-Le Fleix										3
Moncuq-Moncuq										1
LA FORCE (baptêmes)										
Bergerac	1	9	13	1		17	13	6		15
Maurens		1		1		1	3			3
Le Fleix						1	4		1	
autres jurid. Périgord rive dr.								2	2	4
Monbazillac						4	5		2	2
Moncuq						3	2		4	2
Lamonzie						3	4		2	3
Gardonne						3	2			
Puyguilhem						2	1		3	5
autres jurid. Périgord rive g.						3	5		4	5
Ste-Foy						4	3		2	
Théobon										1

*nombres par juridictions . Au refuge de La Force , les baptêmes continuent après juillet 1683.

**nombreux actes pour les fidèles de l'Église de Ste-Foy (y compris Montravel est , en Périgord) en 1683 . L'Église de Castillon est également représentée .

10. ORIGINE DES BAPTISÉS PAR JURIDICTIONS (1683-1685) *

	1683	1684	1685	Total		1683	1684	1685	Total
LA FORCE	120	139	64	323	BRIDOIRE (17.5.83)	6	7	3	16
la paroisse	33	38	16	87	MONCUQ (14.4.83)	26	41	12	79
Prigourieux	49	57	35	141	Le Montcil	7	7	1	15
St-Pierre-d'Eyraud	34	40	13	87	Pomport	13	19	6	38
St-Georges-Blancaneix	3	3	0	6	Rouillac	6	8	2	16
Lunas	1	1	0	2	LAMONZIE (7.4.83)	25	51	7	83
LE FLEIX (20.4.83)	22	30	11	63	Lamonzie	7	20	2	29
PONCHAPT (18.10.83)	4	6	0	10	St-Martin	7	18	3	28
PORT de SAINTE-FOY (27.9.83) **	1	12	0	13	GARDONNE (10.5.83)	14	20	3	37
MONTRAVEL (26.9.83)	28	72	22	122	SAUSSIGNAC (11.6.83)	16	31	8	55
Montravel	1	1	3	5	GAGEAC (18.6.83)	4	2	1	7
Montcaret	1	3	1	5	PUYGUILHEM (7.4.83)	30	56	12	98
Vélines	4	6	3	13	Sigoulès	6	12	1	19
Le Breuil	2	7	1	10	Lestignac	8	4	4	16
St-Antoine	5	12	0	17	Flaugeac	4	10	3	17
MONTAZEAU (23.1.84)	0	6	1	7	Cunèges	5	5	1	11
GURSON (25.8.83)	8	19	4	31	EYMET (27.8.83)	5	32	8	45
MONTPON (25.7.84)	0	3	0	3	ville	4	19	2	25
MONTAUD (3.7.83)	1	1	0	2	Rouquette	1	6	3	10
MUSSIDAN (7.10.83)	3	4	0	7	LAUZUN (4.12.83)	1	0	0	1
BARRIERE (30.8.83)	1	2	0	3	LA SAUVETAT (28.9.84)	0	1	2	3
BEAUREGARD (4.4.84)	0	1	0	1	PARDAILLAN (28.3.84)	0	4	0	4
St-MAURICE (7.11.84)	0	1	0	1	SOUMENSAC (10.4.84)	0	7	4	11
MONCLAR (18.10.83)	1	4	1	6	DURAS (29.10.83)	2	16	3	21
CLÉRANS (18.6.83)	5	13	2	20	ville	1	4	1	6
LIMEUIL (26.5.83)	3	3	3	9	CASTELMORON d'				
LALINDE (28.6.83)	3	2	1	6	Albret (25.2.85)	0	0	1	1
MOULEYDIER (28.7.83)	2	6	1	9	GIRONDE (10.12.84)	0	1	0	1
MAURENS (7.4.83)	14	13	5	32	PEUCHAGUT (7.11.83)	1	16	2	19
la paroisse	6	1	1	8	Villeneuve	1	12	1	14
Lembras	5	8	2	15	THEBON (10.4.83)	3	16	3	22
Ginestet	2	3	1	6	Loubès	0	6	2	8
BERGERAC (9.4.83)	135	191	38	364	LANDERROUAT (17.12.84)	0	1	0	1
St-Martin rural rive droite	33	42	8	83	SAINTE-FOY (14.4.83)	59	234	56	349
ville rive droite	81	120	22	223	ville	13	63	5	81
Madeleine rive gauche	18	25	6	49	Pineuilh	8	31	10	49
La Conne rive gauche	3	4	2	9	St-Avit-de-Moiron	13	22	10	45
PILES (27.4.83)	7	12	0	19	St-André-de-Cabeause	2	14	5	21
St-NEXANS (15.4.83)	4	4	2	10	Eynesse	3	13	5	21
BEAUMONT (9.4.83)	3	0	3	6	Les Lèves	3	10	5	18
MONS (30.9.84)	0	1	0	1	Ligueux	1	14	0	15
LA BARDE (25.9.83)	1	1	0	2	Thoumeyragues	2	7	5	14
LANQUAIS (22.5.83)	7	7	2	16	PELLEGRUE (25.4.84)	0	5	0	5
MOLIERES (9.8.84)	0	1	0	1	GENSAC (25.9.83)	4	4	15	23
ISSIGFAC (28.6.83)	1	0	1	2	lieu	1	1	8	10
MONBAZILLAC (16.4.83)	23	32	16	71	Pessac	3	1	3	7
la paroisse	16	27	15	58	PUJOLS (22.6.84)	0	1	0	1
St-Christophe	5	5	1	11	CASTILLON (25.2.85)	0	0	2	2
Colombier	2	0	0	2	TOTAL	593	1131	319	2043
					Indéterminés	11	14	2	27
					TOTAL GÉNÉRAL	604	1145	321	2070

* seules les paroisses numériquement importantes ou caractéristiques sont mentionnées.

** juridiction non précisée.

La juridiction peut parfois poser problème : il arrive que le scribe confonde paroisse et juridiction. Mais pour Montazeau et pour Ponchapt, les registres de Ste-Foy comme ceux du château de La Force situent en chacun de ces deux lieux, au début des années 1680, un siège de juridiction, inconnu du *Dictionnaire topographique* de d'Alexis de Gourgues. Et il y a eu un temple à Ponchapt.

**COUPLES HUGUENOTS DE LA JURIDICTION DE
BERGERAC DANS LES REGISTRES DES REFUGES**

(24 septembre 1682- 18 août 1685)

B : Bergerac ville , rive droite **M** : Madeleine , rive gauche
S-M : Saint Martin rural , rive droite **L-C** : La Courne , rive gauche

REGISTRES DE LA FORCE (baptêmes 1682-1685)

noble Daniel d'Alba, écuyer x delle Suzanne de Lagrésille Marie (1683),
Élisabeth (1685) , **B**
noble Josué de Alba, écuyer , sieur de Lespinassat x delle Magdelaine
de Branson Catherine(1683), Anne (1685) , **M**
Helle Arfieu, meunier x Jeanne Mazière Anne (1684) , **S-M**
Jean Arnol , me de bateau x Marie Mounet Jean (1683) , **B**
Jacques Arnoux , dit La Montagne x Jeanne Bousquet Suzanne (1684) , **B**
Pierre Aubié , marchand x Anne Laulagne Élie (1684) , **M**
Théodore Aubier , md. x Marguerite Cacharry Jeanne (1683), Jean (1684) , **B**
Pierre Audouin , laboureur x Anne Coustilla Marie (1684) , **M**
sr. Jacques Augeard , marchand x Marguerite Jourliac Isaac (1684) , **B**
Pierre Augeret , marchand x Marie Lavarde Marguerite (1683) , **B**
Bertrand Bachellerie , laboureur x Jeanne Brechoumet Bertrand (1683) , **L-C**
Me Helle Baiscelance , avocat x delle Jeanne Prévost Marthe (1685) , **B**
Bernard Balestequi , labour. à bras x Marthe Mesclusel Marie (1682) , **S-M**
Daniel Balestequi , vigneron x Judith Coulaui Marie (1682) , **S-M**
Pierre Barraud x Guillemette Aunebout Jean (1684) , **B**
Jean Barrière , laboureur x Philippe Faye Marie (1685) , **S-M**
Étienne Baudou P. aîné , tisserand x Catherine Eyguère Jeanne (1683) , **B**
François Bayard , hoste x Jeanne Gorsse Jean (1684) , **B**
Pierre Bayle , bûcher x Jeanne Chaudière Marguerite (1683) , **M**
Pierre Béchadergue , mailler x Jeanne Chadourne Jean (1684) , **S-M**
André Bedene , menuisier x Marguerite Reynier Marie (1683) , **B**
Jean Bedene x Marie Delorthe Marie (1683) , **B**
Pierre Bedene , me serrurier x Jeanne Fexandier Marie (1683) , **B**
Théophile Bedene , me serrurier x Marie Péraud Jeanne (1685) , **B**
Charles Berger , marchand x Marie Vidal Suzanne (1683) , Anne (1684) , **B**
Élie Berthier , marchand x Anne Vidal Élie (1684) , **B**
Étienne Bézanger, cardeur x Jeanne Berger Jean (1683) , **B**
Antoine Bizac , laboureur x Françoise Gleyse Anne (1683) , **S-M**

- Pierre Blanchier, charpentier x Marie Bouissavy- Pierre (1683), **M**
 Jean Blondet, hoste x Jeanne Escarman-Marguerite (1684), **B**
 Arnaud Bonnelon, me cordonnier x Marguerite Laurique- Arnaud (1683), **B**
 Jean Bonnegarde, sacquier x Marie Coubrat- Isabeau (1684), **B**
 Pierre Bonnet, me teinturier x Jeanne Dumas- Pierre (1684), **B**
 Pierre Bonnoure, batelier x Suzanne Guisnard- Jeanne (1683), **M**
 Jacques Borderie, me tailleur x Marie Marty- André, Élie (1683, jumcaux), **B**
 Bernard Borie x Jeanne Terrible- Jeanne (1685), **B**
 Pierre Borie, tisserand x Marguerite Couzi- Armand (1682), **B**
 Jean Boucher, marchand x Françoise Dusselle Suzanne (1684), **B**
 sr. Simon Boucherie x delle Isabeau Pailler- Jéther (1683), Simon (1684), **B**
 Isaac Bouissavy, épinglier x Jeanne Marchès- Jeanne (1684), Pierre (1685), **B**
 Antoine Bourderie, praticien x Marie Géraud- Pierre (1683), **B**
 Jacques Bourdier, vigneron x Jeanne Eyma- Arnaud (1684), **S-M**
 Pierre Bourdil, vign. x Marie Lespinasse-Catherine (1682) François (1685), **S-M**
 Pierre Bouty, drapier x Jeanne Ap- Marie (1685), **M**
 Pierre Boyer, marchand x Marie Surgeraud- Élie (1683), **B**
 Étienne Briaud, laboureur x Marguerite Cabana- Catherine (1684), **M**
 Jean Briaud x Suzanne Lambert- Jeanne (1684), **S-M**
 Pierre Briaud, laboureur x Catherine Mongi- Jean (1684), **M**
 Isaac Brugière, dit Malène, batelier x Catherine Lavaud- Jean (1684), **B**
 Jean Brugière, dit Lourme, pêcheur x Catherine Martelle-Marthe (1683), **S-M**
 Jean Brugière, dit Peni, pêcheur x Catherine Delpont-Jean (1683), **S-M**
 Jean Brugière x Anne Serventie-Judith (1684), **M**
 Jean Burette, marchand x Marguerite Lespinasse-Pierre (1684), **B**
 Georges Buscaillou x Anne Faure-Laurent (1684), **S-M**
 Jacques Buseaillou, batelier x Marie Couzi-Pierre (1684), **S-M**
 Benjamin Caillou, batelier x Marie Lavigne-Jeanne (1684), **M**
 Pierre Cailhou, laboureur x Jeanne Faure- Pierre (1683), **S-M**
 Jean Castanet, me charpentier x Marie Faure- Marguerite (1684), **S-M**
 Jacques Céleyrier, laboureur à bras x Jeanne Géraud- Élie (1683), **S-M**
 Pierre Chadourne, cardeur x Marguerite Pourrat- Pierre (1683), **S-M**
 Jean Chaneaulme, laboureur x Marie Trepier- Jean (1683), **S-M**
 Étienne Chancoigne x Marguerite Rebil- Anne (1685), **S-M**
 Pierre Chancougne, recouvreur x Jeanne Gounouillou-Marie (1684), **B**
 Charles Charmarty, sieur du Gravou x delle Marguerite Pailler-
 Charles (1683), Charlotte (1685), **B**
 Jérémie Chaulet, tonnelier x Magdelaine Blanc- Jérémie (1683), **M**
 Jean Cheminal x Marie Coigne- Marthe (1683), **M**
 Jacques Colombès, marchand x Marie Lagüan-Anne (1683), **M**
 Me Jacques Conseil, avocat x Marie Sauvage-Jacques (1683), **B**
 Élie Costes x Anne Meyran-Louise (1684), **M**
 Jean Coudere x Anne Gleyse-Jean (1685), **B**
 Jean Coulau, tisserand x Marthe Géraud- Jacques (1684), **S-M**
 Pierre Coulau, vigneron x Marie Queyreau-Anne (1685), **S-M**
 Pierre Coumord, hoste x Jeanne Rey- Jeanne (1684), **B**
 Pierre Couzy, tuilier x Jeanne Payou-Daniel (1682), **S-M**

- François Crabol , cardeur x Anne Fourneau- Marie (1682) , **S-M**
 Pierre Croux , laboureur x Anne Lansade-Marie (1683) , Jeanne (1684) , **B**
 Pierre Daude , tisserand x Marguerite Montaillaud- Anne (1683) , **B**
 Jacques Daudevès , tonnelier x Judith Lafenestre- Anne (1683) , **B**
 Élie Daunac , laboureur x Jeanne Baschellerie-Étienne (1683) , **M**
 Pierre Day , laboureur x Marie Serventie- Anne (1684) , **S-M**
 François Deauxaguilles x Esther Bonnamy-Jean (1684) , **S-M**
 Me Jean Dehap , avocat x delle Jeanne de Faugehan - Étienne (1684) , **B**
 Abraham Delbos , laboureur x Jacquette Chateau-Abraham (1684) , **S-M**
 Jean Delbose , tisserand x Henrie Gody- Jean (1684) , **B**
 Pierre Delbose x Catherine Planteau- Catherine (1683) , **B**
 Pierre Delcasse x Anne Croix- Gabriel (1684) , **M**
 Hellie Deldreuil , me boulanger x Jeanne Feyte- Jean (1683) , **B**
 Gabriel Delmas , tisserand x Anne Terrible- Jean (1685) , **M**
 Jean Delpech , batelier x Marie Fromental- Jean (1683) , **B**
 Jean Delpeyrou , batelier x Anne Faget- Marie (1683) , **B**
 Daniel Denugon x Suzanne Laverigny- Esther (1683) , **B**
 Pierre Desaignilliers , vigneron x Anne Segresta- Pierre (1683) , **S-M**
 Gabriel Deschans x Suzanne Laporte- Marie (1683) , **B**
 Isaac Dionneuil , praticien x Marie Villate-Jean (1683) , **B**
 Étienne Dreuil , cardeur x Izabeau Beausoleil-Paul (1684) , **B**
 feu Étienne Dron x Marguerite Veyrine- Étienne (1683) , **B**
 Pierre Duchesne , hoste x Anne Lajarte- Judith (1684) , **B**
 Jean Dumas , boucher x Marthe Daguët- Barthélemy (1685) , **B**
 Jean Dumas , jardinier x Jeanne Bordier- Marthe (1683) , Catherine (1685) , **B**
 sr. Étienne Dupeyrou , marchand x Marie Eyma- Isabeau (1685) , **B**
 Pierre Dupeyrou x Judith Pallier- Jeanne (1684) , **B**
 sr. Pierre Dupeyrou , marchand x Marie Maury- Anne (1683) , **B**
 Pierre Durand , dit La Rose , me tonnelier x Anne Croux-Michel (1682) ,
 Jacques (1684) , **S-M**
 Pierre Eliathou x Jeanne Filhac- Jeanne (1684) , **B**
 sr. Jean Escot , marchand x Marie Adjouste- Doumenge (1684) , **B**
 Pierre Escot , marchand x Marie Aubié- Jeanne (1684) , **B**
 Théodore Escot , marchand x Jeanne Joulateau- Jeanne (1683) , Isaac (1684) , **B**
 Jean Espaignet , dit Irlande , me de bateau x Anne Biot- Pierre (1684) , **M**
 Pierre Espirat x Jeanne Couqueau- Isaac (1684) , **B**
 Antoine Eyguière , hoste x Jeanne Daunac- Anne (1684) , **S-M**
 Mathieu Eyguière x Jeanne Guyonnet- Anne (1684) , **M**
 Élie Eyma , vigneron x Anne Panejou- Marthe (1684) , **S-M**
 Me Jean Eyma , avocat x delle Isabeau Baiscelance- Marie (1684) , **B**
 Jean Faget , dit cadet de Bichaud , jardinier x Madeleine Giraud- Pierre (1682) , **B**
 Pierre l'agetou , vigneron x Françoise Gounouillou- Magdelaine ,
 Marie (1683, jumelles) , **S-M**
 François Fagette , me tonnelier x Jeanne Faure- Marthe (1683) , **B**
 Samuel Fagetou , laboureur x Marie Boutié- Marie (1683) , **S-M**
 Jean Farge , tisserand x Anne Lambert- Jean (1685) , **B**
 Jean Fauchier , dit Soldat , me de bateau x Marie Lavau- Jean (1684) , **B**

- Jacques Faugeyron, marchand x Marguerite Castaing- Zacharie (1683), **B**
 Daniel Faure x Marie Lassalle- Pierre (1684), **B**
 Michel Faure, cordonnier x Catherine Chaumont- Jean (1684), **B**
 Pierre Faure, tonnelier x Suzanne Jouhanard- Suzanne (1683), **B**
 Isaac Féyte, laboureur x Marguerite Chastellet- Jean (1685), **S-M**
 Jean Flourien x Marie Pestou- Anne (1684), **B**
 Jacques Flourens, me de bateau x Catherine Lafitte- Jeanne (1685), **B**
 David Fonmartin, sr. de Rouaix x delle Anne Maillet- Jacques (1683), **B**
 Étienne Foulquier, tailleur x Jeanne Delbose- Jean (1684), **B**
 Jean Foulquier x Anne Marteau- Jean (1684), **B**
 François Fournas, sargeur x Marie Croux- Gabriel (1682), **B**
 Pierre Fournas, me sargeur x Marguerite Madelpech- Suzanne (1683), **B**
 Jean Fournier, laboureur x Suzanne Sartral- Jean (1684), **S-M**
 Jacques Foussal, batelier x Marguerite Delage- Suzanne (1684), **B**
 Dommenget Frescarode, me chirurgien x Marie Escot- Clémence (1684), **B**
 Isaac Frescarode, me chirurgien x Ève Dehap- Jérémie (1682), Jean (1684), **B**
 Me Jean Frescarode, praticien x Isabeau Lavergne- Jean (1684), **B**
 Jean Gagnayre x Jeanne Rougier- Étienne (1682), **S-M**
 Daniel Gallinas x Marthe Chaverou- Jean (1685), **B**
 Abel Galvan, boucher x Jeanne Teixandier- Anne (1683), Marie (1684), **B**
 Gabriel Galvan, tanneur x Anne Véray- Marie (1684), **B**
 David Gardés, marchand potier x Marie Delprat- Aaron (1684), **B**
 Isaac Garry, vigneron x Jeanne Prévost- Marie (1684), **S-M**
 Pierre Gattier, batelier x Anne Guion- Marthe (1684), **B**
 Pierre Gautier, sargeur x Marguerite Lassalle- Benjamin (1684), **L-C**
 Jérémie Geneste, me tailleur x Suzanne Pasquet- Marie (1683), **B**
 Abraham Géraud, hoste x Marthe Veyrac- Pierre (1683), **B**
 Charles Géraud, meunier x Jeanne Hyguière- Pierre (1683), **B**
 Me Élie Géraud, ci-devant juge de Monbazillac x Jeanne Dusselle
 - Marie (1683), **B**
 Élie Géraud, vigneron x Anne Descombes- Jeanne (1683), **S-M**
 sr. Élie Géraud x Marguerite Colombès- Jacques (1683), **B**
 sr. Jessé Géraud x Suzanne Dusselle- Jeanne (1683), **B**
 Hellie Gleyse, brassier x Suzanne Gaillard- Louise (1683), **L-C**
 Jean Gleyse, brassier x Jeanne Guérin- Jeanne (1683), **L-C**
 Jean Gorsse, me sargeur x Marie Aufre- Jean (1682), **B**
 Jean Gorsse, marchand x Anne Pinet- Marie (1684), **M**
 Pierre Grenier, dit Coustume, vigneron x Anne Miramont
 - Isabeau (1683), **S-M**
 Me Élie Grenier, avocat x delle Madeleine Gast- Jean (1682), **B**
 Hector Grosard, me rebatteur x Marie Dumas- Hector (1682), **B**
 Jean Gruel, me batelier (sic) x Marie Carliou- Anne (1684), **M**
 Jean Gruvel, me tailleur x Jeanne Banneau- Marie (1683), Jean (1685), **B**
 Jean Guanshimard, vigneron x Isabeau Panjoux- Isabeau (1684), **S-M**
 Jean Guerlepied, batelier x Jeanne Guischard- Isabeau (1685), **M**
 Pierre Guichard, tisserand x Marie Teyrat- Jacques (1683), **M**
 Mizael Helioutou, hoste x Marie Falquier- Jacques (1682)

- Jean Igounat , bacheur x Jeanne Vergnot- Marie (1684) , **B**
 feu Pierre Imbert cadet x Anne Faure- Izabeau (1684) , **B**
 Jean Jaubert , me écrivain x Jeanne Lafitte Jeanne (1682) , **B**
 Étienne Johateau , laboureur x Marguerite Lavau- François (1684) , **S-M**
 Isaac Joncas , me chirurgien x Marie Latour- Marguerite (1683) , **B**
 Jean Jouanard x Marthe Lessignaut- Marguerite (1684) , **B**
 Pierre Jouvenier , laboureur x Jeanne Sue-Élie (1683) , **M**
 Isaac Judic , laboureur x Marie Fourneau- Isabeau (1682) , **L-C**
 Isaac Labonal x Marie Mougnié- Isaac (1684) , **B**
 Jean Lachièze , meunier x Marie Fourneau-Marie (1683) , **S-M**
 Jean Lacombe , marchand corroyeur x Jeanne Luzac-Suzanne (1683) , Élie (1684) , **B**
 Daniel Lacoste , marchand x Marie Labonnelle- Jacques (1683) , **B**
 Pierre Lalage , me cordonnier x Catherine Dinat- Pierre (1684) , **B**
 sr Jacques Lafargue , marchand x Anne Vergnon- Jeanne (1683) , **B**
 Jean Lafargue , tailleur x Isabeau Beauriotte- Isaac (1684) , **B**
 Jean Lafite x Marie Ducondut- Pierre (1683) , Marthe (1684) , **S-M**
 Jean Lafitte , marchand , fils à feu Jean x Catherine Bougue- Jean (1684) , **B**
 Pierre Lafitte , me tailleur x Marie Teyrat- Bertrand (1683) , **B**
 Isaac Lafon , me chirurgien x Suzanne Loche- Marie (1684) , **M**
 Isaac Lafon , sargeur x Isabeau Rey- Marie (1684) , **B**
 sr Jean Laguian , marchand x Marguerite Dupeyrou- Pierre (1683) , **B**
 Isaac Lajugie , laboureur x Marthe Viale- Élie (1684) , **S-M**
 Pierre Lansade , vigneron x Anne Pons- Jean (1683) , **S-M**
 Jean Lapeyre , boucher x Anne Carrier- Marie (1683) , **B**
 Jean Laplaigne , laboureur x Gabrielle Delpérier- Hector (1683) , **S-M**
 Jean Lardy , dit Bougay x Marguerite Parié- Izabeau (1684) , **B**
 Jean de L'arivière , sieur de Laboissière x Suzanne de Lentilhac- Isabeau (1684) , **B**
 noble Abel de Laval , écuyer , sr. de Maranbat x delle Marie Grosse- Isaac (1684) , **M**
 Jean Lavaud x Suzanne Barsse- Catherine (1684) , **M**
 Pierre Lavaud , laboureur x Jeanne Guiot- Jean (1684) , **L-C** , Jean (1685) , **M**
 Jacques Lavergne , barriçaire x Judith Bonnefon- Jacques (1683) , **S-M**
 Louis Lavergne , marchand x Esther Marié- Pierre (1684) , **B**
 Siméon Lespinnasse , vigneron x Anne Limoujou- Élie (1683) , **S-M**
 Hugués Leymarie x Judith Reynot- Jérémie (1683) , Izabeau (1684) , **M**
 Jean Linaret , charpentier x Marthe Malseguet- Anne (1683) , Jeanne (1685) , **M**
 Jean Linaret x Gabrielle Fleurens- Jérémie (1684) , **B**
 André Loche , me perruquier x Marthe Pauly- Jeanne (1684) , **B**
 Pierre Losche , batelier x Marguerite Jonnard- Anne (1683) , **M**
 Pierre Lortion , sargeur x Jeanne Reynaud- Jacques (1683) , **M**
 Pierre Loubeau , tailleur x Jeanne Fournas- Jeanne (1682) , **B**
 Jean Luzac , marchand x Marguerite Griller- Marie (1683) , **M** , Élie (1684) , **B**
 sr Joseph Madras x Isabeau Decastaing- Marie (1683) , **B**
 Élie Madelpech , filasseur x Jeanne Lusignan- Pierre (1683) , **M**
 Étienne Malbernard , me cordonnier x Marthe Sorbier- Zacharie (1684) , **B**
 Léonard Malfalgueyrat , coutelier x Isabeau Escarman- Marie (1683) , **B**
 Jacques Mandrin , boucher x Anne Géraud- Élie (1683) , **B**
 Jean Marchant l'aîné , tonnelier x Margueritte Ramond- Jean (1684) , **S-M**

- Jean Marchant le jeune , tonnelier x Anne Imbert- Marguerite (1684) , **S-M**
 Isaac Marteilhe x Anne Javergne- Jean (1684) , **B**
 Pierre Marteilhe , marchand x Marthe Freissineau- Marthe (1684) , **B**
 sr. Étienne Martin , marchand x Anne Pinet- Isabeau (1683) , **B**
 Micheau Martin , vigneron x Marie Geneste- Jean (1684) , **S-M**
 Pierre Martin , marchand x Suzanne Labesse- Abraham (1684) , **B**
 Jean Marty x Isabeau Denou- Michel (1685) , **S-M**
 Théophile Marty , cardeur x Marie Ginestal- Izabeau (1684) , **B**
 Jean Mausel , vigneron x Suzanne Labonne- Marie (1683) , **S-M**
 Pierre Maytadie , laboureur x Marie Briaud- Jacques (1684) , **S-M**
 Jean Mazière ,dit Tapendou , meunier x Marthe Loubeau- Jeanne (1683) , **S-M**
 Daniel Méric , marchand x Jeanne Brachet- Daniel (1685) , **B**
 Jean Meseuzel , tisserand x Marie Delmas- Marie (1683) , **S-M**
 Pierre Meynot , serrurier x Marie Foulquier- Marie , Pierre (1684 , jumeaux) , **B**
 Pierre Micheau , md corroyeur x Suzanne Gamelot- Isaac (1682) , **B**
 Jean Missègue , laboureur x Marie Désaguliers- Suzanne (1684) , **S-M**
 Me Jean Moulinier , ci-devant notaire royal x Anne Johateau- Isaac (1684) , **B**
 Isaac Mouret x Marie Lajugie- Daniel (1684) , **S-M**
 Jean Mouret , me blanchier x Jeanne Falgueyrat- Pierre (1684) , **B**
 Jacques Moutard , boucher x Marie Béchadergue- Marie (1684) , **B**
 Isaac Mutinal , me tailleur x Anne Lavaud- Pierre (1683) , Pierre (1685) , **M**
 Isaac Naudy , corroyeur x Marthe Lansade- Marguerite (1684) , **B**
 Jacques Naudy , faure x Catherine Cabanae- Pierre (1683) , **S-M**
 Pierre Naudy , marchand x Marie Labonne- Jacques (1684) , **B**
 Jean Niolle , mailleur x Marie Brunet- Isaac (1684) , **S-M**
 Hellie Paignou , me batelier x Catherine Treny- Marthe (1684) , **B**
 Léonard Paignou , batelier x Anne Ducaudou- Marguerite (1685) , **B**
 Me Jean Palier , avocat x delle Charlotte Palier- Suzanne (1683) , Judith (1684) , **B**
 Jean Pascal x Marie Pauly- Dominge (1683) , **S-M**
 Jean Pascal x Jeanne Labonne- Jeanne (1683) , **S-M**
 Pierre Pascal , serrurier x Anne Marehe- Isaac (1684) , **B**
 Pierre Pascal , tonnelier x Anne Croix- Jacques (1684) , **B**
 sr. Samson Passelaigue x delle Esther Tinet- Jean (1683) , **B**
 Arnaud Pastou , batelier x Jeanne Treille- Pierre (1683) , **M**
 Elie Pauly , marchand teinturier x Jeanne Augerel- Jean (1684) , **M**
 Énoch Pauly x Jeanne Brachet- Daniel (1684) , **B**
 sr. Jacques Pauly , marchand x Jeanne Pauly- Isaac (1684) , **B**
 Jacques Pauly , sargeur x Jeanne Gauffre- Jâienne (1685) , **B**
 Jean Pauly , laboureur à bras x Anne Eyma- Élie (1683) , **B**
 Jean Pauly ,tuilier puis bateliex Jeanne Colombey- Anne(1682) ,
 Marguerite (1685) , **S-M**
 sr. Pierre Pauly , me chirurgien x Clémence Labonne- Pierre (1683) , **B**
 Jean Paponneau x Anne Reynaud- Pierre (1684) , **M**
 Benjamin Pechary x Jeanne Lorthion- Jeanne (1684) , **B**
 Pierre Pelou , sargeur x Catherine Salviac- Mathieu (1684) , **B**
 Pierre Personprix , vigneron x Marie Vezi- Pierre (1683) , **S-M**
 Me Pierre Pinet , avocat x delle Marie Eyma- Élis (1683) , **B**

- Pierre Pinet , marchand x Judith Dupeyrou- Anne (1684) , **B**
 André Planteau , me batelier x Marie Faugeyrou- Marie (1683) , **B**
 Élie Planteau , marchand droguiste x Marie Pichot- Jean (1683) , **B**
 Zacharie Planteau , marchand x Marguerite Aubier- Marthe (1684) , **B**
 Jean Plazanet , vigneron x Antoinette Jacoste-Étienne (1682) , **S-M**
 Jean Pouget , batelier x Suzanne Guischard- Jean (1684) , **M**
 sr. Jean Poumeau x Marie Pauly- André (1683) , **B**
 Jean Pria , batelier x Marie Jacques- Anne (1684) , **B**
 Jean Prioréau , meunier x Isabeau Gounouillou- Pierre (1684) , **B**
 Armand Procureur , me sargeur x Marie Rocher- Marie (1684) , **B**
 Jacques Queyrel , fourbisseur x Marie Teyssandier- Marie (1684) , **B**
 Pierre Raymond , tailleur x Gabrielle Bouvier- Siméon (1683) , **B**
 Jean Ramounet x Suzanne Chevallier- Catherine (1683) , **S-M**
 Jacques Rey , me tonnelier x Anne Conseil- Marie (1684) , **B**
 Jean Rey , corroyeur x Anne Mourguet- Jeanne (1684) , **B**
 Helle Reynal , tisserand x Marthe Sartral- Élie (1683) , **B**
 Jaques Reynaud , laboureur x Marguerite Vénéencie- Marguerite (1684) , **S-M**
 Jean Reynaud , me cordonnier x Marie Laveyssière- Élie (1683) , **B**
 Pierre Reynaud , me tisserand x Marie Sargenton- Daniel (1683) , **L-C**
 Jean Reynot , me cordonnier x Jeanne Xans- Marguerite (1684) , **M**
 Jean Reynot , me tonnelier x Jeanne Roy- Marie (1684) , **M**
 Jérémie Reynot , tonnelier x Isabeau Matinal- Jean (1684) , **B**
 Arnaud Ringuet , batelier x Marthe Bouscaillou- Marie (1684) , **B**
 Pierre Riotte , batelier x Jeanne Connord- François (1684) , **M**
 Pierre Rocher , marchand chamoiseur x Catherine Aubé- Théodore (1684) , **B**
 Jean Rosche , batelier x Marthe Hymar- Isaac (1684) , **M**
 Jacques Rouchalès , me maréchal x Magdeleine Mourlane- Marie (1683) , **B**
 Jacques Rouchalès , maréchal x Jeanne Texandier- Jean (1684) , **B**
 Arnaud Roux , barricayre x Peyronne Rougière- Suzanne (1684) , **B**
 Jean Roy , filasseur x Judith Lenteigne- François (1684) , **B**
 Jean Roy , vigneron x Marguerite Lapcyre- Jean (1683) , **S-M**
 sr. Daniel Sanisson , marchand x Jeanne Poujols- Jean , Marguerite (1684) , **B**
 Aaron Sargenton , me apothicaire x Marie Gardés- David (1684) , **M**
 Daniel Sargenton , laboureur x Anne Lescombes- Anne (1683) , **L-C**
 Jacques Sargenton , vigneron x Marie Villefaunes- Jean (1683) , **S-M**
 sr. Jean Sargenton , marchand x Marie Besse- Aaron (1684) , **B**
 Jean Sargenton , emballeur x Isabeau Bachellerie- Jean (1683) , **B**
 Pierre Sargenton , faiseur de roues x Marie Couzy- Marie (1683) , **M**
 Étienne Sauret , marchand x Jeanne Planteau- Jean- Jacques (1684) , **B**
 Isaac Sautet , tonnelier x Marie Rosche- Pierre (1683) , **B** , Pierrette (1684) , **S-M**
 Jean Sautet x Catherine Driont- Marie (1684) , **S-M**
 Pierre Sautet , tisserand x Françoise Baylé- Pierre (1683) , **S-M**
 Jean Sauvage x Anne Matinal- Isaac (1684) , **B**
 Pierre Senin , clerc x Jeanne Duheigne- Jeanne (1685) , **B**
 Jean Serge , laboureur x Jeanne Picaud- Anne (1684) , **L-C**
 Me Isaac Sorbier , docteur en médecine x delle Marie Palier- Isabeau (1683) , **B**

- Jacques Sorbier, corroyeur x Marguerite Fourneau-Jacques, Marie (1684, jumeaux), **B**
- Jean Sorbier x delle Françoise Paviot- Isaac (1682), **B**
- Jacques Souffron, brassier x Isabeau Eyguière- Jean (1684), **B**
- Élie Tardière, tisserand x Anne Aussard- Simon (1684), **B**
- Pierre Taulou, batelier x Marie Pinguet- Marguerite (1685), **B**
- Pierre Taver, marchand boutonnier x Jeanne Juge- Isaac (1683), **B**
- Pierre Taver, laboureur x Marie Lespinasse- Marie (1684), **S-M**
- sr. Pierre Teissier, marchand x Suzanne Poujol- Marie (1684), **B**
- Abraham Terrible, vigneron x Marie Boscviel- Isabeau (1683), **S-M**
- Jean Texandier, dit Tracas, me de bateau x Jeanne Vergniette- Jeanne (1683), **B**
- Jean Texandier, me cordonnier x Judith Marches- Marie (1682), Isaac (1684), **B**
- Guillaume Teyrat, me tailleur x Anne Linaret- Jean (1684), **M**
- Pierre Teyrat, vigneron x Catherine Faure- Jean, Marie (1684, jumeaux), **S-M**
- Théophile Teyrat x Marthe Gerbaud- Pierre (1684), **B**
- Michel Teyssandier, laboureur x Jeanne Delbosc- Jean (1684), **S-M**
- François Tilet, charpentier x Marguerite Planteau- Pierre (1684), **B**
- Me Jacques Thourond, ci-devant procureur x Marie Frescarode(?)-Éve (1684), **B**
- sr. Louis Thouron x Anne Delpech- Moïse (1683), **S-M**
- Élie Tourand, me tailleur x Suzanne Nouailhane- Judith (1684), Charles (1685), **B**
- Étienne Uzès x Jeanne Delbosc- Pierrette (1684), **S-M**
- Pierre Vachier, boucher x Isabeau Chaigneau- Pierre (1684), **B**
- Jacob Valade, me apothicaire x Isabeau Coudere- Étienne (1683), **B**
- sr. Jean Vayres, marchand x Anne Roqueville- Jeanne (1685), **B**
- Jean Vaysse, me maréchal x Marie Lespinasse- Lucas (1684), **B**
- Étienne Vénécie, laboureur x Marguerite Meyran- Étienne (1683), **S-M**
- Jean Vénécie, me cordonnier x Marie Galvan- Étienne (1683), **B**
- Jean Vénécie, laboureur x Anne Delmas- Marguerite (1684), **S-M**
- Pierre Vengenot, tonnelier x Isabeau Pouschou- Marie (1684), **B**
- Joseph Vergniol, me chirurgien x Marthe Cahuae - Anne (1684), **B**
- André Versanne, serrurier x Marthe Mandrin- Marguerite (1684), **B**
- Jean Veyrie, boucher chevrier x Marguerite Briau- Élie (1684), **B**
- Isaac Veysièrre, me gantier x Marie Baneau- Paul (1684), **B**
- Jean Vézian, marchand x Marie Denuel- Zacharie (1683), Suzanne (1684), **B**
- Jean Vigier, laboureur x Anne Bordier- Marie (1685), **L-C**
- Jean Vigier, me corroyeur x Françoise Auradou- Marguerite (1683), **B**
- Jean Vigier x Marie Gautier- Jean (1683), **M**
- Jean Vigier, laboureur x Suzanne Gautier- Marie (1682), Bertrand (1684), **S-M**
- Pierre Vigier, me blanchier x Izabeau Drucil- Pierre (1683), Jean (1685), **B**
- Isaac Villatte, me chirurgien x Marie Coulombès- Élie (1684), **B**
- sr. Èhe Villepontoux x delle Marie Brun- André (1683), **B**
- sr. Pierre Villepontoux, avocat x delle Jeanne de Rivasson- Pierre (1684), **B**
- Helie Xans x Marie Franchemont- Jean (1683),

REGISTRE DE LAMONZIE (1682)*A.D.D. 5 E 221 / 4**ouvert le 26.9.1682 , clos le 31.12.1682***baptêmes :**

Micheau Belin x Marguerite Monferier-Jean , **S-M**
 Élie Brugière x Jeanne Chigniac-Catherine , **B**
 Pierre Chanieau x Jeanne Bosviel-Anne , **B**
 Jacques Chayssac x Jeanne Salmon-Pierre , **B**
 Henri Deville x Jeanne Boudet-Anne , **B**
 Étienne Dupeyrou x Marie Lyma-Étienne , **B**
 sr Daniel Dupeyrou , marchand x Anne Salmon-Jacques , **B**
 Antoine Hyguière x Jeanne Daunac-Jean , **S-M**
 Étienne Folquier , tailleur x Jeanne Delboest (sic)-Marie , **B**
 M. Jacques Garissolles , ministre x delle Marie de Veniel-Esther , **B**
 Micheau Gérard x Anne Lapeyre-Izabeau , **B**
 Jean Guerrier x Anne Dourlias-Jacques , **B**
 Isaac Haon x Jeanne Ferrière-Marie , **S-M**
 Jacques Joyel , me fourbisseur x Anne Leyze-Jacques , **B**
 Étienne Labuscagne x Suzanne Fredet-Jean , **B**
 Étienne Lavaud x Catherine Barsse-Pierre , **M**
 Jacques Lespinasse , marchand x Marie Arniol-Jeanne , **B**
 Jacques Moutard x Marthe Bechadergue-Marthe , **B**
 Pierre Naudy x Marie Lavergne-Madeleine , **B**
 Pierre Nieaud x Françoise Perrot-Jacques , **B**
 Jean Pelou x Marie Boyer-Jean , **B**
 Zacharie Planteau x Marguerite Aubier-Anne , **B**
 Jean Thouron x Jeanne Mourgues-Jeanne , **B**
 Jean Sargenton x Marie Bardot-Jean , **B**
 Jean Sargenton x Marie Besse-Pierre , **B**
 Jean Veyron x Anne Glayze-Marie , **B**

mariages :

Pierre Adjoste , **B** x Jeanne Saint Jeannet , **B**
 Pierre Augerel , **B** x delle Anne de Rivasson , **B**
 Pierre Béchadergues , mallier , **S-M** x Jeanne Chadourne , **S-M**
 Me Jean-Jacques Maphaud , doct. en méd. , **B** x Anne Planteau , **B**
 Jean Planteau , **B** x Marie Pichot , **B**

REGISTRES DE MUSSIDAN (1682-1683) :*A.D.D. 5 E 294 / 4 .**clos le 30.5.1683 .***baptêmes :**

Jean Burette , marchand x delle Marguerite de Lespinasse-Jean (1683) , **B**
 Pierre Constans x Marie Sargenton-David (1683) , **L-C**
 sr Pierre Delorthe x Jeanne Lavarde-Ésaïe (1683) , **B**

Mathieu Folquier , me tailleur x Anne Deschamps-Marie(1683) , **B**
 Isaac Vaissaire , me gantier x Marie Banneau-Suzanne (1683) , **B**

mariages :

Jacques Bastou , batelier , **M** x Jeanne Guionnet , **M** (1683)
 Pierre Briau , **S-M** x Catherine Mouzy , **M** (1683)
 Me Gaston Ducastaing , **B** x Marie Samisson , **B** (1683)
 Jean Esguyere , **S-M** x Marie Brugière , **S-M** (1683)
 Aaron Faget , tisserand , **M** x Catherine Roche , **M** (1683)
 Guillaume Gofre , tonnelier , **B** x Marie Nouel , **B** (1683)
 Jean Marty , tisserand , **M** x Madeleine Babay , **M** (1683)
déché , apothicaire , **S-M** x Anne Gardes , **B** (1683)

REGISTRES DE MONTCARET (1682-1683) :

A.D.D. 5 E 284 /2

clos le 18.7.1683 .

mariages

Arnaud Bouyc , **B** x Jeanne Dezegeaux , **B** (1683)
 Jean Couture , **L-C** x Anne Lajugie , **L-C** (1683)
 Pierre-Daniel Gualinat , **B** x Marthe Chauverou , **B**(1683)
 Pierre Marty , **S-M** x Marthe Mathieu , **S-M** , (1683)

Microtoponymie d'Auriac-du-Périgord

par Jeanne FAVALIER

Auriac est une commune rurale du Périgord Noir. Elle a toujours dépendu de Montignac dont elle est limitrophe: elle faisait partie de sa châtellenie, elle est maintenant incluse dans son canton. Elle s'est appelée Auriac-de-Montignac jusqu'en 1925, puis Auriac-du-Périgord. En effet une spécification est nécessaire car il existe en Dordogne un autre village de même nom, Auriac-de-Bourzac.

La commune a conservé son atlas cadastral napoléonien, dessiné en 1813; les matrices qui lui correspondent sont de peu postérieures. Ces documents fournissent, entre autres, la liste exhaustive des noms de lieux en usage au tout début du XIX^e siècle. Chaque parcelle en effet est localisée par rapport à un "quartier"; on appelle ainsi un territoire de dimensions variables, qui est souvent, mais pas toujours, partagé entre plusieurs propriétaires, et qui regroupe en général plusieurs parcelles. C'est ainsi qu'une colline, un versant, une combe, les alentours d'une fontaine, avaient reçu depuis longtemps des noms propres servant à les désigner. Certains de ces noms ont disparu, d'autres ont changé, beaucoup se sont maintenus jusqu'à nos jours.

Ces noms étaient indiqués par les propriétaires aux fonctionnaires du cadastre qui les transcrivaient. Il n'est pas rare de trouver le même mot sous différentes formes aux diverses pages, tantôt en patois, tantôt sous une forme francisée. Ainsi Rododena se retrouve plus loin écrit Roc de Denat: un des informateurs ne parlait que le patois, l'autre s'exprimait en français. De même l'orthographe varie beaucoup: ces noms, d'usage fréquent à l'oral, n'avaient jusqu'alors presque jamais été écrits.

Quelle est leur signification? Ils n'ont certainement pas été donnés au hasard. Mais ce sont des noms propres, souvent très anciens, dont il est parfois difficile de préciser le sens et l'origine. Les spécialistes de la toponymie - la science des noms de lieux - proposent

parfois plusieurs sens possibles, et souvent ne sont pas d'accord entre eux.

Nous présentons ici une liste exhaustive des noms de lieux en usage à Auriac au début du XIX^e siècle, tels que nous les a conservés le cadastre de 1813. Chaque fois qu'on l'a pu, on a joint le sens et l'origine de ces mots, selon divers linguistes ¹⁾. Certains noms sont restés tout à fait obscurs: dans ce cas, ils sont inscrits sans commentaire à leur place alphabétique. Toute suggestion qui permettrait de compléter la liste ou de la rectifier serait la bienvenue.

* * *

A

L'Age: du latin *ager* "le champ cultivé" (*Dauzat Dict. étym.*), mais selon (*Gourgues, La Dordogne*), viendrait d'une racine germanique *agia*, "la forêt".

Aigueparse: eaux diffuses; lieux marécageux, plein de sources.

Arbrissou: le petit arbre.

Auriac: origine latine; le radical est un nom d'homme soit *Aurus*, qui signifie Doré, soit *Aurelius*, beaucoup plus répandu. Le suffixe -ac, (acum) indique qu'il s'agit de son domaine; Auriac signifie donc "la villa" d'Aurus ou Aurelius (*Dauzat Dict. étym.*).

B

Bachaud.

Balbac ou Barbac: la baraque?

Baleytonas.

Bardis, Vigne Barade, Prabara: bara est un mot patois encore en usage "enclos, terre clôturée".

Bardace, Bardey: de l'occitan *Barda, bardine*, "sorte de bât à courbets éloignés" (*Dauzat Dict. étym.*).

Baucherelle ou Bancherelle: de banc, au sens de rocher à pic (*Dauzat Dict. étym.*).

Beaupuy: la belle colline.

Begeyrousas:

1) Ouvrages consultés. Entre parenthèses se trouve la référence qui figure dans le texte.
 (Emile Colas) Emile COLAS: *Voyage en linguistique et dictionnaire des mots patois périgourds*; sans date; réédition Mediapress, Périgueux.
 (Dauzat, Dict. étym.): A. DAUZAT et Ch. ROSTAING: *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963.
 (Dict. Hist.), Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, Editions Robert, Paris, 1992.
 (Gourgues, La Dordogne), Alexis DE GOURGUES: *La Dordogne. Dictionnaire topographique du département*, réédition, Paris, 1992.
 (Walter), Henriette WALTER. *Le français dans tous les sens*, Paris, 1963.
 G. RAYNAUD DE LAGE, *Les lieux-dits de la commune d'Anthiac*, BSHAP, 1953.

Belalbre: Bel arbre.

Belusia ou **La Beloutia:**

Bérique (La):

Bleix (La):

Bos Biassou: bois plein de buissons (renseignement oral fourni par M. Paul Duvaleix).

Bondouyre:

La Bonnelie: du gallo romain *bonella* "la maison, le domaine" (*Dauzat Dict. étym.*).

Bos Bouelie, La Bouyerie: du latin *bos, bovis*, "le bœuf" et bovaria, "l'étable à bœufs".

Bonnefon: source de bonne qualité.

Borde, Bourdet, Bourdeix: de l'ancien français *Borde*, "petite maison", hutte, puis ferme (*Dauzat Dict. étym.*). Petite métairie en bordure d'un grand domaine.

Borie (La) cabanes en pierres sèches, probablement mot pré-latin (*Dauzat Dict. étym.*).

Bourgnolas:

Bournat: le rucher; **Bournat (fon du)** la fontaine du rucher.

Bouscarat, Bouscarou: dérivé de l'occitan *Bosc*, "le bois" (*Dauzat Dict. étym.*).

Boutade (La): le bout, l'extrémité de la paroisse.

Bougeac: du gaulois *Bodica*, "la friche" (*Dauzat Dict. étym.*).

Brandas (Las): grandes bruyères.

Branle (La):

Braulas:

Brouchoud: petite branche, brindille. On dit un fagot de brouchoud (renseignement oral fourni par M. Paul Duvaleix); Pourrait venir aussi du gaulois *Broccos*, "le rocher" (*Dauzat Dict. étym.*).

Broussas: de l'ancien français *broce*, "brousse"; broussailles, souvent employé pour désigner un bois (*Dauzat Dict. étym.*).

Bruge (La), Bruyallou, las Brugeas: du gaulois *Brucus*, "la bruyère" (*Dauzat Dict. étym.*).

Brune (La): évoque la couleur du sol.

Buguet: vient du gaulois *albuca*, "terre blanche", marneuse; même racine pour Le Bugue (*Dauzat Dict. étym.*).

C

La Cabane, Chabanne: du bas-latin *capanna*, "habitation très modeste", même pour l'époque.

Cachou:

Cadette:

Caillaux, Carastier: d'un radical gaulois *Kal* ou *Kara* "pierre" (*Dauzat Dict. étym.*).

Caillaugué: plusieurs sens possibles:

A partir du radical gaulois *Kal* "pierre": gué empierré? C'est peu vraisemblable, car le hameau est sur une hauteur; peut-être faut-il lire **Caillauguet:** le rocher du guet. A proximité est un lieu-dit **La Garde** et les propriétaires en 1813 se nomment Dujarric-La-Garde (carte 2).

Selon Dauzat, peut aussi signifier lait caillé.

Calvaire: le nom vient d'un édifice aujourd'hui disparu

Carat (Bos Carat): le bois des pierres, d'après le radical gaulois

Kar.

Carille (La): le chemin des charrettes.

Cartonnade, Tre Cartellous: le carton ou cartellon est une unité de mesure ancienne.

Cayrelle:

Chabertic:

Chadal, Chadeau:

Chadeinier, Chassagne, Chastenet: du latin *castaneum* "le châtaignier" (*Dauzat Dict. étym.*).

Bois Charbonnier: trace d'une exploitation de charbon de bois.

Caillou Gros: le gros rocher.

Chantauzel: lieu où les oiseaux chantent.

Chantecoche: lieu où le coq chante.

Chantegreil: chante grillon.

Canteloube: loube peut provenir du latin *lupus* "le loup" ou du latin *alauda* "l'alouette"; selon le cas, lieu où hurlent les loups, lieu où chante l'alouette.

Chanteraine: du latin *rana* "la grenouille": lieu où chantent les grenouilles.

Chanteroche: roche sonore.

Chanceil: du latin *cancellatus* "fermé"; c'est un enclos.

La Chanude:

Le Chapial: le chapeau, par image, la hauteur.

Charetière, Charial, Chareal, La Charture: chemin carrossable.

Le Chastel: le château.

Chauze, Chauzenel:

Chencour: champ court, ou champ de la curtis, "le domaine du seigneur".

Chênevier, La Chênevière: plantation de chanvre; c'étaient des terres particulièrement fertilisées.

Cimetière d'Arles: ce lieu-dit se trouve le long de la vieille route de Limoges à Cahors, au nord-est de Vialot. On y aurait trouvé des sarcophages de pierre; on songe à une de ces nécropoles que les Romains établissaient le long des routes (mais rien n'atteste que nous ayons là une route romaine, et nous ne connaissons pas l'âge des sarcophages... Il faudrait une campagne de fouilles archéologiques pour éclaircir ce toponyme).

Arles: l'origine de ce nom est sans doute gauloise. Ce serait un mot composé des racines *Are* "près de" et *late*, "le marais" donc Arles signifie près du marais (*Dict. Robert Lieux*); le cimetière romain des Alyscamps à Arles est depuis longtemps célèbre (carte 1).

Cis (Fon de):

Claud, Al Clauzel: parcelle entourée de murs. Les murets construits avec les pierres extraites des champs sont fréquents dans la région.

Clauselou: diminutif, le petit clos.

Clusel: un cluseau est un souterrain, souvent une grotte naturelle aménagée pour l'habitation; les cluseaux ont servi de refuge pendant les périodes troublées.

Coderc, Coudernaud, Couderc: du gaulois *cotericum*, "cour", pelouse, pâturage, parfois pré communal (*Dauzat Dict. étym.*).

Les Combas, le Combel, Combellas, Combal, Colbades, la Combe, Combalou: vallée sèche; de même, **Combas Hautas, Combas Bassas, Combes carrées, Combe du Roy.**

Combas Redondas: Combe ronde, vallée sèche en demi-cercle.

Combe Fonbelière: il y a dans ce nom une combe et une fontaine; mais que signifie "belière"?

Combres: du gaulois *Comboros*, rencontrer; confluent.

Communal: terrain commun à tous les habitants. Chaque hameau semble avoir eu le sien.

Coudagnac: nom de domaine gallo-romain, avec le radical *Collinius*, dérivé de *Collius*, ou simplement *collis*, "la colline", et le suffixe -ac (*Dauzat Dict. étym.*).

Couregedas, La Courège ou Courèze: terrain long étroit et en pente (*Emile Colas*).

Couse Lamaure: *la maure*, "la noire"; Couse, du latin *Cos*, cotis, "la pierre"; c'est la pierre noire.

Cousteau, Costal, Costallou, Coustaloux, la Côte, Las Cotas, Cotar, Coustaudou: le coteau, le versant.

Cro (Cro Bade, Cro de la Chatte, Cro du Renard): Trou, forme de relief, ou terrier d'un animal.

Croix (du Mas, etc): croisement de chemins, bifurcation, ou croix religieuse; les deux vont souvent ensemble.

Crozas (Las), la Crusa: les creux, les fonds; désigne souvent une exploitation superficielle d'argile ou de minerai de fer.

Curadis ou Curadec:

D

Daudet:

Le Deffeix: terme médiéval, en rapport avec une défense, une interdiction, sans doute celle de faire pâturer (*Gourgues, La Dordogne*); peut-être aussi en rapport avec l'existence d'une tour de défense.

La Doux: la fontaine.

E

Eymadis:

Eyrialles, Eyraudie, Eyrat: aire, cour, dépendance de la maison.

Eyzine, L'Eyzine, Leyzine: la dépendance, le débarras.

F

Far:

La Farge, les Farges: du latin *fabrica*, "l'atelier", la forge.

Faurilla: du latin *fabrilla*, "la forge" (*Dauzat Dict. étym.*).

Fay, Faye: du latin *fagus*, "le hêtre". **Fonfaye:** la fontaine du hêtre.

Ferrasse (Terre): minéral de fer.

Flourique:

Fon: du latin *fons*, "fontaine", entre dans la composition de nombreux noms de lieux: **Grande fon, Bonnefon, Fonbasse, Fonbelière, Fonboulie, Foncrose**, etc.

Foncemar:

Fonmareysse: fontaine du marécage.

Fouillouse: du latin *folia*, "la feuille"; forêt, endroit boisé.

Frestal:

Furette:

G

Gairiale:

Galaria (La):

Galiba (La):

Ganas (Las):

Garde (La): du germanique *Wart*, "garde", tour de garde, forteresse (*Dauzat Dict. étym.*) (carte 2).

Garenne: du bas-latin *Varennia*, "pare à gibier"; forêt claire et entretenue (*Dauzat Dict. étym.*) de même **Guérenne verte**.

Gascogne:

La Genèbre, Genebrou: le génévrier.

Guéret: terre de labour.

Al Giral: au tournant.

Glandoune: peut-être une racine pré-latine *gal*, "pierre" hauteur (*Dauzat Dict. étym.*).

Gour: creux, gouffre plein d'eau. On trouve aussi à Auriac le diminutif: **Gourdinette**.

Gourgue: creux dans un ruisseau ou dépression dans un terrain où l'eau s'accumule (renseignement oral fourni par M. Paul Duvalaix).

Goutillier (pré): de goutte, source; un pré où il y a des sources (*Dauzat Dict. étym.*).

Grand Rang: il s'agit sans doute des rangs de vigne.

Grabillac:

Grand Chemin: indique la localisation près d'un chemin important.

La Grange: construction agricole utilitaire, assez rare dans ce pays de vin pour donner son nom à un lieu-dit.

Grilhère, Grillieras: terre très chaude, ou terre où abondent les grillons; comparer à **Chantegreil**.

Guillaume: vient sans doute de Guillaume, prénom d'origine germanique.

H

Huguenodéc: lié à des protestants.

I

J

Jaillieux: pourrait provenir d'une racine gauloise *Gal* ou *Jal*, "la forêt" (*Gourgues, la Dordogne*); mais plus probablement dérive vient du vieux français *jaille*, "marécage": village aux abords marécageux (*Dauzat Dict. étym.*).

Janquetou:

Jarrige (La), Jarrigeou, Jarry: le chêne.

Jarrissade, Jarrissal, Jarrigeas: bois de chênes.

La Jarthe: le jardin; semble issu du gallo romain *hortus gardinus*: *hortus* est le mot latin pour "jardin" (que l'on retrouve à Aurillac dans "les ors" par exemple), *gardinus* vient du germanique **gart* ou **gardo*, "clôture"; le mot germanique a évincé le mot latin, il a donné dans l'ancien français "jart" ou "jarthe" et dans la langue moderne le jardin (*Dict. Hist.*).

L

Labatut: abattu; désigne un bois défriché (*Dauzat Dict. étym.*).

Labeylic: la maison du bailli, le bayle.

Labléix:

Lalio:

Laugégie:

Lapeyre: la pierre.

Layna (Trou):

Lescure: l'écurie; il y avait peu de chevaux, l'attelage de bœufs étant le plus courant; **Lescure du Mas:** l'écurie de la maison.

Lescuro: la petite écurie.

Lespinasse: lieu plein de buissons épineux.

Leychérie: selon *Gourgues, La Dordogne*, citant Du Cange, il s'agit d'un lieu marécageux, couvert de jones, issu du germanique *liska* qui a donné l'ancien français *lesche*, "la laîche", plante caractéristique des lieux humides dont le nom scientifique, *carex*, provient du latin (*Dict. Hist.*).

Leyraudie: voir l'Eyraudie.

Lizac, la Lize: de l'ancien provençal *liza*, "terre argileuse" (*Dauzat Dict. étym.*).

Luzié: d'un nom d'homme latin *Lusius* (*Dauzat Dict. étym.*).

M

Maleyterie: hôpital, maladrerie.

Malvis (Bos):

Mansac: nom d'homme latin *Mancius* (*Dauzat Dict. étym.*).

Mareillure, Mareilhou:

Mas, Le Mas: la maison.

Maurelou (Bos): le bois noir.

Mazerat ou Mazerac: les maisons.

Milleras:

Mémie, Maudrac, Mongie (Pré): sans doute le nom ou le surnom du propriétaire.

Monjaunie:

Monteil ou Monteix: du latin *mons*, la montagne, la colline avec le suffixe -etum qui a donné -eix en Périgord.

Moulinieras: du latin *molinus*, "le moulin".

Sur la Mouthe: sur la motte (*Dauzat Dict. étym.*). Une motte est une fortification primitive, en terre.

La Mouyste (gour de).

N

Nadailla: du latin *natalis*, "noël"; désigne la fête ou le prénom (*Dauzat Dict. étym.*).

La Nègre: terre noire?

Combe Naillac: du latin *novalis*, "terres nouvellement défrichées", (*Dauzat Dict. étym.*).

Négrance, Négrérias: vallon sombre et boisé, de nègre, noir.

O

Or, Ors: du latin *hortis*, le jardin. **Sous les Ors:** sous les jardins.
Fon de l'or: la fontaine du jardin.

P

Las Palissas: les haies.

Au Parc: désigne un enclos.

Parpailloque: parpaillot, mot familier et péjoratif pour dire protestant, est attesté dès 1621; probablement dérivé de parpailon (papillon) employé par Rabelais en 1534; mais le passage d'un sens à l'autre reste obscur (*Dict. Hist.*).

Pécoulière: pourrait venir du latin *pecus*, "le petit bétail".

La Pelude: espace nu, peu ou pas de végétation

Au Périer: au poirier.

Perpetual:

Perruquette: vient sans doute d'un surnom.

Pétronille:

Peynie (La): du latin *podium*, "le puy", la hauteur, le sommet.

Peyrichoux, Peyrac, Peyral Haut, La Peyrasse: endroit pierreux.

La Peyrière: la carrière de pierres.

Pialade: espace nu, pelé; pas ou très peu de végétation.

Picadis: taillis; désigne généralement un bois de châtaignier.

Al Pilier:

Placela: du latin *platea*, "espace plat".

Planèze: replat, espace plat.

Plantoux, Plantoune, La Plante, Las Plantas Les Plantades.

Planton, Sous la Plante, Dans le Planton: vient du latin *planta*, "pousse, rejeton"; c'est une plantation, en particulier de vigne.

Las Plassas: les haies.

Porcher: élevage de porcs.

Pouchounette: manifestement un diminutif en -ette; un pouchou pourrait être déjà un diminutif de pech, le puy, la colline: une toute petite hauteur.

Pouliarias: pourrait venir du vieux français *espole*, "bobine", navette, fuseau (*Dauzat Dict. étym.*).

Poutounas; en Sarladais, *poutouna*, c'est faire des baisers (Emile Colas).

La Poussargue:

Pradeysac, Pradayse, Sur le Pré, Pradel, Pradeau, La

Pradelle, Pradelat: du latin *prata*, "prairie", **Pradeyssou:** le pré d'en bas, **Pra Ménil,** le pré du moulin.

Pubeyrou:

Puy, Pey: du latin *podium*, "la marche"; d'où le sommet, la montagne; *Puy Ferrand, Pey Buzat ou Puy Buzée* sont les collines de Ferrand et de Buzat.

O

Quatre journaux: superficie de la parcelle, équivalent à quatre jours de labour.

R

Las Ramadas: du latin *ramus*, "rameau, branche".

La Rebière: la rivière; désigne à Auriac les prés au bord de la Laurence.

Reclaud: comme claud, lieu clôturé.

La Reilhe: la charrue, et le sillon qu'elle trace.

Ressa: dialecte local: talus abrupt.

Las Rochas, La Roche: les rochers.

Redondas (Combas): combe ronde, vallée sèche en demi-cercle.

Renardière: repaire des renards;

Rengade (La):

Replat: espace agricole privilégié.

Reton Rouge:

Reynicie: du latin *rana*, "la grenouille" (la rainette).

Reysse:

La Roussellie, Roussiniaire, Rougeande, Roucaudas: terre rouge.

Au Roc: signale un rocher remarquable, par exemple le **Roc de Dénat**, écrit aussi **Rododena**.

Bos Rolli:

Roumey (Claud): le clos du pèlerin, de celui qui est allé à Rome.

Las Ruas: les sillons.

S

Sabloux: lieu sablonneux.

Sablière: exploitation de sable.

Sagner, Sagnac, Las Seignac, Seignac: du bas-latin *sagna*, "le marais bourbeux".

Saint: on trouve à Auriac Saint-Jean, Saint-Rémy et Saint-Vicq.

Le Salvié: du latin *salvus*, "sauvé"; le mot suggère une origine religieuse; refuge, hôpital ou maison pour les pèlerins.

Ségelard, écrit aussi **Séglar, Ségalars:** vient du pré-indo-européen *sek*: hauteur (*Dauzat Dict. étym. et Gourgues, La Dordogne*).

Lou Sergié, La Serve, Claud Cervolle: ces mots pourraient provenir du latin *servus*, "l'esclave, le serf" (*Dauzat Dict. étym.*). Plus probablement ils désignent le point d'eau: "lo servo" en patois périgourdin signifie la mare.

Au sol: terre sans culture.

T

Tabaste: issu d'un radical *tabb* qui exprime en ancien français l'idée de frapper; *tabuster*, "battre, frapper" (1410); fréquent dans les dialectes occitans, en particulier limousin; cf. tabastel, la crécelle (*Dict. Hist.*).

La Tabuze:

Las Tariéras: "carrière" de terre. Prélèvement pour tuiles ou briques (renseignement oral fourni par M. Paul Duvalcix).

Terras Mollas: terres molles, rares à Auriac; à rapprocher de **Terres Fortes, Terrefort**, etc.

Terme (Le), Au Terme, Lou Termeix: la hauteur; *tras lou Termeix*: au-delà de la hauteur.

La Terure:

Teygeaud:

Tonnelle: comme de nos jours, plantes grimpantes aménagées en abri contre le soleil.

Toucaillou: décrit la nature du sol...

Toupina: pot de grès. Surnom du propriétaire, ou allusion au relief?

La Tour: le nom se retrouve au Deffeix et au Vignal où se trouvaient deux des tours de guet aménagées autour de la châtelainie de Montignac (carte 2).

Touroudze: sans doute la prononciation locale pour tout rouge.

Toussonne:

Treilhac, Las Treillas: du latin *trichila*, "berceau de verdure" (*Dauzat Dict. étym.*).

Le Treuil: le pressoir.

Triou:

Truffière: un seul lieu-dit, près de Vialot, signale cette production.

La Tuilière: emplacement d'une ancienne tuilerie.

U

V

Vallat: fossé; **Valat de la Fon:** fossé de la Fontaine.

Lou Vargié: le jardin, pas forcément le verger.

Vergnac, la Vergne, Tra la Vergne, Vergnal: du radical gaulois *verno*, "l'aulne" (*Dauzat Dict. étym.*); aulne, issu du latin *alnus* s'est imposée au nord de la Loire, tandis que *vergne*, venu du gaulois *verno* s'est maintenue au sud; végétation de lieux humides (*Dict. Hist.*).

Versannas: le versant, le penchant du coteau.

La Veyse, La Veyssiére: selon *Gourgues, La Dordogne*, le sens serait bois, forêt et l'origine gauloise.

Vialard (Pré):

Vialot: selon (*Dauzat Dict. étym.*), dérive du nom de martyr *Vitalis*, "qui a atteint la vie surnaturelle"; étant donnée la situation de Vialot, le mot peut dériver de *via*, "la route"; il est possible aussi que ce nom provienne de *villa*, "le domaine, puis le village", mot qui dans le midi s'est transformé en *vial* (*Dauzat Dict. étym.*): dans les trois cas, Vialot a une origine romaine.

Veil Couqui: surnom du propriétaire.

Vignal, Vignaud, Vignerme, Vignotou: vignole.

Villagnac Villoque: du latin *villa*, "l'exploitation agricole" des Romains.

* * *

Ces noms d'origine et d'époques diverses permettent de retrouver la succession des groupes humains qui nous les ont légués, et nous fournissent ainsi quelques renseignements sur les anciens habitants d'Auriac. C'est ainsi que les spécialistes distinguent un *fond pré-celtique*, c'est-à-dire antérieur aux Gaulois: **Ségelard**, "la hauteur rocheuse" en est un bon exemple: c'est un nom que l'on retrouve aux alentours dans les communes de Champagnac, Gabillou et Bourdeilles. Il y avait deux toponymes "Ségelard" à Auriac, une maison noble sur la rive droite de la Laurence, et un lieu-dit près de Jaillieix. De cette époque lointaine, il reste peu de vocabulaire.

Les Celtes ou Gaulois s'installent en Gaule à partir du V^e siècle avant Jésus-Christ: leur langue, très mal connue, semble avoir laissé à Auriac les toponymes de **Bouygeac** "la friche", **La Bruge** "la bruyère" - mais ce dernier mot est encore employé en patois: s'il est d'origine gauloise, il n'est pas forcément d'époque.

Peu avant l'ère chrétienne, Jules César conquiert la Gaule, qui est romaine pendant trois siècles et adopte la *langue latine*. C'est l'époque où se seraient formés les noms de lieu qui se terminent en -ac, comme **Auriac** (mais aussi **Azerat, Mazerat...**). Ils désignaient un grand domaine, la "villa"; au nom du propriétaire (ici Aurelius), on ajoutait le suffixe *-acum* qui est devenu *-ac* ou *-at* dans notre région. Ainsi Aureliacum est devenu tantôt Aurillac, tantôt Auriac (les deux mots se prononcent de la même manière) et encore, beaucoup plus au Nord, Orléans. Les Romains nous ont légué bien d'autres toponymes comme **L'Age**, "le champ", **la Bonelie** "le domaine", **la Farge**, "la fabrique, la forge".

Un regroupement remarquable de toponymes et de traces archéologiques d'époque gallo-romaine vaut la peine d'être signalé dans le secteur de Vialot (carte 1). On trouve ici une route de hauteurs de Limoges à Cahors, vraisemblablement très ancienne, qui sert sur de nombreux tronçons de limite aux communes; le village de *Vialot*, au toponyme romain; le lieu-dit le *Cimetière d'Arles*, où auraient été

trouvés des sarcophages; et surtout le site bien connu de la villa gallo-romaine des *Olivoux*, dans la commune de Montignac.

On ne trouve parmi les lieux-dits d'Auriac aucune trace d'implantation *germanique*: l'influence des grandes invasions est nulle. On trouve par contre des noms du *Moyen Age* typiques des institutions du X^e au XIII^e siècles. Ainsi **Le Deffeix**, "lieu interdit, réservé", sans doute à usage seigneurial; **la Maleyterie** "la maladrerie, l'hôpital". Une place importante est tenue par les noms relatifs au système de défense et de guet établi à l'ouest du château de Montignac au XII^e et XIII^e siècle⁽²⁾ (carte 2): ce sont les noms de *la Garde, la Tour, le Chastel, Le Deffeix*. Peut-être *Le Cailloquet*, qui jouit d'une très large vue sur la vallée de la Laurence et la plaine de Vialot.

Enfin apparaissent des noms "*modernes*", dans une langue qui est le français actuel, avec parfois une consonnance locale: **La Rebière** "la rivière", **Terre Ferrasse** (la région a été productrice de minerai de fer jusqu'au milieu du XIX^e siècle), **Grand Chemin, Bonnefon**. Certains de ces noms évoquent des particularités historiques et sociales, ainsi **Huguenodec** et **Parpailloque** signalent la présence de protestants dans ce milieu majoritairement catholique.

Ces toponymes nous disent aussi ce qui intéressait nos ancêtres, car lorsqu'ils donnaient un nom à un champ ou un groupe de champs, ils choisissaient un détail qui leur semblait important. De ce point de vue, les noms de lieux d'Auriac se répartissent ainsi:

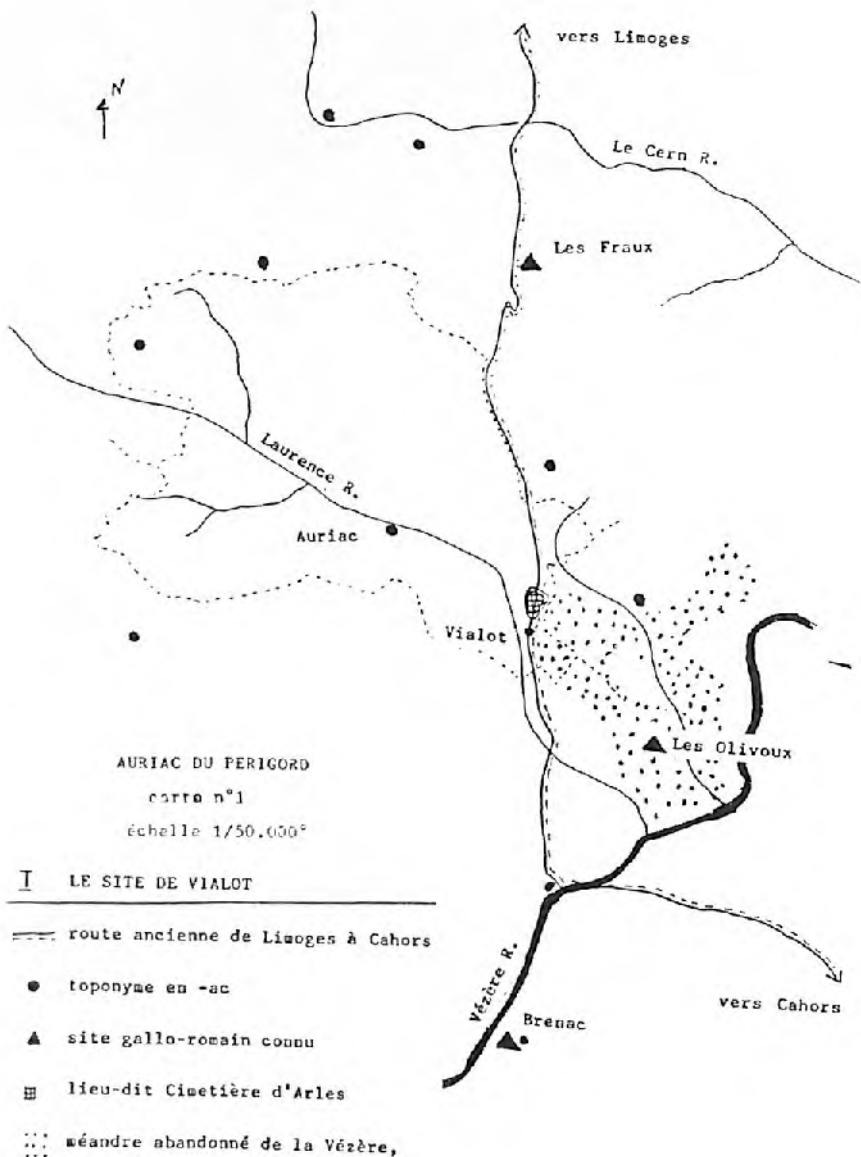
* Aménagement apportés par les hommes (ex-La Borie, Le Couderc).....	129 noms
* Végétation (ex-Pommier, Jarrissou)	68 noms
* Formes de relief (ex-Le Puy, Le Costal)	65 noms
* Cultures (ex-Pré, Vigne)	63 noms
* Nature du sol (ex-Les Sabloux, Terre Molle)	27 noms
* La présence de l'eau (ex-La Rebière)	25 noms
* Caractéristiques des occupants (ex-Vieil Couqui, Parpailloque)	12 noms
* La faune (ex-Chantecoche, Renardière)	11 noms

J.F.

Source:

Archives municipales, mairie d'Auriac du Périgord.

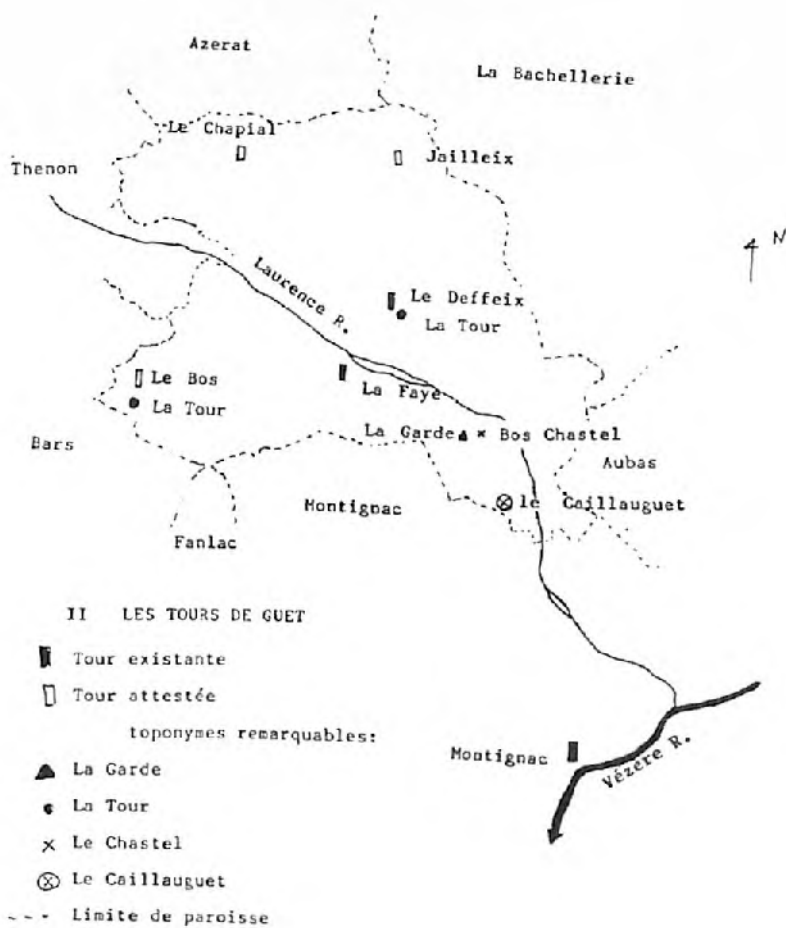
2. B. FOURNIOUX. Un dispositif de protection territoriale et de défense des populations rurales en Périgord au XIII^e siècle, *BSHAP*, 1989, p. 119 à 134.



AURIAC DU PERIGORD

carte n°2

échelle 1/50.000°



Les occupations d'un propriétaire-cultivateur vers 1810 et ses problèmes de succession

par Odette A. PLAZER

Un pur hasard m'a fourni l'occasion de lire attentivement trois actes notariés de 1807-1808 et 1836 concernant une famille de petits propriétaires cultivateurs installés à quelques kilomètres de Javerlhac (canton de Nontron). Il s'agit d'un inventaire après décès avec partage entre les héritiers, puis d'une donation-partage que, trente ans plus tard, l'aîné de ces héritiers, décide de renouveler au profit de ses quatre enfants survivants. Les actes notariés sont souvent une précieuse source de renseignements et c'est pourquoi on tentera de présenter ce qu'une bonne centaine de pages couvertes de la large écriture des greffiers de Nontron et Javerlhac peut nous apprendre sur les conditions de vie dans notre région faite de collines boisées et arrosée de nombreux petits ruisseaux, tout comme sur les procédures de cette époque charnière que le Code Napoléon - en annulant certaines mesures déjà prises par la Législative - modifiera profondément.

Le chef de cette famille installée dans la petite commune de Teyjat est Andrieux Bernard dit Picotte premier officier municipal en 1790 ainsi que son frère François dit Bajou. Il a pris pour femme en 1763 Catherine Bardoulat qu'il conduit au cimetière quarante ans plus tard. Il l'y rejoint en mars 1808, laissant son bien à ses trois enfants

survivants et une nièce: Jean fils aîné - Jean cadet - Catherine et Léonarde toutes deux mariées, mais Jean étant mort entretemps est représenté par sa fille. Convoqués par le notaire Bourrinet flanqué du juge de paix Pastoureau et du greffier Grolhier, les voici tous venus des alentours immédiats: Fontroubade, Connezac ou Etouars (les filles ne se sont guère éloignées en se mariant: c'était l'usage) pour assister à la levée des scellés. Si Catherine et Léonarde sont allées vivre sur le bien de leurs époux respectifs, le fils aîné marié et père de famille est resté - tradition oblige - sur le domaine familial; il partage avec Andrieux "à feu et à pot" une maison qu'on jugerait bien exiguë de nos jours, apportant à son père l'aide indispensable de son travail et celui de sa femme, sans quoi la famille ne saurait subsister: 8 à 10 personnes (les enfants ont leur tâche aussi au fur et à mesure qu'ils grandissent) ne sont pas de trop pour cette exploitation de taille moyenne.

Approchons-nous des bâtiments en question, le type même de la maison paysanne comme on en voit beaucoup: la partie principale comporte "la chambre où l'on fait le feu"; une autre à gauche dite "buanderie", une troisième à droite, dite "sellier", le tout surmonté d'un grenier auquel on accède de l'intérieur par une échelle, puis viennent une grange, un toit à cochons donnant sur cour et jardin prolongés par un "baradis". Une "charrière" longe les bâtiments du côté du "clédier". La maison fait partie d'un écart construit sur une hauteur qui domine la petite rivière et le moulin de Teyjat. "La maison rurale est l'outil de travail du paysan. Par là, on entend son logement mais aussi celui des récoltes, du cheptel, de l'outillage" (Alain Coursaud, *La Société rurale traditionnelle en Limousin*).

Le père reste le maître absolu, conservant presque toutes les clefs dans ses poches, comme l'atteste Jean aîné au cours de la levée des scellés et pour mettre fin, semble-t-il, à certaines protestations de la part des autres héritiers.

L'ameublement est d'ailleurs réduit à l'indispensable:

- Dans la "chambre où l'on fait le feu".

- Trois lits, l'un à quenouilles "complet" avec traversin, couette, courtpointe draps d'étope, rideaux de droguet, placé près de la cheminée; un autre, à gauche de la porte, lit à tombeau, complet, avec ciel de lit suspendu au plafond; le troisième, à colonnes et lincauls d'étope et rideaux soutenus par des cordes (les lits devaient être placés pieds dans pieds pour être "jovents" aux dormeurs).

- une demi-armoire, à deux étages, en cerisier, presque neuve;
- un buffet en frêne, avec vaisselier en peuplier et deux tiroirs;
- un coffre en noyer fermant à clef, entre les deux lits;
- un deuxième coffre en noyer entre le lit et la cheminée;
- une grande table en cerisier avec tiroirs à chaque bout;
- deux banes en châtaignier, vermoulus;
- un fauteuil-salière bois mêlés;
- quatre chaises presque hors d'état de servir;

- un petit berceau en châtaignier, vermoulu.
- Dans la "buanderie":
 - une demi-armoire à deux battants;
 - une vieille table;
 - un lit à colonnes avec rideaux.
- La troisième chambre dite "sellier" ne contient qu'un lit à quenouilles, sans garniture.

Les lits et armoires sont généralement en cerisier, les coffres en noyer fabriqués sur place à partir du bois de la propriété. Jean aîné fait justement remarquer que les six grandes planches de cerisier entreposées dans le cellier lui appartiennent, vu qu'elles proviennent du bien qu'a sa femme à Montbron). Coffres et armoires ferment tous à clef, est-il répété à chaque fois.

Vers 1770-1780, la famille Bernard compte 7 à 8 personnes, une fois les filles mariées. Jean fils aîné - l'héritier universel, nous aurons l'occasion d'y revenir - ayant pris femme, ce sont donc deux couples plus deux fils célibataires et progressivement les enfants de l'aîné qui s'entasseront dans la maison. Comment se répartissent-ils les lits? En principe, le chef de la communauté et sa femme se réservent la meilleure chambre, celle où "l'on fait le feu" qui renferme les biens les plus précieux, avec coffres et armoires cadénassés.

Mais où dorment les autres, sinon dans les deux autres lits de la même pièce, tous garnis d'ailleurs de rideaux pour se préserver du froid et des regards indiscrets. Le lit de la buanderie est aussi garni de linceuls et sert peut-être au jeune couple...

LE CONTENU DES COFFRES ET ARMOIRES...

...pourrait se classer sous trois ou quatre rubriques:

- linge de maison
- vêtements
- argent liquide
- papiers officiels.

Outre les quatre paires de draps en étoupe (tissu relativement grossier) garnissant les lits, sept paires de draps dont quatre presque neuves sont rangées dans les coffres avec quatre nappes étoupe et brin (tissu plus fin) et cinq serviettes de brin et deux de bouairadis. Le linge de la bru et des enfants n'est pas mentionné; on sait seulement que Françoise garde ses "jupes" et ses coiffes dans l'armoire de la chambre principale. Par contre les hommes (Picotte et Jean aîné) ont le leur rangé ensemble: dix-huit chemises (dont quatre presque neuves), dix chemises usagées (dont quatre très mauvaises), dix autres en bouairadis... presque inusables!

Sur un lit, on a déposé les vêtements du défunt: habit - veste - pantalon de grosse étoffe, presque neufs - gilet autre habit - veste - culotte longue, très usée - deux paires de bas de laine.

A signaler encore 14 kg 1/2 de fil d'étoupe en pelotons et écheveaux destinés à la confection de linceuls et de nappes.

En résumé, peu de meubles de rangement; on y supplée en accrochant aux poutres ou derrière les portes les vêtements d'usage courant.

Dans un tiroir fermant à clef, le notaire trouve quelques écus; Jean se dit propriétaire du meuble. Par contre, le vaisselier appartenait à Picotte qui y rangeait différents papiers; contrats de mariage, quittances, cédules, brevets d'arpentements, quittances d'impôts, quatre écus de six livres, deux billets de 100 francs tournois (sic) un autre de 110 livres arrivant à échéance. Aurait-il été paperassier ou procédurier?

VAISSELLE ET AUTRES USTENSILES

Cette liste sera tout aussi brève:

- *Sur le vaisselier:*

Trois ou quatre plats en terre vernissée - deux cruches - une cafetière sans couvercle - une assiette creuse - quinze petites assiettes - quatorze cuillers à bouche - une soupière - un plat à ragoût en faïence noire - quatre gobelets en verre - dix fourchettes en fer - un grand bassin en cuivre jaune - deux bouteilles en verre.

- *Sur la cheminée:*

Un chandelier avec deux lampes d'étain pour mettre dessus - un flambeau en fonte jaune (appelé pouti? ou porti?) et l'indispensable fusil accroché au-dessus de lâtre que Jean aîné déclare avoir acheté à l'encan chez le sieur Soury-Lafond, chirurgien à Javerlhac.

- *Par terre; sans doute autour de lâtre et de la pierre à évier:*

Gril - trépied - paire de mordacherons (pincettes?) - chenêts - pelle à feu - "tour cannelé" (tourne-broche?) - quelques vieux pots et marmites - deux pots avec 8 kg de graisse de cochon; un autre en faïence noire contenant du miel - une lanterne accrochée à la porte conduisant à l'étable - enfin une chaudière "en fonte, ébréchée, très vieille, ayant un pied à dire ou qui manque et un autre brûlé et raccommodé" (il fallait bien que les choses durent le plus longtemps possible!).

Peu nombreux, ces ustensiles devaient suffire à la préparation des repas ordinaires: morceau de pain frotté à l'ail et oignon cru le matin, écuellée de soupe vers 10-11 heures; galetous de pommes de terre accompagnés de salade et d'oignons fricassés en milieu de journée; soupe épaisse, quelquefois un morceau de lard à la tombée du jour. Pour les repas de fête, on empruntait plats et pots aux voisins...

Ces observations concernant le Limousin seraient tout aussi valables pour d'autres provinces. Ainsi pour un ménager picard de la même époque (1777) la liste des objets domestiques serait-elle identique dès lors qu'on remplacerait les cruchons d'huile de noix par des pots de beurre, les bûches de chêne par des mottes de tourbe et le

cerisier des coffres par du peuplier... (J.P. Thobis, *L'intérieur d'un ménager de Vimy*).

Ce parallèle nous amène à examiner les réserves alimentaires de la famille, bien qu'elles ne puissent nous renseigner sur le rendement de la propriété l'inventaire ayant été fait en cours d'année:

- Il reste 14 kg de lard dans un coffre, 7 kg de graisse de cochon, deux pots de miel (la betterave est encore peu connue); une quarantaine de barriques (=220 pintes ou litres) dont treize de la récolte de 1806, mais trouble, vingt et un de 1807, bon, un de vin vieux rouge (le petit vin du Nontronnais se vendait bien chez les voisins limousins), une barrique de vinaigre; un fût de châtaignes à moitié mangé par les cochons; une cruche d'huile de 35 cm de haut; dix litres d'huile à brûler (huile de couleur noirâtre, produite en récupérant les fruits avariés ou les tourteaux) le tout appartenant partie au père, partie au fils.

DANS LES GRENIERS

- Onze sacs d'épis de blé d'Espagne et cent cinq litres égrenés. Soixante cinq dal, de méteil (froment, seigle, baillarge) sale, quatre vingt quinze litres d'avoine, soixante deux litres de mongettes (haricots), des gesses, des fèves, du chènevis, des pois mangés des vers, deux tourtes de pains de noix (23 kg chacune), cinq sacs de pommes de terre (d'après le marquis de Fayolle: "*grosse, blanche, tachée de rouge, pour le bétail, abondante, médiocre au goût*", (mesures données en litres par le notaire, en livres par le marquis) une demi charretée de foin.

DANS L'ETABLE DE LA GRANGE

- Trois vieux bœufs tarés dont un dangereux, estimés trois cent vingt francs.

DANS L'ETABLE DE LA COUR

- Trente neuf brebis et douze agneaux de l'année.

LE TOIT A COCHONS ABRITE

- Une truie et sept petits cochons de cinq mois, estimés cent vingt francs.

DANS LA GRANGE

- Enfin, un tombereau et une charrette à roues ferrées. Mais ni cheval, ni âne; faisait-on appel, en cas de besoin, à des voisins mieux équipés?

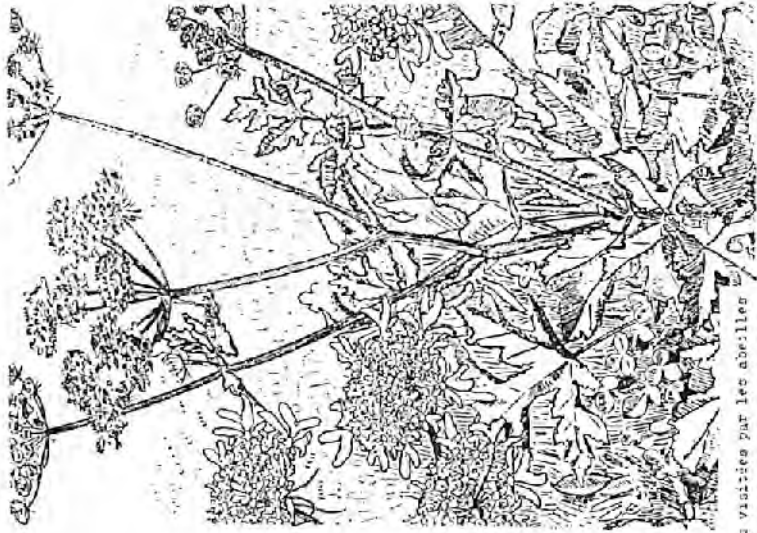


Fig. 19. Berte commune (Paris-de-loup ou Fats-d'ours) *Herodium spondylium*

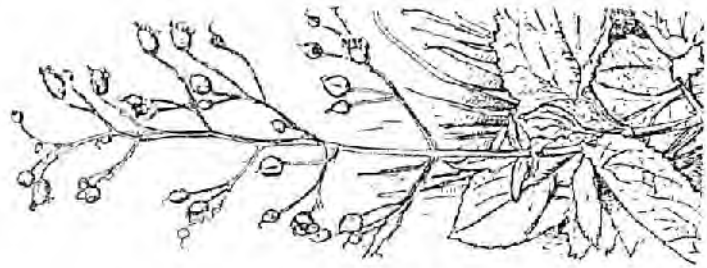


Fig. 18. Scrophulaire noueue *Scrophularia nabeu*

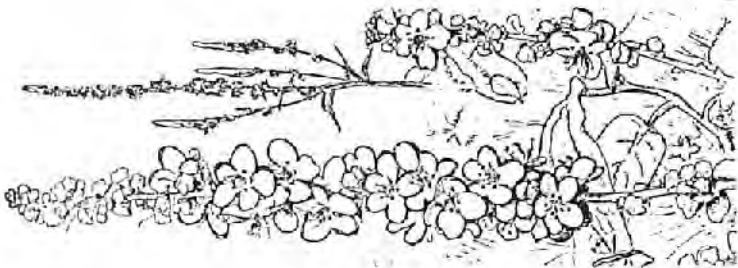


Fig. 17. Melène noire *Verbascum nigrum*

Quelques exemples de plantes sauvages visitées par les abeilles

LE CHEPTEL MORT, REVELATEUR DES MODES DE CULTURE

Abordons maintenant le "cheptel mort" autrement dit les outils aratoires dont la liste sera plus longue que celle des meubles, avec des instruments variés répondant aux différentes activités d'une famille vivant quasiment en économie fermée. On les a classés en quatre ou cinq groupes selon leur usage, alors qu'on les trouve dans la grange et les greniers aussi bien que dans les chambres, entre les lits...

- *Pour cultiver la terre:*

- Quatre pioches, trois hoyaux ou bigots (le notaire, pour bien se faire comprendre sans doute, donne le terme patois et sa "traduction" en français; en fait, c'est une houe); deux sarcloirs, des faux à bruyère, des faux à herbe (la faux est d'un emploi relativement récent pour remplacer l'usage de la faucille beaucoup plus fatigant); une tranche, deux aplets avec coutre (le coutre est une sorte d'écrou fixé à l'avant du sep à l'opposé du versoir). Si donc chez Picotte on travaille à la faux (il n'est pas fermé à toute amélioration) on ne s'est pas encore converti aux méthodes modernes de labourage. L'aplet, ou araire, est une charrue dissymétrique à un seul versoir, nécessitant quatre labours successifs pour bien retourner la terre avant de semer. Travail lent, pénible, voire dangereux; un rapport de l'an XI dit que la queue (= le manche) de l'aplet n'est qu'à 15-18 pouces du sol forçant "le paysan à se baisser au point que ses épaules se trouvent sous ses hanches" d'où de nombreux "cagneux"; en outre "la pointe blesse et estropie les pieds de derrière des bêtes" (*Histoire de la France rurale*, tome 3, page 199).

Or, ces aplets n'arrachent ni les ajoncs ni les bruyères, n'enterrent ni le fumier, ni les mauvaises herbes. Malgré tout, les paysans ont peur de la charrue Dombasle en dépit des efforts déployés par les sociétés d'agriculture pour les convaincre: la paysannerie périgourdine entrera dans la Révolution agricole avec un bon demi-siècle de retard. Dans les campagnes le conservatisme règne; dans son chapitre "Instruments aratoires" le marquis de Fayolle règle la question à la hussarde: "cet article sera très court. Les mêmes instrument qui servent depuis des siècles sont encore usités dans ce département. Quelques propriétés possèdent à la vérité un assez grand nombre d'outils aratoires, mais ils sont inconnus aux cultivateurs qui ne veulent même pas en faire l'essai" (*Topographie agricole...* page 60).

- *Moisson et battage:*

Picotte doit se compter au nombre des cultivateurs fustigés par le marquis.

Voici son outillage:

- Dix faucilles (qui cassent le dos...), trois fourches à pointe, un volant à manche (valeur 1,50 F), trois fléaux, un crible (ou vanette ou tarare), pour cet autre travail pénible du battage: effectué par groupes

de 5 à 6 personnes, il se faisait sur le sol de la grange balayé avec soin. Un homme robuste secouait les gerbes sans les délier; les autres les étalaient et placés deux à deux face à face les battaient en cadence avec leurs fléaux, les retournaient trois fois. Séparé de la paille, le grain était ensuite débarrassé de sa balle en passant dans le "moulin à vanner", encore appelé "ventadour".

LE PAIN DE MENAGE

Dans la deuxième chambre se trouve réuni le matériel de boulange. Cette chambre est très justement désignée sous le nom de "buanderie", substantif de la famille du verbe "buer", que le Larousse du XIX^e siècle explique ainsi: "dégager de la vapeur d'eau en parlant de la pâte qui cuit ou du pain sortant du four". Il ne s'agit donc pas seulement du lieu où l'on fait la lessive; on y trouve aussi le four à pain. Effectivement, le notaire y recense encore:

- Une maie ou pétrin (où la pâte reste quelques heures pour fermenter et lever);

- cinq paillons ronds ou "palisses" de 16 litres pour confectionner des boules de 5 à 6 kg;

- des sacs en toile de chanvre, servant à couvrir ces palissous en attendant que les boules de pâte soient glissées dans le four amené à bonne température; également utilisés pour porter le grain au moulin et ramener la farine;

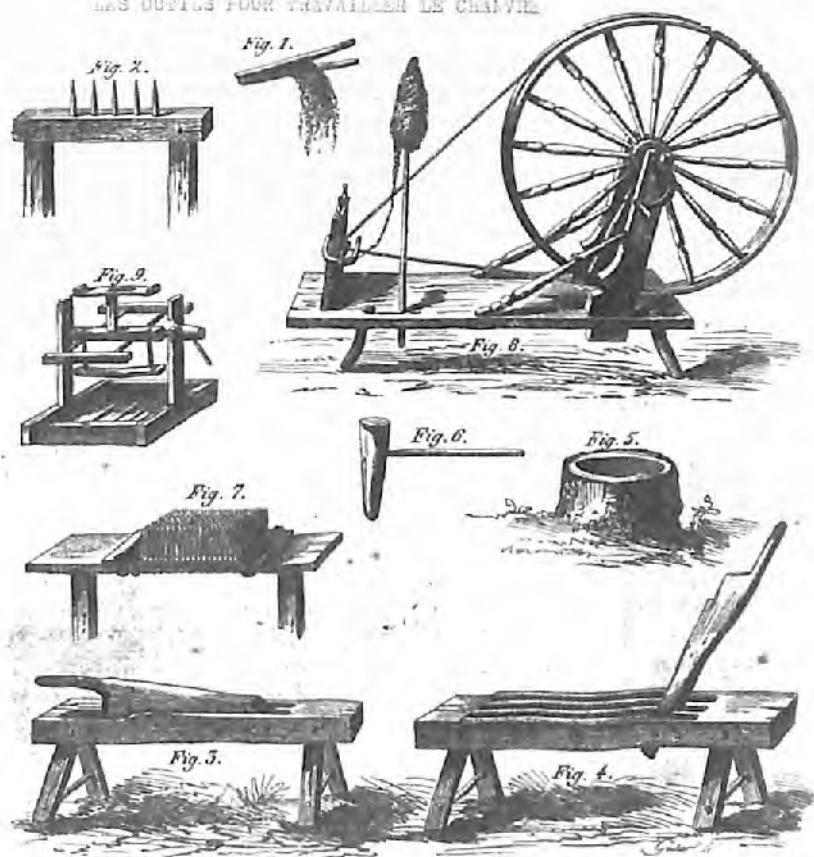
- deux tamis en crin (valeur 1 F).

LE CHANVRE

Il ne s'agit pas seulement de manger, encore faut-il s'habiller; d'où une autre activité importante: la culture du chanvre et sa transformation. Il faut une terre profonde, fraîche, bien préparée bien fumée. Picotte possède une chenevière dans la vallée, à proximité du moulin de Teyjat et les outils énumérés par le notaire permettent de retracer le déroulement des opérations.

Semé en avril-mai (il y a 85 livres de chènevis dans la grange). La chenevière reste sous haute surveillance, car les oiseaux sont friands des graines et c'est le rôle des jeunes enfants de les chasser. Quelques gestes magiques en facilitent, disait-on, la croissance, comme de danser dans la grange le soir du Carnaval, ou enfilez des coquilles d'œufs sur des bâtonnets et les planter aux quatre coins de la chenevière. La récolte a lieu fin août. Les tiges sont alors arrachées, d'abord les plants mâles puis les femelles, pour laisser les graines mûrir; liées en bottes, elles sont portées à rouir dans un étang ou une mare où elles restent à pourrir deux à trois semaines et perdent leur substance gommeuse qui colle les fibres textiles. Elles sont alors rincées et dressées verticalement pour mieux sécher. Mais la partie de ces plantes en voie

LES OUTILS POUR TRAVAILLER LE CHANVRE



Les outils pour travailler le chanvre. (Le Magasin Pittoresque, 1864).

de décomposition dégageait une odeur nauséabonde et constituait une pourriture malsaine, à l'origine de certaines fièvres.

Vient alors le teillage qui sépare la partie ligneuse - les chènevottes - de la filasse et se fait en trois temps:

- le broyage
- l'écangage
- le peignage.

C'est pourquoi on trouve dans le cellier (que le scribe s'entête depuis le début à orthographier avec un s) un "bargno" (un broyeur de chanvre appelé bargno en châtaignier et cerisier cassé) que les Flamands appellent "broye" et les Limousins "machadour". C'est un instrument formé de mâchoires garnies de dents en bois dur qui écrasent une première fois les tiges sèches. Dans le grenier dort un "teuil" en châtaignier aux mâchoires plus petites pour figoler l'épluchage et obtenir une filasse semblable à de longs cheveux. Finalement, avec un "peigne" (il y en a un, resté près du broyeur), sorte de planchette garnie de dents de fer, on démêle la filasse qu'on réunit en écheveaux.

Le chanvre passe alors aux mains des fileuses qui, soit aux champs en gardant les bêtes, soit à la veillée près de lâtre, ayant attaché cette filasse à une quenouille (baguette de noisetier d'environ un mètre de long) en collaient les brins de leur salive (d'où la nécessité de sucer un noyau de prune ou une noisette - ou un morceau de sucre candi comme dans le Nord ce qui n'arrangeait pas les dents...) puis enrroulaient le fil ainsi obtenu sur le fuseau. Mais chez Picotte on a aussi une "manivelle à faire les écheveaux" (le notaire aurait-il ignoré le mot "rouet" ou méprisé le patois "deiboujadour"?).

Finalement, on blanchissait ce fil sur le pré ou au lessif, les écheveaux étant entassés dans une cuve, couverts de cendre et d'eau bouillante, pendant une bonne semaine. Là, s'arrêtait la préparation domestique: pas de métier à tisser dans la maison ce qui paraît normal, car on confiait généralement à un tisserand de métier la charge de transformer ces pelotons en pièces pour la confection de linge ou de vêtements.

Chez Picotte, les 14 paires de draps répertoriés sont en étoupe ("eitoupas") les trois nappes et les serviettes en brin (plus fin que l'étoupe et réservé au linge délicat) tandis que d'autres pièces ainsi que les trente sept chemises d'homme sont en boueiradis ce qui en dit long sur la rusticité du linge de corps masculin... (le boueiradis n'est ni plus ni moins que de la toile de sac). On se rappelle aussi les sept quenouillées de brin bien serrées dans l'armoire et les quarante cinq pelotons de fil étoupe prêts à porter chez le tisserand.

L'HUILE DE NOIX

Dans l'énumération des provisions, le notaire signale 60 à 70 kg de noix et vingt tourtes de pain de noix pesant chacune 23 kg. On disait

en Haute-Vienne qu'il fallait une douzaine de bons noyers pour assurer la consommation d'une famille pendant un an; en tout cas, on sait que 4 kg de noix fournissent 2 kg de cerneaux pour un litre d'huile vierge. Picotte ne faisait pas son huile; il se contentait d'"énoiser", c'est-à-dire préparer les cerneaux pour les porter ensuite au moulin: de Teyjat, peut-être (mais il fallait une meule spéciale) plus sûrement de Javerlhac, qui était à la fois un "moulin blanc" (pour la farine) avec deux meules et "moulin noir" (pour l'huile). Ce travail se faisait à la fin de l'hiver: "Les cerneaux étaient broyés par une meule verticale puis versés dans la poêle à huile où ils cuisaient (préparation à chaud). On obtenait une pâte qui finissait sous la vis du pressoir. La première, ou huile blanche était utilisée pour la cuisine et conservée dans des jarres en terre. La deuxième huile, plus brune, servait pour l'éclairage et le résidu "les pains de noix" étaient donnés aux bêtes" (M.A. Manem - *Cahiers de la Chapelle N° 5 - Le Moulin Martin*).

LA VIGNE - LE VIN

Last but not least: la vigne, le vin ont certainement été une occupation importante chez les Bernard et procuré des revenus appréciables à en juger par le nombre de fûts de barriques et la cuve carrée en chêne d'une contenance de 6 à 7.000 litres, l'autre petite cuve ronde et différents outils de tonnelier tels que "chien" (syn. de traitoir), "rabot" et "david" (ou davidot). On a vu dans le cellier six barriques de vin ordinaire, une de vin vieux, et dans la grange une bonne quarantaine de barriques de la récolte de 1806-1807, appartenant au père et au fils aîné. Ils devaient vendre une partie de leur récolte.

Tout ceci confirme un mode de vie très simple, basé sur une production variée, en économie de subsistance, comme cela se pratique encore un peu partout dans la France napoléonienne, les modes de faire-valoir étant restés virtuellement les mêmes depuis le Moyen Age. Le paysan routinier, méfiant, prudent va encore pendant des décennies repousser toute incitation à moderniser ses méthodes et son matériel.

Nous ne sommes pourtant pas dans une famille d'analphabètes, ou sans ressources: Andrieux n'est ni brassier, ni colon, ni métayer; il est propriétaire, et dans un coffre soigneusement fermé à clef, il rangeait ses "papiers", s'échelonnant sur une trentaine d'années, entre 1761 et 1795: actes d'achat pour la Rondée, près d'Etouars; Chez le Mège, à la sortie de Teyjat: neuf pièces de terres labourables; trois en vigne; cinq champfroids; deux bois châtaigniers; deux fonds; une chenevière. Les contenance ne sont pas indiquées; seul, un champfroid est estimé cent livres; des terres, mille. Peut-être a-t-il même acquis quelque bien d'émigré: on sent le désir d'augmenter patiemment le patrimoine autour du noyau de base que représente la maison de Chez-Caillaud.

(D'après le marquis de Fayolle, l'arpent - 40 ares environ - de terre labourable valait, en 1790, environ 200 F, les prés 500 F, la vigne 150 F et les bois entre 50 et 100 F).

Ainsi vivaient paisiblement - malgré la Révolution et "Napoleone" - Picotte et sa famille au bon soleil du Nontronnais.

LES TEXTES JURIDIQUES PROPREMENT DITS

La deuxième partie de cet exposé - en prenant notre Picotte pour exemple - s'efforcera de montrer les difficultés rencontrées par bon nombre de petits propriétaires pour léguer l'intégralité de leurs biens à leurs héritiers (et surtout à leur fils aîné) sans partage des terres. Le droit d'aînesse est une idée très ancienne, née avec la féodalité qu'on retrouve d'abord chez les rois et les princes soucieux de perpétuer leur race ou leur lignage grâce à un héritier mâle. Mais la Révolution bouleverse les dispositions testamentaires prises par Andrieux Bernard et les autres qui s'efforcèrent, malgré tout, de trouver des accommodements avec la loi.

UN MARIAGE SOUS L'ANCIEN REGIME

Le 10 janvier 1788, par contrat de mariage de leur fils aîné, Jean dit Andrieux (qui épouse Françoise Chabasse) Picotte et sa femme le constituent leur héritier universel conjointement avec leurs deux autres fils Andrieux cadet et autre Jean tout en se réservant "l'usufruit de leurs biens jusqu'à ce qu'il leur plaise de s'en dessaisir", plus une somme de 1200 livres; et une réserve de 600 l. destinée à doter leur fille Catherine encore célibataire.

Ils donnent aussi aux époux du jour 600 l., un lit complet, un coffre, quatre linceuls, 6 l. d'étain, un fer à lisser, un pot en fonte, six chefs de brebis. Ils complètent la dot de Léonarde, leur autre fille qui n'avait reçu que 500 l. et quelques meubles lors de ses épousailles avec Bonniton. Il est bien précisé que ces sommes, données aux filles, leur tiendra lieu de "tout droit et prétention" sur la succession des parents. Les fils sont donc favorisés mais surtout l'aîné; on maintient ainsi l'intégralité des biens-fonds en écartant tout partage ultérieur.

Par contre, la nouvelle épousée apporte à la communauté ce qu'elle a reçu de ses parents.

La part de chacun étant bien établie, on pose alors les principes de la nouvelle communauté constituée avec ce jeune couple.

UNE COMMUNAUTE TAISIBLE

C'est, pour l'époque, le type classique de communauté villageoise qu'on appelle "communauté taisible" ou "frerèche". Le notaire précise donc que les futurs époux "feront leur habitation et

demeure en la maison", en compagnie "des parents et qu'ils seront eux et leurs enfants à venir nourris et entretenus". Ils apporteront les revenus de leurs biens et de leur travail sauf celui de la future qu'ils "mettront en réserve tant qu'il n'y aura pas d'enfant". En cas de naissance, les futurs verseront à la caisse commune la moitié des revenus de la Chabasse et garderont le reste. Fernand Dupuy, dans *L'Albine* parle en effet de ce mode de vie "à feu et à pot" très répandu en Limousin, insistant sur l'esprit de famille très vif, peu démonstratif mais profond où l'aïeul était respecté et écouté, l'autorité du *pater familias* incontestée, plusieurs générations cohabitant sans problème, tandis que le fils aîné demeurait tout naturellement sur la propriété destinée à lui revenir au décès des parents. Si toutefois, continue le notaire, la vie en commun s'avérait impossible, les parents donneraient au futur:

- cinq setiers 1/2 de froment, 1/2 de méturre,
- un lit complet (un de ceux de la maison, est-il précisé, évitant tout gaspillage!),
- quatre linceuls,
- deux nappes (brin et étoupe),
- six serviettes (boueiradis),
- six l. d'étain en vaisselle,
- un pot de fonte avec brelière et couvercle.

Les dits meubles devront être rapportés à la masse dans l'état où ils se trouveront lors de la succession des parents (on comprend pourquoi certains meubles et objets ont pu se transmettre sur plusieurs siècles, de génération en génération...).

Enfin les parents feront une rente annuelle de 10 l., de quoi permettre au jeune couple de vivre les premiers temps hors de la communauté.

ORIGINE PROBABLE DES ECARTS

Mais ce ne serait qu'un pis-aller, la préférence de ces petits propriétaires, amoureux de leurs terres, allant à l'exploitation communautaire. D'ailleurs, ces noyaux familiaux sont pour la plupart à l'origine de nombreux écarts désignés par un patronyme: "Chez Joly" - "Chez Thomas" ou "Les Gardéchoux" et expliquent ce type d'habitat où plus d'un tiers des villages comptent de deux à cinq maisons. Cette association sera par la suite interdite par le Code Civil qui stipule que "nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision", mais il a existé jusqu'au début du XX^e siècle des familles de trois ou quatre ménages exploitant sous la direction du père et participant aux profits en vertu d'accords purement verbaux.

La bru a donc apporté un lit et quatre linceuls; deux nappes, une table, un seau, une hêche, un fléau, une hache, 8 l. d'étain en vaisselle,



Charles par la grace de Dieu, Roi de
 France et de Navarre, à tout présent
 et à venir. Salut. Savoir faisons que
 nous avons par nos lettres patentes, sous le
 grand sceau de France, enregistré au
 Parlement de Paris, le vingt-neufiesme
 jour de Mars, l'an de notre Règne
 de France, de dix-neuf, de la sixième
 année de notre Règne de Navarre, de
 quatre, l'édit susdité,

et communiqué François Chabasse,
 Juge de Paris, Procureur du Roy, et
 Commissaire de nos Cours, au
 Village de Gillon, Commun de Ligny,
 au Diocèse de Metz, de notre Royaume; au
 Domaine de la quelle nous ne tiens
 et l'édit susdité, nous avons fait
 sur le Registre qui nous a été
 fait la dite Chabasse, que
 nous a son Procureur,

cinq brebis, trois barriques de vin rouge, deux pintes d'huile de noix, dix boisseaux de froment, huit sacs d'épis de maïs, 10 l. de chanvre peigné: on imagine les frères de la jeune mariée charroyant le tout jusqu'à la maison du beau-père...

Toutes les dispositions sont donc prises pour assurer la succession des Bernard comme on l'entend sous l'Ancien Régime.

UNE SUCCESSION EMBROUILLEE

Mais Andrieux Bernard meurt en 1808 et le notaire impérial de Varaignes, le sieur François Bourrinet, aura besoin d'une soixantaine de pages pour clarifier sa succession, car le code Napoléon est entré en vigueur, abrogeant au passage certains décrets révolutionnaires que la Législative avait pris entretemps.

En outre, le nombre des héritiers s'est réduit à quatre. Il reste:

- Jean fils aîné, laboureur, ayant partagé pendant 20 ans, avec ses parents la maison de Chez-Caillaud (la vie en frêrèche s'est donc bien déroulée);

- ses deux sœurs, Catherine et Léonarde, toutes deux mariées, veuves, remariées, installées sur les biens de leurs époux respectifs;

- les deux autres frères (désignés en 1788, comme héritiers universels avec l'aîné) morts l'un à la guerre, l'autre, marié, laisse une fille mineure.

Ces divers changements entraînent la rédaction de deux nouveaux actes (inventaire et succession) dans lesquels on ne fera grâce ni de la moindre cuiller à pot ni de "la tranche plus qu'à demi usée" comme du partage des biens-fonds et de l'argent liquide (chacun, après moult versement et reversement touchera une petite centaine de francs par suite des sommes données par les parents 25 ans plus tôt).

Après l'introduction d'usage:

"Napoléon par la grâce de Dieu et la Constitution, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin et médiateur de la Confédération suisse..."

Le notaire va s'appliquer à démêler dans les vœux des parents Bernard-Chabasse concernant leur succession ce qu'il est possible de conserver et ce que les nouvelles dispositions interdisent dorénavant.

Et d'abord Andrieux Bernard étant mort avant d'avoir disposé des 800 F mis en réserve, cette somme retourne à la communauté, de même les 400 F de "la Bardoulat" (art. 146 - loi du 13 floréal an XI).

Il est fait obligation aux héritiers de partager en quatre parts égales. Mais en vertu du préciput (décidé lors des lois anciennes) accordé à Jean aîné celui-ci recevra la terre des Baudrières ("pour le remplir de son 1/6e") d'une contenance de six arpents (250 ares environ), située Chez-Caillaud; à quoi s'ajoutent trois bœufs, les charrettes, le tombereau, la truie et ses petits.

UN DECOUPAGE IRRATIONNEL MAIS IMPOSE PAR LA LOI

Les quatre lots sont alors "jetés au sort": ils comportent chacun une chambre dans la maison ou une partie de grange, de charrière, de baradis, de grenier; il faudra tantôt boucher une fenêtre, ouvrir une porte, élever un mur séparatif. On s'efforce dans de tels partages à ce que tous aient un morceau de bon, un morceau de moins bon; les terres, les vignes, les prés sont découpés en trois ou quatre, pour ne léser personne. Peu nous importe les détails. On retiendra seulement que l'ensemble couvre 15 à 18 hectares, principalement Chez-Caillaud, Chez le Mège (vers Piégut), à la Rondée (près d'Etouars) se divisant en:

- 450 ares de terres cultivables (avec des pièces de 40 à 80 a.)
- 385 ares de vignes (de 10 à 80 a.)
- 190 ares en bois châtaigniers et à fruit
- 208 ares en prés et pradelle
- 100 ares en chaume.

Autrement dit, les terres occupent 1/3 de l'ensemble; les vignes 1/4; les prés et les bois chacun 15 %, ce qui constitue une répartition équilibrée pour la région.

Avec 10 hectares, on vivait déjà dans une petite aisance: on a donc affaire ici à une famille qui gère bien son patrimoine et s'en tire avantageusement. Malheureusement la loi exigeant le partage, Andrieux et Catherine ont dû se retourner dans leur tombe en constatant que leur plus cher désir allait être réduit à néant!

JEAN AINÉ PERPETUE LA TRADITION (1809)

Enfin Jean Aîné - celui qui nous intéresse parce qu'il est le dépositaire de la tradition familiale - se voit adjudger: - la grange; - un bout de charrière, un bout de jardin devant la grange, la 1/2 du baradis, renfermé de haies, "d'environ 50 ares coupé en travers du midi au nord, à prendre cette moitié au levant joignant la chenevière de la veuve Masfrand, limité au premier lot par des bornes";

- une centaine d'ares Chez le Mège, chenevière, terres et vignes;
- une vigne près du moulin de Teyjat;
- quelques autres parcelles, un ou deux bois, une pièce de pré et pradelle "coupé le pré de long et les pradelles en travers pour que chaque ait un bon et du mauvais", etc.

Il hérite également de quelques meubles:

- le lit de la buanderie
- une cuve carrée
- 2 coffres aux 3/4 usés
- un grand pot de fer pour contenir l'huile
- 3 faux à couper le blé

- une petite cafetière en terre, un biberon en faïence, deux bouteilles en verre noir, une lampe d'étain
- une scie traversière, chien, rabot, david (outils de tonnelier)
- fourche à 3 pointes, paillon pour la pâte, tamis, fléau;
- un verre à boire, deux fourchettes en fer (une bonne et une mauvaise), etc
- 5 draps, 3 nappes, 4 serviettes
- 5 kg de fil étoupe blanchi
- 6 l. d'huile; 5 kg de lard; des planches
- 3 kg d'étain ouvré (plats, assiettes, cuillers)
- 24 dal de froment, 8 dal de méturre; des épis de maïs
- 72 F provenant d'une vente de vin (à 12 F la barrique).

DECES DE FRANÇOISE CHABASSE EPOUSE BERNARD (1824)

Les années ont passé et Françoise Bernard (l'épouse de Jean fils aîné) fait venir, en 1824, pour rédiger son testament, le notaire de Javerlhac, M^e Nadaud-Desais, qui la trouve "assise près du foyer dans la chambre appelée cuisine... saine de corps et d'entendement (...) se disant atteinte d'un genre de maladie qui lui fait craindre pour son existence". Les idées n'ont pas changé:

favoriser le fils capable de faire fructifier le patrimoine. Elle a d'abord une intention touchante pour son mari: "voulant donner des preuves de mon amitié à Jean Bernard, mon tendre époux, je lui lègue la jouissance de la moitié de mes biens à mon décès". Elle s'est réservé - comme sa belle-mère 30 ans plus tôt - une somme de 800F dont la 1/2 reviendra au fils aîné et destine un préciput et hors-part de 400 F à André Jeune qui vit, célibataire, avec ses parents. Elle meurt peu après.

PARTAGE DE 1836

Quelques années plus tard, le veuf partage, comme son père, ses biens entre ses quatre enfants: les deux André, Catherine épouse Bonniton de Varaigne, et autre Catherine, épouse Lanlaud de Eymoutiers. Ne pouvant désormais plus favoriser l'aîné en lui destinant la propriété entière, on recourait à d'autres moyens, notamment lorsque le vieux couple, le dernier survivant souhaitait passer la main sans pour autant s'éloigner. On procédait alors à une donation-partage selon l'art. L 075 du Code Civil: en échange d'une pension alimentaire et d'un petit logement, "on se mettait à la pension"; le tout enregistré par le notaire car, recommande un proverbe limousin: "il ne faut jamais se déshabiller avant de se mettre au lit". Pourtant deux ans plus tôt, ses forces diminuant, Jean Bernard avait déjà pris ses précautions et signé un bail à ferme de 7 ans avec les deux André ses fils, leur remettant un cheptel valant 887 F, des semences et du "mobilier" (c'est-à-dire du

matériel agricole): autre procédé ingénieux pour garder les terres entre les mains des garçons...

Ce partage a donc lieu en juin 1836. La raison est clairement exprimée: "ainsi les propriétés seront moins morcelées et l'exploitation plus facile"; et le notaire note que: "les enfants acceptèrent avec la plus vive reconnaissance".

On retrouve l'héritage de 1809: les forces vives sont restées Chez Caillaud dans la petite maison familiale partagée à chaque nouvelle génération; (puis reconstituée) avec le préciput des Baudrières; tout autour quelques prés, terres, vignes; en s'éloignant un peu, de nouvelles parcelles ont été acquises, notamment Chez Mège sur l'autre pente et à la Rondée. Mais l'ameublement est toujours aussi sommaire et aux 3/4 usé! On savait déjà que ce n'est guère sur le confort et la fantaisie qu'un bon paysan fait porter ses efforts...

UNE DONATION REGLEE DANS LES MOINDRES DETAILS

On passe alors aux clauses de la donation: le père se décharge de tout souci, et entend ne manquer de rien:

- le donateur aura la jouissance d'une chambre dans la maison de Chez-Caillaud où il demeure avec ses fils (le partage de 1809 l'avait dépouillé au profit de ses sœurs de la maison paternelle que des tractations ultérieures lui avaient rendu); il se ménage encore une sortie sur le baradis, un carreau de jardin, un meuble ou deux,

- il jouira d'une rente viagère:

les deux Catherine verseront chacune 60 F en argent et par an (à compter du 29 septembre, date à respecter pour toute transaction à la campagne). Elles s'y engagent conjointement avec leurs époux qui déclarent s'y soumettre.

Les deux André fourniront chacun:

- 1) 2 hl de bon froment
- 2) 2 hl de vin, le meilleur qu'ils feront
- 3) 5 kg de lard et de graisse au choix du père, de bonne qualité
- 4) 5 kg de bonne huile de noix
- 5) 1/2 charretée de bon bois de chêne
- 6) 300 javelles (Larousse: fagots) des plus forts qu'ils récolteront.

Le tout payable et conduit aux frais des enfants au domicile de leur père qui exige, en garantie de la rente viagère, de conserver sur les immeubles de la donation tous ses privilèges et hypothèques. En cas de retard Bernard père pourra jouir de ces biens jusqu'au paiement des arrérages, sans cependant exiger de solidarité entre les enfants pour les versements. La liquidation au décès dudit Bernard exigera encore de nombreux décomptes pour sommes versées et reversées, déduites ou ajoutées afin d'égaliser les parts en compensation des

diverses donations faites ou prévues par les parents; travail qui rapportera 585 F 10 aux représentants de la basoche en échange de trois bonnes journées d'expertise.

Il reste à signaler un dernier moyen d'éviter le découpage d'une propriété sans pour autant retomber dans l'excès du droit d'aînesse. A l'occasion du mariage d'une fille, on versait aux beaux-parents - non au mari - une somme correspondant à une dot et d'une valeur équivalente à sa part ultérieure d'héritage. Au décès de ses parents, elle doit normalement inclure sa dot dans la masse à partager; mais si la somme a été déposée entre les mains de ses beaux-parents, l'affaire se traduit par une opération blanche et épargne à ses frères un partage des immeubles qu'elle pouvait exiger pour récupérer sa part. Encore faut-il que les parents disposent de l'argent nécessaire.

Au décès des beaux-parents, la somme déposée entre leurs mains apparaît comme une créance et cet argent est alors le bienvenu pour racheter éventuellement tel ou tel lopin de terre échu aux frères ou aux sœurs; à cette époque où le crédit agricole n'existait pas, ces petits exploitants n'avaient guère de capitaux disponibles et l'on évitait une fois encore un découpage regrettable.

Tout semble indiquer que cet ingénieux système, observé en Limousin et en Charente jusqu'à la fin du XIX^e siècle ait été utilisé dans la succession Bernard.

En tout état de cause, on notera qu'en dépit de deux partages entre quatre héritiers à chaque fois, la propriété est toujours reconstituée et même agrandie: à leur tour, les héritiers suivants perpétueront la tradition, à l'instar d'autres familles.

CONCLUSION

En résumé, l'étude de ces actes notariaux nous a fourni de nombreux renseignements concernant le mode de vie et les aspirations des petits et surtout moyens propriétaires-cultivateurs limousins-nontronnais des XVIII^e et XIX^e siècles.

A) Grâce à la polyculture ("dans une ferme bien tenue, on n'achète que le fer et le sel") le paysan vit en "autarcie tempérée" (il fait son pain, son huile, son vin, un peu d'élevage, il travaille son chanvre).

B) C'est un mode de vie très répandu en Nontronnais où la propriété se divise à peu près également en terres labourables, prés, vignes, bois, fournissant des ressources diversifiées (un peu différent du Limousin proprement dit où l'élevage est plus important), ce qui lui a d'ailleurs souvent évité la famine.

C) Mais attitude figée en dépit des efforts des "agriculteurs éclairés" du XIX^e: ce faire-valoir reste archaïque et les rendements sont médiocres (cf. les outils cités par le notaire).

D) La maison d'habitation n'est qu'une annexe des granges (le mobilier est réduit à l'indispensable et rarement renouvelé).

E) La volonté viscérale (malgré lois et changements de régime) de maintenir et d'augmenter le patrimoine foncier incite à utiliser certains accommodements:

- Un droit d'aînesse plus ou moins rigoureux (mais la Révolution croit lui avoir tordu le cou).

- Le jeu des préciputs et hors-parts et des sommes tenues en réserve par les parents ou remises aux beaux-parents jouant le rôle de banquiers en l'absence d'un crédit mutuel agricole.

- Le remembrement par échange ou rachat après le partage officiel des successions.

Dans tout cela, la famille reste bien la cellule de base de la société française. Chaque génération s'appuie sur elle et s'efforce de la protéger en faisant fructifier son patrimoine.

O.A. P.
Savigny-sur-Orge.

Gérard Sartre, un poète périgourdin peu connu (1888-1968)

par Pierre COLOMBÉ(†)*

Le 5 octobre 1991, à Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne), répondant à un appel du maire, une centaine de très anciens élèves de l'école publique de cette commune se sont retrouvés et ont fait revivre quelques souvenirs précieux de leurs premières études.

L'auteur de cet article s'est souvenu que l'un de ses anciens maîtres associait à ses qualités d'excellent pédagogue l'art de la poésie.

Grâce à sa fille cadette, il a pu prendre connaissance de plusieurs poèmes qu'il a composés tout au long de son existence et les apprécier.

Parmi les nombreux maîtres qui ont enseigné à l'école publique de Saint-Pierre-de-Chignac, beaucoup d'anciens élèves ont eu la chance d'être formés de 1912 à 1946 par un directeur d'école hors du commun qui en a conduit un certain nombre au lycée de garçons ou au collège de filles du chef-lieu, sans avoir à débiter en sixième, tant était riche et complet l'enseignement qui leur était prodigué.

Mais l'essentiel de ce propos n'est pas d'évoquer la mémoire de "l'enseignant" mais de parler de l'un de ses violons d'Ingres préféré, et ignoré, de la plupart de ceux qui l'ont connu, car sa grande modestie écartait tout désir de lucre et de publicité.

* Notre collègue nous a quittés l'an passé. Historien des télécommunications, il se montre, à présent, sensible à la poésie.

Personnellement, je m'en suis un peu douté vers 1935 à la lecture d'un journal local. Il relatait l'attribution d'un prix littéraire par la Société périgourdine "Lou Bornat" à Gérard Sartre, instituteur à Saint-Pierre-de-Chignac pour un sommet intitulé "Envol".

Grâce à sa fille cadette, en retraite à Périgueux, seule survivante de ses trois enfants, et à laquelle me lient d'anciennes attaches maternelles, j'ai pu découvrir et apprécier les poèmes qu'elle a pu conserver et dont quelques extraits intéresseront, je pense, certains membres de notre compagnie.

...Aimer le vrai, le beau, l'amour... C'est la devise des poètes.

Mais c'est aussi et plus encore, proposer à tout être qui pense et qui sent en ce monde, une expression nouvelle et intelligible de tout ce qui le tourmente ou l'émeut...

Tout est dit et l'on vient trop tard... penseront les sceptiques et les désabusés. Mais les formes que peuvent prendre les idées, les frissons de l'âme, varient à l'infini comme les tempéraments, les caractères, les nuances des couleurs ou des sons, les langues, les coutumes, aux charmes et harmonies sans cesse renouvelés...

...Mes poèmes marquent les diverses étapes d'une existence inquiète, sans cesse tourmentée par le mystère de la cause et l'énigme indéchiffrable de la fin.

Mon âme y apparaît bercée par de charmantes illusions, éprise d'indépendance, sensible à tout ce qui sait illuminer l'esprit et réchauffer le cœur; aimant la vie sous toutes ses formes, mais redoutant la nuit, le mal, la souffrance et par dessus tout: la mort.

Mes poèmes s'adressent à ceux que leurs origines, leur éducation, leur culture, leurs activités, leur parfaite probité intellectuelle et morale, ont préservé des déviations et des contagions dissolvantes de notre époque.

Ils exaltent les sentiments éternels les plus nobles du cœur humain, dans une langue qui refuse droit de cité à des néologismes licencieux ou à des termes vulgaires.

La pureté de l'âme bannit le langage d'un réalisme malsain et nauséabond, l'ordure de l'expression et de l'action pervertit individus et société.

Indépendant de toute coterie et de tout parrainage, moi qui ne suis pas Jean-Paul (Sartre), mais simplement apparenté (grands-pères respectifs cousins germains), j'ai cherché à démontrer qu'il existe dans la société française et surtout l'université, des éléments nombreux parfaitement sains dont l'esprit et le cœur sont toujours accessibles à tout ce qui existe: beauté, vérité, amour, dans des formes de richesses variées, inépuisables, toutes charmantes...

Voilà bien ce qui situe l'homme autant que l'auteur de beaucoup de poèmes et d'essais divers. Né à Périgueux le 7 janvier 1888 et décédé dans cette même ville en 1968, il a enseigné principalement de 1912 à 1947 dans la même école primaire, refusant toute promotion et tout honneur, en proie bien souvent à des soucis de santé. Sartre a toujours prêché le bien et le respect d'autrui.

Quant à la poésie elle-même, elle fait apparaître un grand talent et le souci constant des règles fondamentales de l'art poétique.

Des quatre thèmes principaux qu'il a traités: l'amour, la famille, la nature et la vie éternelle, j'ai choisi quelques extraits mais ils ne peuvent, à eux seuls, montrer la richesse et la beauté de l'œuvre, comme le ferait une publication plus complète.

I. — De l'amour

Quinze poèmes y sont consacrés (au total 359 vers). Ils s'intitulent:

Au fil des jours - A une amie perdue - Soir d'amour - Désir - Candeur - Triste rendez-vous - Idéal - Plus qu'un baiser - Exaltation - Du passé au présent - Du rire - Regrets - Pureté.

Voici une strophe de "soir d'amour":

*Oh! le doux soir de mai sous tes lilas en fleurs!
Enfin seuls à ton banc, protégés des feuillages.
Une clarté confuse estompait nos visages;
Enlacés par l'amour nous unissions nos cœurs.*

II. — De la famille

Cinq poèmes (120 vers): *La poupée endormie - Petites filles - Au parc - Les pleurs - Mes belles étoiles.*

Voici un quatrain de "Petites filles":

*D'où venez-vous ainsi, petits trésors chéris?
Fleurs fraîches, au velours plus rose que l'aurore!
Un rayon de soleil vous a-t-il fait éclore?
Êtes-vous des génies égarés et surpris?*

III. — De la nature

Cinq poèmes (120 vers): *Rossignol - Automne - Violon - Renouveau - Mai.*

Voici le premier quatrain d'un poème de 40 vers consacré au "Rossignol".

*Comme aux premiers frissons d'un corde enchantée,
La cantate jaillit limpide dans la nuit.
L'âme du rossignol, de transports exaltée,
Vibre comme un cristal sous la lune qui fuit.*

IV. — De la vie éternelle

Dix-sept poèmes (306 vers): *Chante - Sagesse - Supplice - L'âme immortelle - Entre deux infinis - Aux solitudes - Envol - Crépuscule - Moi - Rêves - Amertume - Eternel mystère - Espoir - Tristesse - O mes printemps - Sans l'infini - Sursaut.*

Voici un extrait de "O mes printemps " (16 vers):
*Je rêve au coin du feu, la nuit quant tout repose,
 A tout ce qui fut beau dans mes jours écoulés,
 Aux douceurs des sentiers que mes pas ont foulés,
 Soit aux champs de l'esprit, soit au monde des choses!*

* * *

Mais l'art poétique de Gérard Sartre ne s'épanouissait pas seulement dans ses poèmes. Des contes et des essais divers en prose contiennent eux aussi des images et des sonorités remarquables. Témoin en est la lettre à ses anciens élèves au moment où il quitte la vie active au mois de mars 1947 et qui débute ainsi:

...Le crépuscule du grand jour est venu me surprendre en pleine activité heureuse. Et comme l'angélus, quand la nuit tombe, le glas mélancolique de la retraite, a sonné pour moi l'abandon du labeur...

Comment exprimer avec autant de poésie le sentiment déjà nostalgique ressenti par tout être humain au moment où va disparaître à jamais l'essentiel de la vie!

* * *

Que ce modeste essai soit le prélude à une diffusion plus complète de l'œuvre de ce grand poète; c'est le vœu fervent que je forme avec tous ceux qui, comme moi, ont passé la plus grande partie de leur enfance sous son aile, si précieuse, et ont le sentiment de lui devoir beaucoup, sinon tout!

P.C.

Sources

Archives familiales de madame Odile Verdier née Sartre.
 Entretiens avec d'anciens élèves de l'école primaire de Saint-Pierre-de-Chignac au cours de la rencontre du 5 octobre 1991 à Saint-Pierre-de-Chignac.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Un masque caché dans la grotte de Bernifal (Meyrals)

par Brigitte et Gilles DELLUC

La grotte de Bernifal a été découverte en 1902 par D. Peyrony, en passant par une étroite cheminée ouverte dans la voûte de la première salle. Une note fut écrite très vite par L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony (Capitan *et al.*, 1902). C'est en 1928 que H. Breuil réalisa l'essentiel de son étude et qu'il effectua les relevés des principales figures; une partie fut publiée en 1952 dans *Quatre Cents siècles d'art pariétal*, avec un inventaire qui signalait 41 figures (Breuil, 1952). H. Breuil avait rédigé une description plus complète de cette cavité ornée et il souhaitait la voir figurer dans une sorte de deuxième tome des *Quatre Cents siècles* dont il avait confié la réalisation à A. Glory, mais le projet ne put se réaliser du vivant de ce dernier (manuscrit, Archives Glory, Muséum national d'histoire naturelle, Paris). Durant les années 1970-1980, il a été signalé la découverte de plusieurs nouveaux tracés, dessinés au trait ou finement gravés. L'inventaire effectué par A. Roussot et ses collaborateurs recensait plus de cent dix figures en 1984 (Roussot, 1984). De son côté, pendant les années 1980, D. Vialou menait une étude des signes gravés ou peints sur les parois de cette cavité (Vialou, 1987). Le style des représentations animales et la présence de signes tectiformes en font un sanctuaire tout à fait exemplaire du groupe des grottes ornées du Magdalénien moyen des environs des Eyzies, à rapprocher de Font de Gaume, Rouffignac et Les Combarelles (Leroi-Gourhan, 1971, p. 289).

Certains des nouveaux tracés sont désormais bien connus, en particulier le mammouth au trait brun qui a été découvert par Cl. Archambeau (Roussot, 1978) au plafond d'un diverticule difficile d'accès. A son voisinage immédiat existe une figure qui n'a pas été signalée jusqu'ici à notre connaissance et qui fait l'objet de la présente note. Elle n'apparaît pas sur les clichés publiés du grand mammouth contigu (par exemple: Roussot, 1978, fig. 8, p. 637; Bosinski, 1990, p. 11; Surmely, 1993, p. 86). Son œil droit et son sourcil sont toutefois visibles sur un cliché publié (Delluc *et al.*, 1990, p. 60)¹.

Le Diverticule 1 s'ouvre dans la paroi gauche de la Salle II, juste avant la descente terminale (Roussot, 1984, plan, p. 171). C'est une galerie ascendante d'une dizaine de mètres de développement en forme de cheminée verticale étroite, dans laquelle on progresse en prenant appui sur les deux parois opposées. Au terme de l'escalade, on peut stationner sur un étroit palier dominé par un plafond en coupole.

Ce plafond et les parois voisines sont décorés de quatre tracés: le grand mammouth et un deuxième mammouth peu visible (*ibid.*, n° 26 du plan); un masque; un signe barbelé au trait noir (*ibid.*, n° 27 du plan). Cette composition ne va pas sans rappeler celle qui orne le Diverticule 2, un peu plus au fond de la Salle II (mammouths, tête humaine, signes).

Pour être plus précis, dans sa portion ascendante, la paroi droite du Diverticule 1, près d'une draperie, est marquée par un signe noir isolé, fait d'un trait légèrement sinueux, d'axe pratiquement vertical, complété à gauche et dans sa partie basse par une barbelure unique. Un peu plus haut situé, au niveau du grand mammouth, la paroi droite est couverte d'un voile de calcite blanche dans lequel transparait une ligne évanescence noire qui dessine la ligne de dos et la tête d'un mammouth tourné vers la gauche. La voûte du Diverticule 1 se présente comme un panneau assez régulier, sub-plafonnant, bien délimité par des accidents naturels de la paroi (dièdres, alvéoles, irrégularités), couvert d'une fine couche de calcite blanche. Elle est ornée en son centre par le célèbre mammouth, dont la partie antérieure est dessinée d'un trait brun et la partie postérieure d'un trait brun noir évanescent. Le trait brun est souvent large et volontiers multiple: il évoque une terre appliquée comme on le ferait avec un boudin d'argile, tenu à la manière d'un bâton de craie ou d'un fusain, ou avec les doigts imprégnés de l'argile grasse du sol. Dans un recoin en étagère, à environ 0,60 m au-dessous du masque, se trouve un tas de boulettes d'argile dont la couleur particulière rappelle le trait du mammouth (communication orale de Cl. Archambeau le 8 septembre 1994). Ce sont peut-être les crayons de l'artiste.

1. Le cliché publié dans *Connaitre la Préhistoire en Périgord* (Delluc *et al.*, 1990) présente une empreinte de main argileuse intempestive le long du membre postérieur gauche du mammouth. Cette dégradation qui eut lieu peu de temps après la découverte a pu heureusement être supprimée.

L'animal est complet, avec la tête tournée vers la gauche, le crâne haut, le relief sus-orbitaire marqué, l'œil fait d'un trait arciforme à concavité inférieure, les membres en colonne, un relief de la paroi soulignant le ventre, aux jarres indiqués.

Le dièdre qui limite à droite le panneau de ce mammoth est transformé en un masque saisissant par quelques traits bruns assez larges dont le pigment apparaît comme absorbé par le support: la bouche aux coins légèrement tombants est dessinée d'un trait orthogonal au dièdre, symétriquement par rapport à lui; elle surmonte deux petits points énigmatiques peu visibles (menton?); un cercle, de part et d'autre du dièdre, indique les narines (ou naseaux), l'arête du nez étant naturellement formée par le rocher; deux demi-cercles fermés, un peu plus grands, sont les yeux, surmontés de deux sourcils faits chacun d'un arc de cercle concentrique à l'œil.

Masque humain ou représentation animale? Il est difficile de répondre ⁽²⁾. Le jeu graphique qui consiste à transformer un relief naturel en une représentation par l'ajout de quelques traits n'est pas unique dans la grotte de Bernifal. On en connaît deux autres: la tête d'un bison au trait rouge apparaît ainsi sur un relief de la paroi gauche de la salle d'entrée; dans le Diverticule 2, une lame rocheuse a été transformée en une tête humaine par l'ajout de quelques traits gravés. Dans les deux cas précédents, la forme du relief est évocatrice et l'identification aisée. Le masque du Diverticule 1 de Bernifal ne va pas sans rappeler les célèbres masques noirs d'Altamira, interprétés comme têtes humaines ou masques d'animaux par H. Breuil (Breuil, 1935, p. 53, fig. 32), comme visages par A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1971, fig. 402 à 404 et légendes des figures p. 438). Ici, c'est par élimination que nous avançons le diagnostic de masque humain. C'est une exceptionnelle figure.

B. et G.D. ⁽³⁾.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Archives GLORY: Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
 BOSINSKI G.: 1990: *Homo sapiens*, Editions Errance, Paris.
 BREUIL H., 1935: *The cave of Altamira*, Tipografía de Archivos, Madrid.
 BREUIL H., 1952: *Quatre cents siècles d'art pariétal*, p. 289-290, fig. 328 à 333.
 CAPITAN L., BREUIL H., PEYRONY D., 1902: Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque paléolithique, *A.F.A.S.*, 1, p. 270-271.
 DELLUC B. et G., ROUSSOT A., ROUSSOT-LARROQUE J., 1990: *Connaître la Préhistoire en Périgord*, Sud-Ouest, Bordeaux.
 LEROI-GOURHAN A., 1971: *Préhistoire de l'Art occidental*, Mazenod, Paris, p. 289-290, fig. 503 à 509.

2. Nos remerciements vont à Claude Archambeau, ainsi qu'à MM. Pémédrant, propriétaires de la grotte.
 3. U.M.R. 9948 du CNRS, Abri Pataud, 24620 Les Eyzies. Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris.

- ROUSSOT A. 1978: Grotte de Bernifal, in: Gallia-Informations, *Gallia-Préhistoire*, 21, p. 635-637, fig. 8 et 9.
- ROUSSOT A., 1984: Bernifal, in: *L'Art des Cavernes*, Ministère de la Culture, Paris, p. 170-174, 8 fig.
- SURMELY F., 1993: *Le Mammouth*, Editions Solar.
- VIALOU D., 1987: D'un tectiforme à l'autre, *Sarlat et le Périgord*. Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, p. 307-317, ill.



Fig. 1 - A la voûte du Diverticule 1 de Bernifal, le grand mammoth avec, à droite, le masque.



Fig. 2 - Le côté droit du masque, tel qu'on le voit normalement du centre de la partie terminale du Diverticule 1.



Fig. 3 - Le nez et la bouche du côté gauche du masque, invisibles pour un observateur en position normale au centre de la partie terminale du Diverticule 1.

DU NOUVEAU DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE

Les rencontres d'histoire de Flaran

par Bernard Fournioux

Les rencontres qui se déroulent chaque année à la fin de l'été ont fait du logis abbatial réhabilité de Flaran un haut lieu culturel en pays gascon. Elles ne font pas défaut à la tradition depuis 1979 et renouvellent sans cesse leur vocation première d'institution scientifique de haut niveau.

Dédiées à l'histoire économique et sociale comparée et à un certain nombre de domaines étroitement apparentés, elles rassemblent périodiquement chercheurs et universitaires d'horizon divers autour de thèmes majeurs novateurs ou peu explorés. Elles permettent une mise au point de la recherche fondamentale, à un moment donné, sur des problèmes d'actualité.

Le choix du thème de ces sessions annuelles recouvre une aire géographique qui s'étend de nos provinces aux pays d'Europe occidentale et concerne aussi bien la période médiévale que l'époque moderne. C'est dire le vaste champ d'application de ces actes. L'instigateur de ces journées internationales en fut le professeur C. Higounet qui occupa naguère la présidence honoraire de notre compagnie. C'est par ailleurs sous son impulsion que virent le jour en 1984 les premières rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque. Ainsi a-t-il été décidé d'acquérir les publications de Flaran, et la bibliothèque de notre société se voit donc aujourd'hui dotée d'un nouvel instrument de travail que ses responsables sont heureux de mettre à la disposition des membres chevronnés et des lecteurs assidus du samedi. Cette belle collection rejoint sur les rayonnages de notre salle de lecture avec beaucoup d'opportunité la précieuse revue, acquise récemment, du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen, laquelle ne comporte pas moins de six publications sur le Périgord.

Les différents thèmes traités dans les ouvrages acquis sont les suivants:

- L'approvisionnement des villes de l'Europe occidentale au Moyen-Age et aux temps modernes, 1983;
- Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XIIe-XVIIIe siècles), 1984;
- Les revenus de la terre, complant, champart, métayage en Europe occidentale (IXe-XVIIIe siècles), 1985;

- Toponymie et défrichement médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale, 1986;
- Jardins et vergers en Europe occidentale (VIIIe-XVIIIe siècles), 1987;
- La croissance agricole du haut Moyen-Âge, chronologie, modalités, géographie, 1988;
- Les vigneron, la viticulture et la vinification en Europe occidentale au moyen âge et à l'époque moderne, 1989.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Les établissements réguliers dans le diocèse de Périgueux

Mémoire de D.E.A. présenté par Karine Fernandez sous la direction de Mme Françoise Bériac, Université Michel Montaigne, Bordeaux III, 1994.

Karine Fernandez vient de présenter un intéressant mémoire de D.E.A. sur les établissements réguliers dans le diocèse de Périgueux, du XI^e siècle jusqu'en 1317, date à laquelle une bulle du pape Jean XXII crée le diocèse de Sarlat. Par établissement régulier, l'auteur entend tous les monastères, prieurés, couvents et assimilés, qui entendent mener une vie monastique et suivre une règle.

Dans une première partie, apparaissent les temps forts de l'histoire monastique périgourdine avec ses traits spécifiques et les facteurs d'évolution, en particulier le rôle des évêques, des laïcs et de la bourgeoisie naissante.

La deuxième partie porte sur la géographie des congrégations, leur répartition, les dépendances d'abbayes extérieures, et sur la signification de ces différentes possessions.

La troisième partie intéresse la règle et l'organisation interne des communautés: le recrutement des moines et l'importance des communautés, les élections internes, l'application de la règle, les fonctions du monastère.

En annexe figurent des études sur les abbayes périgourdines des différents ordres et une importante cartographie.

Dominique Audrerie.

CONTENTS

Introduction

1. The First Chapter

2. The Second Chapter

NOTES DE LECTURE

Comte de Saint Saud. **Généalogies périgourdines**, tome I. Editions Libro-Liber, Bayonne, 1994, 308 p.

Réédition à l'identique du tome I des généalogies périgourdines publiées pour la première fois en 1898 à Bergerac; elles concernent les familles de la Croix, de Beudet, de Malleret, de Barraud, de Marsoulier, de Coustin de Bourzolles, d'Arlot, d'Auront, de Brons, de Fayolles de Puyredon, de Thomasson.

René Larivière. **L'église et l'abbaye de Saint-Sour à Terrasson**. Editions Pilote 24, Périgueux, 1994, 32 p.

Cette plaquette propose une histoire précise et documentée de l'abbaye de Saint-Sour, dont l'église est aujourd'hui église paroissiale.

Gouffre de Proumeyssac. **Proumeyssac**, 1994, 36 p.

Plusieurs spécialistes de cette "cathédrale de cristal" se sont réunis sous la conduite de Georgette Duret, pour réaliser une présentation claire et précise du gouffre de Proumeyssac.

Abbé Arbellot. **Origine des noms de lieux en Limousin et Périgord**. Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1994, 44 p.

Réédition de cette étude déjà ancienne de l'abbé Arbellot, riche d'informations sur l'origine des noms de lieux de notre région.

Serge Avrilleau. **Cluzeaux et souterrains du Périgord**, tome 3. Editions Libro-Liber, Bayonne, 1994, 274 p.

Ce troisième tome était attendu puisqu'il nous livre la seconde partie de l'inventaire des cluzeaux et souterrains du Ribéracois, soit les cantons de Neuvic-sur-l'Isle et de Ribérac. Comme le souligne de Dr Jean Gausson dans sa préface, "il s'agit là d'un ouvrage monumental, de ces ouvrages qui font le point complet sur un sujet et marquent une époque".

En introduction, Serge Avrilleau répond utilement à la question: qu'est-ce qu'un cluzeau?

Tout le Périgord. Editions Solar/Delta, Paris, 1994, 96 p.

Cet album privilégie les belles photographies pour montrer les différents visages de notre Périgord.

Suzanne Tartarat - Jacques Boiseau. **L'armée en Périgord**. Chez l'auteur, Périgueux, 1994, 120 p.

Ce livre est avant tout une évocation de la présence militaire en Périgord au cours des deux derniers siècles. Au moment où le Ve Régiment de Chasseurs quitte Périgueux, il est important de se rappeler du rôle joué par l'armée dans la vie locale. L'iconographie donne un visage à quelques uns de ceux qui ont su donner leur vie pour leur pays.

Gérard Wenck. **Guide historique du grand prieuré de Toulouse des hospitaliers de Saint-Jean en région Aquitaine et Midi-Pyrénées**. Chez l'auteur, Le Bouscat, 1994, 300 p.

Cet important travail est une véritable somme sur l'histoire et l'organisation du grand prieuré de Toulouse des Hospitaliers de Saint-Jean. L'auteur est parti à la recherche de ce qui subsiste encore des bâtiments anciens, surtout des églises et des chapelles bien ou mal conservées. Pour le Périgord, la commanderie de Condat et ses dépendances sont présentées en détail.

L'école nature. CAUE 24, Périgueux, 1994, 60 p.

Il s'agit véritablement d'un guide que MM. Fourthon et Laporte-Cru ont réalisé sur les richesses naturelles de notre région. Destiné aux écoles et collèges, l'ouvrage bénéficie d'une présentation soignée, enrichie par les dessins de Jean-Louis Maublanc.

Eduard Bouillé. **L'église Saint-Martin de Limeuil**. Vieilles églises en Périgord sous la direction de Dominique Audrerie, Editions P.L.B., Le Bugue, 1994, 36 p.

Dans cette intéressante plaquette, Edouard Bouillé, que nous avons pu entendre *in situ* lors de notre sortie de printemps, présente l'histoire de l'église Saint-Martin de Limeuil et en donne une description complète.

Rappelons que l'église Saint-Martin a été remise en valeur grâce aux efforts de l'association animée par notre collègue M. Dollé.

Robert Boué. **Dictionnaire biographique du clergé du Périgord au temps de la Révolution française**, tome II. Editions Deltaconcept, Piégut-Pluviers, 1994, 558 p.

Avec ce deuxième volume, le P. Boué termine son dictionnaire biographique, qui ne comporte pas moins de 1838 notices. Cet important travail, dont il faut souligner l'intérêt pour les chercheurs, constitue l'ouvrage de référence pour cette période. Au fil des pages apparaît nettement ce double courant déjà constaté: celui des persécutions subies par toute une partie du clergé et celui des allégeances ou des abandons à la Révolution. Bref c'est là l'histoire d'hommes, avec leurs grandeurs et leurs misères, confrontés à une situation exceptionnelle, où se côtoient les plus grands sacrifices, la peur et le profit.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

– Notez dès aujourd'hui sur votre *agenda* les dates suivantes:

Le mercredi 4 janvier 1995 à 14 h, réunion de travail ordinaire;

Le jeudi 5 janvier 1995 de 14 h à 15 h, assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour: compte rendu moral, compte-rendu financier, élections. Le président recevra *les lettres de candidature au conseil d'administration* jusqu'au 30 novembre, délai de rigueur.

Le mercredi 1er février 1995 à 14 h, réunion de travail ordinaire.

Le jeudi 2 février 1995 de 14 h à 15 h, report automatique de l'assemblée générale ordinaire dans le cas où le *quorum* n'aurait pas été atteint le 5 janvier.

Le présent avis tient lieu de convocation.

– *Nos prochaines soirées à 18 h 30 au siège: le 9 novembre 1994 une soirée sur les maisons fortes en Périgord par M. J.-M. Bélingard; le 11 janvier 1995 une soirée consacrée à la nutrition au Paléolithique par le Dr G. Delluc, le Dr M. Roques et Mme B. Delluc. Le 10 mai 1995 est prévue une soirée sur le bitter Secrestat par Mme J. Rousset.*

– Le 17 juillet dernier, sur leur demande à notre compagnie, visite approfondie de l'abbaye de Cadouin par un groupe de 46 historiens de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Dr G. Delluc).

– Certaines personnes se sont étonnées de ne pas avoir reçu de convocation pour la sortie du 7 septembre. C'est en fait tout à fait normal car il ne s'agit pas d'une "sortie", mais d'une réunion mensuelle, au jour et à l'heure habituelle, avec un programme particulier qui a été annoncé dans "Les Petites Nouvelles" de juillet dernier.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

– Certains membres de notre société manifestent leur intérêt pour notre *Bulletin*: le Dr Massicot de Saint-Trojan-les-Bains admire la

diversité des travaux de recherche présentés, aimerait davantage de préhistoire, surtout d'art pariétal; Mme Zilberman de Beauregard près Terrasson s'intéresse plus à l'archéologie qu'à l'histoire. M. et Mme Belle de Razac-sur-l'Isle trouvent que le bulletin "regorge d'histoires et de dossiers intéressants".

– Mlle F. Lavergne (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux) recherche des informations sur le rocher appelé "la pierre du sacrifice" près de La Tour-Blanche. S'adresser à Mme S. Nardou (tél. 53.91.11.95) pour en connaître l'emplacement précis.

– M. et Mme Belle (Les Papassols, 24430 Razac-sur-l'Isle) recherche la signification du nom de lieu les "Papassols" (pavots en patois?).

– M. D. Audrerie (au siège, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux) recherche des renseignements: 1^o) sur l'église de Sorges; 2^o) sur l'église et le bourg de Servanches.

– M. G. Marchesseau (15, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux) s'intéresse à Maurice Féaux (1851-1934), notre ancien trésorier, qui fut conservateur adjoint du Musée du Périgord.

– M. C. Dumoulin de Laplanche (La Hierce, 24310 Brantôme) recherche toutes informations, archives, ou références d'archives concernant le château de La Hierce et son histoire.

– Le Dr J.-P. Duhard (Villa Iratzala, 18, rue Estagnas, 64200 Biarritz) continue à rechercher toutes informations et toutes archives sur la mission saharienne Foureau-Lamy (1898-1900). Qu'est devenu Villepontoux (1873-1935?) qui se serait retiré en Dordogne après le retour triomphal de la mission à Bordeaux le 24 octobre 1900? A noter que son compagnon l'adjudant Jacques qui fut tué à Bangui était originaire de Mussidan et que son ancien chef d'escorte Reibell résida à Périgueux vers 1949 et y décéda vers 1951.

– M. Stéphane Paré (1672, rue Saint-Jean, Mascouche, Québec, J7K 3A6 Canada) dont la famille est originaire de Soulaures recherche une publication sur l'histoire de Soulaures ou à défaut sur la région.

– L'association Recherche de Fénelon annonce le programme provisoire des manifestations qui se dérouleront en 1995 à Cambrai et à Cateau-Cambrésis pour l'Année Fénelon (conférences, expositions, colloque, concerts). Pour plus d'informations, s'adresser: Sous-Préfecture de Cambrai, 4, place Fénelon, 59400 Cambrai.

Pour toute correspondance concernant la rédaction des *Petites Nouvelles*, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution (environ un mois de demi).

B.D.



LE CHATEAU DE MALARTRIE

par Dominique AUDRERIE



Le château de la Malartrie se dresse fièrement à l'entrée du bourg de La Roque-Gageac. En fait, il appartient à la commune voisine de Vézac, dont les limites passent au pied du château.

Il se présente comme une demeure bâtie dans le plus pur style de la Renaissance. Mais il ne date guère, puisque les travaux de construction furent conduits à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci. Un vieux maçon du pays se souvient encore avoir travaillé sur le chantier.

Comme l'a écrit Jean Secret dans *Le Périgord* (Paris, 1966), "ses pierres sont si patinées qu'on les croirait anciennes, posées ton sur ton contre la roche rousse".

C'est sur l'emplacement d'une vieille maison, que le marquis de Sainte-Aulaire, diplomate habitué aux longs voyages, fit édifier cet élégant manoir.

"Le château de la Malartrie est devenu la calme et laborieuse résidence du plus spirituel des ambassadeurs de France", indiquait Jean Maubourguet en 1939, dans *Sarlat et ses châteaux*.

Le logis à étage présente de belles fenêtres à croisées de pierre. Il est flanqué d'un côté d'une tour ronde et de l'autre d'une forte tour quadrangulaire, toutes deux couronnées d'un chemin de ronde avec machicoulis. Les tours ont été achevées quelques années avant la première Guerre Mondiale.

Longeant le château, la terrasse s'appuie sur les murs d'une maison disparue.

L'ensemble est si parfaitement intégré au site que le passant peut facilement se laisser tromper et attribuer à la Malartrie un âge qui n'est pas le sien.

D.A.

**CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, *Inscriptions antiques du musée de Périgueux*, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vézère. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Lavielle, *Notre-Dame des Vertus, Périgueux*, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, *Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux*, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droïts, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, *Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle*, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

À Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édifices du XIXe siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, *Topographie agricole du département de la Dordogne*, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigra, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourguet et J. Roux, *Le livre vert de Périgueux*, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'extérieur. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

À l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XXe siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont unit notre région et les îles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sam, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Monluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier: l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui rependra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50.000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes: 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles; nous consulter suivant vos vœux.

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'Iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.